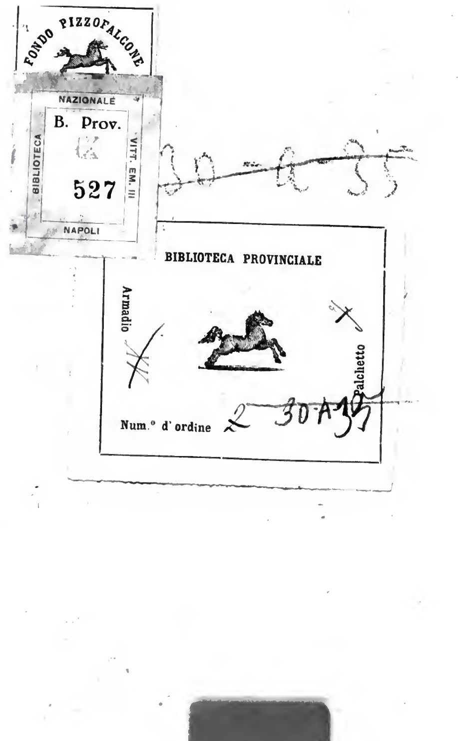



FONDO PIZZOFALCONE
NAZIONALE
B. Prov.
527
BIBLIOTECA
VITT. EM. III
NAPOLI
BIBLIOTECA PROVINCIALE
Armadio
Palchetto
Num.° d' ordine

HISTOIRE

CONTEMPORAINE.



PARIS, IMPRIMERIE DE GAULTIER-LAGUIONIE.

HISTOIRE

POLITIQUE, ADMINISTRATIVE, CIVILE
ET MILITAIRE

DE LA PRUSSE,

DEPUIS

LA FIN DU RÈGNE DE FRÉDÉRIC-LE-GRAND
JUSQU'AU TRAITÉ DE PARIS DE 1815.

TOME PREMIER.

PARIS,
A. BOSSANGE, RUE CASSETTE, N° 22.

1828.

PRÉFACE DE L'ÉDITEUR.

Nul doute que le sentiment d'orgueil national ne soit important à développer dans un peuple en un moment de crise ; c'est pour lui un principe de force et de salut. Haine et mépris pour l'étranger, voilà ce qui donne à un peuple envahi de l'ardeur et de la confiance.

Mais ce fanatisme (dont l'utilité est parfois incontestable), perd beaucoup de ses avantages, lorsqu'aux jours de guerre ont succédé des jours de repos. Il nuit même dans certains cas aux intérêts bien entendus du pays, et touche en quelques points au ridicule.

Nous n'en voulons pour exemple que beaucoup de nos différentes histoires des guerres soutenues par la France depuis 1793. Au lieu d'empreindre d'exagération et de forfanterie, comme l'ont fait bon nombre d'écrivains,

des actions suffisamment grandes par elles-mêmes; au lieu de tenir le lecteur tristement confiné dans l'enceinte du camp français ou dans les murs du cabinet des Tuileries, en ne lui déroulant qu'un petit coin de tableau; pourquoi ne pas le transporter dans les camps des armées ennemies, ne pas l'initier aux secrets de la politique étrangère; aux délibérations du parlement britannique; ou aux assemblées de famille des autres cabinets? L'historien a-t-il à lutter aussi contre l'unité de lieu comme le poète dramatique? Le récit des triomphes de nos pères ne gagnera-t-il pas pour nous en intérêt quand nous connaîtrons à quels ennemis ils avaient affaire; et pour les bien connaître ne serait-il pas à propos d'étudier leur histoire, de vivre avec eux, et de nous identifier avec leur point de vue?

Depuis assez long-temps, nous considérons l'histoire d'Europe avec une lunette française! Quel mal y aurait-il à l'échanger pour quelques instans contre une autre? La vérité ne pourrait qu'y gagner; et, pour tout homme impartial, le but des études historiques, est d'arriver (le moins loin du moins

qu'il soit permis à l'homme) à la connaissance de la vérité.

Une histoire politique, administrative, civile et militaire de la Prusse, depuis la fin du règne du grand Frédéric, jusqu'au traité de Paris de 1815, vient de paraître dans ce royaume. C'est le fruit de quelques années de loisir d'un homme qui fut, dans les circonstances difficiles où cet état s'est trouvé engagé vis-à-vis la France, appelé à remplir de hautes fonctions administratives et diplomatiques; et à soutenir plus d'une fois, de son épée, sur le champ de bataille, des plans à la rédaction desquels il avait concouru dans le conseil de son souverain. L'immense succès que cet ouvrage obtient dans toute l'Allemagne, où aucune voix ne s'est élevée pour combattre une seule de ses assertions, nous est un sûr garant qu'il ne contient rien qui ne soit conforme à l'opinion des masses dans ce pays. Nous sommes donc autorisés à le considérer comme un reflet exact de cette opinion. Le point de vue de l'auteur est donc le point de vue actuellement reçu en Allemagne. Telle est la considération qui nous a surtout engagés à publier une édition de cet ouvrage en France.

Quelques lecteurs chatouilleux, bercés depuis long-temps de ce rêve si doux, que nos soldats n'ont jamais éprouvé de véritables revers, sentiront, à plusieurs passages, la rougeur leur monter au front; mais le plus grand nombre, à la lecture des mêmes passages, ne pourra retenir un sourire de pitié, en voyant nos modestes voisins tomber, sans s'en apercevoir, dans le péché d'orgueil que leurs écrivains nous reprochent d'habitude si amèrement. Notre intention avait été d'abord de signaler, par des notes, chacun des grains d'encens brûlés si complaisamment en l'honneur de la vanité prussienne; mais, en y réfléchissant, il nous a semblé que ce serait faire injure à la sagacité du lecteur, que de paraître croire qu'elle n'irait pas jusqu'à les découvrir d'elle-même; et nous avons cru pouvoir nous abstenir de tout commentaire. Cette observation, au surplus, ne porte que sur des faits purement militaires, des manœuvres plus ou moins savantes, des morts et des prisonniers plus ou moins nombreux, etc..... toutes circonstances qui ne sont nullement principales, et qui ne modifient en rien les grands résultats historiques.

Une partie qui ne peut manquer d'obtenir l'approbation générale, est celle consacrée aux négociations, aux traités de paix et aux différentes intrigues diplomatiques. Elle est claire, abondante en détails, et jette un jour tout particulier sur des événemens dans lesquels notre pays a joué le rôle le plus important. La politique de la république française et celle de Napoléon, s'y trouvent révélées aussi exactement que celle de la Prusse, de l'Autriche et des autres couronnes du Nord. Les négociations des années 1814 et 1815, et surtout celles relatives au démembrement de la Saxe, n'ont été nulle part présentées avec autant de détails.

Une autre partie, non moins intéressante, et entièrement neuve pour des lecteurs français, est celle qui traite de l'administration intérieure et des différentes institutions civiles de la Prusse. Nous ne sommes plus, il est vrai, au temps où nos faiseurs de livres de géographie définissaient les Allemands, une grande nation qui habitait entre le Rhin et la mer Baltique. Nous connaissons la confédération germanique et les différens états qui la composent; mais la constitution et

l'administration intérieure de chacun de ces états ne nous sont point encore bien familières. La publication de cet ouvrage accroîtra nos lumières sur ce sujet, et nous pouvons maintenant prendre du système administratif prussien une connaissance aussi approfondie, que celle que tant d'auteurs nous ont mis à même de prendre de celui de la Grande-Bretagne.

LIVRE PREMIER.

DEPUIS LA PAIX DE HUBERTSBOURG

JUSQU'A LA MORT DE FRÉDÉRIC-LE-GRAND.

1763-1786.

HISTOIRE

POLITIQUE, ADMINISTRATIVE, CIVILE ET MILITAIRE

DE LA PRUSSE,

DEPUIS

LA FIN DU RÈGNE DE FRÉDÉRIC-LE-GRAND JUSQU'AU TRAITÉ DE PARIS DE 1815.

SOMMAIRE.

Premier partage de la Pologne. — La Prusse soutient les droits de Maximilien Joseph à la succession de l'électorat de Bavière. — Mort de Marie-Thérèse. — Avénement de Joseph II à l'empire. — Différend élevé entre la Prusse et la ville de Dantzick, au sujet de la liberté du commerce sur la Vistule. — Frédéric forme une ligue des princes d'Allemagne sous le nom d'*Union des Princes*, pour s'opposer aux vues ambitieuses de Joseph II. — Traité de commerce entre la Prusse et les États-Unis d'Amérique. — Mort de Frédéric. — Soins apportés par ce prince à développer l'industrie agricole dans ses états. — Condition des paysans améliorée. — Formation d'nne caisse hypothécaire pour le soulagement des propriétaires fonciers. — Encouragemens donnés à l'industrie manufacturière. — Construction d'un canal de Stettin à Konisberg. — Création d'une chambre d'assurance maritime, et d'nne banque nationale. — Le tabac mis en monopole. — Création d'une société maritime. — Administration des douanes organisée d'après le système français. — Histoire de la prohibition du café en Prusse. — Réformes dans l'ordre judiciaire, et travail pour un nouveau Code. — Sort des fonctionnaires publics amélioré. — Résumé de l'état de la situation de la Prusse à la mort du grand Frédéric. — État des lettres en Prusse. — Hommes les plus influens dans l'état civil et militaire.

Ce ne fut que sous Frédéric-Guillaume, surnommé à juste titre *grand électeur*, que l'état de

puissance, auquel le Brandebourg s'était élevé, fixa l'attention de l'Europe. Son fils, le fastueux Frédéric Ier, qui, vers le commencement du 18e siècle, prit le titre de roi, donna de l'éclat à la nouvelle couronne, mais au préjudice de ses finances et de la force réelle de ses états. Après lui, Frédéric-Guillaume Ier, doué d'un jugement sain et plein d'activité, réussit, malgré la rudesse de ses mœurs et un esprit imbu de préjugés, à établir le bon ordre dans l'administration et à donner de la vigueur à son gouvernement. Le génie de Frédéric II enfin éleva la Prusse au plus haut degré de considération, surtout après la conquête de la Silésie, que l'Autriche, épuisée par trois guerres sanglantes, fut obligée de lui céder. Les hauts faits de ce prince et de ses ancêtres n'ont point manqué d'historiens habiles; il s'en forme aisément pour les époques qu'illustrent à la fois de grandes actions, de grands hommes et de grands résultats; mais les événemens qui suivirent ont trouvé chez les écrivains moins de fidélité et de franchise : l'espoir des récompenses, ou la crainte, l'amour ou la haine, exercèrent de funestes influences. Pour nous, ne prenant que la vérité pour guide, nous allons, en forme d'introduction, présenter les principaux événemens qui se sont succédés dans les états du grand Frédéric, depuis la paix de Hubertsbourg jusqu'à l'époque

de sa mort: ces premiers faits posés, nous développerons avec exactitude d'abord ceux qui ont amené la décadence de la Prusse, puis ceux qui viennent récemment de lui rendre son ancienne consistance. Dégagés de toute prévention, partout où notre devoir d'historien nous prescrira la tâche de révéler des fautes commises, nous la remplirons, mais sans passion, et en faisant la part du malheur; nous nous empresserons, en revanche, de signaler à l'admiration ce qui fut le résultat de nobles sentimens et de généreux efforts.

L'événement le plus important qui se présente dans cette période de 23 ans écoulée depuis la paix d'Hubertsbourg jusqu'à la mort de Frédéric, est le partage de la Pologne. C'est aussi le seul que nous traiterons avec quelques détails.

Les causes de cette révolution furent à-peu-près tout entières dans les vices d'une constitution, dont la postérité aura peine à comprendre que l'existence ait pu se prolonger jusque dans le dix-huitième siècle. Le territoire de la Pologne, composé de plaines fertiles et présentant environ 13,400 milles carrés d'étendue, nourrissait environ neuf millions de bourgeois et de paysans, les premiers dénués de toute considération ou influence, les seconds misérables serfs, sous le gouvernement d'un roi électif, mais qui ne jouissait

réellement d'aucune autorité. La nation résidait dans une corporation d'environ cent mille gentilshommes se disant égaux en rang, en dignité et en prétentions, qu'ils étendaient même jusqu'à la couronne. Souverain absolu dans ses domaines et jouissant dans sa maison, pour tout criminel, d'un droit d'asile inviolable, exerçant sur ses vassaux le droit de vie et de mort, le noble concourait seul à l'élection du roi, ne pouvait être jugé que par le roi, ne pouvait être arrêté qu'après citation préalable et sur l'aveu de son crime, et poursuivi en justice que dans le cas d'exil volontaire. Les dignités séculières et ecclésiastiques lui étaient exclusivement réservées; lui seul était apte à acquérir des propriétés foncières; toute exportation faite par lui ou par les siens était exempte de tout droit; il ne pouvait être soumis à aucun impôt.

Ajoutez à cela que la suite des temps, en réduisant à la mendicité un grand nombre de nobles, les avait placés dans un état complet de dépendance vis-à-vis un nombre très-limité de familles, aux mains desquelles s'étaient concentrés toute la fortune, tout le crédit et tout le pouvoir. C'est entre elles que se fomentaient toutes les intrigues à chaque élection d'un roi : continuellement en guerre entre elles ou contre le chef de l'état, elles disposaient de l'intérêt public au gré de leurs pro-

jets et de leurs passions. Occupée de ces dissensions intestines, la Pologne, demeurée étrangère à la politique extérieure, n'avait pu s'apercevoir que tandis qu'elle-même tendait à s'affaiblir de jour en jour, les états voisins prenaient des accroissemens effrayans. Les membres de sa noblesse étaient tellement éloignés de songer à s'unir pour le salut de la patrie et à lui sacrifier quelques-unes de leurs prérogatives, que dans le but de les étendre encore, ils en vinrent à faire servir la religion à leurs intrigues.

Les doctrines de Jean Hus introduites dans ce royaume avant le milieu du quinzième siècle, avaient préparé l'entrée à celles de Luther et de Calvin, et même aux innovations si décriées de Socin. La réforme comptait dans le peuple, dans la noblesse et jusque parmi les conseillers d'état, bon nombre de partisans. Les *dissidens* (c'est le nom qu'on leur donnait), long-temps maintenus dans la jouissance des priviléges communs aux fidèles de l'ancienne croyance, et admis aux emplois les plus éminens, s'étaient vus tout-à-coup, pendant la diète de 1717, en butte à des vexations qui n'avaient fait que s'accroître pendant les diètes suivantes. Le soin de leur conservation en avait fait dès-lors un corps isolé dans l'état, disposé à accueillir les espérances de toute nature, lui vinssent-elles même du dehors, et pro-

pre à devenir le jouet de l'ambition des états voisins.

A l'époque que nous venons d'atteindre, la Russie avait obtenu une telle influence sur les affaires de la Pologne, que rien ne s'y faisait sans son autorisation. Elle était parvenue à ce point en semant parmi les partis une division qu'elle avait soin d'alimenter, en maintenant entre eux un adroit équilibre, et en employant tour-à-tour les menaces ou la force, selon que le courage national paraissait se réveiller, ou que l'on opposait de la résistance à ses volontés. Les assemblées, les opinions, les résolutions étaient dirigées ou plutôt dominées par le ministre que Catherine II entretenait à Varsovie. Les troupes russes stationnées, soit dans la Pologne même, soit près de ses frontières, étaient toujours prêtes à exécuter, au premier signal, les ordres de leur souveraine. C'était d'après sa volonté, et avec la coopération de la Prusse, que Stanislás Poniatowski était monté sur le trône des Jagellons. Par une convention signée en mars 1764, Frédéric et Catherine, tout en se garantissant la possession de leurs états respectifs et en cas d'attaque de la part d'un état étranger, des secours mutuels en hommes et chevaux, ou des subsides en argent, s'étaient engagés à ne pas permettre que la couronne de Pologne devînt héréditaire, et que le roi y jouît

d'un pouvoir absolu. C'était au gré de la volonté despotique de la Russie qu'il devait vivre en tutelle, sous le joug d'une surveillance occupée à étouffer, dans son principe, le développement du moindre germe de force nationale, afin que les rapports entre la Pologne et la Russie devinssent peu-à-peu les mêmes, que ceux qui lient le protégé à son protecteur.

Déjà cette élection avait engendré des dissensions et des haines. Les grands de Pologne ne pouvaient pardonner à Poniatowski son élévation au trône, et n'attendaient qu'une occasion favorable pour lui faire sentir, ainsi qu'à Catherine, les effets de leur vengeance, occasion qui ne tarda pas à se présenter. A peine le trône fut-il occupé, que les réformés s'empressèrent de demander qu'on leur accordât le libre exercice de leur religion, et que la liberté de conscience leur fût garantie par les lois. La nature de ces sollicitations, l'esprit du siècle porté à la tolérance, l'intérêt que prenaient à leur cause les puissances étrangères, appuyaient leur requête et déterminèrent le roi et son parti à se déclarer en leur faveur. Mais ce fut cette bienveillance qui servit de signal à l'opposition. Le parti contraire se refusa aux concessions même les plus justes, et Catherine, mécontente d'ailleurs de Stanislas-Auguste, qu'elle soupçonnait de vouloir régner sans elle, s'em-

pressa d'allumer le flambeau de la discorde. Son ambassadeur Repnin demanda, en son nom, pour les dissidens, plus encore qu'ils n'avaient eux-mêmes osé prétendre. D'un autre côté, encouragés par Repnin, les champions de la foi et les ennemis du roi, ligués ensemble, présentèrent leurs griefs à la diète, qui ne leur témoigna qu'un faible intérêt. Cependant la Russie, qui se jouait des deux partis, fit prévaloir la force avec d'autant plus de facilité, qu'elle avait de nombreuses troupes sur le territoire de Pologne. Une partie des opprimés se réfugia à Bar, et y forma une confédération; exemple qui fut suivi partout; mais la force supérieure des Russes défit et dissipa tout ce qui osa résister. La Porte qui, d'après les insinuations de la France avait, en 1768, déclaré la guerre à la Russie, ne fut pas plus heureuse contre cette puissance. Ses armées furent si complètement battues dans la Moldavie et dans la Valachie, ainsi que ses flottes, dans les parages de la Grèce et dans la mer Noire, que réduite à ne songer qu'à se soustraire à sa ruine, elle n'eut plus qu'une paix honteuse à attendre.

Souvent un état faible trouve son appui dans la rivalité des états plus puissans qui l'entourent, dont l'un redoute le voisinage de l'autre, ou voit d'un œil jaloux son agrandissement; c'était le cas de la Turquie. L'Autriche ne pouvait voir sans in-

quiétude les progrès de la Russie, et le roi de Prusse, de son côté, trouvait le subside conventionnel de 480 mille thalers, qu'il payait annuellement à Catherine, d'autant plus onéreux qu'il aurait pu l'employer plus utilement pour ses propres états, et qu'il ne participait d'ailleurs, en aucune manière, aux avantages que cette coopération procurait à son alliée. Dans cette position embarrassante, il saisit avec empressement une occasion qui se présenta inopinément à lui pour se rapprocher de l'Autriche. Ce fut Joseph, fils de Marie-Thérèse, associé au gouvernement par cette princesse, qui lui en fournit le moyen. Ce prince étant venu visiter le roi dans son camp de Neiss, Frédéric répondit à cette prévenance dans le mois de septembre de l'année suivante, en se rendant à Neustadt, en Moravie, où Joseph avait formé un camp de plaisance et se trouvait alors. Là, tandis que les deux princes trouvaient un ample texte à discourir sur les vues ambitieuses de Catherine, que Kaunitz, ministre favori de Marie-Thérèse, invitait le roi à se liguer avec l'Autriche contre la Russie, et que Frédéric, alléguant contre cette proposition la sainteté des engagemens qu'il avait contractés avec cette puissance, ne voulait se montrer que comme conciliateur, on vit arriver dans le camp un courrier chargé de dépêches de la Porte. Elle réclamait l'intervention des cours de

Berlin et de Vienne, pour obtenir de la Russie des conditions de paix raisonnables, ce qui entrait d'autant mieux dans les vues de Frédéric, qu'il avait lui-même préparé d'avance cette ouverture. En conséquence, le monarque prussien se chargea volontiers de procurer aux agens, qui seraient choisis pour cette négociation, leur admission à la cour de Russie, et il écrività ce sujet au comte de Solms, son ambassadeur à Pétersbourg, aussi bien qu'à l'impératrice elle-même.

Bien que l'intervention de l'Autriche excitât le mécontentement de Catherine, la crainte qu'un refus positif de l'agréer ne forçât la Turquie à avoir recours à celle de la France, puissance qu'elle haïssait encore plus que l'autre, la détermina à répondre au roi qu'elle ne rejetait point les bons offices des deux cours en faveur de la Turquie, pourvu qu'il ne fût point question de médiation formelle. Mais les demandes de Catherine furent telles qu'on pouvait les attendre d'une princesse à qui souriait l'idée de figurer dans l'histoire comme restauratrice de l'empire grec, et qui d'ailleurs voulait retirer des avantages solides de ses victoires. Outre les deux Cabardies, elle exigeait la ville d'Azof, avec son territoire, la libre navigation dans la Mer-Noire, une île de l'Archipel qui pût servir d'entrepôt au commerce, l'indépendance du khan des Tartares de la Cri-

mée; enfin la possession, pour 25 ans, de la Moldavie et de la Valachie, comme indemnité des frais de la guerre. L'excès de ces prétentions, communiquées en premier lieu à Frédéric, l'embarrassa au point qu'il crut devoir tenter la voie des représentations, avant de les transmettre au cabinet de Vienne. Mais Catherine, dans sa réponse, déclara ne vouloir les modifier en rien.

Sur ces entrefaites, une démarche inattendue de l'Autriche, apporta de grands changemens dans la marche des négociations. Dès 1769, les turbulens Polonais, en violant le territoire de leurs voisins, avaient donné lieu, de la part de ceux-ci, à divers mouvemens de troupes, tendant à couvrir leurs frontières. Mais, loin de respecter le cordon établi, les Polonais le forcèrent sur plusieurs points, entre autres dans le district de Zips en Hongrie, dont une portion était, depuis un très-long laps de temps, engagée à la Pologne; cette agression détermina Marie Thérèse à faire occuper tout le district par ses troupes, de manière, toutefois, que cette mesure de sûreté n'apportât de préjudice ni aux droits de la Pologne, ni à ses revenus. Cependant les Prussiens, que les Polonais avaient offensés de la même manière, furent moins indulgens que Marie Thérèse, et se portèrent à des actes de représailles qui surpassèrent infiniment la mesure des torts à

venger. C'est ce qui arriva plus particulièrement l'année suivante. La peste, qui pour lors désolait Jassy, menaçant d'étendre ses ravages, l'Autriche et la Prusse profitèrent de cette circonstance pour augmenter à la frontière le nombre de leurs troupes, et les faire pénétrer plus avant dans la Pologne. Dès-lors la Prusse, s'attribuant seule la police de la frontière dont elle excluait les Polonais, se prévalut de ce prétexte pour exercer toutes sortes de violences et d'exactions. Elle enleva nombre de familles à leur patrie, fit battre au coin de Pologne de mauvaises monnaies, que les vendeurs étaient obligés de recevoir; elle enleva les blés des magasins qui restèrent fermés pendant la famine générale; força Dantzick à lui permettre de recruter, en toute liberté, sur son territoire, et leva sur cette ville une contribution de 25 mille ducats. Des bruits, d'une nature alarmante, annonçant que l'on songeait à faire revivre d'anciennes prétentions sur la Pologne, se répandirent bientôt dans le public, et les démarches de l'Autriche contribuèrent surtout à les accréditer. En décembre 1770, plusieurs divisions de ses troupes s'avancèrent dans la partie polonaise du district de Zips, où treize bourgs et deux cent soixante-quinze villages furent occupés par elles. Aucun souvenir de tradition ne prouvait qu'ils eussent jamais ap-

partenu à la Hongrie, et l'on ne pouvait appuyer cette prétention que de titres et de parchemins rongés par le temps.

Le prince Henri, frère du roi, se trouvait alors à Pétersbourg. Il s'y était rendu sur une invitation qu'il avait reçue de l'impératrice Catherine, tandis qu'il était encore à Stockholm. Ce voyage avait pour but de faire une visite à la reine de Suède, sa sœur. A la nouvelle des démarches que la scrupuleuse Marie Thérèse s'était permises, Catherine témoigna, dans un entretien avec le prince, beaucoup de ressentiment de ce qu'un cabinet étranger osât se mêler d'affaires qu'elle prétendait diriger exclusivement : elle déclara même que l'exemple donné par l'Autriche, autorisait en quelque sorte les autres voisins de la Pologne à l'imiter. Frédéric, informé aussitôt de ce propos par son frère, chargea son ambassadeur de sonder adroitement les dispositions de Catherine, et il ne fut bientôt plus douteux que cette princesse renonçait à sa garantie concernant l'indivisibilité de la Pologne.

Dès-lors, il s'établit une double correspondance avec la maison impériale d'Allemagne. Frédéric l'invitait, sans aucune réserve, à partager le butin facile qu'offrait la Pologne; il espérait par ce moyen satisfaire à-la-fois, aux dépens de ce royaume, et les prétentions que la Russie for-

mait contre contre la Turquie, et la jalouse envie de la cour de Vienne. Catherine, de son côté, s'abstenait de parler du projet de partage. Ses négociations avec l'Autriche roulaient uniquement sur les demandes qu'elle faisait à la Porte, et comme elle ne voulait absolument rien en rabattre, elle offensait et en même temps alarmait le cabinet d'Autriche. Il était clair que cette princesse en exigeant, outre ce qu'elle se réservait sur la Pologne, la possession pour vingt-cinq années de la Moldavie et de la Valachie, prétendait doubler ses avantages; ce qui ne pouvait manquer de porter ombrage à l'Autriche : aussi Kaunitz agit-il en conséquence. Il se montra ferme, et même par fois menaçant envers Catherine, lui déclarant qu'il ne pouvait consentir à appuyer ces conditions usurpatrices; mais il promit de lui faire obtenir Azof, les deux Cabardies, la libre navigation de la mer Noire et une somme d'argent, si, de son côté, elle approuvait la reversion des pays anciennement détachés de la province de Zips. Il écrivit au roi de Prusse que l'occupation de treize bourgs insignifians ne pouvait autoriser le démembrement d'un grand état, l'engageant à n'embrasser aucun parti, supposé que la Russie et l'Autriche se trouvassent en état de guerre. En même temps, il concerta avec la Porte une convention secrète,

fit passer un renfort de troupes en Hongrie, et ne négligea rien pour traverser de hautaines prétentions.

Frédéric jugeait, avec raison, qu'en demeurant spectateur oisif, il compromettrait à-la-fois et sa dignité et ses intérêts, et qu'il ne pourrait atteindre son but qu'en se prononçant avec énergie. Il déclara donc au cabinet de Vienne que, bien qu'il eût conservé le désir et l'espoir d'obtenir de Catherine qu'elle modifiât ses conditions, il n'en resterait pas moins, dans le cas contraire, fidèle à ses obligations envers cette princesse. En même temps, il poussa avec activité ses préparatifs de guerre, augmenta ses armemens, et fit en sorte surtout que le bruit s'en répandit au loin. Ces démonstrations éveillèrent des craintes à Vienne, et assurèrent à Frédéric la considération et la confiance de la cour de Pétersbourg. Il en résulta qu'après avoir encore négocié quelque temps, les deux auteurs du projet de partage finirent par tomber d'accord. Pour tranquilliser l'Autriche, Catherine voulut bien renoncer à toute acquisition entre le Danube et le Dniester, et Frédéric, de son côté, se désista d'une demande qui portait obstacle à la conclusion de cette affaire. Il entrait dans ses vues d'obtenir non-seulement le port de Dantzick, qu'on lui accordait, mais encore la possession de la

ville et de son territoire. Ce fut le cabinet de Londres qui, en objectant l'ancienne garantie promise par la Russie, détermina l'impératrice Catherine à s'employer en faveur de l'indépendance de ce petit état. Frédéric céda, calculant que l'avenir pourrait amener de nouvelles chances, et que Dantzick, privé de son port, serait réduit à bien peu de chose. D'après une convention secrète, signée à Saint-Pétersbourg, le 17 février 1772, Catherine s'appropria toute cette portion du territoire polonais que limitent la Duna, la Drutsch et le Dniéper; elle assigna à Frédéric toute la Prusse polonaise, hormis les villes de Dantzick et de Thorn, et dans la grande Pologne, tout ce qui s'étend jusqu'à la Netze. Les deux états se garantirent leurs possessions respectives, ils s'engagèrent à réunir leurs efforts pour déterminer la Pologne à ratifier cette cession, et prirent d'ailleurs toutes les mesures nécessaires pour agir contre l'Autriche dans le cas d'une rupture avec cette puissance.

Mais ces précautions étaient tout-à-fait superflues. Car dans le même temps que Frédéric, ainsi qu'il en était convenu avec l'impératrice, s'imaginait être seul à négocier avec l'Autriche au sujet de la Pologne, les ministres de Catherine avaient eux-mêmes fait à celui de Vienne l'ouverture du projet de partage, comme d'un

plan conçu par Catherine auquel elle espérait que la Prusse pourrait peut-être aussi donner son assentiment; ils lui donnèrent en même temps l'assurance que si ce projet était mis à exécution, l'impératrice renoncerait à la Moldavie et à la Valachie. Non-seulement Kaunitz accueillit sans répugnance une proposition qui le délivrait du plus grave de ses soucis, mais bientôt il la poursuivit lui-même avec tant d'ardeur que déjà, le 19 février 1772, il avait souscrit un traité dont la condition préliminaire établissait une parfaite égalité dans le partage. Ce qui, dans cette circonstance, eut droit de surprendre, ce fut l'avidité que montra la cour de Vienne; car, à peine eut-elle souscrit au démembrement proposé, qu'elle ne mit plus de bornes à ses prétentions, et ce fut elle précisément qui, par ses demandes immodérées, apporta les plus grands obstacles à la conclusion de cette affaire. Il est vrai qu'elle se renferma plus tard dans de plus justes limites; mais ce ne fut qu'après de très-sérieuses explications. Enfin, elle voulut bien se contenter de cette portion de pays qui, après sa séparation de la Pologne, a constitué les provinces de Lodomirie et de Gallicie.

Le traité une fois conclu, les trois puissances s'empressèrent de prendre possession du territoire que chacune d'elles s'était attribué. L'En-

rope, dont les regards se fixaient depuis longtemps sur les affaires de l'Orient, attendait avec inquiétude ce qui s'y préparait. La plupart des Polonais tremblaient pour leur patrie, et pressentaient de grands changemens; peu d'entre eux en prévoyaient l'étendue. L'époque de septembre 1772, mit fin à leurs conjectures, et redoubla leur anxiété; vers le milieu de ce mois, les cours étrangères déclarèrent leurs prétentions sur la Pologne, et s'efforcèrent d'en prouver la légitimité : entreprise vaine, car de pareils motifs, reconnus pour valables, menaceraient la sûreté de tous les trônes. Ce fut tout aussi vainement que par des protestations et par l'intervention des autres cours, les Polonais et les Dantzickois voulurent s'opposer, les uns à la cession de leurs provinces, les autres à celle de leur port et de leur péage sur la Vistule. Ils n'avaient nulle force à opposer aux décisions de la force. La France, le seul état dont on aurait pu espérer quelque chose, accablée sous le poids de sa dette publique, se trouvait hors d'état de rien entreprendre. Enfin, après s'être débattus une année entière, les malheureux Polonais, dans une diète orageuse, que présidait l'oppression, signèrent à-la-fois et leur ruine et leur honte. Toutes les demandes que formèrent les puissances furent accordées sans réserve. Fré-

déric profita de la circonstance pour se dégager de plusieurs obligations que lui imposaient d'anciens traités; aussi ne fut-ce pas sans motif qu'à dater de cette époque il prit le titre de roi de Prusse dans toute son acception.

Cependant, comme si la Pologne n'était pas assez humiliée et son territoire assez amoindri, Frédéric se hâta d'étendre sa ligne frontière au-delà des bornes prescrites par le traité de partage. D'après les termes de ce traité on lui avait accordé tout ce district de la Pologne au-deçà de la Netze et le long de cette rivière, depuis la frontière de la Nouvelle Marche jusqu'à la Vistule près de Vordan et Solitz, de sorte que la Netze devait lui appartenir en entier et former la frontière de ses états. Cet article, assez clairement énoncé, ne pouvait présenter que ce sens: *Que tout le pays, sur la rive droite de la Netze appartenait au roi jusqu'à la Vistule près de Vordan.* Mais Frédéric lui donnait une signification plus étendue, en prétendant que cette expression : *La rivière en entier*, voulait dire : *Que la Netze, à partir de son origine au sud, lui appartenait en totalité, aussi bien que tout le territoire qu'elle couvrait à droite et à gauche dans ses débordemens.* Agissant donc en conséquence, il s'étendit d'abord sur la gauche de la rivière, et recula même dans la suite sa frontière à deux

époques différentes, en sorte qu'il finit par occuper une portion considérable de la Wojevodie d'Inowratzlaw ainsi qu'une certaine étendue de territoire au-delà de la Drewenza, au sud de Thorn. Cette interprétation arbitraire d'une convention si positive exaspéra d'autant plus les Polonais qu'elle semblait insulter à leur malheur. Ils eurent même recours, dans leur désespoir, à l'ennemie de leur patrie, l'impératrice Catherine, et l'engagèrent à faire des représentations à Frédéric. Mais les usurpations de ce prince étaient en quelque sorte autorisées par celles que se permettait l'Autriche dont les réponses altières déjouèrent toute tentative d'accommodement. Ce ne fut que trois années plus tard, lorsque cette puissance se fut imposée quelques légers sacrifices, dans le double but de flatter Catherine et de la brouiller avec la Prusse, que le roi envoya son frère à Pétersbourg, pour faire cesser la mésintelligence qui s'était élevée entre lui et cette cour, et que, par l'entremise de Stackelberg, résident russe à Varsovie, il restitua à la Pologne une mince portion du territoire qu'il avait envahi.

La Pologne se vit ainsi réduite à 9,057 milles carrés sur 13,400 qu'elle contenait avant ce démembrement, qui prépara son entière dissolution. La perte qu'elle éprouva provenait de la perfidie de ses voisins, de l'affaiblissement de la France, et

du peu de succès de la guerre soutenue par la Porte, mais avant tout de la conduite indigne de ses propres citoyens, ce qui fit que, bien que la spoliation parût odieuse, le sort des spoliés n'excita que peu d'intérêt. Frédéric montra le plus d'acharnement dans cette affaire. En apparence, il semblait avoir principalement à cœur le repos de l'Europe; en réalité, il ne songeait qu'à se dédommager des subsides qu'il payait à Catherine. De vils motifs d'intérêt lui faisant perdre par la suite toute retenue il se laissa entraîner à des démarches indignes d'un roi. Des trois puissances co-partageantes la Russie obtint le territoire le plus étendu; l'Autriche put s'applaudir de l'excellence des productions du sien, et en particulier, des inépuisables salines de Wieliczka. Quant à la Prusse, quoiqu'en apparence moins favorisée que les deux autres, ses avantages ne furent pas d'un moindre prix; elle obtint une libre communication entre ses provinces, les riches péages de la Vistule, une plus grande extension pour son commerce maritime, et un plus grand nombre de sujets éclairés. Mais elle perdit en considération aux yeux de ceux qui n'avaient point désappris à faire une distinction entre une conquête honorable et une dépossession injuste.

L'affaire du partage de la Pologne était terminée lorsque la mort de Maximilien-Joseph III,

électeur de Bavière, arrivée au 30 décembre 1777, menaça de replonger l'Allemagne dans tous les fléaux de la guerre. Il ne laissait point d'héritiers et en lui s'éteignait l'une des deux lignes palatino-bavaroises, celle des Guillaumes. Nous n'entrerons point dans le détail des discussions qui s'élevèrent au sujet de sa succession entre : d'une part, la maison d'Autriche, qui se portait héritière, en vertu d'anciens droits, dont la validité cependant lui semblait contestable, puisqu'elle avait cru nécessaire de les appuyer par une renonciation de l'héritier reconnu par les Bavarois; et d'autre part, Charles-Théodore, électeur palatin, chef de la seconde ligne palatino-bavaroise, la Rodolphienne, qui, du moment où il se sentit appuyé par le roi de Prusse qu'effrayait l'accroissement de l'Autriche, crut devoir protester contre la renonciation susdite et prétendit qu'elle avait été surprise à sa bonne foi.

La France, quoique portée naturellement en faveur de l'Autriche, par les liens de parenté qui unissaient les deux maisons souveraines, et la Russie, quoique penchant pour le roi de Prusse, s'abstinrent de prendre part dans cette affaire : la première à cause du mauvais état de ses finances, l'autre parcequ'elle était engagée dans une guerre contre les Turcs. La lutte eut donc lieu entre la Prusse et l'Autriche et se soutint sur les fron-

tières de Bohême et de Moravie qui confinent à la Silésie. La campagne fut toute d'observation; Frédéric et Joseph, fils de Marie-Thérèse, y déployèrent de savantes combinaisons militaires. Enfin, Marie-Thérèse qui voyait ses droits attaqués chaque jour avec plus de succès par les publicistes et à-peu-près entièrement anéantis par la publication d'un acte ignoré jusqu'alors et contenant renonciation par Albert d'Autriche, en 1429, à toutes ses prétentions maternelles, prétentions sur lesquelles elle fondait principalement les siennes; Marie-Thérèse qui voyait Catherine sur le point d'entrer en accommodement avec la Turquie, se disposer à appuyer énergiquement Frédéric en faveur duquel elle venait de faire publier une déclaration à Ratisbonne et à Vienne; Marie-Thérèse, d'ailleurs, parvenue à cet âge où l'esprit commence à manquer de vigueur et suit difficilement des opérations hasardeuses, pressée en outre par le besoin d'argent, et trompée dans l'espérance qu'elle avait eue de s'en procurer au moyen d'emprunts à l'étranger, se décida dès le 3 juillet 1778 à entamer des négociations qui, grace à la médiation de la France et de la Russie, amenèrent le traité de Teschen, signé le 13 mai 1779.

Il portait en substance : « L'impératrice pro« met de ne s'opposer en aucune manière à la

« réversion au roi de Prusse, comme électeur de « Brandebourg, des margraviats de Bareith et « d'Anspach, et renonce pour l'avenir aux droits « régaliens ou de suzeraineté qu'elle exerce dans « quelques cantons de ces pays. Elle affranchit « l'électeur palatin bavarois des engagemens qu'il « avait contractés, et reconnaît ses droits à la « succession entière de son oncle Maximilien : « elle l'investit des fiefs de Bohême aux mêmes « conditions que les a possédés ce dernier, et pro- « met de s'employer auprès de l'empereur pour « lui faire conférer les fiefs impériaux vacans dans « la Bavière et dans la Souabe : elle se contente « de ne recevoir de la succession qu'elle réclamait, « et cela même du libre consentement du duc « de Deux-Ponts, que cette portion de territoire « comprise entre l'Inn, le Danube et la Salza. « L'électeur palatin paiera à la Saxe six millions « de florins, monnaie d'Empire, en vingt-quatre « semestres, et lui abandonne ses droits sur les « seigneuries de Glaucha, Waldenbourg et Lich- « tenstein, situées dans le pays de Shonbourg : « On s'emploiera auprès de l'empereur pour que la « maison de Meklenbourg soit affranchie de la su- « bordination de ses tribunaux à ceux de l'Empire.»

Ce traité fut le dernier acte de Marie Thérèse qui termina sa carrière le 29 novembre de l'année suivante. Son fils aîné fut après elle proclamé

empereur sous le nom de Joseph II. Comme il avait montré un caractère assez bouillant dans les dernières affaires, tout le monde s'attendait à voir la guerre éclater de nouveau contre la Prusse; mais des réformes indispensables dans l'administration intérieure de ses états, réclamaient trop vivement ses soins, et le repos de Frédéric ne fut point troublé.

Nous mentionnerons, à cause des résultats importans qu'il eut pour le commerce, un différend élevé en 1783 entre Frédéric et la ville de Dantzick, au sujet de la liberté de commerce sur la Vistule, différend qui se termina, comme on le croira sans peine, au préjudice de la partie la plus faible et assura aux Prussiens la navigation libre de ce fleuve. Que pouvait en effet Dantzick enclavée de toutes parts dans le territoire prussien, et qui avait en outre, à l'époque du partage de la Pologne, perdu son unique port, envahi par une surprise nocturne?

Frédéric, qui traitait si lestement les droits de la ville de Dantzick, se montrait, à-peu-près à la même époque, protecteur des droits d'Amsterdam sur la navigation de l'Escaut. Il prenait le parti de la Hollande contre les prétentions de Joseph qui voulait s'ouvrir par ce fleuve un commerce direct avec les deux Indes, et qui en même temps, pour arrondir ses états, travaillait à se faire

céder la Bavière en échange des possessions autrichiennes en Belgique. Frédéric devina ces projets ambitieux, et s'autorisant pour prétexte de quelques actes arbitraires commis par l'empereur au détriment de seigneurs de l'Empire, il forma, en 1785, sous le titre d'*Union des Princes*, une ligue entre les princes de l'Allemagne; ligue dont l'objet était, non d'attaquer le chef de l'Empire, mais de maintenir les priviléges de chacun de ses membres et l'intégrité de la constitution germanique.

Bientôt après cet événement, Frédéric conclut avec les États-Unis, nouvellement constitués dans l'Amérique septentrionale, un traité qui assurait aux deux nations des avantages propres à accroître leurs relations commerciales. Deux conditions surtout sont dignes d'être rapportées en ce qu'elles expriment la conformité de sentimens qui peut exister entre un peuple libre et un sage monarque. L'une d'elles, en supposant la guerre, garantissait aux prisonniers le traitement humain et honorable auquel a droit le malheur non mérité; la seconde donnait, durant la guerre, à tous les navires marchands la faculté de naviguer sans être inquiétés, et aux négocians établis dans l'un ou l'autre des deux états, le droit d'y séjourner encore pendant neuf mois, puis, après ce terme, de s'en retourner chez eux avec toute leur for-

tune; enfin, elle assurait aux savans, aux artistes et aux agriculteurs, ainsi qu'à tous ceux qui, ne professant pas le métier des armes, contribuent au bien-être de l'humanité, une pleine sécurité dans la gestion de leurs affaires, ainsi que des dédommagemens raisonnables pour les pertes que la guerre pouvait leur faire éprouver. Ce fut par cette convention que se termina au dehors l'activité du grand Frédéric.

Frédéric était déjà indisposé lorsqu'il se rendit, comme de coutume, en Silésie pour passer la revue annuelle de l'armée. Il en revint mieux portant en apparence, mais de fait avec le germe d'une maladie mortelle, conséquence de son obstination à braver l'intempérie de la saison. Les évolutions militaires de l'automne commencèrent alors à Potsdam; une forte oppression de poitrine ne lui permit pas de les suivre jusqu'à la fin. L'hiver se passa dans des alternatives de soulagement et de rechute sans apporter aucun changement notable; mais, à l'approche du printemps, les symptômes s'aggravèrent par l'enflure des pieds et par des étouffemens. Bientôt son sommeil devint agité, souvent accompagné d'angoisses. Néanmoins, bien que par momens il reconnût le danger de sa situation, il était loin de perdre tout espoir. L'exemple de son père, qui, comme lui, atteint d'une hydropisie, avait cependant résisté à cette mala-

die pendant plusieurs années, le rassurait. Il se livrait, contre l'avis des médecins à son goût pour certains mets indigestes, et formait chaque jour, ainsi que tous les malades, de nouveaux projets pour l'avenir. Toutefois ce qui le distinguait du vulgaire était son exactitude scrupuleuse à s'acquitter, malgré ses souffrances de tous ses devoirs de roi. Jusqu'au 16 août 1786 il ne manqua point un seul matin de vaquer aux affaires même les moins importantes en apparence. Ce fut le lendemain 17, à deux heures du matin, qu'il expira à l'âge de 74 ans et demi, après avoir régné au delà de 46 ans.

Ce dernier période d'une longue vie ne saurait faire apprécier, dans toute son étendue, le caractère de Frédéric; c'est pourquoi nous n'entreprendrons pas de dépeindre toute la richesse de son génie; mais il est de notre tâche de faire connaître les principes qu'il suivit pendant les dix dernières années de son règne, la situation où il laissa la Prusse, l'esprit de son temps, et les mœurs de son peuple.

Ceux qui ont étudié l'histoire du règne de Frédéric ont dû remarquer qu'à partir de la paix de Hubertsbourg, son système d'administration différa beaucoup de celui qu'il avait suivi avant cette époque. Les deux premières guerres qu'il fit en Silésie, l'avaient rempli de cette confiance, com-

pagne ordinaire de l'audace favorisée par le succès. L'expérience qu'il puisa dans la troisième guerre, lui fit envisager les choses sous un autre point de vue. Elle lui fit connaître que la gloire et les conquêtes ne dépendent souvent que d'un moment décisif, que les résultats ne sont pas toujours proportionnés aux efforts, et qu'il est plus difficile de conserver que d'acquérir. Il était aussi parvenu à cet âge où l'homme, surtout celui qui a une grande réputation à soutenir, jette avec plus d'inquiétude ses regards sur l'avenir; à cet âge enfin, où d'amères et de nombreuses épreuves le portent aisément au mépris de ses semblables et à la dureté de cœur.

Les premières années du règne de Frédéric l'avaient présenté comme diplomate habile et le premier capitaine de l'Europe; nous allons le suivre à partir de la paix d'Hubertsbourg dans sa carrière administrative.

Des contributions immenses levées sur les pays ennemis, et l'altération des monnaies l'avaient mis en état de sortir exempt de dettes, et même avec des ressources suffisantes pour une nouvelle campagne, d'une guerre qui de son aveu avait occasioné à la Prusse une dépense de 125 millions de thalers; mais son royaume, que l'étranger avait envahi à diverses reprises, présentait partout les traces d'une affreuse dévastation. L'a-

griculture manquait de bras. Le service militaire avait réclamé jusqu'aux adolescens de 16 ans, et la charrue n'était plus conduite que par des femmes. L'industrie, tant manufacturière que commerçante, languissait d'une façon déplorable. La noblesse elle-même, accablée de dettes, et à la merci des usuriers, voyait sa ruine se consommer de jour en jour.

Le premier soin du monarque fut de relever l'agriculture. Il possédait du blé dans ses magasins; il le fit distribuer aux agriculteurs tant pour les besoins du moment que pour les semailles. Il leur fit remettre aussi tous les chevaux de charge et de train que la paix avait rendus disponibles. Partie des sommes qu'il tenait en réserve fut consacrée à relever les villes et villages qui avaient le plus souffert, ainsi qu'à soulager des communes accablées de dettes. Il alla même jusqu'à exempter d'impôts plusieurs provinces pour un temps sagement limité. Quelques agriculteurs avaient commencé à abandonner le système abusif des paccages communaux, et se trouvaient fort bien de leur tentative; le roi en saisit l'occasion de faire un appel, plutôt en forme d'exhortation amicale que d'ordonnance positive aux habitans de la Silésie, et fit publier et répandre avec profusion une instruction imprimée, dans laquelle on détaillait les avantages du nouveau mode de culture. Lorsque

l'accroissement progressif de la population vint réclamer enfin des développemens à l'industrie agricole, on vit commencer, par les ordres du monarque, sur les bords de la Netze et de la Warta, dans les contrées de Driesen, Landsberg et Friedeberg, d'immenses défrichemens poursuivis pendant les années suivantes avec un zèle infatigable, sous la direction du conseiller supérieur des finances Schonberg de Brenkenhof, l'un des fonctionnaires qui mérita le mieux de l'estime publique. Ces défrichemens furent, en 1769, appliqués avec des résultats non moins favorables aux marais voisins du lac de Madouje et aux environs de la Plône dans la Basse Poméranie. On les étendit plus tard à une contrée marécageuse du pays de Magdebourg, et au nord jusque dans l'île d'Usedom. Ces derniers furent même faits aux dépens du roi.

D'autres mesures d'une conception plus profonde eurent, sur la prospérité agricole, un effet moins immédiat mais sans aucun doute encore plus puissant.

Nous voulons parler des ordonnances destinées à régler la position des paysans vis-à-vis leurs seigneurs, et de la création d'une caisse dite *hypothécaire*. Nous entrerons pour ces deux objets dans quelques détails.

La condition des paysans des provinces nou-

vellement ajoutées au royaume, surtout après le partage de la Pologne, était beaucoup plus pénible que celle du paysan des provinces anciennes. Ils semblaient assimilés à ce dernier. Une ordonnance de 1773 vint déterminer dans quels cas et sous quelles conditions le serf attaché à la glèbe pourrait réclamer son affranchissement; et fixa la nature des services qu'il serait tenu de rendre. Il vit le prix de sa rançon, quoique maintenu encore trop considérable, subir une diminution. La suppression de quelques jours de fête, pendant lesquels, libre de toute corvée, il put à son tour produire pour lui-même, lui procura un peu de soulagement. Une ordonnance du 12 septembre 1784 lui fut surtout favorable. Les rapports entre les seigneurs et leurs vassaux étaient mal déterminés dans le duché de Silésie et dans le comté de Glatz, et fondés pour la plupart sur des conventions que l'ancienneté de l'origine rendaient souvent incertaines et équivoques. Les seigneurs en abusaient pour exiger de leurs corvéables plus de travail qu'il ne leur en était dû, surtout dans la Haute-Silésie, où le défrichement des terrains présentait de grands bénéfices. D'un autre côté, il arrivait que les paysans se refusaient à des charges réellement obligatoires. De là, d'interminables procès. Frédéric jugea convenable de faire intervenir son

autorité. Il ordonna qu'à l'avenir, afin de pouvoir distinguer les prétentions bien fondées de celles usurpées ou controuvées, des contrats de labeur désignés sous le nom de *urbare* seraient passés entre le vassal et le seigneur par devant un agent établi à cet effet dans chaque district; les contrats durent être en outre vérifiés et confirmés par une agence générale résidant à Breslaw.

La situation des propriétaires fonciers, presque dans tout le royaume, mais principalement dans la Silésie, était fâcheuse. Endettés par les suites d'une longue guerre, ou par de folles dépenses de luxe, ou par un esprit d'imprévoyance qui les avait rendus acquéreurs de grandes propriétés, dont ils ne pouvaient solder le prix, ils se trouvaient exposés à la rigueur de leurs créanciers. Pour remédier à ces maux, Baring, négociant de Berlin, qui, dans un long séjour en Hollande, avait acquis une grande connaissance des affaires, présenta en 1767 un projet que le baron Carmer mit à exécution trois ans après. Il consistait à réunir tous les propriétaires de seigneuries en une société de garantie solidaire. Une direction particulière fut chargée d'emprunter tous les capitaux qu'elle put se procurer, et au moyen de ces fonds, après avoir estimé à leur juste valeur les biens des membres de la société qui

avaient besoin d'argent, de leur en délivrer jusqu'à concurrence de la moitié de la valeur de leurs biens, contre des reconnaissances désignées sous le nom de *mandats hypothécaires*, lesquelles pourraient être mises en circulation comme numéraire. La société devait percevoir d'avance un semestre d'intérêts pour en faire le remboursement aux porteurs de ces espèces d'inscriptions. Grace à cette solidarité mutuelle, on vit renaître dans les transactions une sécurité d'autant plus entière que la direction, outre qu'elle avait le droit de saisir et d'administrer les biens des débiteurs inexacts, se trouvait créancière privilégiée dans le cas de vente d'une propriété. L'arrangement devait également plaire au propriétaire foncier et au capitaliste; il présentait à l'un la facilité d'emprunter à un taux modéré, l'autre y trouvait pour ses fonds un placement sans danger. Aussi la confiance dans ces mandats hypothécaires, méprisés à leur origine, s'accrut par la suite au point que, bien que l'intérêt eût subi une réduction, on obtenait cependant quelque agio lors de leur placement. Frédéric s'appliqua plus tard à faire jouir des bienfaits de cette institution les propriétaires des autres provinces de son royaume, et notamment ceux de la Marche électorale et de la nouvelle Marche.

Jaloux d'affranchir la Prusse du tribut qu'elle

payait aux manufactures étrangères, Frédéric étendait en même temps ses soins à la prospérité de l'industrie nationale. Pour améliorer la fabrique du lainage et la qualité des laines, il fit venir de l'étranger des béliers de race supérieure, et s'efforça de créer de nouveaux débouchés pour les draps et pour les toiles. Il essaya de naturaliser dans le nord le ver à soie, cet insecte précieux du midi; et réussit à faire prospérer la fabrique de porcelaine, établissement, qu'après plusieurs tentatives, on avait toujours été contraint d'abandonner. La Prusse obtint des quincailleries de bonne qualité par le soin qu'il eut de faire venir à Neustadt Eberswald bon nombre de couteliers habiles; il ne favorisa pas moins les raffineries de sucre de Berlin, pour ne plus être, sous ce rapport, tributaire des Hambourgeois. L'année 1769 vit s'ouvrir des cours publics pour les sciences exactes, et notamment pour la minéralogie, la chimie, l'économie forestière, etc. etc. L'exploitation des mines et les fonderies surtout firent de grands progrès, dus principalement au zèle et aux lumières du baron de Heinitz, que le roi eut le bon esprit d'attacher à son service en l'enlevant à l'électeur de Saxe. Ajoutons que la suppression des jours de fêtes procura à l'industrie manufacturière des avantages pour le moins aussi considérables que ceux qu'en retira l'industrie agricole.

Le commerce intérieur dut à ce monarque les avantages d'un canal communiquant de Stettin à Konisberg par la Netze, la Brahe et la Vistule. Frédéric recueillit en cette occasion les fruits de sa prévoyance. De 1770 à 1772, l'Allemagne eut à souffrir de la famine, mais ce fléau fit moins de ravage en Prusse que partout ailleurs, grace au blé tenu en réserve dans les magasins militaires et qui fut une ressource pour le peuple. Une foule de Thuringiens, de Bohémiens, de Saxons accoururent en outre des états voisins, pour avoir du pain; et le roi trouva en eux des bras pour les travaux de son canal. Six mille hommes y furent employés; seize mois suffirent pour son achèvement.

Une chambre d'assurance maritime, avec un privilége pour trente ans, et un capital de 17 millions de thalers, versé par quatre mille actionnaires, se fonda en 1765 sous les auspices du roi. La même année vit créer aussi une banque nationale, établie d'abord à Berlin et bientôt après dans les principales villes du royaume.

Le roi lui avança, à titre de prêt, 8 millions de thalers en espèces pour lui servir de fonds capital, lui accorda des priviléges particuliers, et la déclara indépendante de toute autorité administrative.

Frédéric disposé, en toute circonstance, à favoriser, même par des prêts d'argent, les établisse-

mens nouveaux ou à améliorer les anciens; Frédéric qui, en 1776, poussa la générosité jusqu'à déclarer qu'il renonçait à jamais pour lui et ses descendans aux sommes avancées de cette manière à ses sujets, eût obtenu plus de titres encore à la reconnaissance publique, s'il eût moins gêné la liberté du commerce par des usurpations personnelles et la concession de monopoles.

C'est ainsi que nous le voyons accorder d'abord, sans aucune garantie, le fermage des tabacs à deux aventuriers hors d'état même de faire les premières avances, et empressés de céder leur bail à une société qui fait faillite; et puis après se mettre lui-même à la tête de cette entreprise. Lorsqu'en 1774, après le partage de la Pologne, maître d'une portion considérable du cours de la Vistule et d'un littoral plus étendu sur la Baltique, il fonda une société maritime et lui accorda le monopole des sels pendant vingt ans, avec plusieurs autres priviléges pour le commerce de la cire et les bois de construction; sur 2,400 actions de 5,000 thalers chacune, dont se composait le fonds social, il s'en réserva 2,100 pour lui seul.

Une autre chose discréditait aussi son gouvernement dans l'esprit du peuple, c'était l'augmentation des droits de douane et d'accise établis depuis long-temps dans les anciennes possessions prussiennes et qu'il s'empressa d'introduire égale-

ment dans la Silésie. Le personnel de l'administration chargée de percevoir ces impôts les rendait encore plus odieux.

Indépendante de toutes les institutions du royaume, elle n'avait de responsabilité immédiate que vis-à-vis du roi, et se composait de trois à quatre cents Français qu'il avait cru devoir appeller pour mettre à exécution son système calqué sur celui adopté en France.

L'histoire de la prohibition du café en Prusse est le meilleur plaidoyer que les économistes politiques puissent opposer contre le système de prohibition, si en faveur auprès des gouvernemens actuels. Au commencement du dix-huitième siècle le café était encore pour l'Allemagne au nombre des raretés précieuses. Le peuple en ignorait jusqu'au nom; la classe moyenne le réservait pour les jours solennels ou pour fêter des convives de distinction, les grands eux-mêmes n'en faisaient point un usage journalier. Quelques années suffirent pour le nationaliser complètement. Le moindre habitant des villes et même grand nombre de campagnards en contractèrent l'habitude. Des sommes énormes sortaient annuellement du royaume en échange de cargaisons chaque jour plus considérables de la précieuse denrée. Frédéric, quoique amateur du breuvage indien, ne put voir sans effroi s'altérer à ce point l'équilibre

de la balance commerciale de son royaume. Il veut rappeler le peuple à sa frugalité ancienne, et charge le café d'un droit énorme d'entrée. Qu'arrive-t-il? L'usage du café continue sa marche progressive, et les chances d'un gain considérable décident un grand nombre de ses sujets à faire la contrebande. L'administration a recours à la rigueur; les contrebandiers redoublent d'astuce. Là-dessus nouvelle ordonnance prescrivant aux douanes royales de faire torréfier elles-mêmes le café et de le livrer en cet état, par paquets revêtus d'un sceau, au consommateur à qui défense est faite, sous des peines sévères, d'en griller dans sa maison; augmentation du nombre des commis; visites domiciliaires; mesures vexatoires enfin, qui attirent d'abord les plaintes du commerce, et plus tard les satires les plus injurieuses dirigées contre la personne du roi. Cependant le désordre parvient à son comble; les ouvriers quittent en foule leurs travaux pour se livrer au métier plus lucratif de la contrebande; des pères y stylent leurs enfans; les prisons regorgent de prévenus, les maisons de correction de coupables; des scènes de meurtre ensanglantent chaque jour les frontières. Frédéric était par bonheur trop éclairé pour méconnaître les conséquences de son obstination, il se résigne, chose rare dans un prince, à céder à la nécessité. Dans une or-

donnance du mois de mai 1784, il eut la noble franchise d'avouer qu'une sévérité outrée l'avait entraîné trop loin et qu'il était convenable de l'adoucir. La taxe sur les cafés fut réduite de moitié, le prix de celui torréfié fut diminué, et son débit exclusif confié à la société du commerce maritime. Si ce ne fut pas un retour complet vers le bien c'y était du moins un acheminement.

Les réformes de Frédéric dans l'ordre judiciaire partaient d'un point de vue plus élevé. Une ordonnance de 1773, tout en faisant disparaître cette confusion de *coutumes* incohérentes, qui régissaient les tribunaux de la Prusse occidentale et de la province de la Netze (c'est le nom qu'on donnait aux pays enlevés à la Pologne), ordonna que tous les états du royaume seraient indistinctement soumis au même régime administratif, mais encore aux mêmes formes juridiques. Plus tard, en 1779, nous voyons le monarque, indigné des lenteurs que la mauvaise foi ou la complaisance des tribunaux apportait dans les procès intentés contre des nobles par des gens de la classe du peuple, saisir l'occasion d'une injustice de ce genre, commise envers un meûnier, pour faire un exemple sévère et destituer à la fois le grand-chancelier du royaume et cinq conseillers. Ce fut alors qu'il appela à le seconder un homme d'un génie distingué, le baron de Carmer, qu'il

plaça à la tête de l'administration de la justice et qu'il chargea de rédiger un nouveau code de lois dans le but surtout de donner aux tribunaux une organisation convenable et de simplifier la procédure. Dans le courant de mai 1784, Carmer présenta son travail sous le titre modeste de : *Projet d'un code général pour les états de Prusse.* Mais il fallait à cette ame élevée plus que l'approbation du monarque. Il pensa que sa responsabilité était engagée envers l'humanité tout entière et désira que les jurisconsultes tant citoyens qu'étrangers fussent appelés à examiner son projet dans chacune de ses parties, et contribuassent, par leurs lumières, à l'amener à la perfection. Il obtint, en conséquence, de Frédéric, que des prix fussent proposés afin de donner plus d'activité à la critique.

Le système administratif créé par Frédéric réclamait la formation d'un bon corps de fonctionnaires publics ; il assujétit tous ceux qui se vouaient à cette carrière à un examen rigoureux. Ce qui s'était opposé long-temps à ce que des hommes de quelque mérite se consacrassent à ces travaux, c'était la modicité des traitemens qui ne permettait pas aux employés de faire la moindre épargne, pour assurer le repos de leurs vieux jours, et la crainte dans le cas où ils viendraient à mourir jeunes de laisser une veuve et des enfans dans la

misère. Le roi para à ces inconvéniens par une augmentation d'honoraires et par l'établissement d'une société ayant pour but d'assurer aux veuves et aux orphelins d'employés des pensions suffisantes.

Le peuple ne vit pas sans peine Frédéric consacrer, même en temps de paix, des sommes énormes au service militaire. L'entretien de la cavalerie pendant l'été, des transports forcés, des corvées réclamées pour les besoins de l'armée, appauvrissaient le paysan et excitaient ses murmures. Frédéric voyait le mal, mais depuis la conquête de la Silésie, la Prusse, bien qu'elle ne possédât qu'un territoire peu étendu, des revenus modiques, et que sa population ne fût point surabondante, avait pris rang parmi les puissances moyennes, et trop grande désormais pour recevoir aveuglément la loi des puissances du premier ordre, ne pouvait, cependant, assurer l'indépendance de son cabinet pendant la paix que par ce déploiement extraordinaire de forces qui lui avait donné la victoire dans les dernières guerres. Il fallait de plus un trésor bien rempli pour se tenir toujours prêt à combattre; c'est ce qui explique l'âpreté que mit le roi à se procurer de l'argent par des monopoles, âpreté qui n'était nullement dans son caractère; car il savait quoique ennemi déclaré du luxe et ne laissant échapper aucune

occasion de le combattre par ses ordonnances, se maintenir dans les bornes d'une sage économie, aussi éloignée d'une prodigalité folle que de cette odieuse lésinerie qui avait déshonoré le gouvernement de son père.

Le roi ne fit rien en faveur des muses germaniques, quoiqu'il en fût le héros. Élevé à une époque où les Allemands faisaient encore de vains efforts pour perfectionner leur langue, il était impossible que ce prince, qui, dès sa plus tendre jeunesse, avait appris à connaître et à aimer les auteurs français, pût prendre goût aux vers insipides des poètes allemands, et à leurs imitations grossières des productions françaises. Lorsqu'ensuite le goût plus épuré eut produit de bons ouvrages, les guerres successives qu'il eut à soutenir, et plus tard les préjugés enracinés de la vieillesse ne lui permirent pas d'encourager la littérature de son pays. La table de Frédéric était le rendez-vous des génies français les plus distingués; l'académie des sciences régénérée reçut un président français, ses membres étaient pour la plupart des savans français, et c'est en cette langue qu'ils écrivaient leurs dissertations; enfin le théâtre national était absolument négligé, tandis que le théâtre étranger jouissait de toute la faveur du roi. Il ne donna pas non plus aux établissemens consacrés à l'instruction publique les

soins dont son propre intérêt lui faisait une loi. Il ne manifesta ses bonnes dispositions à cet égard que par quelques instructions et réglemens qui restèrent sans influence, parce qu'il montra dans cette occasion une économie déplacée. Ce ne fut que dans un âge avancé qu'il eut l'idée de faire au moins quelque chose de méritoire en faveur de la langue et de la littérature allemande en publiant sur ce sujet un écrit de sa composition; mais ses bonnes intentions furent trop tardives. Ce fut bien sous son règne, mais sans sa participation et en quelque sorte à son insu que l'aurore des sciences vint à briller au nord de l'Allemagne.

Cette révolution littéraire s'opéra au milieu du tumulte des armes pendant les guerres de Silésie. Ce fut alors que quelques beaux génies suscitèrent dans leurs contemporains un enthousiasme semblable à l'élan qu'avait fait naître Opitz lors de la guerre de trente ans; mais cette fois les résultats en furent et plus heureux et plus durables. Ces nouvelles idées, partant de la Saxe, se communiquèrent avec la rapidité de l'éclair. Il semblait qu'y coopérer dût être l'affaire de tous, et que la langue fût devenue aussi susceptible de retracer le beau, que le vulgaire capable d'en saisir toutes les nuances. Parmi les villes de l'Allemagne, celles qui se distinguèrent surtout dans

la culture des belles-lettres furent Leipsick, où l'on vit la jeunesse, animée d'un noble zèle, former des sociétés pour accélérer les progrès de la poésie; Gœttingue, où l'histoire et l'étude de l'antiquité trouvèrent un sol fertile, et plus tard Weimar, immortalisée par ses princes amis des lettres, et par les savans dont ils s'entouraient. Les états de Prusse, principalement Berlin, ne contribuèrent pas moins à la propagation des lumières. Ce fut là que parurent ces essais qui dévoilèrent, sous une forme agréable, les secrets de la philosophie, et que commença cette critique dont la louable sévérité fut si salutaire aux auteurs; ce fut là aussi qu'on travailla plus qu'ailleurs à appliquer la théorie des sciences à la pratique de la vie, et qu'on donna, même dans les universités, un plus grand développement aux sciences exactes; mais ce ne fut pas sans courir le danger de diriger trop tôt l'esprit de la jeunesse vers un but d'utilité absolue. Toutefois les changemens les plus remarquables qui furent introduits dans le domaine des sciences, et qui commencèrent à se manifester d'une manière toute particulière dans la Prusse, eurent la religion pour objet : ses vérités, son importance y furent examinées et discutées avec la plus grande franchise; aussi cette entreprise eût été louable, si les novateurs plus circonspects dans leur zèle, en épar-

gnant le sanctuaire, avaient mis plus de soin à faire disparaître les erreurs, qu'à saper les fondemens de la doctrine. Cette tentative fut surtout favorisée par la maturité du siècle, et par la séparation de l'église d'avec l'état, conséquences qui se faisaient de plus en plus sentir dans les pays où la réformation s'était introduite, et plus particulièrement encore dans les états de Prusse, où l'on pouvait exprimer librement ses opinions, et où le peu de respect de Frédéric pour le christianisme, fruit de son éducation et de son commerce avec les philosophes français, n'était que trop généralement connu. Car, quoiqu'il ne manifestât point son incrédulité avec la malice ingénieuse de Voltaire et qu'il n'en fît point parade avec l'impudence de Diderot, il n'en avait pas moins divulgué publiquement et son opinion sur la révélation, et son indifférence pour le culte.

Un changement non moins remarquable s'était opéré dans le caractère et les mœurs des sujets de Frédéric, pendant et après la guerre de sept ans. Ce changement se manifesta d'abord dans la capitale et parmi la noblesse, puis s'étendit ensuite dans les provinces et parmi la bourgeoisie. On vit l'honnête simplicité faire place à ce raffinement de politesse usité dans les cours, la dissipation et le désir de briller, succéder à une vie retirée, et l'amour des jouissances remplacer l'économie. Les

meubles précieux, l'élégance dans le costume, la délicatesse de la table étaient de plus en plus recherchés : on voulait des modes nouvelles, des mets et des vins étrangers. La mollesse présidait à l'éducation, et l'indifférence pour la vertu et la bonne renommée s'introduisait peu-à-peu dans les relations sociales. La distinction qui s'était établie entre ceux qui étaient restés fidèles aux mœurs sévères et les sectateurs de la mode devînt de jour en jour plus sensible, et les vieillards n'étaient pas les seuls qui regrettaient l'austérité du bon vieux temps.

Frédéric lui-même ne fut point étranger à ces changemens. Tout-à-fait prévenu en faveur des Français, leur société dont il aimait à s'entourer contribuait à introduire dans le pays les mœurs élégantes et voluptueuses de cette nation. Au ménage bourgeois de son père avait succédé un état de maison, qui, sans qu'on pût le taxer de profusion, était cependant somptueux, et paraissait inviter ses sujets, ou du moins les encourager tacitement à ne point trop rester en arrière du monarque; les fêtes et les spectacles dont il était l'ordonnateur, séduisaient aussi sous divers rapports. Ce qui devint en outre très-préjudiciable à la morale, ce fut les droits imposés sur les marchandises étrangères, mesure qui provoquait la

fraude; l'indulgence pour les divorces; l'impudicité, et même les goûts contre nature. Enfin, comme toute guerre, qui amène l'ennemi dans un état, en enrichissant quelques particuliers, et appauvrissant le plus grand nombre, y introduit le vice et la démoralisation, ce fut aussi un des résultats de la guerre de sept ans; car, si elle contribua à stimuler les vertus énergiques, elle affaiblit dans la même proportion les vertus sociales, et fit naître en même temps dans l'esprit de la nation cette confiance présomptueuse en elle-même, et ce mépris pour les autres qui, par la suite, lui furent souvent nuisibles, parce qu'elle s'attribuait orgueilleusement ce qui appartenait au grand homme qui l'avait gouvernée.

Il ne sera point hors de propos de rappeler au souvenir des lecteurs les hommes les plus distingués, qui, à l'époque de la mort de Frédéric, occupaient les premières places de l'état, non comme ses conseillers, car il ne prenait ordinairement conseil que de lui-même, mais comme exécuteurs de ses volontés. Nous le ferons aussi dans le but de faire mieux ressortir les sentimens et l'inclination de ses successeurs, dans le choix de serviteurs dont ils s'entourèrent.

En définitive, on ne saurait nier que Frédéric

à sa mort n'ait laissé la Prusse dans un état incomparablement plus florissant que celui dans lequel elle se trouvait lorsqu'il fut appelé à prendre les rênes du gouvernement.

Le pays que Frédéric reçut de son père contenait 2,300 milles carrés, avec deux millions deux cent quarante mille habitans; il laissa après lui un territoire de 3,600 milles carrés, enrichi de plusieurs centaines de milliers d'arpens, enlevés aux torrens et aux marais, conquête qui, pour un prince, est la plus glorieuse et la plus digne d'éloges. Le nombre des métairies et des villages nouvellement fondés s'élevait au-dessus de cinq cents; celui des familles de colons transplantées dans le pays à quarante-deux mille, et la masse totale de la population à 6 millions d'ames; sans parler des accroissemens et des embellissemens que reçurent sous son règne les principales villes et notamment Berlin et Postdam. L'armée de son prédécesseur, avec laquelle Frédéric osa tenter la conquête de la Silésie n'était que de soixante-seize mille hommes; celle qu'il laissa et qu'il avait formée lui-même, et qui passait pour la meilleure de l'Europe, se composait de deux cent mille.

Le pays était en outre défendu par seize forteresses importantes, dont quatre élevées par lui; et les autres réparées et augmentées. Le revenu

de son père se montait à 12 millions de thalers; le sien à 28 millions : à son avénement au trône, il trouva dans le trésor 8,700,000 thalers; et lorsqu'il mourut, d'après l'évaluation la plus modérée, ses coffres en contenaient 72 millions; quoiqu'il eût fait la guerre pendant onze ans, sans presque recevoir de subsides, et qu'il eût employé plus de 24 millions à l'amélioration de ses états. L'ordre le plus exemplaire régnait d'ailleurs dans toutes les parties de l'administration; la marche des affaires était réglée par les instructions les plus précises, peut-être même étaient-elles trop nombreuses et trop assujétissantes. Parmi les serviteurs qui lui furent attachés, quoique l'activité de Frédéric, qui embrassait tout, ne laissât que peu de latitude à la leur, plusieurs, justement renommés par l'étendue de leurs connaissances, leur zèle infatigable, et leur amour éprouvé pour la patrie, apportèrent au nouveau souverain les fruits d'une longue expérience.

Nous citerons, dans l'armée, Henri, frère de Frédéric, surnommé par ce dernier le *général sans reproche*. Il comptait déjà soixante ans, mais l'amour de la gloire n'était point encore éteint dans son cœur. Charles-Guillaume-Ferdinand, duc de Brunswick, moins âgé de dix ans, mais d'une bravoure et d'un talent éprouvés : une tradition ancienne et que les événemens postérieurs semblent avoir

pris à tâche de confirmer prétendait que *Brunswick se maintiendrait ou tomberait avec Berlin.* Mollendorf, honoré de la confiance de Frédéric et dont les conseils avaient décidé la victoire de Torgau. Dans l'état civil, nous citerons le chancelier Carmer et Heinitz, déjà mentionnés par nous et qui s'étaient distingués, l'un par des améliorations dans le système judiciaire, l'autre par ses connaissances dans la direction des mines; les barons de Denkelmann et Van der Beck, renommés par leur fermeté inébranlable et leur probité sans tache : celui-ci vivait à Berlin placé à la tête de plusieurs administrations ; celui-là procureur-général des trois tribunaux suprêmes de Silésie résidait à Breslaw; Schulenbourg Kehuert, chargé de la direction des départemens de la guerre et des finances. Ceux du culte et de l'instruction publique avaient été assignés au baron de Zedlitz, homme érudit, libre de préjugés et auteur de plusieurs ouvrages consacrés à l'éducation.

Les affaires étrangères étaient placées entre les mains de deux hommes bien dignes de ces fonctions honorables. L'un, le comte de Finkenstein, ami de la jeunesse de Frédéric avait vieilli avec lui ; mais le temps, loin de relâcher les nœuds de leur amitié n'avait fait que les resserrer encore plus étroitement. Finkenstein était le confident de Frédéric, même dans ses arrangemens de fa-

mille, et son plus cher compagnon. Le roi s'était fait une habitude de lui écrire chaque jour, même du milieu des camps, et de ne traiter aucune affaire importante sans le consulter; ses lumières, mûries par l'expérience, et jointes à une noble et aimable franchise, lui donnaient une grande supériorité dans le conseil. Hertzberg partageait ses travaux. Profondément versé dans la connaissance de l'histoire et du droit public, peu d'hommes d'état de son temps pouvaient lui être comparés. Ce fut lui qui fit l'extrait des documens nécessaires à Frédéric pour ses Mémoires du Brandebourg, et qui défendit, de sa plume, la cause de la Prusse, avec autant de succès que son maître, de son épée. Si son attachement pour Frédéric était moins affectueux que celui de Finkenstein, il le surpassait peut-être par son zèle ardent pour l'élévation et l'honneur de la maison de Prusse, à laquelle il se dévoua pendant toute sa vie avec une véritable passion. Toutefois, vain et présomptueux, son empressement à faire prévaloir son opinion, souvent poussé jusqu'à l'importunité, lui attira dans quelques occasions de pénibles mortifications, mais elles n'affaiblirent pourtant jamais son amour pour le bien de l'état.

La Silésie était régie par un homme qui mérite aussi d'être cité.

Frédéric avait jugé convenable de ne point

faire dépendre cette province de la direction centrale ou du grand directoire de Berlin, et d'en confier l'administration à un gouverneur responsable envers lui seul. La situation particulière de ce pays lui dictait cette disposition, plus propre que toute autre à déployer des mesures promptes et énergiques dans les circonstances critiques auxquelles il pouvait être exposé comme conquête nouvelle et frontière de l'Autriche. La troisième guerre de Silésie prouva la justesse de ce calcul. A cette époque, Schlaberndorf, gouverneur de ce pays depuis 1755, sut en conserver la possession au roi, et rétablir même, au retour de la paix, sa prospérité ruinée; car, rien de ce qui pouvait convenir n'échappait à sa pénétration, et telle était la force de sa volonté, que nulle opposition ne pouvait l'ébranler. Aussi lui attribue-t-on la plus grande partie du bien opéré en Silésie. Il ne put néanmoins, malgré son mérite, se maintenir dans les bonnes graces du roi, soit qu'il fût soupçonné de trop songer à ses intérêts personnels, en administrant cette riche province; soit que l'inflexibilité de son caractère eût indisposé contre lui. Quoi qu'il en soit, s'étant présenté à Frédéric, sans y être appelé, lors de la conférence qui eut lieu à Neisse, entre Joseph et ce prince, il en fut si mal accueilli, qu'il ne survécut que peu de temps au chagrin que lui causa cette

disgrace. Il fut remplacé par le baron de Hoym, qui, après avoir, pendant seize ans, recueilli sous Frédéric une ample moisson de lumières et d'expérience, passa au service de son successeur. Plus de douceur dans le nouveau régime, et de liberté dans la gestion, lui permirent alors de faire mieux connaître ses véritables moyens. Ce choix fut approuvé, et l'on s'en promettait des résultats d'autant plus heureux, que ce nouveau gouverneur étant encore dans toute la vigueur de l'âge, donnait l'espérance de voir se réaliser pendant son administration des projets utiles, dont l'exécution serait facilitée par ses rapports immédiats avec le souverain.

FIN DU LIVRE PREMIER.

LIVRE SECOND.

DEPUIS LA MORT DE FRÉDÉRIC II,

JUSQU'A LA PREMIÈRE GUERRE CONTRE LA FRANCE

1786-1792.

SOMMAIRE.

Exposé comparatif des règnes de Frédéric II et de Frédéric Guillaume II. — Éducation de ce dernier. — Son mariage et l'emploi de sa jeunesse. — Son penchant pour le beau sexe. — La Rietz. — État de la franc maçonnerie en Allemagne, et son influence sur le prince royal de Prusse. — Suppression du monopole des tabacs et cafés. — Écrit publié contre ce changement. — Nouvelles mesures administratives. — Ferdinand de Brunswick nommé maréchal et placé à la tête des armées. — Propriétés des jésuites vendues. — Médiation de la Prusse en faveur des héritiers du comté de Lippe Buckebourg. — Médiation armée en faveur du statbouder contre la Hollande révoltée. — Arrangement avec le Mecklenbourg. — Établissemens divers dans l'intérieur. — Dispositions du roi et influence des courtisans. — Bischoffswerder, Vollner, le valet de chambre Rietz, mademoiselle de Voss. — — Mesures sévères contre la liberté de la presse. — Nouveaux impôts. — Dispositions relatives aux étudians. — Le roi consacre de fortes sommes à divers objets et à des établissemens utiles. — Vollner combat les incrédules. — Mécontentement des Liégeois contre leur évêque. — La Prusse cherche à opérer un raccommodement entre les parties. — Elle y renonce. — Les succès de la Russie et de l'Autriche dans leur guerre contre la Turquie, inquiètent la Prusse. — Les dispositions du roi en faveur des Turcs favorisées par la mort de Joseph. — Hertzberg cherche à obtenir pour la Prusse Dantzick et Thorn. — Prudence de Léopold II dans ses rapports politiques. — La Russie fait la paix avec les Turcs sans le concours de la Prusse. — Hertzberg écarté des affaires. — Ordonnances de Vollner concernant la croyance religieuse. — Hermès et consorts. — La Prusse et l'Autriche en bonne intelligence depuis l'éloignement de Hertzberg. — Influence de la révolution française sur l'Allemagne. — Craintes des souverains. — Conférences à Pilnitz entre Léopold et Frédéric Guillaume. — Anspach et Bareith annexés à la Prusse. — Mariages dans la famille royale. — Mésintelligence toujours croissante entre les princes allemands et la France. — Dispositions des esprits à Paris, à Vienne, à Berlin. — Déclarations publiques de l'empereur à la France. — Mort subite de Léopold. — La guerre contre la France décidée contre son successeur. — La Prusse y participe. — Création de l'ordre de l'aigle rouge.

L'époque que nous venons de retracer peut être considérée comme l'une des plus prospères

pour la Prusse. Au dehors, l'accroissement des frontières, fruit d'adroites négociations, n'avait point été le prix du sang humain. L'unique et courte guerre que l'état eut à soutenir, n'avait fait que menacer sa prospérité sans la compromettre. Les princes allemands avaient conservé intacte leur indépendance en péril, et la gloire de l'avoir sauvée appartenait à Frédéric. La Russie ne cessa jamais de témoigner la plus haute considération pour ce prince. La France énervée, n'inspirait aucune défiance, et si l'empereur d'Allemagne osait beaucoup, il ne terminait rien.

Dans l'intérieur, la prudence, la fermeté, le bon ordre, régnaient dans toutes les branches de l'administration. L'opinion d'un favori ne dominait point dans le conseil, et l'influence d'une femme n'épuisait ni ne ruinait le pays. L'ineptie parvenait rarement, parce que l'œil du souverain recherchait le mérite et savait le distinguer. L'oubli des devoirs n'était point toléré, même après d'anciens services, car on pensait qu'un roi devait se montrer plutôt juste que débonnaire à contretemps. Quant aux revenus de l'état, Frédéric en avait disposé avec la stricte économie d'un père de famille, et souvent on le vit ajourner des constructions, parce que les caisses, sur lesquelles en était assignée la dépense, se trouvaient pour le moment au dépourvu. A l'égard des charges pu-

bliques, comme elles étaient inévitables, et souvent adoucies par des conséquences salutaires, on finit insensiblement par s'y habituer. Le riche payait, mais en proportion de ses jouissances; le marchand se plaignait, mais il faisait des bénéfices; le pauvre murmurait, mais il pouvait subvenir à ses besoins.

La perspective qui, dès-à-présent, va se développer à nos regards est loin d'être aussi riante: nous y verrons toutes les horreurs de la guerre, puis une paix qui révolta tous les esprits, et qui fut remplie d'alarmes. Si l'humiliation de la Hollande augmenta la considération dont jouissait la Prusse, elle n'ajouta rien à sa force réelle. Il résulta bien, à la vérité, de sa réconciliation avec l'Autriche, une alliance inattendue; mais elle ne put ranimer les lauriers flétris de l'armée, et réveilla l'ancienne méfiance des deux cours, au lieu de contribuer à la détruire. Le nouveau partage de la Pologne, auquel participa la Prusse, ses riches acquisitions en Allemagne, qu'elle obtint en dédommagement de ses pertes, ou plutôt en récompense d'une inaction dont on lui savait gré, anéantirent la confiance que l'Allemagne plaçait en sa loyauté, et la mirent sous la dépendance de la France. Bientôt, dans sa marche rapide, ce dernier état mit à profit cette lâche condescendance; tantôt par adresse, tantôt par force, il

sapa les fondemens de la constitution germanique, sans que la Prusse, étroitement enlacée, songeât à briser ses liens. Ce ne fut que lorsque le Tyrol, ce boulevard de l'Autriche, eût été envahi, la capitale de l'Empire occupée, et le théâtre de la guerre transporté jusqu'en Moravie, qu'elle se réveilla de son sommeil léthargique et qu'elle sentit que la lutte devenait inévitable, sans prévoir toutefois de quels désastres son issue serait accompagnée. Cependant l'audace avec laquelle elle se présenta dans l'arène, fit renaître encore une fois l'espoir qu'elle sauverait la patrie, ou succomberait du moins honorablement pour sa cause. Mais, comme si la punition la plus terrible eût dû devenir le prix de son indifférence pour la liberté et la prospérité commune de l'Allemagne, ou de sa négligence à se montrer à temps, il arriva, ce qui ne fut jamais arrivé sous Frédéric, que par la présomption, la jalousie ou l'incapacité de quelques chefs, une seule journée suffit pour décider du sort d'une brave et nombreuse armée; qu'en quelques jours les plus fortes places furent conquises, non par la force des armes, mais par des capitulations arrachées à la lâcheté de ceux qui désespéraient du salut de l'état, et qu'enfin, avant l'année révolue, il ne resta rien de la plus brillante monarchie, que quelques tristes débris. Telle est l'esquisse du sort que su-

bit la Prusse jusqu'à l'époque où, ayant expié ses torts, elle reprit une nouvelle vie.

Cependant l'intérieur de l'état offrait en même temps le germe de vices nombreux. Nous y voyons la liberté d'opinion et de conscience menacée, la fausse dévotion, entourée de charlatanisme, afficher avec morgue l'importance qu'elle avait su obtenir. Les décisions dans le conseil n'émanèrent plus du souverain, et l'on écouta des voix qu'on aurait dû condamner au silence. Dans la marche des affaires, si l'on se tint toujours aux anciens principes, quant aux formes, on vit disparaître l'ancien esprit qui avait animé l'administration; les hommes en place, mal surveillés, comptèrent plus sur la faveur de la cour et sur leurs protecteurs, que sur l'exécution stricte des devoirs de leur charge. Le trésor de l'état, qui constituait la force réelle de la Prusse, fut dissipé dans des guerres entreprises par pure générosité, ou dans les jouissances d'un repos insouciant. Lorsque plus tard on finit par s'apercevoir des maux dont l'état était menacé, nulle mesure sérieuse ne fut prise pour y porter remède. Cependant la splendeur extérieure ne perdant rien de son éclat, entretenait la sécurité; on s'assoupissait insensiblement dans les douceurs de la mollesse, et ceux qui auraient dû donner l'éveil, respectaient le rêve dont on aimait à se bercer. Souvent l'éner-

gie manquait aux bonnes intentions, les lumières à l'honnêteté, et l'activité utile languissait faute de direction. En même temps la tendance du siècle, prônant la liberté cosmopolite, et poussant aux fausses jouissances de l'égoïsme, étouffait imperceptiblement le germe des vertus patriotiques.

Frédéric-Guillaume, le second roi de Prusse de ce nom, était né à Berlin, le 25 septembre 1744, d'Auguste Guillaume, que l'ordre de succession eût appelé à régner après Frédéric II, son frère aîné, si la mort ne l'eût enlevé à la fleur de son âge, le 12 juillet 1758. Ce fut dès-lors sur Frédéric-Guillaume, âgé de 14 ans seulement, que reposèrent les plus grandes espérances. Cette même année, son oncle lui fit connaître la haute destinée qui l'attendait; il le nomma prince de Prusse, titre qui le désignait comme successeur au trône. Son éducation fut confiée au colonel Henri Adam, comte de Borke, qui alliait à beaucoup de noblesse de caractère, un esprit libre de préjugés, et à Nicolas Beguelin, membre de l'académie des sciences, savant estimable, pénétré de l'importance de sa vocation. Doué d'heureuses dispositions, le prince apprit plusieurs langues vivantes et se familiarisa avec quelques sciences. Il avait, ainsi que son oncle, le goût de la musique, et possédait un talent d'exécution. Il dut au vénérable Sack d'échapper à l'esprit irréligieux

qu'avait montré Frédéric; mais on crut remarquer de bonne heure en lui de l'éloignement pour les études sérieuses et celles qui demandent une application soutenue. Il parut dès-lors préférer l'agréable au vrai, et se laisser prendre facilement à la flatterie.

Après la dernière campagne de la guerre de sept ans, à laquelle son jeune âge ne lui permit pas de prendre part, Frédéric lui fit épouser Elisabeth Christine Ulrique, fille du duc de Brunswick-Lunebourg ; mais cette princesse, capricieuse et légère, n'inspira pas plus d'amour au prince royal qu'elle n'en ressentit pour lui. Des motifs aussi graves que légitimes engagèrent Frédéric à rompre ces nœuds dès l'année 1769; mais, soit pour garantir son neveu des passions fougueuses de la jeunesse, soit pour affermir les fondemens de sa maison, il lui fit contracter, quatre années après la célébration de ses premières noces, et précisément le même anniversaire, un nouveau mariage avec Frédéric-Louise, fille de Louis IX, landgrave de Hesse-Darmstadt. Quoique demeuré encore en dehors des affaires, le jeune prince ne manqua pourtant ni de conseils ni d'instruction. Frédéric l'entoura d'hommes éclairés propres à le former pour sa vocation future, et n'y contribua pas moins par son exemple. Chaque année il le faisait assister aux grandes revues pour l'initier à l'art de

la guerre, et en 1769 il se fit accompagner par lui à la conférence qu'il eut à Neisse avec Joseph. Pendant la guerre de la succession de Bavière, il lui confia, lors de la retraite de la Bohême, le commandement d'un corps d'armée, et lui témoigna publiquement sa satisfaction pour la manière dont il s'en était acquitté. Deux ans après, il l'envoya, sous la conduite du comte de Gortz, à Pétersbourg, où le jeune prince sut se concilier la bienveillance de Catherine, et l'amitié de son fils le grand duc Paul. La surveillance de l'oncle s'était étendue jusque sur les plaisirs du neveu et sur les jeunes courtisans qui les partageaient; mais cette fois elle était restée en défaut, et le monarque avait été seul à ignorer des faits connus de tout le monde.

On savait, par exemple, depuis long-temps que le tempérament du prince héréditaire le portait aux plaisirs des sens, disposition que ne manquaient pas de favoriser certains hommes légers qui formaient sa société habituelle. Une liaison galante excita surtout la malignité publique, tant par sa durée que par la condition de l'objet aimé. Elie Enke, attaché à la chapelle royale, en qualité de cor, avait deux filles. La plus jeune fixa, dès son enfance, les regards du prince, qui attendit que ses charmes naissans fussent développés, pour leur consacrer un hommage sécret à Post-

dam. Plus tard il la fit passer pour la femme de Rietz, son valet de chambre. Elle était belle et douée d'une imagination vive; mais son caractère insouciant et léger lui faisait oublier facilement les convenances, surtout dans un cercle intime. Le prince prit plaisir à orner l'esprit de sa maîtresse de quelques connaissances historiques et littéraires. Elle apprit le français; un séjour de six mois à Paris lui donna même une connaissance parfaite de cette langue. Enfin les voyages, la fréquentation des gens de lettres, des artistes et des diverses classes de la société, attirés chez elle par le crédit dont on la voyait jouir, contribuèrent à développer son goût pour les arts et à former son intelligence. On inférait de cette liaison, et ce n'était pas sans fondement, que le prince héréditaire, une fois parvenu au trône, s'abandonnerait aisément à l'influence de perfides conseillers.

Mais ce qui donnait encore plus d'inquiétude aux bons citoyens, c'était la marche insidieuse d'un parti, qui, quoique énigmatique dans ses vues, et mystérieux dans ses opérations, ne tendait à rien moins qu'à s'emparer de l'esprit public, et que nous signalerons d'avance parce que sous Frédéric-Guillaume il se montra réellement nuisible.

La franc-maçonnerie avait depuis long-temps fait de grands progrès en Allemagne; les personnages les plus distingués de la nation ne lui étaient

point contraires, quoiqu'ils différassent d'opinion sur le but présumé de l'ordre et sur le degré de confiance à lui accorder. Certains esprits prévenus contre elle la signalaient comme propre à égarer la raison et à conduire à l'incrédulité; d'autres plus prévenus encore, mais en sa faveur, l'honoraient comme dépositaire de hautes vérités, auxquelles on n'avait pu arriver que par une recherche persévérante. Les hommes sans prévention enfin, ne voyaient en elle qu'une association procurant à ses membres quelque agrément dans leur pays, et pouvant leur devenir utile à l'étranger. La conduite du grand Frédéric lui-même, devenu de bonne heure membre de l'ordre, quoiqu'il n'en fût pas sans doute un des zélés, prouva qu'il considérait la franc-maçonnerie comme nullement dangereuse. Elle ne le fut point en effet jusqu'à la fin de la guerre de sept ans, époque où des ambitieux, des hypocrites et des fanatiques crédules, imaginèrent de la faire servir à leurs desseins secrets, et se mirent à l'interpréter chacun à sa manière, s'efforçant d'y faire entrer tout ce qu'ils désiraient y trouver. De là, scission dans le grand ordre de la franc-maçonnerie, et création de sociétés nouvelles ou *ordres inférieurs*, comme elles se désignaient elles-mêmes, se suspectant les unes les autres, et chacune se disant dépositaire d'un secret particulier.

L'une des plus dangereuses était celle qui s'attribuait des opérations surnaturelles, et un commerce direct avec les esprits. Si le temps, qui renouvelle toutes choses, ne force la postérité de considérer de pareilles scènes comme possibles, en les reproduisant à ses yeux, elle ne pourra jamais croire que dans le siècle éclairé de Frédéric, la manie des signes et des miracles ait pu s'emparer de l'esprit des hommes, au point que même des gens sensés se soient laissés surprendre par de misérables jongleries; cependant la chose est positive. Pénétrer les vues profondes de la nature, lui arracher des apparitions extraordinaires, tel était le problème du jour, dont on poursuivait, en secret ou même ouvertement, la solution, quoiqu'on s'y prît de diverses manières. Les uns, sans nul doute les moins dangereux, s'adonnaient à la recherche de la pierre philosophale, et à la transmutation des métaux. D'autres s'imaginaient pouvoir, au moyen du magnétisme animal, exalter l'esprit jusqu'à livrer l'avenir à ses regards. D'autres enfin, par des formules de conjuration, évoquaient les morts et les faisaient répondre aux questions des vivans. Et que l'on ne croie pas que l'on choisit de préférence, pour la représentation de ces scènes, des bourgs ou des villages isolés; c'étaient des villes populeuses qui servaient de théâtre. Et malgré tous les efforts des écrivains

philosophes, les esprits faibles étaient subjugués, les esprits forts surpris, et des milliers d'individus poussés, sans s'en douter, vers des buts qui leur étaient cachés.

C'était au moyen de ces sociétés que les jésuites poursuivaient aussi le leur. Au moment où le pape Clément XIV, après de longs refus, avait enfin consenti à l'abolition de cet ordre, par une bulle du 21 juillet 1773, la congrégation, qui comptait à peine deux siècles et demi d'existence, en était venue déjà à étendre sa domination d'une manière visible ou invisible dans toutes les parties du monde. Instituteurs de la jeunesse, confesseurs ou conseillers des princes, missionnaires chez les nations ignorantes, et défenseurs en tout lieu de la domination des prêtres catholiques, les jésuites étaient considérés comme les véritables dépositaires des hautes sciences. Aucun ordre ne pouvait rivaliser avec le leur, soit en puissance, soit en considération; car, aucun ne savait s'attacher plus intimement les autres ordres, ses confrères, ni mieux les faire servir à ses fins, ni tirer un meilleur parti de ses alentours et des circonstances; enfin, pour me servir d'une expression connue, nul ne se consacra, avec plus de zèle, au grand ou petit talent d'être *tout à tous.* C'est ainsi qu'ils étaient humblement révérés comme pères de l'église, considérés comme de-

riches négocians, respectés comme souverains du Paraguay, et redoutés comme assassins des rois et ennemis des trônes.

Le coup parti de Rome, quoique prévu par eux depuis long-temps, les affecta douloureusement. Ils virent avec effroi que l'esprit plus mûri du siècle, s'opposait partout et impérieusement à leurs vues; c'était un ennemi qui s'était renforcé lorsqu'ils méprisaient sa faiblesse, et qui, maintenant, était devenu indomptable. Cependant certaine circonstance leur offrait encore quelque sujet de consolation : ils avaient déjà reconnu, même avant leur catastrophe, qu'en s'emparant du faux esprit qui combattait le premier, il ne leur serait pas impossible de reconquérir leur ancienne influence. Ce même penchant à l'enthousiasme, qui entraînait les hommes au-delà des bornes de leur intelligence, ne les disposait pas moins en faveur d'une religion, qui flattait l'imagination et soulageait les consciences bourrelées. La magie extérieure du culte catholique, la solennité de la messe, l'absolution des péchés si facile à obtenir, étaient précisément ce qu'il fallait à des esprits inflammables ou tourmentés de remords, et les membres d'une congrégation, dont l'obligation essentielle consistait à propager sa croyance, s'empressèrent de la présenter sous des dehors encore plus séduisans. Ils s'introduisirent

en conséquence dans le sein des sociétés secrètes, et s'efforcèrent de les faire servir, soit à l'extension de la religion romaine, soit à leurs vues particulières. Bientôt on vit paraître des choses d'une nature étrange. Des écrits publics, faisant envisager comme insignifiante la différence entre le papisme et le luthéranisme, exaltaient les statuts de l'église romaine, ses institutions, ses rites. Des ecclésiastiques de la confession d'Augsbourg osèrent même, sans rougir, faire connaître leur penchant pour le catholicisme; et l'un des plus considérables d'entre eux, que l'on soupçonnait d'avoir reçu les ordres, et d'agir dans l'intérêt de cette croyance, fit de vains efforts pour se disculper de cette imputation. Personne ne doutait de l'existence de nombreuses associations, dont les membres s'abandonnaient aveuglément à la direction de chefs inconnus, et divers indices faisaient présumer qu'elles s'attachaient à capter la faveur des princes non catholiques, et même à les attirer dans leur sein.

L'influence des sociétés secrètes se manifesta jusque dans Berlin, cette ville éclairée, et décriée comme le foyer des esprits forts; et chaque jour, qui rapprochait le grand Frédéric du terme fatal, augmentait des inquiétudes qui ne paraissaient que trop fondées. Le caractère de son successeur excitait de vives appréhensions. On connaissait

par expérience son penchant à se confier légèrement, et l'on considérait que la même faiblesse d'esprit qui conduit au libertinage dans la jeunesse, entraîne infailliblement à la bigoterie dans l'âge mûr. Mais ce qu'on redoutait surtout, c'était l'influence des personnes qui l'entouraient. Plusieurs de ceux auxquels il accordait son amitié, et dont il écoutait les avis étaient des fanatiques imbus des superstitions les plus dangereuses, et travaillant sans relâche à l'accroissement du parti auquel ils appartenaient secrètement. Ils poussaient l'audace jusqu'à annoncer, en faisant allusion à la mort prochaine de Frédéric, que dans peu d'années une nouvelle lumière brillerait sur le monde intellectuel. Pour prévenir le danger, des hommes énergiques et bien pensans crurent devoir attaquer *cette manie du mysticisme*, tandis qu'on le pouvait encore, et avant qu'elle s'appuyât d'une puissante protection. Des voix imposantes s'élevèrent du milieu de Berlin, et l'on vit commencer une guerre ouverte, dirigée contre la sottise et la perversité. Les esprits les moins clairvoyans, ne pouvant concevoir les motifs de cet acharnement, prétendaient que l'on combattait des fantômes; les hommes doués de plus de sagacité pénétraient les intentions des agresseurs, et applaudissaient à leur zèle et à leurs courageux efforts.

Telle était la disposition des esprits, à l'époque où le nouveau souverain parvint au trône. L'espérance et la crainte épiaient avec une égale anxiété ses premières démarches. Tout dans ses actes, même les moins importans, annonça d'abord sa vénération pour l'homme illustre auquel il succédait et la conviction des devoirs qui lui étaient légués. A son arrivée de Postdam à Sans-Souci, l'aspect du corps inanimé de son oncle lui causa la plus sincère et la plus profonde émotion, et l'on remarqua, dans l'ordonnance des funérailles, autant de dignité et de bienséance, que de respect pour la mémoire du grand Frédéric. Sa première faveur fut pour Hertzberg, qu'il décora de sa main, au sortir de la chambre mortuaire, de l'ordre de l'aigle noir, et que, bientôt après, il honora plus encore, en le nommant président de l'académie des sciences : cette appréciation du vrai mérite parut d'un favorable augure. Sa première ordonnance, relative à la chambre de justice, ne fut point indigne de Frédéric lui-même; elle portait : que les préposés au travail du nouveau Code en soumettraient le projet aux états provinciaux, dont les observations seraient mises à profit. Du reste, nul indice d'une volonté arbitraire, ni rien qui, selon l'usage le plus ordinaire des nouveaux souverains, annonçât une intention manifeste de s'écarter de la route

de son prédécesseur. Une seule chose déplut, ce fut sa prodigalité excessive dans la distribution des distinctions et des dignités. Lors de la solennité de la prestation du serment, il accorda tant de cordons, il créa tant de comtes et de nobles, que l'éclat des titres en fut compromis dans l'opinion publique et que l'on inventa même un sobriquet pour distinguer les nouveaux titrés.

Cependant plusieurs ordonnances, préparées dans le courant de 1786, ne reçurent leur exécution que l'année suivante; mais il parut qu'on n'avait point proportionné le but aux moyens. L'une des plus importantes concernait la ferme des tabacs, et le débit des cafés. Bientôt après la mort de Frédéric, Delaunay, auteur du premier de ces établissemens, ayant été arrêté, et sommé de justifier sa conduite, le peuple en témoigna une grande joie, qui fut encore augmentée par l'ordonnance royale du 6 janvier, annonçant pour le mois de juin, un nouvel ordre de choses. « A dater de cette époque, chacun pourrait cultiver, préparer et vendre le tabac; le libre commerce des cafés serait aussi rétabli; et dorénavant l'une et l'autre de ces productions ne seraient assujéties qu'à une taxe modique. » Cet acte de bonté fut d'autant plus applaudi, que la suppression du monopole, accordée par l'ordonnance, répondait aux vœux les plus ardens du peuple; toutefois la

réflexion reprit bientôt ses droits. La justice réclamait en faveur de Delaunay, innocent des crimes que l'animadversion publique lui imputait, puisqu'il n'avait agi que d'après les ordres de Frédéric; et la concession royale perdit de son prix, après un examen plus approfondi des conditions qui l'accompagnaient. Car, il fallait nécessairement couvrir le déficit qui en résultait pour les revenus de l'état, et regagner, par de nouvelles taxes, sur des objets non moins indispensables, celles qui avaient pesé sur les cafés et les tabacs. Il arriva même dans certains cas que les nouveaux impôts, quoique augmentés d'un impôt additionnel, ne suffirent point pour maintenir la recette au niveau de celle qui existait sous Frédéric.

Dans cette occurrence, un homme riche en talens, et juge éclairé se présenta comme défenseur du réglement que l'on abolissait avec si peu de circonspection. Un écrit anonyme, publié immédiatement après l'ordonnance royale, fit remarquer les avantages méconnus de l'ancien système, et les inconvéniens du nouveau. On ne pouvait laisser s'établir dans l'opinion les conclusions d'un écrivain qui s'appuyait sur des preuves, et cependant, sa logique simple et à la portée du peuple était difficile à combattre par des sophismes. Aussi les conseillers insensés de Frédéric-Guillaume jugèrent-ils plus à propos de tromper ce

prince en lui présentant la chose sous un faux jour, et d'étouffer la vérité par la force. L'anonyme fut signalé comme un rebelle, et l'on mit sa découverte à prix. Tous les honnêtes gens désapprouvèrent hautement cette intolérance, contre un écrit qui ne contenait qu'une discussion modérée, les hommes craintifs tremblaient de se voir compromis par une fausse dénonciation, lorsque tout-à-coup la bonne cause triompha par elle-même. Un personnage généralement révéré, le comte de Borke, gouverneur du roi, se nomma comme auteur de l'écrit condamné, et les accusateurs restèrent muets de confusion, à l'aspect de l'auteur acquitté par le simple fait de son aveu. Bien que ce dénouement fût de nature à tranquilliser les esprits, l'affaire n'en excita pas moins des craintes pour l'avenir : elle révélait l'influence de conseillers perfides sur l'esprit du souverain.

Néanmoins, la décision royale ne subit aucun changement, et l'on peut dire que ce fut avec raison ; car si, d'un côté, elle apportait quelque préjudice aux revenus de l'état, de l'autre, elle favorisait la morale, en paralysant la contrebande et en mettant un terme aux opérations frauduleuses auxquelles elle donnait lieu. Bientôt de nouvelles instructions fixèrent les taxes à prélever sur les marchandises d'importation, et les prépo-

sés aux douanes furent soumis à un mode de perception plus positif et moins vexatoire. Le roi établit aussi une administration particulière pour les douanes et l'accise, dont la surveillance s'étendit également sur le commerce et sur l'industrie.

Une autre direction, sous la présidence du baron de Zedlitz, fut chargée de veiller sur les écoles publiques. Elle dut diriger son attention sur l'état présent de l'enseignement et des lumières, et sur les moyens de favoriser leur accroissement. Elle s'occupait de l'examen des professeurs, et de leur installation, comme aussi de fonder des écoles normales, pour en avoir toujours un nombre suffisant à sa disposition ; enfin c'était à elle à régler le mode d'enseignement, à introduire les meilleurs livres classiques, et au défaut de bons, à en faire composer par des hommes habiles. Toutes les écoles, même les universités, sans distinction de culte, furent subordonnées à cette direction.

L'opinion publique assignait à Henri oncle du roi, le commandement suprême de l'armée, et la direction des affaires de la guerre. La fierté de ce prince, souvent blessée sous un frère impérieux qui ne satisfit jamais son ambition, ne lui avait pas permis de dissimuler l'espoir qu'il nourrissait de régner un jour sous son neveu. Mais souvent

ceux qui sont les moins capables d'exercer le pouvoir sont aussi les plus jaloux d'en conserver l'apparence : tel était le caractère du successeur du grand Frédéric. Les rapports entre le neveu et l'oncle en souffrirent d'autant plus que le roi soupçonnait les hautes prétentions du prince; aussi dans la crainte de compromettre l'autorité royale il ne lui en accorda pas même la part, qui lui revenait de toute justice. Ce ne fut donc point Henri, mais le duc de Brunswick Ferdinand, qui fut promu le 1er janvier, au grade de feld-maréchal de l'armée prussienne, et qui bientôt après, fut placé, conjointement avec Mollendorf, à la tête du département de la guerre, créé, par une ordonnance du 28 juin, pour remplacer les inspecteurs chargés, sous Frédéric, de soigner les affaires de l'armée, et de pourvoir à ses besoins.

Cette même année, les autorités de Silésie reçurent l'ordre de vendre à l'enchère les propriétés des jésuites. A l'exception de Catherine, Frédéric avait été le seul, de tous les princes de l'Europe, qui n'eût point mis à exécution la bulle d'abolition de cet ordre, soit qu'il répugnât à sa fierté d'obtempérer aux ordres de Rome, soit que ces pères lui parussent plus utiles et en même temps moins dangereux qu'ils ne l'étaient réellement; dans tous les cas sa vigilance était trop grande pour qu'ils pussent lui

inspirer des craintes. Trois années plus tard, ses dispositions changèrent à leur égard, sans qu'on puisse en assigner précisément la cause. Après s'en être entendu avec le pape, il donna le 19 mai 1776, une ordonnance qui permettait, à la vérité, aux membres de cette congrégation établis en Silésie, de continuer à vivre en communauté et même de compléter leur nombre, mais qui abolissait les cordons de l'ordre, et en général tout signe distinctif dans le costume. Dès-lors ils formèrent, sous la désignation de prêtres du collége royal, une corporation séparée, s'occupant essentiellement de l'instruction de la jeunesse, sous la direction d'un comité particulier. Toutefois leurs biens ne furent point confisqués comme ils l'avaient été dans d'autres états. Le gouvernement les administra pour le compte de l'ordre, et les revenus servirent à salarier les membres actifs, à soutenir ceux qui ne l'étaient pas, enfin à éteindre les dettes contractées. Le successeur de Frédéric adopta d'autres mesures. Une décision du 9 octobre fit cesser les rapports généraux qui avaient existé jusqu'ici dans la Silésie entre les diverses sociétés de ces prêtres, et prescrivit en même temps la vente publique des propriétés foncières et des bâtimens inutiles. Par cette ordonnance, le roi se chargeait de l'entretien des vieillards et du placement des

jeunes jésuites comme prédicateurs ou maîtres d'école. Il consacrait le produit des biens vendus à l'entretien et à l'amélioration des écoles catholiques, et assignait le surplus aux universités de Halle et de Francfort. On s'empressa bien d'exécuter les ordres du souverain, mais non ses intentions. La cupidité, toujours subtile, sut s'emparer à vil prix de ce riche butin, et diminua, par ses odieuses manœuvres, un fonds qui, bien conservé, bien administré, eût assuré pour toujours les bases de l'éducation. La déprédation de ces propriétés et l'impunité des coupables, excitèrent l'indignation générale. On était tenté d'oublier que ces biens n'étaient tombés jadis au pouvoir de l'ordre des jésuites que par des manœuvres plus odieuses encore.

Voilà tout ce que l'intérieur offrit de remarquable pendant la première année du nouveau règne. Deux événemens au dehors réclamèrent, pendant quelques mois, l'intervention de la Prusse. Dans l'un, le roi dut s'employer comme électeur de l'Empire; dans l'autre, on ne saurait dire si ce qu'il fit, comme frère, était du devoir du souverain.

Nous n'entrerons pas dans le détail du premier, où il s'agissait de faire rentrer dans leurs droits, les héritiers légitimes du comté de Lippe-Buckebourg petit pays d'un bon rapport situé

entre Minden et Hanovre, qui s'étaient vus dépossédés de la manière la plus injuste par l'électeur de Hesse.

Le second de ces événemens était relatif aux troubles survenus en Hollande. Le stathouder Guillaume V et le duc de Brunswick, son conseiller, par leur conduite molle et leur inertie dans la dernière guerre que la Hollande venait de soutenir contre l'Angleterre, et plus encore par leurs atteintes contre les libertés publiques, s'étaient aliéné la confiance du peuple. L'esprit d'opposition s'était manifesté avec violence sur plusieurs points. Le duc de Brunswick avait été forcé de résigner ses emplois; le stathouder avait vu restreindre ses priviléges, et le parti des patriotes en était venu au point de prendre les armes contre la maison d'Orange. Allié de la maison de Prusse par son épouse Frédérique-Sophie Wilhelmine, nièce de Frédéric II, le stathouder n'avait point négligé de recommander à ce prince ses prérogatives attaquées. Il fut écouté favorablement par ce grand roi, qui fit parvenir plusieurs représentations aux Provinces-Unies, leur reprochant leurs vexations, les exhortant à rétablir la concorde troublée, et à ménager des droits reconnus. Mais soit qu'il désapprouvât en secret la conduite publique du prince, ou qu'il séparât sagement, et comme il

convient aux souverains, les intérêts de sa famille, de ceux de l'état, il est de fait que loin de vouloir intervenir par la force, il ne se permit pas même une menace sérieuse.

Les premières démarches de Frédéric-Guillaume annoncèrent un intérêt bien plus vif. Quelques semaines après son avénement au trône, il envoya le comte de Goertz à la Haye, pour essayer d'opérer un accommodement entre les parties; mais ce négociateur habile épuisa en vain toutes les ressources de son esprit sage et modéré; et le roi crut devoir le rappeler à Berlin. Dès-lors les troubles ne firent qu'augmenter dans les Pays-Bas. Des révoltes sanglantes éclatèrent dans plusieurs villes. Les amis du stathouder, destitués de leurs emplois, furent remplacés par des patriotes. Partout on combattait pour ou contre la maison d'Orange. Les assemblées devinrent le champ de bataille des partis; les provinces, le théâtre de la guerre civile.

Le roi, quoique bien affermi dans ses sentimens, ne l'était nullement dans ses résolutions. On savait que la France, pour maintenir contre l'Angleterre son influence dans les Pays-Bas, favorisait secrètement et de tout son pouvoir les patriotes; mais on ignorait si cette influence lui tenait assez à cœur pour la déterminer à prendre les armes. On pensait à la vérité que l'é-

norme dette qui l'accablait ne lui permettait guère de former quelque entreprise au dehors; mais on considérait aussi, non sans raison, que les spéculations de la politique ne s'accordent pas toujours avec l'intérêt de l'état, et qu'elle les sacrifie trop souvent à ses vues. Telles étaient les considérations qui entretenaient la Prusse dans son indécision. Elle y fût demeurée long-temps encore, si les embarras dans lesquels la France se trouvait plongée, par la ruine de ses finances, ne fussent devenus de plus en plus pressans, et si la Hollande elle-même n'eût fourni un prétexte plus plausible de lui faire la guerre.

Le 28 juin 1787 l'épouse du stathouder était en route pour aller à La Haye, que son époux avait quittée depuis long-temps, après la perte de ses dignités et de ses emplois, pour fixer sa résidence à Nimègue. Déjà la princesse avait passé sans aucun obstacle la Gueldre et une partie de la province de Hollande, lorsqu'à quelque distance en-delà de Schonhowen, le chef d'un poste s'opposa à la continuation de son voyage, en lui déclarant: «qu'il ne pouvait lui permettre d'aller plus loin, « avant d'en avoir référé aux autorités et au baron « de Ryssel commandant de la ligne frontière.» La promptitude entrant pour beaucoup dans le plan que se proposait la princesse, elle s'opposa vivement à cette mesure; mais elle dut céder à la

circonstance, et elle fut conduite sous escorte à Gower-Welsch-Sluys, où les représentans des états arrivèrent quelques heures après elle, pour s'informer du but de son voyage. Sur sa déclaration que son voyage à La Haye avait pour but d'opérer une réconciliation entre son époux et les états, et de prévenir une guerre civile, ils lui représentèrent : « Que les désagrémens qu'elle « éprouvait ne devaient s'attribuer qu'aux circon- « stances, et étaient à-peu-près inévitables dans un « pays révolté : que ne pouvant obtempérer eux- « mêmes à sa demande sans en avoir reçu l'auto- « risation des états, ils la priaient de se rendre dans « quelque ville voisine, comme Woerden ou Schon- « howen, pour y passer la nuit et y attendre cette « autorisation dont ils mettraient tous leurs soins « à obtenir la prompte arrivée. » La princesse se serait rendue de préférence à Gouda, parce qu'elle se rapprochait ainsi du but de son voyage, mais sur le refus qu'on lui fit de souscrire à son désir, elle se décida pour Schonhowen, d'où elle expédia dans la nuit deux lettres aux autorités des états de Hollande. Après avoir inutilement attendu toute la journée du 29 juin, elle repartit le 30 de grand matin pour s'en retourner à Nimègue, et elle se disposait déjà à traverser le Leck, lorsqu'elle fut jointe par le courrier des états, porteur d'une réponse négative. Il s'était bien passé

quelques inconvenances provenant d'un zèle outré et d'une affectation de bonhomie, telles qu'on pouvait en attendre de la part d'une milice bourgeoise; du reste personne ne s'était rendu coupable d'aucune offense réelle.

Mais la princesse et les siens n'en jugèrent pas ainsi. Le refus de lui livrer passage fut taxé d'arrestation; le manque d'usage, d'injure préméditée, et le doute qu'avait inspiré sa déclaration, de manque de confiance odieux et coupable. On ne voulait point considérer la répugnance que témoignait le stathouder à sacrifier la moindre de ses prérogatives vraies ou prétendues, on ne s'avouait pas davantage les violences qu'exerçaient journellement ses partisans, ni les raisons pour lesquelles sa femme avait caché si soigneusement ses intentions aux états, ni enfin les conséquences qui devaient résulter de sa présence à La Haye, où elle était attendue depuis long-temps, et où les partisans de la maison d'Orange avaient eu soin de travailler d'avance l'esprit de la multitude. Il ne fut question que des outrages dont on se disait abreuvé, du refus qu'on avait essuyé lorsqu'on en avait demandé satisfaction, et l'on s'empressa d'expédier des courriers à Londres et à Vienne pour éveiller l'intérêt de ces cours.

Celle de Prusse ne tarda point à manifester le sien. Déjà, le 10 de juillet, Frédéric-Guillaume

faisait déclarer aux états par l'organe de son résident, M. de Thulmeyer, que profondément affecté de ce qui s'était passé, il attendait avec certitude qu'on réparerait convenablement les torts dont on s'était rendu coupable. Bientôt, après il déclara plus formellement, que se considérant comme offensé, dans la personne de sa sœur, il exigeait à cet égard une explication satisfaisante. Tout annonçait en même temps un développement de mesures énergiques, si l'on méprisait les voies de la douceur. Une armée de vingt-quatre mille hommes rassemblée à la hâte se dirigea sur le Rhin; on fit à Wesel divers préparatifs de guerre, et le duc de Brunswick, nommé chef de cette expédition, se concerta, le 7 août avec le stathouder à Nimègue. Dans cette situation épineuse, les adversaires de la maison d'Orange ne comptaient plus que sur la France; mais cet état se contentait d'entretenir la fureur des partis et de soutenir auprès des cours, tant bien que mal, la cause des patriotes. Quant à la promesse qu'il fit de former un camp à Givet, il ne put la réaliser. Tout lui manquait pour secourir ses partisans, si ce n'est la bonne volonté.

Ces preuves d'impuissance devaient faire cesser à Berlin les inquiétudes qu'aurait pu encore inspirer la France. Le 9 septembre, M. de Thulmeyer remit aux états l'ultimatum de son roi qui, pre-

nant alors le langage d'un maître, leur prescrivait la nature des réparations qu'il exigeait pour sa sœur, et comme ils éludaient de donner une réponse catégorique, le duc de Brunswick lançant devant lui un manifeste, fit avancer par Nimègue et Arnheim ses troupes divisées en deux corps. Alors s'opéra un changement qui, malgré la bonne opinion que le soldat prussien avait de lui-même, surpassa ses plus hautes espérances; car bien qu'il trouvât dans la conviction de sa supériorité un gage certain de la victoire, il attendait du moins, de la part de l'ennemi, cette résistance désespérée qu'inspire l'esprit de parti. Il ne rencontra partout que lâcheté et découragement. Déjà, dans la nuit du 16 septembre, la garnison d'Utrecht avait fui, abandonnant une nombreuse artillerie, après avoir encloué les pièces, et l'ancien ordre se rétablit de lui-même dans cette ville aussitôt après l'arrivée du stathouder. Une seule bombe suffit pour opérer la reddition de Gorkum. Les inondations qui devaient couvrir la province de Hollande, véritable foyer de la rebellion, manquèrent à cause de la longue sécheresse. Le 20, le stathouder, après deux ans d'absence, entra à La Haye, et fut à l'instant réintégré dans toutes ses prérogatives et dignités, par une décision des états. De faibles détachemens suffirent pour dompter les provinces d'Over-Yssel, de

Groningue et de Frise. Les partisans de la liberté étaient plutôt chassés que battus, et cette campagne ne fut qu'une promenade militaire pour les vainqueurs. Amsterdam, dernier rempart des ennemis de la maison de Hollande et dernier point où se rallièrent les fédérés de toutes les provinces, pressée par le duc de Brunswick, se rendit comme les autres villes. L'épouse du stathouder désigna, parmi les vaincus, ceux qu'elle considérait comme ses ennemis; la liste fut de dix-sept. Dépouillés de leurs dignités ils s'expatrièrent pour la plupart.

Ce fut ainsi que les armes de Frédéric-Guillaume comprimèrent, sans toutefois réconcilier les esprits, cette lutte des partis qui depuis dix années désolait la Hollande. Le stathoudérat, auquel sa constitution depuis deux siècles n'assurait qu'un pouvoir limité et précaire, devint dès-lors une puissance bien reconnue et bien établie; acquisition précieuse pour Guillaume V et son épouse, s'ils avaient su la consolider par la modération et la clémence. La France perdit infiniment de sa considération aux yeux de l'Europe; qui crut voir dans son indifférence pour la Hollande et sa condescendance aux désirs de l'Angleterre, des indices d'une extrême faiblesse. La Prusse, au contraire, acquit une influence prodigieuse; parce qu'on attribuait aux talens de son

général et au courage irrésistible de ses guerriers, un triomphe facile, dû seulement à la confiance mal fondée des Hollandais, dans leurs propres forces et dans les vaines promesses de leurs alliés. Ce jugement erroné accrut par malheur chez les Prussiens cette conviction intime en leur supériorité dont il leur fallut plus tard revenir si cruellement. On louait en outre la générosité avec laquelle le roi prodiguait les forces de ses états, pour soutenir l'honneur de sa maison, et les nouveaux rapports d'alliance créés par là avec la Hollande et l'Angleterre; rapports qui ne furent pourtant d'aucune utilité pour la Prusse.

On prôna moins, mais on approuva bien plus généralement un acte de justice que Frédéric-Guillaume remplit à l'égard du Mecklenbourg-Schwerin. La Prusse, chargée en 1733 de l'exécution d'une sentence impériale portée contre Charles Léopold, alors duc de ce pays, comme ayant attenté aux droits des nobles de son duché, avait profité de cette circonstance pour retenir illégalement divers bailliages en sa possession. Frédéric-Guillaume Ier, puis son successeur Frédéric II, surent toujours apporter des obstacles aux réclamations élevées à ce sujet. Frédéric-Guillaume II, voulant faire cesser cet état de choses, dont l'injustice était révoltante, entra le 13 mars en accommodation avec le Mecklenbourg, qu'il re-

mit en possession des bailliages réclamés moyennant une somme de 172 mille thalers, et rétablit ainsi les bons rapports qui avaient existé entre la Prusse et ce pays voisin.

L'année 1788 fut signalée dans l'intérieur par diverses dispositions salutaires. Le roi approuva la réunion des propriétaires fonciers de la Prusse-Orientale, pour former une société d'emprunt à l'instar de celle de Silésie, dont chaque jour on appréciait davantage l'utilité. Le roi contribua libéralement à rétablir Neu-Ruppin qu'un violent incendie avait détruit en partie : il donna aussi, à l'exemple de son oncle, de fortes sommes pour effectuer la jonction du *Rhin*, de la Havel et de la Spree. Il chercha aussi à accréditer la foire de Francfort-sur-l'Oder en favorisant les marchands, et s'occupa de régulariser le tarif des droits d'exportation et d'importation. Les vers à soie, introduits en Prusse sous le règne du grand électeur, ayant été presque entièrement détruits à la suite de trois hivers très-rigoureux ; il soutint par d'amples secours cette branche d'industrie, et en confia la surveillance à Hertzberg, qui s'acquitta de cette partie avec ses talens et son zèle accoutumés. Ses soins s'étendirent aussi sur le militaire. Il introduisit quelques changemens dans l'organisation des régimens, et facilita l'enrôlement en prescrivant la stricte observance des accords con-

clus. Il améliora le sort des vétérans en assignant à cet effet des sommes considérables, en augmentant les bâtimens destinés à leur servir d'asile, et par d'autres dispositions salutaires : quant aux officiers réformés, ils obtinrent des pensions ou des emplois civils. Il établit à Postdam une nouvelle école militaire d'un ordre supérieur, où dix-huit élèves, tirés des autres écoles *primaires*, consacrées aux enfans de soldats, et choisis entre ceux qui montraient les meilleures dispositions, recevaient un enseignement plus étendu et plus approfondi. Il tâcha d'obvier aux vexations que l'entretien de la cavalerie faisait éprouver aux gens de la campagne, en simplifiant le mode de livraison des fournitures, en augmentant le prix des services rendus par le paysan, et en décrétant des peines encore plus sévères contre la fraude et la violence. Enfin, il rendit de sages ordonnances pour prévenir les rixes entre les militaires et les citoyens.

Néanmoins, malgré ces dispositions louables et plusieurs autres que nous passons sous silence, il était aisé de s'apercevoir du relâchement qui s'introduisait dans l'administration. Le roi, bien plus porté au plaisir qu'au travail, était devenu sans s'en douter l'instrument de quelques favoris qui gouvernaient en son nom, et l'on voyait se former des partis à la cour, où l'on briguait les

bonnes graces du prince, non par une conduite méritoire, mais par un grand fonds de souplesse.

En tête de la liste des favoris nous placerons Hans-Rodolphe de Bischofswerder, Saxon de naissance, d'une famille noble mais pauvre. On ne saurait affirmer si la nature le créa enthousiaste et visionnaire, ou si ces dispositions furent la conséquence de ses liaisons; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il fut ou parut de bonne heure captivé par les Rose-Croix, et qu'on le vit faire parade d'une grande foi dans les cercles magiques de Schroepfer. Personne ne possédait à un plus haut point le talent de pénétrer les autres sans se laisser pénétrer lui-même. Tout chez lui portait l'empreinte du mystère : sa maison presque toujours fermée de jour était presque toujours ouverte la nuit. Satisfait de voir exécuter la pensée qu'il avait insinuée, il savait renoncer complaisamment au mérite d'en passer pour l'auteur. Le hasard lui avait fourni l'occasion d'obliger le roi, lorsque ce dernier n'était encore que prince héréditaire, et il avait parfaitement reconnu tout le parti qu'il pourrait tirer de la circonstance. Il prouva qu'il l'avait bien jugé par l'influence constante qu'il exerça sur lui dans la suite. Avec lui Frédéric-Guillaume crut toujours tout décider et tout faire par lui-même. Bischofswerder se servait avec beaucoup d'adresse des apparitions et des révé-

lations surnaturelles pour accroître sa considération auprès du monarque. La persuasion où il sut constamment l'entretenir, que dans son attachement à sa personne il n'entrait aucune vue intéressée, lui donnait la faculté d'éloigner quiconque lui faisait ombrage, et de ne laisser approcher du trône que ses créatures. De cette manière il sut obtenir de la bonté du monarque une fortune qui n'éveilla point l'animadversion publique, et accaparer en réalité le pouvoir sans assumer sur sa tête aucune responsabilité. Aussi à la mort du roi personne ne songea-t-il à l'inquiéter.

Un autre visionnaire, armé d'un saint zèle contre les novateurs en matière de doctrine, suivait la même route que Bischofswerder. C'était Jean-Christophe de Wöllner, fils d'un ecclésiastique de campagne, d'abord gouverneur du fils d'un seigneur, puis prédicateur de village et auteur de plusieurs traités d'agriculture, puis au service du prince Henri avec le titre de conseiller de la chambre. L'un des membres les plus zélés de la société des Rose-Croix, il avait dû à la protection de hauts personnages de cette société d'être choisi pour enseigner au prince royal la science de l'économie politique, et son élève, devenu roi, l'avait récompensé en lui confiant la direction des affaires ecclésiastiques, à la place du libéral Zedlitz.

Le valet-de-chambre Rietz, celui dont la favorite portait le nom, avait aussi sa part dans les bonnes grâces du souverain. Humble et rampant devant son maître et insolent avec tout le monde, il possédait tous les vices des parvenus de cette classe. Ignorant et présomptueux, avare et prodigue tout-à-la-fois, jusqu'à son orgueil et sa prodigalité portaient un cachet ignoble. Comme cependant par son canal et souvent par son autorité s'obtenaient des lettres de noblesse et des cordons, sa faveur n'était pas moins briguée que celle du roi.

Une demoiselle de Voss, nièce du comte Fink de Finkenstein, captivait alors le cœur du roi. Dame d'honneur de la défunte reine, elle avait résisté au prince royal, et ne se rendit aux désirs du souverain qu'à condition qu'il l'épouserait de la main gauche : elle prit dès-lors le titre de comtesse d'Ingenheim. Quoiqu'elle ne négligeât point sa fortune et l'élévation de sa famille, elle montra du reste de bons sentimens, et l'on augurait d'autant mieux de son influence, qu'elle apportait à la cour un esprit dégagé de préventions. On comptait sur elle pour arracher le roi à la liaison inconvenante qu'il entretenait avec l'autre favorite que nous avons signalée plus haut; mais l'attente fut trompée.

Tel était le cercle dont Frédéric-Guillaume était

entouré, et quoique étroitement lié, ce prince ne s'en croyait pas moins aussi libre et aussi souverain maître que son oncle. Bientôt sa dépendance, son dégoût pour le travail ne furent plus un secret à la cour. Les anciens et dignes serviteurs, jadis habitués à ne fléchir que devant le roi, reconnurent maintenant avec amertume qu'il fallait se courber devant des courtisans. Ils s'aperçurent que les décisions de l'autorité, subordonnées aux passions et aux caprices, n'étaient plus le résultat de sages délibérations. Ils comptaient à la vérité sur l'esprit du temps et sur la puissance de l'opinion; mais bientôt certaines ordonnances rendues leur firent comprendre que l'on croyait pouvoir conjurer le premier et que l'on méprisait souverainement la seconde.

Nous avons remarqué plus haut que sous Frédéric-le-Grand, la liberté de penser et d'écrire avait opéré en Prusse un changement remarquable dans l'ancienne doctrine de l'église. Cependant les écrits publiés dans le principe sur ce sujet n'étaient nullement nuisibles. En effet, composés pour la plupart par des savans et en latin, ils étaient hors de la portée du vulgaire et ne trouvaient de lecteurs que parmi des hommes de lettres. Mais insensiblement les découvertes commencèrent à franchir le seuil des universités; les jeunes ecclésiastiques, pour faire preuve de

profondeur, les annoncèrent au peuple, et des écrivains les répandirent, sous mille formes diverses, dans des ouvrages écrits en allemand. Bientôt les nouveaux principes prévalurent tellement qu'il devint honteux de s'avouer orthodoxe, et après deux écrits publiés par G.-F. Bahrdt, et G.-F. Lessing, il ne resta plus rien de dangereux à dire.

Les ecclésiastiques les plus respectables effrayés des conséquences fâcheuses que pouvait entraîner l'imprudence et la présomption, auraient désiré pouvoir s'opposer efficacement à ce désordre; mais ils savaient, qu'en matière de conscience, la contrainte est encore plus nuisible que la liberté; que plus l'esprit d'opposition se voit comprimé, plus il se roidit contre la force; et que d'ailleurs l'église ne pouvait guère espérer de triompher dans un pays dont le souverain, indifférent pour elle, avait confié la direction du culte à un homme porté pour les novateurs. Mais les fanatiques et les faux dévots étaient loin de goûter ces considérations. A l'avénement au trône de Frédéric-Guillaume ils crurent, par l'éloignement de Zedlitz, avoir surmonté sinon la plus grande du moins la plus pressante difficulté, et être en mesure d'agir. Tout-à-coup on vit paraître un mandement signé de Vollner et prescrivant à tous les pasteurs: « de ne point s'écarter à l'avenir,

dans l'enseignement, des principes de l'ancienne doctrine, sous peine de destitution et même de plus graves châtimens. » Cette disposition fut désapprouvée même par plusieurs orthodoxes; tous les gens sensés virent avec indignation qu'un intrus, un fanatique tel que Vollner, osât s'ériger en juge de la doctrine. Il ne leur paraissait pas moins étrange qu'un roi, dont la conduite était des plus mondaines, prît tellement à cœur la cause de l'orthodoxie, et cela sans que le souverain et son ministre eussent songé que le mandement était de nature à exciter le mécontentement et à fournir des prétextes aux dénonciations et à l'hypocrisie.

Une seconde ordonnance frappa la liberté de la presse. De tous les états de l'Europe, l'Allemagne est peut-être celui qui a toujours montré le plus d'opposition aux mesures prohibitives en cette matière. Dans l'Allemagne du nord la réforme religieuse a fait du libre et public échange de la pensée un véritable besoin. Le grand nombre des gouvernemens divers et la difficulté qu'ils puissent s'accorder à concourir à la répression par des mesures uniformes, comme il arrive dans un état compact et surtout dans les catholiques, joint cependant à l'établissement des foires, qui entretient parmi les sujets de ces divers gouvernemens une communication facile, ont toujours favorisé

les écrivains; et rendu illusoires les ordonnances prohibitives. Des réglemens de cette nature existaient en Prusse, mais leur action peu efficace avait presque entièrement cessé par l'indulgence de Frédéric-le-Grand: son successeur se crut appelé à les remettre en vigueur. Un édit du 19 décembre assujétit tous les ouvrages imprimés dans l'intérieur à des censures particulières, suivant leur genre, et rendit responsables les libraires du contenu de ceux qu'ils feraient venir de l'étranger. On ne comprit pas non plus, dans cette occasion, qu'aucune loi ne saurait subsister lorsqu'elle exige des choses injustes ou impossibles, ou lorsque son exécution est confiée à l'arbitraire.

On put reconnaître, dans le même temps, les conséquences fâcheuses d'une fausse mesure prise précédemment, et dont la faute, du moins en grande partie, pouvait être attribuée à Wollner. En diminuant quelques-uns des impôts qui se percevaient sous Frédéric, on avait songé à en établir un nouveau sur les farines; puis on y avait renoncé, parce qu'on comptait sur l'accroissement d'autres branches de revenu, entre autres sur les rentrées que produirait la diminution de la contrebande. Mais on fut bientôt convaincu du contraire, et, comme les besoins de l'état excédaient la recette, il fallut revenir à cet impôt sur les farines, que l'on réduisit cependant de

moitié, et augmenter la taxe sur les tabacs et les cafés. On fit en même temps de nouvelles et sévères défenses contre l'importation par contrebande des marchandises étrangères.

De semblables réglemens ne se compensaient pas par quelques autres plus favorables, au nombre desquels on peut placer le dernier de l'année 1788. Il concernait les jeunes gens qui se consacraient aux sciences, et qui souvent, contre l'avis des maîtres, abandonnaient trop tôt et sans être assez bien préparés, les écoles élémentaires pour continuer leurs études dans les universités. Afin de remédier à cet abus, on assujétit les écoliers à un examen sévère : on n'admit plus comme étudians que ceux auxquels on reconnut une instruction suffisante; et eux seuls purent participer aux bienfaits du gouvernement. On n'excepta de cette disposition que les jeunes gens qui auraient reçu la même instruction dans la maison paternelle.

Les deux années suivantes amenèrent peu de changement dans l'administration de l'état, parce qu'on s'appliqua sagement plutôt à améliorer qu'à opérer des réformes radicales. La libéralité du roi produisit beaucoup de bien comme dans les deux premières années de son règne. Des sommes considérables furent utilement employées au profit du sol, à la construction de digues, de chaussées et de canaux; les arts et métiers fu-

rent activement secourus, et l'on créa un comité particulier chargé de veiller à leurs progrès. La race des chevaux, à l'amélioration de laquelle le nouveau gouvernement mettait le plus grand soin, gagna beaucoup, tant par l'établissement de nouveaux haras que par l'introduction de plus nobles races tirées de l'étranger, et l'on fonda aussi à Berlin une école vétérinaire. Pour ménager les forêts, on exploita, aux frais du roi, des tourbières dans la Marche. Des hospices furent ouverts aux indigens. Les travaux de la forteresse de Graudenz, dont la construction, commencée depuis plusieurs années, avait coûté des sommes considérables, furent achevés : on éleva de nouveaux ouvrages pour la sûreté du port de Dantzick, et l'on augmenta à Wesel la force des anciens. L'école militaire de Berlin compta un plus grand nombre de professeurs et vit améliorer et étendre son mode d'enseignement. Le baron de Heinitz, directeur de la société des beaux arts, prit les dispositions les plus propres à faire fleurir cet établissement. Une instruction du 26 janvier, en augmentant le nombre des divisions et des membres, confirmait les anciens et les nouveaux priviléges, prescrivait des examens publics pour les élèves, l'exposition annuelle de leurs ouvrages, ainsi que l'établissement d'écoles de dessin dans les provinces. On dut aussi à M. de Gedicke, principal

du collége de Friedrichswerder, la fondation d'une école normale d'où l'on vit sortir un grand nombre de maîtres d'école dont les talens prouvèrent l'utilité de cette institution. Les travaux législatifs, dirigés par le chancelier Carmer, étaient tellement avancés, qu'on put commencer à livrer à l'impression le nouveau Code.

D'un autre côté, Wollner, ministre du culte, songeait à étendre son pouvoir spirituel, et il y fut singulièrement encouragé par une brochure traitant des livres symboliques, considérés sous le rapport de leur influence politique, publiée à Rostock en 1789, par un certain conseiller Ronnberg. Enivré des éloges que lui prodiguait l'auteur, et comptant beaucoup sur les preuves données dans cet écrit de la nécessité de fixer les fondemens de la doctrine chrétienne, Wollner en fit distribuer un grand nombre d'exemplaires aux pasteurs et maîtres d'école, pour les amener à une persuasion semblable, et détermina le roi à ordonner l'introduction d'un catéchisme général dans les écoles de son royaume. Cependant il manqua son but. L'ouvrage de Ronnberg, bien que tiré à plusieurs éditions, n'obtint que le silencieux mépris des hommes graves et les sarcasmes des esprits légers. Quant au catéchisme préparé pour la jeunesse luthérienne, plusieurs théologiens estimables prouvèrent, à la confusion de Wollner,

qu'il était sur plusieurs points en contradiction avec les principes orthodoxes. En général, les dispositions que manifestait ce ministre, faisaient regretter son prédécesseur Zedlitz, qui aurait pu du moins balancer son influence. Cet homme éclairé, après trente années de service, venait de se retirer dans ses domaines de Silésie.

A cette époque, les mouvemens qui déjà ébranlaient la France, et que nous verrons bientôt liés à cette histoire, commencèrent à se communiquer aux états voisins. La république de Genève, troublée depuis plusieurs années par des dissensions intestines, venait de changer sa constitution. Les Belges, fatigués des usurpations de Joseph, manifestaient une volonté ferme de n'épargner aucun sacrifice pour leur liberté. A Cologne, les citoyens, soulevés contre leurs magistrats, s'étaient emparés du sceau de la ville. L'évêché de Liége enfin devint le théâtre de désordres tellement graves, que le tribunal de l'Empire dut en prendre connaissance, et comme la Prusse fut appelée dans cette conjoncture à faire intervenir sa force armée, nous entrerons dans quelques détails au sujet de cet événement.

Fatigué depuis plus d'un siècle des usurpations toujours croissantes de ses évêques; aigri par plusieurs dispositions arbitraires de l'évêque actuel Constantin, comte de Hoensbruk, notamment par

le rétablissement d'un impôt odieux ; encouragé par l'exemple du tiers-état français qui venait, par sa conduite noble et ferme, de ressaisir sa part dans le pouvoir législatif; le tiers-état liégeois ne tenant à l'Allemagne que par des rapports purement politiques, tandis que, par la conformité de langage et de mœurs, il sympathisait réellement avec la France, avait résolu enfin de secouer le joug et de remettre en vigueur la convention fondamentale de 1316, connue sous le nom de Fexhe, qui assurait aux représentans de son choix une part égale à celle du chapitre et de la noblesse dans la direction des affaires publiques, dans la création des lois et dans la fixation de l'impôt.

L'évêque était un homme plus qu'adroit, il fit proclamer à l'instant une invitation au clergé de renoncer à quelques-uns de ses priviléges et de concourir avec les bourgeois, aux charges de l'état, dans l'epérance que de légères concessions suffiraient pour conjurer l'orage. Mais le peuple ne perdit point de vue son véritable intérêt et il insista spécialement sur son droit d'élire des représentans. La demande fut aussitôt accordée. L'évêque répondit par écrit : « Qu'il voulait lui-même tout « ce qui pourrait contribuer au bonheur de ses « bons liégeois; » et lorsqu'après la déposition de l'ancien conseil, la bourgeoisie en eut formé un nouveau composé des amis et des défenseurs des

droits du peuple, il parut applaudir sincèrement à cette élection. Il combla les nouveaux représentans de marques de confiance et de considération, témoigna aussi son contentement aux autres villes qui suivirent l'exemple de la capitale, fit prendre à ses domestiques des cocardes en signe de la liberté régénérée, et donna, dans une lettre adressée au conseil, l'assurance positive qu'il assisterait en personne à l'assemblée des états qui devait se tenir le 31, en y joignant l'expression de ses vœux pour la prospérité publique.

Le peuple, délivré de son état d'oppression, n'envisageait qu'un riant avenir et s'abandonnait aux transports de la plus vive allégresse; mais sa joie ne fut pas de longue durée. Soit que l'évêque, dès le principe, n'eût cédé qu'à l'impérieuse nécessité; soit que plus tard l'idée des conséquences que pourraient entraîner ses concessions lui eût fait éprouver des regrets ou des craintes; soit enfin qu'il se fût laissé effrayer par les représentations de conseillers peu clairvoyans, il avait déjà, dans la nuit du 26 au 27 août, quitté son château de plaisance de Seraing, sa résidence ordinaire pendant l'été, sans que personne fût instruit du motif ou de la direction de sa fuite; et ce fut ainsi qu'on reçut à la fois et sa lettre d'adhésion adressée aux représentans et la nouvelle accablante de sa disparition. L'impression fâ-

cheuse produite par cet incident fut tempérée à la vérité, pour le moment, par un écrit de sa main qu'il avait laissé et qu'il destinait à l'impression. Il y assurait : « Que s'il avait quitté le pays « ce n'était point dans l'intention d'avoir recours « à l'empereur et à l'Empire; qu'il n'avait non « plus chargé personne d'une mission de ce genre, « et que, quelles que fussent les plaintes qui pour« raient être portées en son nom, il les frappait « d'avance de nullité; que l'unique motif qui l'a« vait déterminé à s'éloigner, c'était la crainte que « les débats orageux qui pourraient survenir à « la prochaine diète ne lui causassent des émo« tions nuisibles à sa santé. » Il terminait en recommandant aux représentans de se montrer à-la-fois fermes et modérés et d'allier le zèle à la dignité pour assurer le bien-être de l'état. Dans cette occurrence, les élans tumultueux de l'allégresse publique, qu'avaient occasionés les concessions de l'évêque, fournissaient un motif qui pouvait en quelque sorte justifier la détermination de ce prélat; aussi les bons citoyens s'empressèrent-ils de le faire valoir.

Mais bientôt une déclaration de la chambre de Wetzlar, qui parvint à Liége dans le commencement de septembre y plongea les esprits dans l'incertitude et la consternation. Elle portait : « Que c'était de son propre mouvement que la

« chambre avait pris connaissance des événemens « arrivés à Liége, et qu'on ne pouvait les consi- « dérer que comme attentatoires à la tranquillité « publique : qu'en conséquence le 27 août (pré- « cisément le jour même de l'évasion de l'évê- « que), les princes de la convocation du bas cer- « cle westphalien avaient été appelés à réprimer « ce désordre à main armée, à rétablir l'ancienne « constitution et à réinstaller les autorités dépo- « sées : qu'on procéderait à l'arrestation des au- « teurs de la révolte, et qu'on poursuivrait ceux « qui s'y seraient soustraits par la fuite. » Ces menaces inspirèrent encore plus d'indignation que de crainte. On ne pouvait se persuader que la cour de justice la plus circonspecte et la plus formaliste de l'Allemagne pût sévir sans y avoir été provoquée, ou seulement pour empêcher la propagation des principes qui régissaient la France. On se plaignit presque généralement de la conduite équivoque de l'évêque, et ce fut lui seul que l'on accusa de cette décision extraordinaire.

Jusqu'ici la Prusse, n'étant intervenue presque point dans les affaires de Liége, aurait désiré ne point participer aux mesures violentes auxquelles, comme état de l'Empire, elle se voyait appelée à concourir. Le roi chargea en conséquence M. de Dohm, son résident à Clèves, d'entamer la voie des négociations; et comme les modérés,

qui formaient encore la majorité, montraient des dispositions favorables à ses vues, il espérait réussir dans sa mission. Il s'agissait pour cela de déterminer le tribunal de l'Empire à rapporter son arrêt, et de décider l'évêque, qui séjournait à Trèves, à retourner à Liége. L'une et l'autre de ces demandes furent rejetées. La cour de Wetzlar persista à maintenir sa sentence, et l'évêque refusa de revenir en prétextant que dans la capitale, sa tranquillité serait compromise; mais sa conduite montrait assez clairement qu'il attendait, avec une impatience déguisée, quelques circonstances propres à donner du poids au motif qu'il alléguait, ce qui arriva effectivement vers le commencement d'octobre. Des mouvemens tumultueux se manifestèrent alors dans le pays de Liége : les opinions se divisèrent sur l'interprétation du texte de la convention de Fexhe, et sur le mode d'après lequel le tiers-état pouvait être représenté. Les nouvelles autorités manquant de pouvoir pour contenir les perturbateurs, il s'en suivit des propositions injustes et des demandes odieuses. Pour lors l'évêque se refusa à tout et ne voulut plus reconnaître aucune de ses concessions, disant qu'elles lui avaient été extorquées. Levant entièrement le masque, il poursuivit lui-même la pleine et rigoureuse exécution de l'arrêt lancé contre Liége par la chambre de Wetzlar.

Frédéric-Guillaume envisageait tout autrement les choses. Sans se dissimuler la disposition dangereuse qui s'était emparée des Liégeois, et sans vouloir se soustraire aux devoirs que lui imposait sa qualité de prince de l'Empire, il pensait qu'il n'était ni nécessaire ni convenable d'agir avec tant de précipitation. En effet, les Belges, voisins des Liégeois, soulevés ouvertement contre l'empereur, venaient de leur faire proposer une alliance offensive et défensive : attaquer ceux-ci c'était les forcer à se jeter entre les bras des premiers que la fortune favorisait dans toutes leurs entreprises; et il ne pouvait qu'en résulter une lutte dont la Prusse, comme le plus puissant des trois états du cercle westphalien, aurait à supporter tout le poids. Déjà cette considération, et la crainte que Liége ne finît par se détacher de la confédération germanique, avaient déterminé le roi, quoiqu'au préalable il se fût mis, ainsi que ses alliés, en état d'agir offensivement, à ne point exécuter à la lettre l'arrêt de Wetzlar; mais seulement à rétablir la tranquillité dans le pays de Liége, et à ménager, par la voie des négociations, un accommodement entre l'évêque, qui manifestait de plus en plus ses vues exigeantes, et ses sujets qui montraient des sentimens plus modérés. On fut bientôt à portée de reconnaître la sagesse de ce plan, car, à peine l'armée allemande, sous la con-

duite du baron de Schlieffen, se fut-elle approchée du territoire liégeois, qu'une insurrection générale menaça d'éclater dans tout le pays : la capitale surtout se trouvait dans la plus dangereuse fermentation, et si quelque chose fut capable d'empêcher une explosion, ce fut l'espoir que les députés des trois ordres seraient écoutés et la marche des troupes suspendue. Dans une conférence qui eut lieu, près d'Alden-Goer, au couvent d'Élisabeth, entre les envoyés de Munster, de Juliers et de Liége, en présence de l'ambassadeur prussien, celui-ci se prévalant de la position des choses, s'exprima avec d'autant plus d'énergie. « Le tribunal de l'Empire, disait-il, « jugerait la satisfaction convenable si les autori« tés actuelles, nommées à la hâte, consentaient « à résigner leurs fonctions, conformément au « désir qu'elles en avaient témoigné, et à se lais« ser remplacer par un gouvernement provisoire. « Qu'il ne fallait point inquiéter le peuple ni ses « représentans, mais lui promettre, au contraire, « que les principaux griefs, dont il se plaignait, « seraient pris en considération et redressés, ce qui « d'ailleurs avait été, depuis long-temps, accordé « par l'évêque ; que ces moyens étaient les seuls « capables de ramener l'harmonie et une con« fiance mutuelle. » A l'aide de cette déclaration publique le résident prussien parvint à maintenir

la tranquillité menacée. Les bataillons étrangers occupèrent sans obstacle le château de Liége, et le tiers-état s'engagea à remplir strictement les conditions qu'on lui imposait.

Mais les fondés de pouvoirs de Juliers et de Munster montraient des dispositions tout-à-fait opposées, ils prétendaient : « Que tant d'indul-« gence ne convenait point dans ses circonstan-« ces actuelles et ne s'accordait nullement avec « les principes de la constitution germanique. « Que les princes du cercle avaient été requis « d'exécuter, non d'interpréter l'ordre de l'Em-« pire, et que toute intention cessait d'être loua-« ble aussitôt qu'on lui sacrifiait le devoir. » L'évêque appuya vivement cet avis. Il rétracta solennellement toutes les promesses qu'il avait faites aux Liégeois ; sollicita instamment la chambre de Wetzlar de vouloir bien faire accélérer l'exécution du jugement, et, pour éviter toute espèce de délai, de désigner elle-même les auteurs des troubles sur qui devait tomber le châtiment ; et fit réinstaller les anciennes autorités. Déjà, le 4 décembre, on lui avait accordé au-delà de ce qu'il demandait ; la nouvelle décision du tribunal rejeta toute intervention comme intempestive.

A peine cette décision fut-elle connue à Liége, qu'elle augmenta la mésintelligence entre les envoyés qui devaient y établir la paix. Tandis que

le chargé d'affaires prussien refusait de passer outre avant d'avoir reçu de nouvelles instructions de sa cour et écrivait à ce sujet au roi, les deux autres envoyés adressaient aux Liégeois des réprimandes sévères et exigeaient prompte soumission et obéissance. Le premier demandant à être prévenu des ordonnances que l'on proclamait à Liége, sans sa participation, aussi bien que des rapports que l'on faisait parvenir à Wetzlar; les autres s'y refusèrent. De son côté, le général prussien, qui commandait en chef l'armée confédérée du cercle, se contentait de maintenir la paix intérieure et de protéger les autorités, tandis que les autres princes, qui lui avaient confié leurs troupes, menaçaient de les rappeler si l'on ne déployait plus de vigueur. Il eût été néanmoins encore possible d'arranger les choses à l'amiable si l'évêque avait voulu retourner à Liége; mais ce prélat, de qui tout dépendait, s'y refusa obstinément. Il ne fit aux lettres que lui adressait Frédéric-Guillaume que des réponses hautaines, et sa conduite prouvait de plus en plus que l'exercice du souverain pouvoir lui tenait bien plus à cœur que l'intérêt général. Enfin, l'hiver entier s'étant passé en négociations inutiles, le roi prit l'unique parti que nécessitait une malveillance aussi prononcée; il fit parvenir à Wetzlar la *lettre de refus* de l'évêque, et déclara, en même temps,

qu'il ne voulait plus se mêler de cette affaire. Le 1er avril 1790 les Prussiens évacuèrent Liége, regrettés des habitans et exempts de reproches aux yeux de *tout juge raisonnable*, le roi ne pouvant être responsable des conséquences funestes qui résulteraient peut-être de la conduite déloyale et versatile de l'évêque, ni de la précipitation blâmable de la chambre de Wetzlar. . . . .

D'ailleurs, les affaires de l'est, de jour en jour plus embarrassantes, réclamaient bien plus sérieusement l'attention de la Prusse. Peu d'années après la mort de Marie-Thérèse, la Russie et l'Autriche, unies par des intérêts communs, combattaient les Ottomans; et quoique la première campagne eût été indécise pour Catherine et humiliante pour Joseph, la seconde leur avait procuré des conquêtes importantes qui éveillaient l'inquiétude de la Prusse. Les relations entre cette dernière puissance et la Turquie ne dataient que de la guerre de sept ans. A cette époque, Frédéric pressé de toutes parts, avait sollicité de la Porte des secours que l'humeur pacifique du grand-visir, Baghib-Mohamet Pacha qui craignait de compromettre son maître dans une intervention armée, avait fait refuser. Cependant l'alliance proposée ne fut que renvoyée à un autre temps, et les deux états se donnèrent, par leurs ambassadeurs, des preuves mutuelles de confiance. Les

circonstances actuelles ajoutaient un nouveau prix à ces relations amicales. Si la Porte, qui venait de perdre, dans une même année, deux grandes batailles et trois forteresses, craignait de succomber; la Prusse, de son côté, redoutait l'agrandissement de ses voisins, aussi s'employa-t-elle, de tout son pouvoir, à opérer des diversions en faveur de la Turquie. Le roi de Suède qui, de bonne heure, avait contracté l'habitude de tourner ses armes contre la Russie, tandis qu'elle était occupée ailleurs, poussait vivement, surtout dans le courant de l'année 1790, une guerre à laquelle on ne cessait de l'exciter; d'un autre côté, l'Angleterre, d'accord avec la Prusse, intimidait par ses menaces le Danemarck, et l'empêchait de remplir ses obligations envers Catherine; les Polonais étaient animés par l'espoir de secouer le joug que leur imposait l'influence de la Russie; à Constantinople, M. de Dietz, ambassadeur prussien, négociait un traité qui garantissait au grand seigneur l'intégrité de ses états et même la Crimée; enfin, plusieurs indices annonçaient à l'Autriche qu'on opposerait la force des armes à ses accroissemens progressifs.

Il est constant que la politique secrète de la Prusse et ses dispositions ostensibles, contribuèrent, plus que toute autre cause, à placer l'Autriche dans la position difficile où elle se trouva

bientôt. Joseph était parvenu au trône dans cet âge où l'on joint à la réflexion une activité soutenue. Sa volonté, comprimée pendant dix-sept ans, par celle de sa mère, avait saisi avec ardeur le moment d'agir; mais l'inertie et l'ignorance des sujets qu'il voulait régénérer avait aigri son caractère. Il admirait dans Frédéric une conduite vraiment royale; comparait, quant à la civilisation, l'énorme différence qui distinguait le sud du nord de l'Allemagne, et après avoir reconnu lui-même les vices de l'administration et apprécié les ressources de son empire, il rougissait de tolérer les uns, et de tirer si peu parti des autres; se rappelant dans combien de fautes un excès de confiance avait fait tomber sa mère, il résolut de ne prendre conseil que de lui-même; la force de volonté, dont il se sentait pourvu, fit qu'il se dissimula à lui-même ou qu'il méprisa les obstacles qu'il aurait à combattre, et dans sa persuasion intime qu'il ne voulait que le bien, il fut loin de redouter une défaite en attaquant les préjugés.

Mais Joseph ne réussit point dans ses vues, et consuma son activité en infructueux efforts. Dès son avénement au trône, il eut à soutenir une lutte continuelle tantôt contre des priviléges que leur ancienneté rendait respectables, tantôt contre l'église, tantôt contre les dissemblances de

langage, de mœurs et de croyance qui divisaient ses sujets. La précipitation et l'opiniâtreté qu'il apporta dans son dessein d'improviser en quelques années des réformes dont l'accomplissement (si ce n'est dans des temps de révolution) aurait réclamé pour le moins quelques siècles, aliéna contre lui l'esprit de la nation au point qu'aucune des nombreuses entreprises exécutées au dehors ne put la réconcilier avec l'administration intérieure. La méfiance et le mécontentement, accumulés pendant plusieurs années, étaient parvenus à leur comble, lorsque la Prusse se déclara contre Joseph. Les Belges étaient soulevés; la Hongrie et le Tirol redemandaient audacieusement leurs anciennes constitutions; une haine sourde fermentait dans le cœur des Lombards; la Bohême et l'Autriche murmuraient. Une circonstance vint ajouter encore aux embarras de la position, ce fut la mort de Joseph succombé, le 20 février 1790, à une maladie qui durait depuis deux ans. Il emportait au tombeau la haine de ses sujets sans l'avoir autrement méritée que par sa passion intempestive pour le bien public. Peu de jours avant sa mort, il rétracta solennellement les principes auxquels il avait consacré sa vie, et ses derniers momens furent empoisonnés par le sentiment pénible d'avoir lui-même anéanti son ouvrage.

La déclaration publiée après lui ne suffit point pour faire rentrer aussitôt les peuples dans leur ancienne obéissance. Léopold, grand duc de Toscane, frère et successeur de Joseph, d'un caractère pacifique et réfléchi, vit avec effroi les maux qui menaçaient l'état, et sentit que la confiance se perd beaucoup plus facilement qu'elle ne se gagne. L'agression de la Prusse était la plus dangereuse et surtout la plus imminente. Cette puissance commençait à rassembler ses forces dans la Silésie sous le prétexte d'observer, disait-elle, les troupes réunies en toute hâte dans la Bohême par Joseph et son successeur; mais dans le fait pour se tenir prête à commencer les hostilités au premier signal. La Belgique, constituée depuis peu en gouvernement libre, négociait avec la cour de Berlin qui paraissait disposée à reconnaître son indépendance. En Allemagne même, il était d'autant plus facile de déterminer les princes les plus puissans à se déclarer contre le roi de Bohême et de Hongrie, qu'il n'avait point encore été reconnu comme chef de l'Empire. Ces considérations frappaient vivement Léopold qui crut indispensable pour conserver ses états héréditaires, de s'assurer de l'amitié de son voisin et de se retirer avec honneur de la guerre de Turquie. Il écrivit en conséquence à Frédéric-Guillaume plusieurs lettres de sa main, où il

s'exprimait avec cette franchise qui captive l'intérêt et inspire la confiance.

A la tête des affaires étrangères en Prusse, se trouvait encore Hertzberg, et ce ministre zélé, en garde contre les artifices d'un ennemi qui se couvrait du masque de l'amitié, ne perdit point de vue les intérêts de son pays. L'Angleterre, dont l'intervention avait déjà été réclamée par Joseph, voulant faire recouvrer aux Turcs ce qu'ils avaient perdu, proposait de rétablir les choses sur le même pied qu'avant la guerre; mais Hertzberg visait à obtenir pour la Prusse, et aux dépens de la Porte, l'annexion de Dantzick et de Thorn, et tâchait de disposer la Pologne à lui céder ces deux villes, sous condition que l'Autriche lui restituerait en échange la meilleure partie de la Gallicie y compris les salines, et obtiendrait elle-même, en dédommagement, sur les pays enlevés aux Ottomans, cette portion de territoire, située dans la Valachie et la Servie, qui lui avait été cédée précédemment par la paix de Pessarowitz. Cette proposition pouvait convenir à la Prusse, mais elle manquait d'équité eu égard à ses relations avec la Porte, et n'était rien moins qu'attrayante pour l'Autriche qui, à la première ouverture qu'on lui en fit, répondit avec autant de prudence que de vérité : « qu'elle « avait espéré en effet que la possession du pays

« situé entre l'Aluta et le Danube lui serait cédée « comme un juste dédommagement pour les frais « de guerre; mais que, sans vouloir insister sur « ce point, ce serait une véritable perte pour « elle que de le recevoir en échange de la por- « tion la plus fertile de la Gallicie; qu'il lui pa- « raissait dur que la Prusse, sans avoir pris part « à la guerre, voulût en retirer des avantages. »

Mais quelque justes que fussent ces représentations, l'Autriche se trouvait hors d'état de les faire valoir. Une armée considérable était déjà réunie en Silésie, sous les ordres du duc de Brunswick et du général de Mollendorf qui accompagnaient le roi; le comte de Henckel en conduisait une seconde sur les frontières de la Lithuanie et de la Russie; et une troisième, que commandait le comte de Kalkreuth, se rassemblait sur la Vistule du côté de Thorn. Ces dispositions appuyaient énergiquement les propositions de la Prusse; elles déterminèrent Léopold à nommer des plénipotentiaires, qui s'abouchèrent avec ceux de Frédéric-Guillaume, à Reichenbach, petite ville située sur les frontières de la Bohême. Les négociations, commencées sur la fin de juillet, paraissaient tourner à la satisfaction de la Prusse, l'Autriche montrant moins de répugnance à entrer dans ses vues, pourvu qu'on ne lui imposât pas des sacrifices trop onéreux en

Gallicie; Hertzberg se croyait parvenu à ses fins et jouissait d'avance de son triomphe, lorsque tout-à-coup il vit ses combinaisons déjouées et cette affaire changer entièrement de face.

L'Angleterre et la Hollande furent les premières qui contribuèrent à déjouer les projets de la Prusse. Inquiètes pour l'indépendance des villes de Dantzick et de Thorn, ces puissances insistèrent pour qu'on rétablît les choses sur l'ancien pied, se déclarant d'avance libres de toute espèce d'obligation envers la Prusse si la guerre venait à éclater. Mais leur opposition n'était pas la seule difficulté qui se présentât, et si les Polonais ne s'étaient point expliqués officiellement, c'est qu'on ne leur avait point fait encore de proposition positive; cependant ils manifestaient ouvertement, et sans égard pour Lucchesini, ambassadeur prussien à Varsovie, la plus grande répugnance à renoncer à ces deux villes, et surtout à Dantzick, qu'ils appelaient leur Gibraltar; enfin, on pouvait craindre aussi que la Turquie ne voulût pas se conformer de bonne grace aux prétentions de la Prusse, son alliée. Toutefois, ce furent les ennemis personnels de Hertzberg qui nuisirent le plus à son plan; plus il faisait valoir son zèle et ses services, plus ils se montraient empressés à lui imputer une vanité révoltante et un patriotisme outré, et comme ils connaissaient

le goût du roi pour une vie molle et peu agitée, ils ne cessaient de lui représenter le peu de chances favorables offertes par les desseins qu'on avait en vue, ils exaltaient la générosité, l'amour de la justice comme des vertus sublimes, et lui faisaient envisager dans l'amitié de l'Autriche la plus sûre garantie d'une parfaite tranquillité; c'est ainsi que, tout en augmentant leur influence, ils rendaient suspect un ministre intègre mais imprudent. La moitié de juillet n'était pas encore écoulée, que le roi avait pris la résolution de renoncer au projet de Hertzberg, et d'accéder aux vues de l'Angleterre et de la Hollande. Si ce ministre conçut un profond chagrin d'abandonner une idée qu'il avait nourrie et poursuivie avec passion, l'Autriche, de son côté, mit le plus grand empressement à revenir aux conditions agitées en premier lieu; et dès le 27 juillet furent arrêtées les conditions suivantes : « que l'Autriche accorderait à la Turquie un armistice pour travailler de suite à une paix définitive, qui aurait pour base le rétablissement « de la Porte dans ses anciennes possessions. Que « si, pour assurer ses frontières, elle faisait une « acquisition quelconque, ce devait être du libre « consentement de la Porte, et que, dans ce cas, « la Prusse obtiendrait un dédommagement proportionné. Qu'elle promettait de ne plus se

« mêler de la guerre entre les Turcs et la Russie, « et considérerait les négociations de paix entre « ces deux puissances comme entièrement distinctes des siennes. De leur côté, la Prusse et « les puissances maritimes s'engageaient à n'ap- « porter aucun empêchement à ce que la Belgi- « que retournât sous le sceptre de l'Autriche. »

Cette convention fut suivie sur-le-champ d'un armistice entre le grand visir Hassan et le prince de Cobourg, général des troupes autrichiennes. Mais les négociations de paix, auxquelles Lucchesini assistait pour la Prusse, ne commencèrent réellement que sur la fin de l'année à Szistowa; aussi, à l'époque où les ambassadeurs respectifs se trouvaient rendus dans cette ville, Léopold avait déjà réglé celles de ses affaires qui l'inquiétaient le plus. Le 30 septembre il avait été élu empereur, et il fut couronné huit jours après. Il se rendit ensuite à Presbourg, y fut proclamé roi de Hongrie, et sut, par sa douceur et sa franchise, calmer les Hongrois mécontens et gagner leur confiance. Les Belges, privés des secours qu'ils attendaient de l'étranger, et menacés par une armée de 30 mille hommes sous le commandement de Bender, rentrèrent dans le devoir au commencement de décembre. L'empereur ayant ainsi assuré son trône, reprit confiance en ses forces. Il avait été vivement blessé de la contrainte

humiliante avec laquelle Frédéric-Guillaume lui avait imposé la paix, et il savait trop bien apprécier la faiblesse de ce prince et l'influence de ses conseillers, pour ne point tenter de sauver, même aux dépens de l'honneur de la Prusse, la dignité de sa couronne. C'est à cette disposition qu'il faut attribuer les retards qu'apportèrent dès-lors ses plénipotentiaires à la conclusion de la paix, et les demandes inattendues qu'ils formèrent. Ils refusèrent de mentionner dans le traité de paix avec la Porte, la convention de Reichenbach, (omission douloureuse pour Hertzberg); ils demandaient d'y faire figurer d'anciennes conventions de commerce, et voulaient remettre les choses, non dans la même position où elles se trouvaient, mais bien dans celle où, selon eux, elles auraient dû se trouver avant la guerre. La marche des négociations traîna ainsi en longueur, elle se trouva même parfois suspendue, et cependant Léopold indifférent, en apparence, à la manière dont ces négociations se termineraient, partit pour l'Italie, où Bischoffswerder, confident du roi, s'empressa de le suivre, comme si les plus grands intérêts de la Prusse étaient attachés à cette démarche. Enfin, après de longs délais, les ambassadeurs reprirent l'affaire, et l'on finit par accéder aux conditions de l'Autriche. Dans le traité de paix de Szistowa, il ne fut question ni

de la convention de Reichenbach, ni de la médiation des puissances alliées; l'Autriche obtint pour sa navigation les anciens avantages qu'elle réclamait, et par un article supplémentaire, il fut décidé qu'Alt-Orsowa et ses environs jusqu'à Czerna, et dans la Croatie les contrées forestières de Czettin, Drosnik et Sterniza seraient abandonnées à la maison impériale d'Allemagne. Mais on passa sous silence le dédommagement que s'était réservé la Prusse dans le cas où l'Autriche se trouverait avantagée, et Kaunitz prétendit même à cette occasion que, puisque l'empereur avait restitué à la Porte les conquêtes qu'elle avait faites sur elle, il en résultait pour la Prusse l'obligation de renoncer à jamais à toute espèce d'acquisition en Pologne.

Néanmoins ce dénouement n'en imposa point au public. On ne pouvait disconvenir que Frédéric-Guillaume ne fût intervenu comme arbitre entre l'Autriche et la Porte, et que si dans le traité on n'avait point parlé de sa participation, la chose étant assez connue du monde entier n'avait pas besoin d'être consignée dans un acte; quant au désappointement qu'il avait éprouvé à l'égard de Dantzick et de Thorn, on était disposé à le considérer comme un sacrifice à la prompte conclusion de la paix. Mais on jugea moins favorablement sa position vis-à-vis de la Russie. Il

avait espéré que, ligué avec les puissances maritimes, il pourrait forcer Catherine à rendre les conquêtes qu'elle avait faites sur les Turcs. A cet effet, une armée de quatre-vingt mille hommes, dont l'entretien coûtait des millions, avait passé l'hiver entier sur les frontières de la Russie; et tandis que l'on pressait vivement l'Angleterre de faire entrer une flotte dans la Baltique et une seconde dans la Mer-Noire, on recevait froidement les avances du Danemarck, qui offrait sa médiation. Mais une attente aussi présomptueuse ne tarda pas à s'évanouir. Les antagonistes de Pitt s'opposèrent fortement à une rupture avec la Russie; la Prusse craignait avec raison d'avoir à supporter à elle seule tout le poids de la guerre, et Catherine ne se laissait nullement intimider. On s'estima donc heureux de se tirer de cette position embarrassante, en accédant aux propositions modérées que cette princesse avait fait faire auparavant aux cours alliées par l'intermédiaire du Danemarck; et de lui laisser la faculté de faire à son gré la paix avec les Turcs. D'après le traité préliminaire qui en fut signé le 11 août, il fut convenu : que dorénavant le Dniester serait la limite de l'empire ottoman, et que tout le territoire situé sur la rive gauche avec la forteresse d'Oczacof appartiendrait à l'impératrice. Le sultan promit aussi de ne plus former de prétentions

sur la Crimée que la Russie possédait depuis 1784, et de laisser subsister tranquillement sous sa protection, comme prince indépendant, le Khan de Tiflis en Géorgie.

Avant l'accomplissement de tout ceci, Hertzberg était déjà éloigné des affaires publiques, auxquelles il s'était consacré depuis 1745. A dater de la paix de Hubertsbourg négociée par lui, toutes les affaires extérieures de la Prusse avaient été réglées par son ministère, si ce n'est pourtant la convention de Reichenbach, qui fut bien son ouvrage, mais qu'il signa contre son gré. Déjà il s'était aperçu, à cette époque, et depuis long-temps il sentait, bien que son rôle serait moins brillant sous Frédéric-Guillaume, qu'il l'avait été sous l'oncle de ce roi, et que les affaires de la Prusse allaient se traiter d'après des principes différens. Il acquit bientôt la conviction qu'on le sacrifiait aux relations amicales qui s'établissaient avec l'Autriche, et à l'inimitié personnelle que lui portait Kaunitz. Le 2 mai 1792, le comte de Schulenbourg-Kehuert et le baron d'Alversleben lui furent associés dans le maniement des affaires, et comme il ne comprit point ou feignit de ne point comprendre ce signe de la volonté royale, on se décida à lui interdire l'ouverture des dépêches venant de Vienne; il fit alors ce que l'honneur lui prescrivait et demanda sa démission. En

la lui accordant on y joignit cette assurance : « qu'on n'avait point eu en vue de le chagriner, « mais bien de lui procurer le soulagement que « réclamait son âge. Qu'il conserverait son titre « et son traitement, le roi désirant aussi qu'il « continuât à donner ses soins à l'Académie et à « surveiller la culture des vers à soie, et qu'il con- « sacrât ses loisirs à écrire l'histoire de Frédé- « ric II. »

L'éloignement d'un homme d'état de ce mérite et qu'on ne pouvait remplacer, fut d'autant plus désapprouvé qu'on voyait porter en même temps aux emplois des hommes tout-à-fait incapables. Leur élévation était l'ouvrage de Wollner, qui s'était aperçu que ses réglemens resteraient sans force, tant qu'un comité inquisitorial n'en surveillerait pas l'exécution. En effet, on faisait peu de cas des ordonnances rendues à son instigation, contre la liberté d'enseignement et celle de la presse ; les délits de cette nature demeuraient impunis, et les autorités chargées de les poursuivre y apportaient la plus grande négligence. Les écrivains reprenaient courage et se confiaient dans l'esprit du siècle, lorsque le séjour que fit le roi en Silésie, important pour les affaires du dehors, amena aussi dans l'intérieur des conséquences tout-à-fait inattendues.

L'emploi de premier prédicateur de la seconde

cathédrale de Breslaw, était alors occupé par Hermann Daniel Hermès, fanatique, fréquentant les sociétés secrètes et leur servant probablement d'instrument. La connaissance des langues, la solide instruction ne lui paraissaient dignes de quelqu'estime qu'autant qu'elles se trouvaient en rapport avec la Bible, et il taxait comme insensée et scandaleuse toute interprétation des saintes Écritures, dictée par un jugement sain et éclairé. Égaré dans les rêveries du mysticisme, il cherchait dans l'Écriture un sens caché; et tout en se déchaînant contre l'intolérance, vouait lui-même à l'anathème les *soi-disant* propagateurs des lumières. Dans la dernière année du règne de Frédéric, il avait répandu une prédiction annonçant le retour prochain du règne de Dieu et la confusion des novateurs.

Son gendre, Henri Sigismond Oswald, gérant d'une maison de commerce à Breslaw, pensait ou plutôt rêvait comme lui, et, qui pis est, réussissait par ses écrits, à faire partager ses extravagances à un assez bon nombre d'idiots, même dans les classes les plus élevées. A l'en croire, il avait souvent l'honneur, dans ses promenades, de conférer avec Jésus-Christ en personne; et il possédait le pouvoir d'agir sur les hommes à distance et par une vertu sympathique.

Bischoffswerder vit le parti à tirer pour lui de

ces deux hommes. Dans le courant de 1790, il parut un écrit en latin, muni de l'approbation royale, que tout le monde reconnut pour avoir été fabriqué à Breslaw et destiné à fixer les points de doctrine sur lesquels devaient se fonder à l'avenir les examens consistoriaux. Au mois d'avril de l'année suivante, Hermès invité à Postdam, pour prêcher devant le roi, eut avec Wollner des conférences secrètes dans lesquelles ils concertèrent et arrêtèrent leur plan. Quelques semaines après, Hermès et Oswald furent appelés à Berlin, où ce dernier reçut le titre de lecteur du roi avec de riches émolumens. Un comité fut créé, composé d'Hermès et de trois adjoints, chargé de faire exécuter les édits émanés de Wollner.

Ces adjoints furent Woltersdorf, prédicateur obscur, mais éminemment orthodoxe de l'église de la Trinité à Berlin, et personnage tout-à-fait insignifiant.

Silberschlag, autre prédicateur de la même église, joignant à un faible savoir en théologie, des connaissances plus étendues en géométrie et en architecture.

Et enfin Hilmer, élevé au rang de conseiller-privé et de conseiller consistorial, et supérieur aux deux autres par la connaissance du monde, et un esprit délié. Initié depuis long-temps, à Paris, aux mystères d'une franc-maçonnerie dangé-

reuse, il avait été présenté à Frédéric-Guillaume, encore prince royal, par le duc Eugène de Wirtemberg qui partageait ses idées et l'honorait de son amitié.

Tel était le nouveau comité de conscience désigné sous le nom de *Consistoire Examinateur* (Geistliche Prufungs Behorde). Le roi lui donna sa sanction, et par une ordonnance spéciale, revêtue de sa seule signature, le chargea de faire dresser une liste complète des pasteurs et maîtres d'école du royaume, en signalant les orthodoxes et ceux qui professaient les nouvelles doctrines. Dès-lors l'obscurantisme leva la tête, et les amis des lumières se virent menacés. Une seule chose rassurait un peu, c'était l'incapacité des quatre membres du comité; on voyait en eux des ennemis trop maladroits pour arrêter entièrement les progrès du bien.

Au dehors, la consolidation des rapports nouveaux faisait naître de meilleures espérances. Depuis la chute d'Hertzberg, l'Autriche et la Prusse, oubliant la mésintelligence qui avait régné entre elles pendant un demi-siècle, se liaient d'un accord plus intime. La paix entre le nord et le sud de l'Allemagne paraissait pour long-temps assurée.

Déjà, depuis cinq ans, le mal intérieur qui dévorait la France, faisait prévoir la dissolution

prochaine de son gouvernement. Ce mal, né du dérangement des finances, résultat de guerres sans cesse renaissantes et d'énormes prodigalités; entretenu par l'application imprudente au système administratif des théories de certains philanthropes rêveurs; amené à une brusque explosion par le désespoir du peuple que la misère accablait de tous les maux; aggravé encore par les machinations de quelques scélérats, était enfin devenu incurable par la faiblesse d'un roi bon, mais mal conseillé, ou, pour mieux dire, privé de conseils. A peine restait-il quelques traces de l'ancien ordre de choses. Le tiers-état, long-temps le plus pauvre en considération, quoique le plus riche en talens et en lumières, avait enfin la conscience de son propre mérite, et en un instant il venait de vaincre la noblesse et le clergé. Ce monument de l'antique barbarie, qui depuis tant de siècles bravait orgueilleusement la main du temps, la féodalité, vit arriver sa chute; un décret l'abolit ainsi que tous les priviléges extorqués par la force ou surpris par la ruse. Les droits de l'homme, méprisés et foulés aux pieds dans toutes les régions du globe, furent solennellement proclamés; les nègres, esclaves de l'Amérique, reconnus comme frères et appelés à participer à ce grand pacte. On déclara indigne et contraire à l'humanité toute guerre entreprise

dans des vues d'agrandissement, et peu de temps après on supprima la noblesse héréditaire, les ordres, les armoiries, les titres et les distinctions. La volonté royale, l'unique et suprême loi depuis Louis XIII, reçut des limites et dut se soumettre à la loi. La voix de la nation put retentir sans obstacle dans toute l'étendue du territoire. Un serment, le plus solemnel de tous ceux qu'ait immortalisés l'histoire, prêté sous la voûte du ciel par le roi à son peuple, et par celui-ci à la patrie, enflamma les esprits d'un enthousiasme qui promettait tous les genres de sacrifices. Tel fut l'effet produit sur les princes et les grands du royaume par cette étonnante révolution, qu'à dater du 9 août 1789 ils se portèrent en foule sur les frontières, et séparèrent dès ce moment leurs intérêts de celui de la France.

Un phénomène de ce genre devait nécessairement produire une sensation extraordinaire en Allemagne. Là, les hommes généreux tournaient des regards pleins de sollicitude sur une nation régénérée, et, sans se laisser effrayer par de sinistres présages, ne voyaient dans chacun de ses actes que l'aurore d'un plus beau jour. Ils ne différaient que par le degré de chaleur avec lequel ils exprimaient leurs sentimens. Les plus circonspects, remplis d'un espoir secret, pardon-

naient à la liberté, à peine délivrée de ses liens, l'impétuosité de ses mouvemens; d'autres, s'échauffant davantage, cherchaient aux actes de cette révolution une excuse dans des exemples tirés de l'histoire, une justification dans le souvenir de l'oppression qui avait pesé sur le peuple français, et enviaient à ce peuple la palme glorieuse qu'il enlevait à leur patrie. Certains esprits turbulens ne pouvant plus contenir leur impatience, allaient même jusqu'à s'accuser de lenteur, et tout délai apporté à un soulèvement général leur semblait compromettre à la fois le présent et l'avenir. Les hommes instruits, si l'on en excepte un petit nombre, prenaient intérêt à un état de choses qui promettait d'amener la mise en pratique des vérités découvertes par la philosophie, et de faire enfin concourir au perfectionnement de l'ordre social des spéculations enfouies jusqu'alors dans le cabinet des savans. Des signes d'agitation et d'espoir se manifestaient dans la dernière classe de la société; elle commençait à concevoir que c'était par sa force que s'opérait un bouleversement, dont elle se félicitait d'autant plus qu'elle s'attendait à en retirer les plus grands avantages.

Cependant la classe moyenne presque entière jugeait autrement de la révolution française; les uns, il est vrai, faisaient partie de la classe com-

mercante, que la routine des affaires plonge dans l'engourdissement, et rend inaccessibles à cet enthousiasme qu'inspirent les choses sublimes ou extraordinaires; d'autres se trouvaient vis-à-vis des hautes classes dans une position précaire, qui ne leur permettait pas d'afficher une opinion personnelle; d'autres enfin, dont l'opinion était moins dépendante, fondaient leur jugement sur la connaissance qu'ils croyaient avoir du caractère français. Tous s'accordaient à ne prédire à la révolution qu'un fâcheux dénouement, et, dans chaque événement nouveau, ils trouvaient une confirmation nouvelle de leurs craintes. Les premiers actes de violence commis pour la défense de la liberté leur parurent un attentat abominable et du plus funeste présage. Ils voyaient dans les clubs délibérans, établis à Paris, une dangereuse source de sédition, et l'on peut dire que les diffamations, dont ces réunions furent le foyer, ne prêtèrent que trop de vraisemblance à cette prévision. Le mal réel de l'état, la dette publique, leur paraissait incurable, et ils taxèrent d'injustice le moyen dont on se servit pour y remédier, en disposant des biens du clergé au profit de la nation. Lorsqu'enfin la division de plus en plus prononcée des partis eut amené le bouleversement le plus complet dans la capitale de la France et la sédition dans les provinces, et que la circu-

lation des espèces, rendue de jour en jour plus difficile, en raison des émigrations de plus en plus nombreuses, vint à s'arrêter tout-à-fait dans ce pays, nos prophètes de mauvais augure se crurent à la veille de l'accomplissement de leurs prédictions. Le rétablissement de l'ancien ordre de choses leur paraissait infaillible, pour peu surtout que les puissances étrangères y employassent leur coopération.

Les princes et les nobles éprouvaient les plus vives inquiétudes. Tournant avec chagrin leurs regards vers la France, ils tremblaient de voir se propager les principes qu'on y professait. Les droits de l'homme, que cette nation avait si solennellement reconnus, étaient encore fort peu respectés en Allemagne, où une grande portion du peuple languissait sous le poids de charges héréditaires, qu'on cherchait bien plus à accroître qu'à diminuer. Les rapports sociaux dans ce pays étaient encore peu empreints de l'esprit philanthropique du siècle. Loin de là, plus la noblesse riche et la classe moyenne instruite se trouvaient rapprochées par le commerce de la vie, plus elles affichaient *l'une de morgue, l'autre de prétentions*. Dans cet état de choses, s'il paraissait dangereux de ne tenir aucun compte de la leçon offerte par la révolution de France, il était plus dangereux encore de changer la position de la masse, qui

se contente rarement de ce qu'on lui accorde. Cependant c'était surtout les têtes couronnées que les événemens de l'ouest intéressaient le plus vivement. Le sort de Louis XVI était pour elles un avertissement terrible.

Depuis la journée du 8 octobre 1789, en effet, ce monarque ne possédait plus que l'ombre du pouvoir reçu par lui en héritage de ses ancêtres, et que naguère il avait exercé dans toute sa plénitude, encore cette ombre même lui était-elle vivement disputée. Ni sa bonté naturelle, ni sa résignation à se soumettre à tout ce qu'on lui imposait, ne suffisaient pour rassurer une nation méfiante, et qui redoutait l'influence qui s'attache toujours au titre de roi. L'animosité à laquelle il était en butte ne faisait que s'accroître, et l'on prévoyait déjà que la perte de son pouvoir ne serait pas le dernier degré d'infortune qu'il aurait à supporter. La position de ce prince, bien appréciée, devait produire une impression profonde sur les souverains d'Allemagne. Aussi, peu d'entre eux envisageaient-ils sans frémir les innovations survenues en France; et, comme la plupart faisaient en secret de la cause du roi leur propre cause, on soupçonna de bonne heure qu'ils ne manqueraient pas de l'embrasser ouvertement à la première occasion qui leur en fournirait un prétexte plausible.

Elle ne tarda point à se présenter et voici comment. De temps immémorial les intérêts d'un grand nombre de membres de la noblesse et du haut clergé d'Allemagne se trouvaient liés à la France, parce qu'à chaque cession de territoire, faite à cette puissance par l'empire, les seigneurs et princes allemands avaient conservé dans le pays conquis des possessions et des priviléges importans, reconnus par la couronne de France et solennellement confirmés par les traités de paix. C'était ainsi que des archevêques et des évêques allemands exerçaient en France des pouvoirs ecclésiastiques, que des barons, des comtes et des ducs en tiraient des revenus, et y jouissaient des priviléges attachés aux domaines dont ils étaient possesseurs; et, bien qu'une longue suite d'années eût apporté de grands changemens dans ces différens rapports, changemens opérés pour la plupart par des empiétemens, des usurpations, ou des transactions et échanges volontaires ou forcés, conclus en grande partie sans l'accession de l'Empire et de son chef; cependant ce qui restait encore de ces possessions et priviléges, à l'époque de la révolution, était assez considérable pour que les parties intéressées ne pussent s'en voir dépouillées sans se plaindre.

Mais dans le bouleversement général les priviléges des étrangers ne furent pas plus épargnés

que ceux des nationaux. L'abolition entière de la féodalité avait déjà annoncé aux princes allemands la perte dont ils étaient menacés; plus tard, quand vint la confiscation des biens du clergé et l'abolition des juridictions anciennes par suite de la nouvelle division du royaume en départemens, les différens seigneurs allemands dont ces mesures lésaient les intérêts, firent éclater leurs plaintes dans tout l'Empire. Les représentations pressantes qu'ils adressèrent à Paris, y ayant été accueillies froidement ou éconduites avec adresse, ils les renouvelèrent d'abord à Ratisbonne, ensuite auprès des électeurs rassemblés à Francfort pour l'élection de Léopold, et enfin auprès de l'empereur lui-même. La position de ce prince était embarrassante : se prononcer trop précipitamment dans un instant où la nation française poursuivait avec ardeur la ruine de tout privilége, c'était peut-être se compromettre; montrer de la timidité, c'était faire un trop grand sacrifice.

Cependant ce qui alarmait le plus l'empereur et les princes allemands était bien moins la perte des droits de l'Empire que la disposition dangereuse des esprits, qui de jour en jour se manifestait davantage. Dans tous les pays du Rhin régnait une agitation qui semblait le présage d'un avenir orageux. En Belgique, l'esprit de révolte était plutôt comprimé que détruit, et les Liégeois,

maintenus sous le joug de leur évêque par une force supérieure, semblaient n'attendre que le moment favorable pour leur délivrance. Des propos séditieux circulaient dans la masse du peuple. On se disait : « que le joug allemand était tout « aussi lourd que le joug français ; qu'il fallait, puis- « qu'on le pouvait, saisir l'occasion et faire valoir « ses droits. » En France, les nouveaux principes de liberté et d'égalité étaient dégénérés en frénésie. Il est maintenant hors de doute que les clubs délibérans de Paris n'aient, à cette époque, tout en travaillant à assurer leur existence à l'intérieur, cherché aussi à se former un parti dans l'étranger. Ils devaient d'autant mieux y réussir que l'audace de leurs conceptions était propre à faire des enthousiastes, et que dans leur morale l'importance du but justifiait la violence des moyens.

A la crainte qu'éprouvaient les potentats de voir s'écrouler, dans toute l'Europe, les institutions gothiques, se joignait un sentiment de pitié pour Louis XVI, qui, par une tentative d'évasion venait de donner une preuve que sa position lui semblait insupportable. Cette tentative déjouée par un concours étrange de circonstances contraires, aggrava encore ses malheurs. Elle lui fit perdre entièrement la confiance du peuple, qui ne vit plus en lui qu'un ennemi secret du nouvel

ordre de choses, et qui, perdant le respect pour sa personne, le soumit à une surveillance plus active.

L'empressement de Louis à adopter, après cet événement, les décrets de l'assemblée constituante le servit peu auprès de sa nation : les autres souverains y virent un acte auquel il se résignait contre son gré. Ils en éprouvèrent pour lui plus de compassion, en voyant cette volonté aussi restreinte; car les souverains ne connaissent rien de plus précieux qu'une volonté sans bornes. En même temps les émigrés français ne négligeaient aucun moyen pour exciter en faveur de Louis XVI l'intérêt des cours étrangères, surtout de celle de Vienne: ils garantissaient un triomphe facile sur cette horde, ennemie de la royauté, qui opprimait leur patrie, et, d'un autre côté, ils cherchaient à effrayer les esprits par le tableau des conséquences que ces attentats, s'ils n'étaient point réprimés, entraîneraient pour l'Europe entière.

Aux agitations diverses auxquelles l'esprit de Léopold était en proie, se joignait encore sa sollicitude pour la reine de France, sa sœur, en butte aux imputations les plus graves, et beaucoup plus haïe que son époux. Peu de temps après le retour de Louis dans sa capitale, où on le traitait plutôt en prisonnier qu'en roi, l'empe-

reur fit témoigner à l'ambassadeur français résidant à Vienne, combien il était sensible aux outrages que des sujets rebelles se permettaient envers un roi, son beau-frère, dont les destinées lui inspiraient le plus vif intérêt; il expédia en même temps de Padoue à toutes les cours européennes une circulaire dans laquelle la cause du roi de France était appelée celle de tous les rois. Cet appel aux souverains, et plus encore le congrès dont il fut suivi, quelques semaines après, fournirent matière aux conjectures les plus opposées; et comme le prétexte annoncé était la situation alarmante de l'Allemagne, on s'attendit dès le principe à des décisions de la plus haute importance.

Vers le milieu du mois d'août, Frédéric-Guillaume, ayant terminé en Silésie la revue annuelle de son armée, au lieu de retourner à Berlin où il était attendu, se rendit à Pilnitz en Lusace, résidence d'été de l'électeur de Saxe, et située sur les rives fertiles de l'Elbe. Léopold qui se disposait à célébrer son couronnement à Prague, s'y rendit aussi. Ces princes étaient accompagnés de leurs héritiers et des personnages les plus distingués de leurs états. La Russie y envoya le prince de Nassau: on y vit arriver le comte d'Artois et avec lui le marquis de Bouillé et le célèbre Calonne.

Les papiers publics ne parlèrent que des pré-

paratifs de réception et des divertissemens qui eurent lieu. Léopold et Frédéric-Guillaume auraient désiré, selon l'usage, masquer leurs desseins secrets sous cet appareil de fête; mais la curiosité publique était par trop éveillée. Elle fit bientôt circuler des bruits alarmans, et d'ailleurs les princes français attachaient trop d'importance à la protection qu'on leur promettait pour en vouloir faire un mystère. A peine le comte d'Artois fut-il de retour auprès du comte de Provence, son frère, que le public eut connaissance de l'écrit qui contenait la promesse de l'empereur et du roi. Ces princes y déclaraient: « Qu'ils fe« raient un appel aux autres puissances pour les « engager à concourir avec eux à rétablir en « France une constitution fondée sur le bon droit « et la justice, et supposé qu'elles y accédassent, « ce qui paraissait certain, eux-mêmes s'enga« geaient à employer toutes leurs forces pour at« teindre ce but. » C'est ainsi qu'en se liant plus étroitement avec l'Autriche la Prusse sortit, pour la première fois, des bornes que lui prescrivait une sage politique, et que, cédant à une influence étrangère, elle vit commencer entre elle et la France ces rapports menaçans, d'où résultèrent en premier lieu une guerre ruineuse, et dans la suite ces alternatives de haine et d'amitié dont l'influence fut si funeste à l'état.

De telles conséquences paraissaient bien improbables à une époque où le roi ajoutait à ses états héréditaires les principautés d'Anspach et de Bareith, que le margrave Chrétien-Frédéric-Charles-Alexandre, leur héritier légitime, lui céda par un acte d'abdication dont le public a toujours ignoré les clauses. La Prusse obtint de cette manière un accroissement de territoire de 160 milles carrés, avec une population de 385 mille ames.

La famille royale contracta, dans les derniers mois de cette même année, des alliances qui, dans la suite, ne furent pas sans influence sur les affaires de l'état. Frédéric, duc d'Yorck et évêque d'Osnabruck, deuxième fils de Georges III, roi d'Angleterre, épousa, le 29 septembre, la princesse Frédérique-Charlotte-Ulrique, unique fruit du premier mariage de Frédéric-Guillaume et Frédérique-Louise-Wilhelmine, l'aînée des filles qu'il avait eues de sa seconde femme, fut unie le premier octobre à Guillaume-Frédéric, prince héréditaire d'Orange. Les politiques pensaient que cette double alliance serait favorable aux affaires de l'ouest; et quant à celles de l'est, une nouvelle entrevue que Frédéric-Guillaume avait eue avec l'électeur de Saxe à Belitz, petite ville frontière, où il s'était rendu sous prétexte d'une partie de chasse, donna matière à diverses conjectures.

Louis XVI, après avoir adopté la nouvelle constitution française, en avait prévenu la cour de Vienne; et quoique sa déclaration ne calmât point l'irritation de cette cour, elle contribua du moins à en retarder les effets, de manière que dans les derniers mois de 1791, les rapports politiques de l'Europe n'éprouvèrent aucune altération. On renoua les relations avec l'ambassadeur français à Vienne, et Léopold lui-même annonça à toutes les cours, « que la modération paraissant avoir « repris son empire en France, et le roi ayant re-« couvré sa liberté, il se bornait à recommander « aux princes allemands d'éviter toute démarche « qui pourrait troubler le développement encore « équivoque de la nouvelle constitution. » Cependant la France, mécontente du bon accueil que recevaient les émigrés en Allemagne, et surtout dans le pays de Trèves, où ils se trouvaient en plus grand nombre que partout ailleurs, avait, à ce sujet, adressé des plaintes à l'électeur ainsi qu'à Léopold. Elle le trouva aussi peu disposé à les accueillir qu'elle-même l'avait été à accueillir les réclamations des princes allemands. Ce n'était point, « disaient-ils, blesser les bons rapports entre voi-« sins que d'accorder un asile à des infortunés. « Loin d'autoriser l'armement des transfuges con-« tre la patrie, on s'y opposait par des défenses « formelles (le contraire était au su de tout le

« monde). Du reste, la triste position des fugitifs « et le peu de ménagement que l'on montrait à « Paris pour les princes allemands, étaient bien « de nature à faire excuser l'aigreur de certains « propos. Qu'à la vérité l'empereur avait promis « aux états de l'Empire sa protection et son appui; « mais seulement lorsque les troupes françaises, « en se rassemblant sur les frontières, avaient me-« nacé l'électeur de Trèves. Que c'était le motif « pour lequel le maréchal Bender avait reçu l'or-« dre de se porter, au premier signal, au secours « de cet électeur, avec les troupes cantonnées « dans les Pays-Bas, et que l'on ne pouvait taxer « d'hostile une mesure qui n'avait pour but que « de se tenir en garde contre tout événement. »

Ces motifs, quelque bien fondés qu'ils parussent, ne purent convaincre le public. Beaucoup d'Allemands témoignaient, sans aucun détour: « Que si « la déclaration de Louis XVI, en liant les princes « de l'Empire à la nouvelle constitution française, « avait écarté de ce côté tout prétexte de guerre, « on n'en laissait pas moins subsister un à dessein, « en ménageant si ouvertement les émigrés, pré-« texte dont les princes allemands ne manque-« raient pas de se prévaloir, dans l'occasion, pour « agir contre la France, aussitôt qu'ils seraient « sûrs de pouvoir le faire sans mécontenter leurs « peuples. » Cependant chaque nouvelle justifica-

tion qu'on faisait parvenir à Paris, y était toujours plus froidement accueillie. L'aigreur qui régnait dans les délibérations publiques était à son comble, et l'on voyait les orateurs de l'assemblée constituante montrer tous les jours plus d'audace et de violence. Les dernières séances de décembre 1791 avaient été signalées par de vives attaques contre l'empereur, dont les déclarations paraissaient remplies de mauvaise volonté et de fierté. Son indulgence pour l'électeur de Trèves paraissait inexplicable, et on lui faisait un crime de la protection qu'il avait promise à ce prince. On disait qu'il était de toute nécessité de soutenir énergiquement la dignité de la France, et Louis XVI, qui, dans ces circonstances, était, sans nul doute, l'homme le plus modéré de son royaume, ne vit d'autre moyen, pour conjurer l'orage, que d'affecter lui-même d'être surpris de la conduite de Léopold, de l'attribuer à un défaut de jugement, et d'approuver les moyens extrêmes, si le chef de l'Empire germanique ne montrait pas de meilleures dispositions envers la France.

La cour de Vienne, loin d'obtempérer à l'exhortation, annonçait au contraire une résolution ferme de persévérer dans les mesures qu'elle avait adoptées, et une pleine conviction de leur justice. Cette disposition menaçante ouvrit un champ plus vaste aux orateurs français et à tous

ceux qui visaient à détruire la constitution. Chaque séance donnait naissance à des jugemens plus téméraires, des discours plus violens. Cette constance à poursuivre le même but devait nécessairement le faire atteindre. Il en résulta une adresse à Louis XVI pour l'inviter à annoncer à l'empereur « que la France était décidée à lui faire la « guerre si, avant le premier mars, elle n'obtenait « une entière satisfaction sur tous ses griefs. » Louis se conduisit avec une sagesse et une modération dignes des plus grands éloges : il répondit à l'assemblée, « que d'après les principes de « la constitution, ce n'était point au corps législatif, mais à lui seul, qu'appartenaient la direc- « tion des affaires étrangères et le droit de pro- « poser la guerre. Que depuis quinze jours, il « attendait de l'empereur une réponse catégo- « rique, au sujet des différends élevés entre les « deux états. Que si la guerre devenait nécessaire, « il était bon de ne l'entreprendre qu'avec le té- « moignage consolant de ne l'avoir point provo- « quée. »

Les dépêches de Louis XVI avaient éveillé diverses appréhensions à Vienne. Léopold, bien convaincu des sentimens pacifiques du roi de France, ne pouvait se dissimuler que ce prince cédait à la force des circonstances, et que la fureur des partis allait toujours en croissant. Bien-

tôt l'extrait d'une lettre de Delessart, secrétaire d'état, communiquée le 21 janvier à l'empereur, ne lui permit plus de prendre le change sur la véritable position des choses. Le contenu de cette note donnait à penser qu'on avait, non-seulement prévu, mais encore connu d'avance ce qui devait se passer quatre jours plus tard à Paris, et qu'on avait voulu se mettre à l'abri du reproche de négligence et de tiédeur. On y avait rassemblé et placé avec ordre tous les chefs d'accusation que la France formait contre l'empereur et les princes allemands, savoir : la tolérance accordée aux émigrés, la protection promise à l'électeur de Trèves, la ligue formée entre plusieurs princes pour se garantir leurs couronnes ; les expressions captieuses contenues dans quelques lettres, et principalement dans l'une d'elles, datée du 21 décembre, et enfin, à travers les plus grandes protestations d'amour pour la paix, il était facile d'entrevoir les symptômes d'une guerre prochaine.

A Berlin, les passions étaient peut-être plus véhémentes, mais on s'y montrait aussi irrésolu qu'à Vienne. L'amour du repos combattait dans l'esprit du souverain son penchant à la violence et son indignation. Le désir de faire la guerre luttait chez les courtisans avec la crainte de voir le roi échapper à leur influence au milieu de la vie

agitée des camps. Les sollicitations des émigrés étaient pressantes; mais leur orgueil mal déguisé en détruisait l'effet. Les doutes de plusieurs personnages, dont l'opinion était de quelque poids, entre autres du prince Henri, démentaient l'espoir d'obtenir en France un triomphe aussi facile que celui obtenu quelques années auparavant contre les révoltés de la Hollande. Le congrès de Pilnitz n'en continuait pas moins ses opérations, et l'Autriche exerçait d'autant plus d'influence sur la Prusse, qu'elle était appuyée par Bischoffswerder et son parti. L'amitié récente de ces deux cours, en éveillant des craintes parmi les états de l'Empire, donna matière à des bruits si fâcheux, que Léopold et Frédéric-Guillaume, pour en arrêter le cours, avaient cru, dès le mois de décembre 1791, devoir publier une déclaration dans laquelle, en reconnaissant qu'il existait entre eux des conventions, ils donnaient l'assurance qu'elles n'avaient pour but que de créer entre les deux états une garantie mutuelle, et de veiller à la conservation des droits de l'Empire. Ils en firent le contenu d'un traité qu'ils conclurent le 7 février, à Berlin, effrayés de plus en plus par la tournure des affaires en France. Dans ce traité, les deux princes se garantissaient leurs états respectifs, promettaient de s'employer l'un pour l'autre au besoin, et, en cas d'attaque, de s'entr'aider d'une

force de cinquante mille fantassins et de cinq mille cavaliers, et même davantage si les circonstances l'exigeaient. Ils convenaient aussi, afin de donner encore plus de poids à cette mesure, d'inviter la Russie, les puissances maritimes et l'électeur de Saxe, à former une semblable ligue. Quant à l'Allemagne, ils s'engageaient à maintenir sa constitution dans toute son intégrité. Cet acte était rédigé en termes tellement mesurés, qu'il aurait fallu une interprétation bien arbitraire pour y lire des intentions hostiles.

Le prince de Kaunitz usa de moins de ménagemens dans la déclaration qu'il envoya à Paris aussitôt après la conclusion de ce traité, conclusion qu'il avait sans doute attendue avant que de répondre à la note communiquée par l'ambassadeur français le 21 janvier. Son intention avait été sans doute d'attendre, pour donner plus de force à son langage, qu'il se vît certain de l'appui de la Prusse. Cette déclaration retraçait, dès leur principe, la série des changemens qu'avait subis la constitution de la France, faisait valoir les démarches de l'empereur, appuyait ses assertions de citations tirées de lettres adressées aux princes de l'Empire, et repoussait vivement les accusations dirigées contre sa cour par les objections suivantes: « Que tout ce qu'on avait fait à Vienne « était fondé sur des motifs suffisans, et ne pou

« vait être considéré que comme des mesures de « précaution; que la conduite de l'empereur avait « toujours été aussi mesurée que l'exigeaient les « circonstances; qu'il avait opposé une sévérité « calme aux passions désordonnées; applaudi au « retour de la raison. Que l'on ne s'imaginât point « pouvoir lui persuader que l'appel fait, en juillet « 1791, aux puissances, dans le but de les inté-« resser en faveur de Louis XVI, gardé à vue « dans sa capitale, fût un motif assez puissant « pour détruire l'amitié subsistante depuis 1756 « entre la maison d'Autriche et la France. Que « l'on ne s'abusait pas moins si l'on croyait qu'il « ignorât les menées des agitateurs de Paris, et « ne sût pas apprécier l'esprit qui les animait. Et « qu'il ne s'agissait que de les comprimer et de « détruire leur influence funeste, pour étouffer « tout germe de mécontentement et de méfiance. » A cette déclaration de l'empereur, Frédéric-Guillaume fit ajouter, le 28 février, par le comte de Gortz, son ambassadeur à Paris, qu'il se référait entièrement à la réponse impériale, et qu'il considérerait comme une déclaration de guerre la première invasion du territoire de l'Empire par les troupes françaises.

Ces déclarations, communiquées le 1er mars par M. Delessart à l'assemblée constituante, y produisirent une sensation telle que l'indignation

et le mépris n'attendirent point pour éclater la fin de la lecture. Le soir même une réponse fut expédiée à Vienne; mais à son arrivée elle ne trouva plus Léopold vivant. Le même jour où l'on prenait à Paris la résolution de le combattre, une courte maladie venait d'enlever ce prince, après un règne seulement de deux ans. Si d'ordinaire la partialité juge les actes d'un souverain d'après leur résultat, l'équité exige aussi que l'on apprécie les circonstances dans lesquelles ils ont été faits, et cette considération est nécessaire pour bien juger Léopold. Nul doute qu'il ne sut pas mieux que les autres têtes couronnées comprendre le grand événement du jour et en pressentir les résultats; mais jamais souverain, peut-être, ne fit preuve de plus de modération et de prudence.

Il eut pour successeur son fils aîné, François, deuxième empereur de ce nom, jusqu'ici duc de Toscane, âgé seulement de 25 ans. Ce prince ne possédait ni la prudente circonspection, ni la mûre expérience de son père. Le nouveau souverain ayant donné toute sa confiance à Kaunitz qui, trop altier pour céder même aux rois, était loin de se montrer plus traitable vis-à-vis les simples représentans du peuple français, il en résulta une décision plus prompte au sujet des affaires de France. Ce qui contribua encore à hâter cette décision, c'est que Dumouriez, dont les

opinions politiques étaient pour le moins douteuses, venait de remplacer l'estimable Delessart dans le conseil de Louis XVI. Déjà, le 11 mars, l'ambassadeur français, de Noailles, avait demandé à Vienne : « Que François rompît les al-« liances que l'Autriche avait formées contre la « France; qu'il licenciât ses troupes, et reprît la « contenance pacifique du 1er avril de l'année « précédente. » A cela Kaunitz répondit le 18 mars : « Que son maître n'avait aucune connais-« sance d'armemens qui annonçassent la guerre « et n'était nullement disposé à se départir d'al-« liances contractées pour des causes encore sub-« sistantes; que la nation française devait s'occu-« per avant tout de réprimer les entreprises d'un « parti forcené et sanguinaire, qui attentait à la « liberté de son légitime souverain, détruisait « violemment la force des lois et se jouait des « devoirs les plus sacrés. » Une réplique aussi catégorique et aussi arrogante n'était pas propre à rétablir la bonne intelligence, et si l'on feignit encore de part et d'autre de vouloir entrer en explication, ce ne fut que pour s'éviter le reproche d'avoir provoqué le premier la guerre. Au moment même de jouer la vie de tant de milliers d'hommes, l'aggresseur, même le plus injuste, s'applique à mettre les apparences du bon droit de son côté. Ce fut ainsi que la déclaration de

guerre fut encore retardée d'un mois, jusqu'à ce qu'enfin, à Paris, l'impatience de ceux qui la voulaient l'eût emporté. Le 20 avril, le roi, vivement pressé, se rendit à l'assemblée nationale. Après la lecture d'un rapport adressé par Dumouriez à Louis, et déjà communiqué au conseil d'état, le roi fut invité à proposer la guerre. L'infortuné se leva: il était profondément ému, car il s'agissait de se déclarer contre ses parens, ses défenseurs, ses amis. Jouet de la volonté des autres, il fit contre sa volonté et contre son penchant ce qui lui était commandé. L'assemblée promit de peser mûrement cette proposition : quelques heures suffirent pour la faire adopter. Le même jour, à dix heures du soir, Louis avait approuvé et signé la déclaration de guerre contre l'Autriche.

L'attitude de cet empire vis-à-vis de la France décidait aussi de celle de la Prusse. Bischoffswerder, envoyé à Vienne à la fin de février, n'avait pu, à la vérité, parler à Léopold attaqué de la maladie à laquelle il succomba; mais il n'en réussit pas moins dans sa mission. François confirma en tout l'alliance conclue par son père, et bientôt divers indices annoncèrent qu'une union encore plus intime et plus active allait s'établir entre les deux cours. Frédéric-Guillaume adressa, le 3 mars, à tous les officiers et soldats de son armée

un appel pour les inviter à concourir à la fondation d'une caisse pour les veuves, dans le but de leur assurer des secours; lui-même promettait d'y contribuer. On remarquait aussi dans la capitale, ainsi que dans les provinces, cette activité et ces préparatifs précurseurs d'une prochaine guerre; tous les entretiens roulaient sur les mouvemens des troupes sortant de leurs quartiers et sur les généraux qui devaient les commander. Enfin, on ne put plus douter que la résolution du roi ne fût irrévocablement arrêtée lorsque lui et François eurent communiqué leur intention à la diète de l'Empire, et invité les états à participer à la guerre. En même temps, et à la suite d'une communication qui eut lieu à Potsdam entre le duc Ferdinand de Brunswick et le général autrichien, prince de Hohenlohe, une armée prussienne de plus de cinquante mille hommes eut ordre de se tenir prête à marcher à la fin du mois.

Un autre indice qui annonçait la guerre et les sentimens chevaleresques que Frédéric-Guillaume voulait y apporter, ce fut l'introduction en Prusse d'une décoration destinée à encourager tous les gens de mérite. Cet ordre, sous le nom d'ordre de l'Aigle-Rouge, avait été institué à Anspach en 1744, ou plutôt formé alors d'un autre plus ancien par le margrave Frédéric. Renouvelé en 1777

par le dernier margrave Charles Alexandre, le roi qui s'en emparait maintenant en fit publier les statuts, d'après lesquels l'ordre de l'Aigle-Rouge devait représenter désormais la seconde décoration de la maison de Brandebourg, et devenir, à quelques exceptions près, une condition préalable pour pouvoir aspirer à l'ordre de l'Aigle-Noir. Le roi s'attribua la grande maîtrise de ce nouvel ordre, et il était dit que ceux qui obtiendraient cette distinction, devaient la considérer comme un signe éminent de la bienveillance royale et redoubler de zèle pour son service.

Cependant le mois de juin s'était écoulé, et l'armée prussienne, pleine d'espoir et de confiance, se portait avec rapidité sur le Rhin.

FIN DU LIVRE DEUXIÈME.

LIVRE TROISIÈME.

GUERRE CONTRE LA FRANCE.

1792-1795.

SOMMAIRE.

Diverses considérations sur la campagne des Allemands contre la France. — Déclaration de guerre du duc Ferdinand de Brunswick. — Indices fâcheux. — Reddition de Longwy et de Verdun. — On arrive à la forêt d'Argonne. — Position dangereuse de l'armée prussienne. — Mesures militaires de Dumouriez. — Le duc de Brunswick à Valmy. — Négociation et retraite. — Effet qu'elles produisent sur les esprits en Allemagne. — Custine met à contribution les contrées du Rhin. — Il s'empare de Mayence par surprise. — Il occupe Francfort. — Cette ville est délivrée par les Prussiens. — Dumouriez bat les Autrichiens à Jemmapes, et fait la conquête de la Belgique. — Exécution de Louis XVI. — Bataille de Nerwinden. — Les Prussiens investissent Mayence et s'étendent sur le bas Rhin. — Défense vigoureuse et reddition de Mayence. — Les opérations des armées alliées manquent d'ensemble. — Combat de Pirmasens. — Prise des lignes de Weissembourg. — Le roi quitte l'armée. — Ses favoris cherchent à le détacher de la cause des princes allemands. — Entreprise contre Bitche déjouée. — Le duc de Brunswick recule et concentre ses forces. — Il se maintient contre l'ennemi. — Les Autrichiens forcés de repasser le Rhin. — Retraite des Prussiens sur Oppenheim et Bingen. — Landau délivrée. — Causes de la malheureuse issue des deux campagnes contre la France. — Le duc de Brunswick résigne le commandement. — Obstacles à la continuation de la guerre. — Les puissances maritimes offrent des subsides. — Mollendorf ouvre une troisième campagne contre la France. — Nouvelle mésintelligence entre les alliés. — Inactivité des Prussiens. — Ils sont repoussés sur Mayence, et les Autrichiens sur Manheim. — Revers de ceux-ci en Belgique après la bataille de Fleurus. — Mollendorf reprend l'offensive. — Il agit avec tiédeur. — Nouvelle retraite sur Mayence. — Le roi sépare sa cause de celle de l'Allemagne. — Ses motifs. — Paix de Bâle entre la Prusse et la France. — Considérations sur la conduite de Frédéric-Guillaume.

Jamais sans doute aucune armée prussienne n'avait franchi les frontières accompagnée de vœux plus équivoques que celle qui, dans le milieu de 1792, se dirigeait contre la France; car jamais il n'avait tant importé au peuple de

séparer sa cause de celle des souverains, dont le triomphe ne pouvait avoir qu'une influence douteuse sur son bonheur. Deux alternatives également alarmantes se présentaient à ceux qui envisageaient l'avenir ; ils voyaient, dans une lutte malheureuse, l'honneur de l'état compromis, et dans la victoire, des obstacles apportés aux progrès de la civilisation. Il n'y avait de contens que ceux que leur état ou leur naissance plaçait au-dessus des autres ; plusieurs furent inconsidérés au point de ne pas dissimuler leur insultant espoir, et la plupart étaient tellement bornés dans leur manière d'envisager les choses, qu'ils ne se doutèrent même pas que, plus leurs succès seraient complets, plus ils seraient jugés sévèrement par l'histoire, qui les signalerait comme destructeurs de la prospérité naissante des peuples.

Mais si les esprits étaient divisés quant à l'intérêt qu'ils prenaient à cette guerre, ils ne l'étaient pas moins sur son issue présumée. Ceux qui ne vivaient que d'anciens souvenirs, considéraient la ruine de la France comme certaine. « Comment, « disaient-ils, un état, déchiré dans son intérieur, « résisterait-il à des armées aussi formidables? « Si la France, même dans toute la plénitude de « sa force et dans une parfaite union, n'a pu lut- « ter qu'avec désavantage contre les forces com-

« binées de la Prusse et de l'Autriche, à combien « plus forte raison ne devait-elle pas succomber, « affaiblie comme elle l'était par ses dissensions « intestines? Qu'opposerait-elle aux étrangers? « Ses armées étaient incomplètes et mal préparées « rées à combattre; sa noblesse, habile dans le « métier des armes, s'était éloignée d'une patrie « contre laquelle elle nourrissait le plus profond « ressentiment; lequel des généraux français ac- « tuel pourrait se flatter de tenir tête à Brunswick? « D'ailleurs cette lutte ne s'engageait pas contre « la nation entière, mais seulement contre quel- « ques rebelles audacieux, ennemis insensés des « rois. Leur faiblesse et leur nullité ne manque- « raient pas de paraître au grand jour, dès que « les armées allemandes auraient mis le pied sur « le territoire de la France : alors arriverait néces- « sairement ce qu'il était facile de prévoir, ce qui « confirmerait les assurances données par les prin- « ces français, les habitans bien intentionnés, « formant la majorité du peuple, se sépareraient « à l'instant d'un odieux parti qu'ils désavouaient « en secret, et ne manqueraient pas d'accueillir « les alliés à bras ouverts. »

D'autres répliquaient, et non sans fondement : « Que les entreprises les plus sujettes à échouer « étaient celles formées par plusieurs puissances « contre une seule, ce que la guerre de sept ans

« avait suffisamment prouvé; que cette association d'armes entre la Prusse et l'Autriche, considérée par plusieurs comme la garantie d'une « amitié solide, contribuerait bien plutôt, en « réveillant d'anciennes méfiances, à briser les « liens de cette amitié; qu'à la vérité la France « paraissait peu préparée à la guerre; que, sans « doute, la désertion d'une noblesse belliqueuse « était une véritable perte pour elle, mais qu'on « pouvait aussi s'attendre avec certitude que la « fermentation générale mettrait au grand jour « des forces jusqu'alors cachées et inconnues; « que les honneurs et les récompenses qui, sans « aucune autre considération, allaient devenir le « partage du mérite et des services rendus à l'état, développeraient sans doute de grands talens; que c'était vouloir s'abuser soi-même que « d'avoir confiance aux propos des émigrés, propos inspirés par l'orgueil et la passion, et de se « flatter d'un bon accueil en France; que, loin de « là, le danger dont ce pays était menacé y ramenerait l'union, réconcilierait ou étoufferait les « partis, et que l'intervention armée des étrangers ne servirait qu'à exalter la fierté et le courage de la nation. » Tels étaient les argumens dont les spectateurs de la lutte qui allait s'engager cherchaient à soutenir leurs opinions respectives.

De leur côté, les souverains se croyaient sûrs du succès, surtout Frédéric-Guillaume qui, poussé par sa bonté naturelle et son ambition chevaleresque, était pénétré du plus vif intérêt pour Louis XVI, et aspirait à la gloire d'être proclamé le sauveur de la France. Les dispositions de ce prince furent encore plus vivement excitées à Mayence, où il arriva vers le milieu de juillet. Ce qui se passait alors à Paris annonçait clairement qu'on ne devait plus s'attendre à voir les troubles s'apaiser, et que le roi, menacé dans son propre palais par la populace, et forcé par elle d'arborer le bonnet rouge des jacobins, n'était plus que le jouet des machinations d'un parti astucieux et forcené. En même temps que l'indignation des souverains s'accrut à la réception de cette nouvelle, leur confiance dut redoubler par d'autres nouvelles venues des Pays-Bas. Une armée française avait tenté une invasion dans ce pays, dans l'espoir que les habitans feraient cause commune avec elle; mais elle venait d'échouer dans son entreprise, et avait été forcée de se retirer précipitamment. A Mayence, où l'empereur François II s'était rendu de Francfort aussitôt après la solennité de son couronnement, et où se trouvait déjà le duc de Brunswick ainsi que plusieurs autres princes allemands accompagnés d'une nombreuse noblesse, on flattait à l'envi le roi de Prusse, et,

pour achever de lui ôter toute espèce de doute sur la possibilité du succès, les émigrés, invités nulle part mais présens partout, le tenaient en quelque sorte comme assiégé, et, l'abusant par de faux rapports sur les dispositions favorables de la France, lui faisaient voir son entrée triomphante à Paris comme un événement sûr et prochain.

Mais l'acte par lequel se manifesta le mieux la présomption aveugle des souverains alliés, fut la proclamation adressée aux Français. Linon, ci-devant secrétaire du duc d'Orléans, maintenant à la suite des princes français, en était l'auteur; elle fut signée par le duc de Brunswick, en sa qualité de généralissime des armées combinées. Jamais mesure de ce genre ne manqua plus complètement son but. Peut-être aussi ne se permit-on jamais un langage plus propre à le faire manquer. La Prusse et l'Autriche renonçaient d'avance et *généreusement* à toute conquête, quoique leurs armées n'eussent pas encore dépassé les frontières de l'Allemagne; elles promettaient positivement, l'une et l'autre de ne point se mêler des affaires de la France, et elles ordonnaient pourtant à toutes les autorités françaises de ne reconnaître d'autres ordres que ceux émanés de Louis seulement; elles rendaient les chefs responsables, sur leur tête, de tous les désordres qui se commettraient

dans leurs districts, et menaçaient d'exercer une rigoureuse vengeance envers les villes, bourgs et villages qui s'opposeraient au passage des troupes alliées. Quant à Paris, on avait décidé de le détruire de fond en comble et de le faire disparaître de la surface du globe, si l'on se permettait la moindre violence contre Louis XVI. Enfin, cette déclaration ne paraissant sans doute pas encore assez forte, on la fit suivre d'un supplément dans lequel le général allemand prévenait, que si l'on avait l'audace de vouloir transférer de Paris en quelque autre lieu le roi ou quelque membre de sa famille, les villes et bourgs qui se trouveraient sur le passage, et qui n'opposeraient point de résistance à l'enlèvement, seraient traités de la même manière que la capitale. Cette proclamation, loin d'intimider les Français, ne fit qu'exciter leur indignation et leur mépris, elle figurera dans l'histoire pour servir d'avertissement à ceux qui pourraient être tentés de sortir des bornes de la modération.

Tandis qu'on s'occupait à répandre ce chef-d'œuvre de tous côtés, Frédéric-Guillaume, après avoir passé la revue de ses troupes, campées près de Coblentz, les conduisit par Trèves et Luxembourg aux frontières de la France, qu'il franchit le 19 août, après un léger combat près de Fontoy et Aumetz. Les Allemands reconnurent bientôt à

divers indices que les dispositions des Français étaient tout autres que celles qu'on s'attendait à rencontrer. On apprit de Paris les tristes résultats de la journée du 10 août : le palais des Tuileries avait été forcé après le massacre des fidèles Suisses, et, comme pour prouver le mépris que l'on faisait de la proclamation allemande, on avait décrété la déchéance provisoire de Louis XVI, que l'on transféra avec sa famille dans la prison du Temple. On avait aussi remarqué que, dans le combat qui venait de se livrer sur la frontière, les soldats français en mourant invoquaient encore la liberté et l'égalité. Aucun habitant n'avait embrassé le parti des étrangers; et des anonymes avaient fait parvenir des avis alarmans au duc de Brunswick. Cependant cette idée que les actes de la faction des forcenés de Paris et l'enthousiasme de quelques individus n'exprimaient point le vœu de la nation entière, entretenait la confiance des alliés. Du camp de Curne, où un corps autrichien, venu de la Belgique sous les ordres du général autrichien Clairfait, avait opéré sa jonction avec l'armée prussienne, on résolut de se porter sur Longwy.

Longwy, forteresse de peu d'importance, située sur la Chiers, se trouvait dans un état de délabrement qui ne lui permettait pas d'opposer beaucoup de résistance; et cependant elle refusa d'ou-

vrir ses portes à moins d'y être forcée. L'artillerie, dirigée par Tempelhof, commença son feu dans la nuit du 21 au 22 août ; mais l'obscurité, augmentée par une grosse pluie, et, plus encore, l'erreur commise dans le calcul des distances, furent cause que de plus de cent bombes lancées contre la ville, la plupart dépassèrent le but ; ce que voyant, les assiégés, ils cessèrent bientôt de répondre au feu inutile de l'ennemi. Cependant l'attaque ayant été renouvelée avec plus de succès dans la matinée du 22, les citoyens, alarmés s'opposèrent à ce qu'on se défendît plus longtemps, en sorte que la garnison évacua le lendemain. Mais ceux des habitans qui, pour se justifier, se présentèrent à la barre de la convention nationale, y furent accueillis avec le plus profond mépris, et l'on décréta que la ville, une fois reprise, serait rasée, et que ses citoyens seraient privés, pour dix ans, des droits civiques.

L'armée combinée, après s'être reposée quelques jours en attendant des nouvelles du général autrichien Hohenlohe-Kirchberg stationné devant Thionville, continua sa marche et se présenta bientôt devant Verdun sur la Meuse, place dont les fortifications également faibles et négligées étaient plus propres à contenir des habitans inquiets qu'à soutenir un siége. Le duc de Brunswick, ayant établi son camp sur les hauteurs de

Saint-Michel, fit sommer la ville de se rendre; mais Beaurepaire, son commandant, loin d'y consentir, riposta vigoureusement au feu que les assiégeans entretinrent pendant la nuit. Ce feu étant devenu plus vif vers le matin, la municipalité, de concert avec les habitans, résolut, à l'exemple de Longwy, d'ouvrir promptement ses portes. En vain, Beaurepaire employa toute son éloquence pour les détourner de ce dessein: ce brave, voyant que toutes ses représentations étaient inutiles, ne put survivre à son désespoir et se brûla la cervelle aux yeux de l'assemblée, qui, malgré l'impression que dut produire cet exemple, ne put se résoudre à supporter plus long-temps les horreurs d'un siége. Verdun ouvrit ses portes aux Prussiens; mais les soldats de la garnison, en se retirant, criaient aux Allemands: « Nous nous reverrons « dans les plaines de Châlons. »

Cependant les alliés pénétrèrent jusqu'à l'Argonne, forêt d'une vaste étendue, située entre la Meuse et l'Aisne. Ces progrès rapides n'empêchèrent pas qu'il ne s'élevât de vives contestations sur le plan d'opérations plus ou moins hardi que devait adopter le généralissime. Les uns pensaient que la reddition de Longwy et de Verdun n'était que de peu d'importance tant que l'armée aurait à dos cette ligne imposante de forteresses qui s'étend de Mézières à Metz, et que Thionville ré-

sisterait aux Autrichiens. Il paraissait d'autant plus dangereux de pénétrer dans l'Argonne, clef de la route de Paris, qu'on éprouverait sans doute la plus vive résistance à ce passage, véritables thermopyles de la France, et qui, même une fois franchi, pourrait, en cas de retraite, compromettre entièrement le salut de l'armée. En effet, tandis que le général Dumouriez, campé jusqu'alors sous les murs de Sedan, se portait en toute hâte sur ces défilés, Kellermann, pour l'appuyer, se dirigeait à la tête d'une seconde armée, de Metz par Toul et Bar-le-Duc, du côté de la pointe méridionale de la forêt. En outre, les dispositions que manifestaient les habitans des pays occupés étaient loin d'être favorables aux alliés; le soldat français était animé contre eux, et il n'était guère présumable qu'on rencontrât un accueil plus amical dans l'intérieur. Pénétrer plus loin paraissait donc imprudent; c'était abandonner entièrement aux caprices de la fortune le succès des armes allemandes.

Le duc de Brunswick aurait eu probablement égard à ces considérations s'il n'eût agi que d'après ses propres vues; mais quoiqu'il ne fût pas, en sa qualité de généralissime, nécessairement subordonné aux ordres de Frédéric-Guillaume, on conçoit aisément que la présence de ce prince à l'armée, et le point de vue faux sous

lequel les émigrés étaient parvenus à lui faire considérer les choses, durent influer pour beaucoup dans la marche des opérations. Et comme ces émigrés, auxquels le roi prêtait l'oreille, se figuraient que l'improbation, dont on flétrissait les excès commis à Paris, s'étendait jusque sur la cause même de la liberté; comme ils méconnaissaient ou méprisaient l'esprit dont était animé le peuple, ils étaient naturellement portés à expliquer en leur faveur chaque incident, et en particulier l'accueil presque amical qu'on avait reçu à Longwy et à Verdun. Ils demandaient ironiquement ce qui pouvait avoir paralysé ainsi les progrès de l'armée, et disaient qu'il serait impardonnable de s'arrêter en si beau chemin. Cependant l'armée, déjà parvenue sur les rives de la Meuse, demeura plusieurs jours dans les camps de Regret et Glorieux, le duc de Brunswick hésitant de passer outre et s'occupant à faire reconnaître la forêt de l'Argonne.

Dans ces entrefaites Dumouriez avait fait occuper les plus importans passages de cette forêt, et il s'agissait maintenant de donner le change à ce général pour s'emparer des chemins creux, sans s'exposer à une grande perte. Le duc manœuvra à cet effet entre la Meuse et l'Aisne en se dirigeant sur Grandpré, et ordonna en même temps au général autrichien Clairfait, stationné

près de Nouard au nord, de venir à sa rencontre pour en imposer à l'ennemi, et lui faire croire qu'il se disposait à tenter le passage sur ledit point avec toutes ses forces réunies. Cette démonstration eut un plein succès. Dumouriez rassembla la majeure partie de ses troupes sur Grandpré, et dégarnit ainsi le poste de la Croix-aux-Bois, situé plus haut, en sorte que le général Clairfait, ayant attaqué la division affaiblie qui gardait ce poste, en vint facilement à bout. Son commandant Chazot gagna à la hâte Vouzières, et Dumouriez, dans la crainte d'être tourné à sa gauche et d'être coupé de Rheims et Châlons, se replia sur Ménehould sur l'Aisne.

Si les alliés avaient suivi les Français à la piste, ils auraient sans doute anéanti cette armée; mais obligés de tirer leurs vivres de Verdun, la lenteur des transports leur fit perdre deux jours, ce qui donna à Dumouriez du temps et la faculté de rallier ses forces. Dillon, qui gardait les Grandes Islettes, passage méridional de l'Argonne, reçut l'ordre de s'y maintenir. Beurnonville avec son corps de troupes fut appelé de Rethel, Kellermann de Vitry; et l'un et l'autre effectuèrent heureusement leur jonction. Ce ne fut que le jour même où elle eut lieu que les alliés occupèrent le camp de Massige, et quoiqu'il ne leur fût plus possible de détruire en détail les divi-

sions ennemies, ils auraient pu, avec de bons généraux, l'emporter encore sur la masse de l'armée française. Il paraissait aussi qu'on ne voulait rien donner au hasard, et que l'on s'occuperait avant tout de nettoyer complètement l'Argonne, pour s'assurer la communication nécessaire avec Varennes et Verdun, et gagner la route de Vitry et de Châlons qui traverse la montagne; mais de faux rapports empêchèrent qu'on ne s'arrêtât à ce plan sagement conçu. Ils annonçaient « que l'armée en-« nemie était en pleine retraite sur Châlons; » et invitaient à ne point laisser échapper la nouvelle occasion qui se présentait de l'anéantir. Le roi et cette foule chevaleresque de courtisans qui ne rêvaient que glorieux exploits, ne purent résister à cet appel; et quoiqu'il ne soit guère présumable que le duc de Brunswick partageât la persuasion des autres, le signal du départ fut donné dès l'après-midi du 19. Les troupes fatiguées marchèrent une partie de la nuit dans la direction de Somme-Brienne pour devancer l'ennemi, et le trouvèrent, dans la matinée du 20, sur les hauteurs de Valmy, mais nullement disposé à fuir. Alors commença des deux côtés une canonnade, qui se prolongea jusqu'à cinq heures du soir sans qu'on en vînt à une attaque sérieuse. Kellermann, car c'était contre lui qu'on avait combattu, se maintint dans sa position sans

grande perte, et l'armée combinée établit son camp à quelque distance du champ de bataille. Les papiers allemands annoncèrent que l'on aurait triomphé si l'on n'avait pas, à dessein, évité de livrer bataille.

Les jours suivans n'apportèrent aucun changement dans la position des armées, mais il s'en opéra divers dans leurs rapports. L'échange des prisonniers ayant établi des communications entre les deux camps, on finit par conclure un armistice illimité. Dès-lors tout semblait annoncer un rapprochement. Maustein, confident de Frédéric-Guillaume, se rendit plusieurs fois auprès de Dumouriez, et l'on séparait soigneusement la cause de la Prusse de celle des émigrés et des Autrichiens. Le général français fit parvenir au roi une lettre respectueuse où respirait la plus noble confiance, et dans laquelle il déclarait son désir de le détacher de la cause des alliés et le rapprocher de la France. Le duc de Brunswick n'ayant fait qu'une réponse fort dure et tout-à-fait intempestive eu égard à la position fâcheuse des alliés, Dumouriez indigné déclara qu'un pareil langage était offensant pour un peuple libre, et renvoyant Maustein qui proposait de renouer les négociations, il rompit l'armistice. Le duc se disposa aussitôt à effectuer sa retraite et leva le

camp. Le mont de la Lune fut le point le plus avancé où parvinrent les Allemands.

Leur sort était des plus déplorables. Ils avaient déjà beaucoup souffert dès leur arrivée en France. Les pluies presque continuelles, qui les avaient assaillis depuis le siége de Longwy, avaient abîmé les routes argileuses de la Champagne. L'humidité et l'usage immodéré de raisins verts dans les vignes de Verdun avaient engendré la dyssenterie; le pain, devenu de plus en plus rare depuis leur départ de cette ville, leur manquait par fois pendant plusieurs jours; à peine rencontraient-ils toujours de l'eau potable. L'aspect du camp faisait frémir d'horreur; l'hôpital de Grand-pré, destiné à ne recevoir que huit cents malades, en contenait des milliers et transformait ses environs en un vaste cimetière. Tous s'attendaient encore à de plus grandes misères pendant la retraite, et la réalité ne fut point au-dessous des conjectures de ceux qui mettaient les choses au pis. L'artillerie s'enfonçait dans les boues; on était forcé, pour les dérober à l'ennemi, d'enfouir les munitions qu'on ne pouvait emporter. Des caissons brisés, des chevaux abattus, marquaient la route qu'avait suivie l'armée; les hommes se traînaient à peine ou tombaient morts d'épuisement. Onze jours furent employés à parcourir

moins de trente lieues. Le 11 octobre on occupa le camp de Consenvoi, et ce fut alors que, par ordre du roi, Courbière rendit à Dillon la forteresse de Verdun. Enfin, l'armée, poursuivie sans relâche par Kellermann, étant parvenue aux environs de Longwy, le duc offrit au général français de lui livrer cette place le 26; mais celui-ci ayant exigé qu'on la lui remît quatre jours plus tôt, on fut obligé d'y souscrire. Le 23, les Prussiens entrèrent dans le Luxembourg. Ainsi se termina cette campagne contre la France, où ils avaient séjourné deux mois. Cette retraite désastreuse fit connaître à qui appartenait l'avantage, et montra que les Français pouvaient résister aux guerriers formés par le grand Frédéric.

L'issue de cette entreprise excita un étonnement général, et chacun en raisonnait à sa manière. Les uns avaient peine à comprendre qu'il eût fallu rétrograder après avoir franchi l'Argonne; il paraissait incroyable à d'autres qu'une armée prussienne, opposée à des Français, ne les eût pas anéantis à la première rencontre; d'autres enfin ne pouvaient reconnaître dans la conduite de l'entreprise la prudence si réputée du duc de Brunswick. Voici ce que le temps nous a appris à ce sujet. Jamais un capitaine tel que Ferdinand ne se serait exposé à pénétrer si avant dans le pays ennemi à travers une étroite ligne

hérissée de forteresses, s'il eût prévu une sérieuse résistance. Il avait compté sur une armée autrichienne et n'avait trouvé qu'une force aussi incapable de réduire les forteresses qu'il avait à dos que de l'appuyer convenablement lui-même. Ce qui augmentait encore les inconvéniens de sa position et rendait toute résolution dangereuse, c'est que celui pour lequel on agissait, Louis XVI, fut déposé solennellement à Paris le jour même où l'on se disposait à combattre pour sa cause à Valmy, et que la France, en abolissant la royauté, adopta le gouvernement républicain. Ce qui manque encore à la solution complète de ce problème s'explique aisément, si l'on considère la souplesse de caractère du duc, l'esprit fasciné du roi, et les obstacles apportés par la nature des lieux et l'intempérie de la saison. En général, ce qui nuisit aux succès des coalitions dirigées plus tard contre la France, fut l'insuffisance des forces employées, l'inexécution de certaines promesses, l'incertitude dans les résolutions, et le peu d'accord dans les intérêts; circonstances que l'on trouve déjà réunies dans cette première campagne. On aurait pu du moins y puiser une leçon d'expérience si les hommes ne se laissaient pas toujours aveugler par leurs passions.

On n'a point découvert encore par quel pro-

dige l'armée allemande, en dépit de sa situation déplorable, des bagages qui entravaient sa marche, et des maladies qui la décimaient chaque jour, a pu arriver depuis les rives de l'Aisne jusqu'au-delà de la Moselle. Le crainte du nom prussien ne pouvait guère paralyser un ennemi naturellement glorieux, animé par son premier succès, et qui ne le cédait point en nombre aux fuyards. L'avance qu'avaient les alliés ne pouvait non plus s'opposer à ce qu'il les atteignît. Maîtres des routes les plus directes, assurés de la bienveillance des habitans, les Français auraient pu facilement dépasser les alliés qu'ils semblèrent plutôt escorter que poursuivre. Longwy et Verdun ne les arrêtèrent point et le pouvaient si peu, qu'il parut étrange que les garnisons de ces deux forteresses, faibles par elles-mêmes et dépourvues de tout secours extérieur, eussent eu la permission de rejoindre la grande armée. Cependant la renommée, toujours prompte à vouloir divulguer ce qu'elle n'a pu approfondir, et Dumouriez, le héros de cette campagne, ont fourni d'amples détails à la curiosité; mais il est également douteux que l'une ait pu, et que l'autre ait voulu dire toute la vérité. A en croire la première, Dumouriez lui-même a facilité la retraite des alliés; à en croire les rapports du général, cette retraite aurait été favorisée par la négligence et

la mauvaise volonté de Kellermann; mais ni l'une ni l'autre de ces deux assertions ne sont en rapport avec les dispositions manifestées alors par le peuple français, qui épiait les démarches de ses fonctionnaires avec cette méfiance, toujours prompte à punir, dont s'arme un peuple nouvellement rendu à la liberté. Quoi qu'il en soit, le caractère inconstant de Dumouriez, son ambition démesurée et la trahison dont il se rendit coupable dans la suite, ont plutôt fortifié qu'affaibli les soupçons dont il fut l'objet.

Cependant l'armée prussienne, dont Clairfait s'était détaché pour voler au secours des Pays-Bas, ayant repassé le Rhin au commencement de novembre, s'établit dans les environs de Coblentz pour se remettre de ses fatigues. Mais bien que la saison fût déjà avancée, elle ne put jouir d'un repos durable. Le même mépris pour l'ennemi, dont les Allemands venaient de faire preuve dans leur invasion, ils le manifestèrent également dans la défense de leur propre territoire. De plusieurs corps cantonnés sur le Rhin, les uns avaient été réunis à l'armée combinée, d'autres envoyés en Belgique, et le reste avait été chargé de la défense des forteresses. Les villes les plus importantes de la rive gauche n'étaient que faiblement ou pas du tout occupées, et l'on vivait comme si l'on eût été en pleine paix. Cette inconcevable

négligence n'échappa point aux généraux français. Une armée assez considérable, rassemblée en Alsace, s'étant dirigée sur Landau se porta ensuite là où les circonstances l'appelaient. Le même jour que commença la retraite des alliés, dix-sept mille Français, sous les ordres de Custine, culbutèrent un corps de trois mille Allemands laissés à Spire pour garder les magasins qu'y avaient établis les Autrichiens, et s'emparèrent de la ville quatre jours après. Worms sans défense subit le même sort. On leva de fortes contributions sur ces deux villes.

Custine n'était rien moins que bon général : on en eut bientôt la preuve. Ses projets dont il faisait valoir la hardiesse montraient peu de talent militaire; la fermeté dont il se targuait se laissait si facilement ébranler qu'elle le mettait sans cesse en contradiction avec lui-même, et l'on peut même dire qu'à l'aspect du danger son courage paraissait douteux. Il faisait si peu de cas de la modestie, qui doit surtout accompagner les succès dus au hasard, que par ses vaines fanfaronnades il se rendait plus que ridicule aux yeux des siens et des étrangers. Et cependant, malgré son peu de mérite, il lui était réservé, en s'avançant dans un pays ouvert de tous côtés, de porter dans cette campagne le coup le plus sensible aux Allemands,

et de leur opposer dans la suivante un obstacle qui paralysa toutes leurs forces.

Mayence, le plus solide rempart de l'Empire à l'occident, n'avait pas été mieux préparée à soutenir un siége que les autres villes du Rhin. Quatre mille hommes à peine défendaient ses ouvrages étendus, et quoiqu'elle fût suffisamment pourvue et d'artillerie et de munitions, on s'était peu occupé des autres moyens de défense. Custine, informé par ses émissaires de l'état de la forteresse, et espérant réussir dans l'entreprise qu'il méditait contre elle, au moyen des intelligences qu'il avait formées dans la ville, envoya, le 19 octobre, au commandant baron de Gymnich une sommation en forme. Une résistance opiniâtre eût été un acte de déraison, mais l'honneur faisait une loi de se défendre au moins quelque temps. Le général français manquait d'artillerie de siége; ses menaces de piller et de brûler la ville n'étaient que pour la forme, comme presque toujours, et il avait d'ailleurs assez clairement manifesté la crainte de se voir attaqué à l'improviste. En effet, sur la nouvelle semée dans les environs de Worms par un sergent accompagné de deux soldats que vingt-cinq mille Prussiens s'approchaient, Custine cédant à une terreur panique avait rétrogradé jusqu'à Landau. Mais Mayence renfermait des traî-

tres. A leur tête se trouvait le colonel Eckmayer. Feignant d'ignorer ce qui se passait au-dehors, ils opinèrent pour une prompte reddition si fortement et avec si peu de pudeur, qu'un courrier de Darmstadt, chargé d'annoncer du secours, s'étant présenté avant que la capitulation fût entièrement rédigée, on le renvoya avec cette réponse: « qu'il n'était plus temps. » Le 21 octobre, la ville fut livrée à Custine et avec elle la clef de tous les pays de la rive droite du Rhin. Les enthousiastes de la liberté, qui avaient coopéré à cette trahison, dominèrent alors dans la ville sous la protection de la France, et formèrent des clubs à l'instar de ceux de Paris, auxquels ils s'affilièrent. L'arbre de la liberté fut planté sur le territoire allemand; des Allemands des deux sexes, parmi lesquels figuraient des noms considérés, renièrent leur patrie, opprimèrent leurs concitoyens, et oublièrent dans leur aveuglement tous les sentimens d'honneur et de devoir.

Le sort de Coblentz et d'Ehrenbreitstein était dès-lors entre les mains de Custine. Privées de défenseurs, il aurait pu facilement les surprendre, et on lui en avait même suggéré l'idée. Il eût appuyé par là les opérations de Dumouriez, qui conduisait l'armée française dans la Belgique, et forçait les Prussiens à prolonger leur retraite jusqu'à Wesel. Mais son imprévoyance et son ardeur

pour le butin en décidèrent autrement : il en voulait à l'opulente Francfort. Le 22 octobre, dans l'après midi, Neuwinger, qui commandait sous lui, se présenta devant cette ville à la tête de trois mille hommes, et força par ses menaces les habitans à lui en ouvrir les portes. Il était porteur d'une lettre qui les accusait d'avoir entretenu des intelligences avec les émigrés, les plus cruels ennemis de la France, et leur imposait, en forme d'expiation, une contribution de deux millions de livres. Francfort s'était cependant comportée avec plus de prudence que beaucoup d'autres villes; mais ce fut en vain que ses magistrats voulurent faire valoir leur conduite. On ne se relâcha que d'un demi million, le reste fut perçu, et l'on occupa la ville.

Ces fâcheuses nouvelles parvinrent aux Prussiens au moment où ils traversaient le Rhin. La nécessité d'arrêter les progrès de l'ennemi était trop évidente pour ne pas être prise en considération. Aussi, l'armée se mit-elle en mouvement, après s'être reposée seulement quinze jours; elle passa la Lahn et se dirigea sur Hombourg, tandis que Custine, qui se retira aussitôt, établissait ses troupes partie dans les retranchemens du bourg d'Ober-Ursel, partie dans son camp retranché de Hœschst, au confluent de la Nidda et du Mein. Cependant Francfort resta occupée par quinze

cents Français, de nouvelles recrues, munis de quelques canons. De Halden qui les commandait était brave et bien disposé à se défendre; mais sa position était critique. Il avait demandé du renfort à Custine, qui se contenta de lui faire parvenir des promesses pleines de jactance, accompagnées d'ordres contradictoires. Il essaya de forcer l'arsenal; mais il en fut empêché par une émeute populaire. Enfin le général prussien, comte de Kalkreuth, l'ayant sommé d'évacuer la ville, les transports de joie de la multitude apprirent aux Français ce qu'ils pouvaient attendre d'elle. Cette position dangereuse dura jusqu'au dimanche 2 novembre jour où la ville fut attaquée par les troupes hessoises-prussiennes. La populace s'ameuta aussitôt dans les rues, menaça le commandant de le mettre à mort, arrêta les porteurs de ses ordres et baissa les ponts-levis au moment où il se préparait à capituler. Une partie de ses soldats avait fui à Hœschst dès le commencement de l'assaut; ceux qui restèrent furent faits prisonniers avec leur chef. Custine se renferma dans Mayence, d'où lui et ses partisans se répandirent en invectives contre les citoyens de Francfort. Mayence et la petite forteresse de Kœnigstein, tombée quelques jours après la reddition de la première, étaient les seules places occupées encore par les Français sur la rive droite du Rhin.

Tandis qu'on obtenait de légers succès sur le Rhin, l'ennemi remportait d'un autre côté d'immenses avantages. Bientôt après la retraite de Champagne, Dumouriez s'était avancé dans la Belgique avec une armée de quatre-vingt mille hommes, et ce fut dans les journées du 5 et 6 novembre qu'eut lieu la sanglante bataille de Jemmappes près de Mons, où les Autrichiens, inférieurs en nombre aux Français et commandés par le duc de Saxe-Teschen et le comte de Clairfait, éprouvèrent une grande défaite. Cette victoire, qui coûta onze mille hommes aux Français, fut chèrement achetée; mais ils en retirèrent aussi un gain extraordinaire. Les villes de la Belgique, démantelées pour la plupart par Joseph II, mécontentes de leur gouvernement et pleines de l'espoir d'un avenir meilleur ouvrirent leurs portes aux vainqueurs, qui occupèrent Aix-la-Chapelle, mirent la Gueldre-Prussienne à contribution et menacèrent la Hollande et l'électorat de Trèves. Mæstricht et Luxembourg seules demeurèrent à l'abri des tentatives des Français. Cette série de conquêtes, à laquelle l'épuisement des vainqueurs et l'approche de l'hiver vinrent mettre un terme, produisit une impression d'autant plus pénible sur les alliés qu'elle fut aggravée par la nouvelle, plus funeste encore, du coup affreux qui, préparé depuis long-temps,

venait enfin de frapper Louis XVI, victime expiatoire des fautes de ses ancêtres et des fausses démarches des émigrés. L'infortuné monarque, jugé par son propre peuple, termina sa vie sur l'échafaud : il fut lui-même irréprochable, car cette force de volonté qui lui manquait, la nature seule peut la donner. On peut dire sans exagération que tous les souverains d'Allemagne, ainsi que tous les esprits sages et qui jugeaient les événemens sans prévention, frémirent d'horreur: les uns parce qu'ils avaient accéléré la catastrophe qu'ils voulaient empêcher; les autres parce qu'ils prévirent que les auteurs de cet acte sanguinaire emploieraient les moyens les plus violens pour le justifier. Cependant la tranquillité de l'hiver ne fut que momentanément troublée par la prise de Hochheim sur les Français. Les alliés profitèrent de ce repos pour renforcer l'armée qui prit position sur la Moselle, et occupa une ligne depuis Coblentz jusqu'à Francfort, où le roi de Prusse avait établi son quartier-général.

Les premiers efforts de l'armée combinée se dirigèrent du côté du Bas-Rhin. Les Autrichiens, chargés de reconquérir la Belgique, avaient maintenant à leur tête le prince de Saxe-Cobourg, qui s'était illustré comme vainqueur des Turcs. Le 28 décembre, le roi écrivit de Francfort au duc Frédéric-Auguste de Brunswik-Oels, l'invitant

à se rendre à Wesel pour y prendre le commandement d'un petit corps de troupes, destiné à chasser l'ennemi des possessions prussiennes de la Westphalie. Le duc arrivé à sa destination s'occupa avec succès de compléter sa troupe et de la pourvoir du nécessaire, et aussitôt qu'elle fut en état de marcher il se mit en mouvement. Il réussit à occuper la forteresse hollandaise de Vanloo et de prévenir en cela les Français, qui avaient déjà déclaré la guerre au stathouder. Le duc fit reculer ensuite les postes ennemis de la Schwalm tandis que Cobourg combattait à Aldenhoven, et il occupa le 5 mars, conjointement avec les Autrichiens, la ville de Roermond évacuée par les Français. Il avait été décidé pour lors que les Prussiens opéreraient plus bas du côté de Grave, et qu'après s'être réunis aux troupes hollandaises, qui se trouvaient entre la Meuse et le marais de Peel, et les Anglais qui seraient déjà débarqués, ils tourneraient le marais et agiraient contre Anvers à la droite des Autrichiens. Mais le duc trop fier pour se soumettre à des ordres étrangers suivit un autre plan. Il s'établit sur la Dongc, afin, prétendait-il, de sauver la Hollande dont Dumouriez voulait se frayer le chemin en s'emparant de Willemstadt. Ce fut en vain que le prince de Cobourg, avant la bataille qu'il livra aux Français à Nerwinde, le sollicita de se réunir

à lui en s'avançant par Egdhoven et Hasselt, et, après le gain de la bataille de se porter sur Lier et Mecheln, pour tomber sur le flanc gauche de l'ennemi repoussé; en vain lui fit-il observer que la conquête de la Belgique méridionale entraînerait nécessairement après elle l'évacuation de la partie du nord : le duc, aussi insensible aux argumens du prince qu'aux expressions même menaçantes de ses lettres, s'opiniâtra à demeurer dans sa position jusqu'à ce que les progrès des Autrichiens eussent forcé les Français de lever le siège de Willemstadt, et d'abandonner Gertruidenbourg et Breda. Mais sa conduite excita une telle improbation, qu'aussitôt après ces événemens, il crut devoir demander son congé et l'obtint. Il partit, pour s'en retourner en Silésie, avec la persuasion d'avoir sauvé la Hollande; opinion qui ne fut partagée que d'un petit nombre, et il remit le commandement de son corps d'armée à Knobelsdorf qui, d'après l'ordre exprès du roi, continua la campagne en combinant toutes ses opérations avec celles des Autrichiens.

Sur ces entrefaites l'armée du Haut-Rhin s'était aussi remise en activité. Aussitôt après la prise de Francfort le fort de Kœnigstein, qui domine la grande route de l'intérieur de l'Allemagne à Coblentz, avait été inutilement bombardé par le prince de Hohenlohe. La petite ville, située au

bas de la montagne, avait été, à la vérité, réduite en cendres; mais le fort résistait, et l'on fut obligé de convertir ce siége en blocus, en sorte que la garnison, composée à peine de quatre cents hommes, ne se rendit prisonnière qu'après s'être maintenue presque trois mois. La possession de ce petit fort, assez insignifiant en lui-même, assurait néanmoins les libres mouvemens de l'armée et l'invitait à une entreprise tout autrement sérieuse, le siége de Mayence; la prise de cette place importante se rattachant impérieusement aux résultats futurs de la campagne.

Les Français stationnés alors sur la Nahe entretenaient de là leurs communications avec cette forteresse. Pour les empêcher de la secourir de l'une ou l'autre rive du Rhin, il fallait nécessairement les chasser de cette position et de toute la contrée environnante. A cet effet les Prussiens se mirent en mouvement; et, après avoir passé le fleuve à Rheinfels et Bacharach, ils culbutèrent dans les environs de Weiler un corps de l'armée de Custine sous les ordres de Neuwinger, ce qui obligea Custine à repasser précipitamment la Nahe à Kreuznach. Alors, les Prussiens s'étendirent aussitôt de Bingen jusqu'au-delà d'Oppenheim, interceptant ainsi tous les secours qui auraient pu parvenir à Mayence de la rive gauche; et comme un corps de troupes autrichiennes sous

Kalkreuth se dirigeait dans le même temps à l'est de Trèves sur Lautereck, tandis que Wurmser, après avoir passé le Rhin près de Spire, menaçait les Français de ce côté, ceux-ci se retirèrent au plus vite vers Landau et plus tard vers Weissembourg.

L'évacuation d'un espace de pays aussi considérable ne fut pas sans influence sur les résolutions ultérieures des généraux allemands; elle leur fit concevoir peut-être de trop vastes espérances et leur suggéra trop de hardiesse dans leurs mouvemens. Wurmser s'avançant toujours, en remontant le Rhin, s'établit proche de Landau; les Prussiens, pour couvrir le siége de Mayence, se portèrent à Turkheim et envoyèrent quelques troupes à Kaiserslautern. Mais, non contens d'occuper des points déjà si éloignés, bientôt ils s'étendirent encore plus. Une partie considérable de l'armée prussienne s'avança sur la fin d'avril jusqu'à Neustadt sur la Hart, et l'avant-garde du prince de Hohenlohe jusqu'à Kaiserslautern, d'où elle se porta ensuite vers le milieu de mai jusqu'à Carlsberg sur les rives de l'Erbach. Ces dispositions indiquaient clairement que les alliés considéraient la prompte reddition de Mayence comme immanquable, la prise de Landau comme possible, et les lignes de Weissembourg comme attaquables du côté du nord.

Leur attente fut d'abord trompée relativement à Mayence. Les Français, pénétrés de toute l'importance de cette place, avaient mis tout en œuvre pour s'y maintenir. Ils avaient déployé la plus grande activité pour mettre tous les ouvrages dans le meilleur état de défense; et le fort avancé de Cassel sur la rive droite, qui, au moyen d'un pont, communique avec la ville, était devenu à lui seul une forteresse imposante. Les îles du Rhin n'avaient point été négligées et le fleuve était couvert de batteries flottantes. De fortes palissades défendaient partout les approches de la place, de tous côtés s'étendaient des abatis menaçans qu'avaient fournis de superbes châtaigniers et d'autres arbres fruitiers. La ville elle-même, pourvue de toutes sortes de provisions, avait une garnison de plus de vingt-trois mille hommes bien préparée à recevoir l'ennemi, et dont le commandant d'Oyré n'était dépourvu ni de connaissances ni de résolution. Outre ces avantages, la garnison française en possédait d'autres qui tenaient à sa position. Elle défendait une ville allemande dont la ruine ne lui importait guère, et comptait, dans son enceinte, de nombreux partisans animés, les uns par leur intérêt personnel, les autres par la crainte des représailles que pourraient attirer sur eux, en cas de reddition, les mauvais traitemens qu'ils s'étaient permis envers ceux de leurs concitoyens qui ne

partageaient point leurs opinions, ou, ce qui avait encore plus de poids à leurs yeux par la persuasion que le parti qu'ils servaient était le plus juste, puisque c'était celui de la liberté.

Mais, quelque palpables qu'elles fussent, toutes ces considérations échappèrent aux Allemands. L'hiver se passa en vaines délibérations sur la conduite du siége, et, lorsqu'au retour du printemps l'armée fut maîtresse des deux rives, on s'aperçut que la grosse artillerie manquait. Cependant on se berçait toujours d'espérances illusoires; elles étaient alimentées par les victoires que le prince de Cobourg remportait en Belgique, et par la fureur sanguinaire du parti dominant à Paris. On s'attendait à voir s'écrouler tout-à-coup sur lui-même l'édifice de la liberté élevé à la hâte; on se flattait aussi que le mécontentement et la discorde des généraux ennemis rendraient de grands efforts inutiles : mais le temps n'amenait aucun des résultats sur lesquels on comptait toujours. Car, plus la France, dans son intérieur, semblait toucher à sa dissolution, plus elle se montrait formidable au dehors par un développement de force extraordinaire. A Mayence, plusieurs commissaires, envoyés de Paris, avaient été adjoints au commandant, et les négociations que le roi de Prusse avait voulu entamer avec l'un d'eux échouèrent dès leur principe. Enfin,

Mayence et Cassel furent complètement investies par les troupes austro-prussiennes, combinées avec un corps de Saxons et de Hessois sous les ordres du comte de Kalkreuth.

Dès-lors des attaques et des sorties fréquentes présentèrent, aux environs de la forteresse, l'image d'une petite guerre, comme préludes des tentatives plus sérieuses que l'on méditait. Dans la nuit du 27 avril, les assiégés, ayant abordé avec quatre chaloupes dans les environs de Gustavsbourg, y surprirent plusieurs points retranchés et enclouèrent l'artillerie. Le 8 mai, les assiégeans escaladèrent Kostheim sans pouvoir s'y maintenir; et, dans la nuit du 31, les Français tentèrent avec autant de ruse que d'audace une attaque sur Marienborn, quartier-général des généraux prussiens. Informés par des transfuges, qui avaient surpris le mot d'ordre, que des paysans commandés devaient nettoyer le terrain du camp pendant la nuit, ils ne manquèrent pas de profiter de cet avis. Tandis que le feu continuel de l'artillerie des remparts ébranlait les rives du Rhin, occupait les postes ennemis et y répandait la confusion, six mille hommes sortis de la place, précédés d'une troupe en uniformes retournés, qui, au lieu d'armes, portaient des torches de résine et de paille soufrée, s'avançaient en toute hâte en répétant le mot d'ordre,

et, ayant massacré et surpris tout ce qui se trouva sur leur passage, ils parvinrent ainsi jusqu'à Marienborn. Il est probable qu'ils auraient réussi, comme jadis les Autrichiens à Hochkirchen, s'ils n'avaient fait entendre à contre-temps le cri de *vive la nation*, lequel ayant jeté l'alarme dans le camp, réunit contre eux une force imposante.

Des tentatives de ce genre se renouvelèrent sans cesse jusque vers la nuit du 17 juin, époque où la tranchée fut définitivement ouverte. Dès lors les assiégeans ne cessèrent plus d'entretenir contre la ville un feu qui, loin de se ralentir, devenait chaque jour plus terrible; aussi la crainte et les souffrances auxquelles les citoyens étaient en proie augmentaient-elles à chaque instant. La ville, dont la sévère beauté brillait comme ornement de l'Allemagne du moyen âge, offrit bientôt un tableau de ravage et de désolation. L'église de Notre-Dame fut l'une des premières la proie des flammes. La cathédrale, monument respectable du 13e siècle, sept autres églises superbes, deux grandes chapelles et le chapitre, ce modèle de bon goût, s'écroulèrent entièrement ou en partie; des palais non moins magnifiques, tant séculiers qu'ecclésiastiques, entre autres le château de plaisance La Favorite avec ses belles dépendances furent réduits en cen-

dres ; on comptait jusqu'à quarante maisons détruites de fond en comble ; une vingtaine entièrement ruinées dans leur intérieur, et il n'en resta en général qu'un petit nombre d'intactes. Les flammes qui s'élevaient jusqu'aux nues et le feu des projectiles des assiégés et des assiégeans, réfléchi par les flots, offraient un spectacle affreux et sublime dont accourait jouir un grand concours d'étrangers. Le 16 juillet, un atelier d'artificiers sauta en l'air avec un fracas épouvantable, détruisit toutes les constructions voisines et mit le feu à plusieurs magasins. Tous les spectateurs, même ceux qui connaissaient les localités de la ville, frappés de terreur à la vue de l'horrible activité de l'incendie, s'imaginaient que Mayence entière allait s'abîmer. Et cependant les assiégeans multipliaient leurs attaques sur tous les points fortifiés qui avoisinaient la ville. Le 27 juin, les Autrichiens s'emparèrent du village bien fortifié de Weissenau, et les Prussiens de la Bley-Aue au sommet du Gustavsbourg. On prit, dans la nuit du 6 juillet, les ouvrages de Zahlbach ; et ceux de Kostheim, attaqués si souvent en vain, furent réduits le 7 : le petit village de ce nom, asile de riches et laborieux agriculteurs, avait été emporté précédemment. Le 17, le prince Louis de Prusse délogea l'ennemi de deux redoutes (die Carls und Wells-

chen-Schanze) très-nuisibles aux assiégeans, et déjà plusieurs fois attaquées sans succès; mais ce ne fut pas sans éprouver une grande perte, et lui-même reçut deux blessures. C'était ainsi que l'attaque et la défense se surpassaient tour-à-tour; et, si l'activité que déployèrent les assiégeans mérite une mention honorable, on peut dire que l'inébranlable fermeté des assiégés, toujours prompts à faire des sorties, quoique souvent inutiles, a droit d'exciter l'admiration. On évalue à quarante mille le nombre des boulets qui tombèrent dans Kostheim ou dans ses environs.

L'ardeur avec laquelle on poussait le siége de Mayence était un appel aux généraux français de tout hasarder pour la secourir. La trahison de Dumouriez, passé le 4 avril du côté des Autrichiens, la mort que son successeur le brave Dampierre avait trouvée, peu de temps après, dans le combat de Raismes, venaient d'appeler Custine, dans le milieu de mai, au commandement de l'armée du Nord et des Ardennes; celle de la Moselle et de la Saar était échue à Houchard, et Beauharnais commandait sur le Rhin. Les autorités de Paris avaient donné à ces deux généraux l'ordre très-positif de délivrer Mayence: ils le prirent d'autant plus en considération que sous ce régime de terreur où ne pas vaincre était presque un crime, la désobéissance était inévitable-

ment punie de mort. Beauharnais s'avança donc le 29 juin de Weissembourg contre les Autrichiens qui, sous la conduite de Wurmser, étaient stationnés avec un corps prussien à Edikhofen au-dessous de Landau, et couvraient la route de Germersheim à Mayence. Le général français s'engagea avec eux dans un combat très-vif, et il les attaqua vingt jours après avec encore plus de furie. Plutôt contenu que repoussé, il s'était replié sur Landau, et, après s'être renforcé de quelques troupes qu'il tira de cette forteresse et de la Belgique, il attaqua, le 19 juillet, les Allemands et les força dans leur position. En même temps Houchard s'étant avancé de Sarrelouis sur Neukirchen et Cassel contre le prince de Hohenlohe qui se trouvait dans un camp retranché près de Ranstein, au-dessous de Kaiserslautern, ce mouvement des Français força le prince de reculer jusqu'à Lautereck pour leur fermer la route de Kreuznach qui s'étend le long de la Glan. Les jours suivans furent signalés par des combats meurtriers. Le courage des Allemands était ébranlé, et l'ennemi s'approchait à grands pas de son but, lorsqu'un événement imprévu ruina tout-à-coup ses espérances.

Le 22 juillet Mayence se rendit au comte de Kalkreuth. La garnison eut la permission de s'en retourner en France, à la condition que d'une

année entière elle ne servirait point contre les alliés. On ne connaît point les causes qui amenèrent précisément alors la reddition de cette forteresse importante, et ce ne fut point sans étonnement que l'on vit les alliés si bien secondés par le hasard. Le mémoire justificatif de d'Oyré ne parut point donner, sur ce sujet, des explications bien convaincantes, d'autant plus que ce chef était demeuré lui-même chez les Prussiens en ôtage, pour les mandats mis en circulation pendant le siége et pour les sommes avancées à la garnison au moment de son départ. On crut donc à la trahison, et comme six jours après Valenciennes ouvrit aussi ses portes, on disait hautement à Paris qu'il existait de perfides machinations dont Custine tenait le fil. Ce qu'il y a de certain, c'est que quinze mille hommes d'excellentes troupes sortirent de Mayence et furent dès-lors employés contre les Vendéens révoltés. Les Allemands trouvèrent quatre cents canons sur les remparts, dont plus de deux cents avaient été fournis par les Français. Les amis de la liberté, sacrifiés par la capitulation, furent exposés aux mêmes violences qu'ils avaient exercées les premiers contre leurs compatriotes; on les accusait d'avoir incendié eux-mêmes, pendant le siége, les habitations des ecclésiastiques et des plus considérables de la ville. Le petit nombre

d'entre eux qui parvinrent à s'évader ou qui suivirent volontairement les Français, échappèrent seuls à la captivité, tous les autres furent relégués à Ehrenbreitstein ou à Kœnigstein. Dans le nombre de ceux qui se mirent à couvert figure George Forster : il se distinguait par un esprit éclairé, une ame ardente; mais il s'abandonnait trop facilement aux écarts de son imagination. Choisi par son parti pour le représenter à Paris, il y vécut libre et heureux, si toutefois on peut vivre heureux loin de sa patrie et détesté par elle comme transfuge.

Après la réduction de Mayence, l'armée du Rhin, pressée par Wurmser et toujours commandée par Beauharnais, se retira derrière la Lauter; celle de la Moselle, sous Houchard, se dirigea sur la Sarre, en signalant sa marche par des dévastations. Les Prussiens, au contraire, renforcés par une grande partie de l'armée de siége et pouvant tenir la campagne, s'étendirent alors d'Edikhofen par Pirmasens jusque dans les environs de Hombourg et de Wiebelskirchen. Tous ceux qui entendaient la guerre comptaient sur de grands et de rapides progrès. Landau, déjà cernée, et les lignes de Weissembourg étaient les points qui fixaient surtout l'attention. Mais comme si l'on eût tout fait en reprenant Mayence, les armées alliées ne parurent plus mettre de

concert dans leurs opérations, et, chacune agissant séparément, deux mois entiers se passèrent en combats sanglans et inutiles. Tel fut celui de Pirmasens où les Prussiens, attaqués par les Français, demeurèrent à la vérité victorieux, mais qui n'ayant été suivi d'aucun résultat fut plus vanté qu'il ne méritait.

Tandis que les Prussiens se maintenaient à Pirmasens, les Autrichiens combattaient le même jour avec désavantage sous les lignes de Weissembourg, que Wurmser n'avait pu jusqu'ici entamer de front et qu'il voulut alors tourner par la gauche. Pejascevich, qui commandait sous ses ordres, fut repoussé à Bobenthal, et forcé de renoncer aux avantages qu'il avait obtenus. On reconnut enfin l'impossibilité de réussir sans la coopération du duc de Brunswick, et d'ailleurs la saison déjà avancée faisait sentir la nécessité de se procurer de bons quartiers d'hiver. Dans les derniers jours de septembre, le roi se rendit d'Edikhofen à Pirmasens, et comme dans le même temps le corps des troupes, commandé par Knobelsdorf, qui avait combattu avec Cobourg dans les Pays-Bas, venait d'arriver, ces deux circonstances furent également favorables soit à la célérité des mouvemens, soit à l'ensemble des opérations. On comprit que pour pouvoir attaquer de front et avec succès les redoutables retranche-

mens de la Lauter, il fallait auparavant les tourner, en faisant un grand circuit dans les Vosges, et l'on fit en toute hâte les dispositions nécessaires. On força, le 26 septembre, le camp ennemi de Bliscatel, et l'on s'empara aussi de Saint-Imbert sur lequel s'appuyait l'extrémité de son aile gauche. Le but désiré se trouvait ainsi rempli. Les Français, dans la crainte d'être tournés, se virent forcés d'abandonner la forte position de Hornbach pour se rapprocher de la Sarre; ce qui donna au duc de Brunswick toute la latitude qu'il pouvait désirer. Il en profita aussitôt, et tandis que le prince de Hohenlohe couvrait sa droite du côté de Bitsch-Eschweiler, il se dirigeait lui-même, dans le milieu d'octobre, par Eppenbrun, Steinbach et Lembach, en traversant les âpres sommités des Vosges avec des efforts et des fatigues incroyables : il fallait gravir des éminences occupées par l'ennemi, surprendre des postes dans leurs campemens, combler des fossés, et se frayer un passage au travers des abatis dont on avait encombré les sentiers. Souvent dans la guerre il s'exécute des entreprises que personne n'admire, et qui cependant ne le cèdent point aux plus brillantes victoires. Cette marche en offre un exemple.

Les mouvemens des Prussiens sur la gauche des lignes rendaient extrêmement précaire la

position des Français commandés alors par le général Carlin, et elle le devint bien plus encore lorsque le prince de Waldeck, qui avait passé le Rhin à Plittersdorf et à Seltz, les eut pris à dos, tandis que Wurmser les attaquait de front. Ne pouvant résister à tant de forces réunies, ils cédèrent et se retirèrent précipitamment, mais en bon ordre, sur Haguenau derrière la Moter, abandonnant beaucoup d'artillerie à l'ennemi : une partie se dirigea ensuite sur Strasbourg, l'autre prit position dans les Vosges à Lutzenstein et à Elsas-Zabern (Saverne). Cependant les Autrichiens se répandirent aussitôt dans le pays. Le prince de Waldeck était posté sur le Rhin à Wanzenau; Wurmser à Brumat; Hotze à Neuweiler dans les montagnes. Fort-Louis se rendit le 14 novembre; et quoique Landau se soutînt encore contre le prince royal de Prusse qui la bombardait, il paraissait que le manque de vivres amènerait sous peu la reddition de cette forteresse.

Tandis que les Autrichiens s'avançaient ainsi dans l'Alsace, les Prussiens songeaient à terminer la campagne, et à se procurer de bons quartiers d'hiver. Cette résolution avait sans doute pour motifs la saison déjà avancée, la détérioration des routes et le danger d'une position qui embrassait une grande étendue de terrain; mais

tout cela était la conséquence d'une inactivité de plusieurs mois, provenant elle-même des nouvelles vues des chefs alliés, qui opéraient chacun séparément. Frédéric-Guillaume, qui avait quitté l'armée le 29 septembre pour retourner dans sa capitale, était mal conseillé ou plutôt ne voulait point de conseils; s'il se plaisait à l'idée d'être considéré comme le sauveur de la France, il manquait de la persévérance et de l'énergie, qui, seules, auraient pu lui mériter ce titre. Habitué à n'arrêter ses regards que sur le présent, et comptant toujours sur de prompts résultats, il se laissait facilement décourager par les obstacles, et sacrifiait sans peine la gloire aux commodités de la vie. Cette disposition fut mise à profit par ceux qui l'entouraient, semblables à tous les courtisans qui cherchent à endormir l'activité du prince, et redoutent la guerre parce qu'elle contribue souvent à la réveiller. Comme la plupart d'entre eux, principalement le sombre et impénétrable Maustein, favori du roi, étaient ennemis du duc de Brunswick, ils saisissaient chaque occasion pour saper son influence, entravaient ses opérations et lui en imputaient le mauvais succès. Tous leurs discours tendaient à détacher le roi de la coalition. « La Prusse, disaient-ils, « avait déjà assez fait pour la cause commune. « On ne pouvait exiger qu'elle prodiguât plus

« long-temps, pour des intérêts étrangers, son « sang et ses trésors. Il était évident que les émi- « grés en s'abusant eux-mêmes, avaient aussi in- « duit les autres en erreur, et que le but « principal de l'invasion se trouvait déjoué par « l'assassinat de Louis XVI. D'ailleurs, une expé- « rience de deux années ne prouvait que trop « que cette guerre, qui devait se faire en com- « mun, dégénérait de plus en plus en une guerre « partielle; l'ancienne jalousie de l'Autriche se « réveillait, et l'extrême arrogance de ses géné- « raux se trahissait à chaque occasion. Qu'était- « il résulté, depuis deux mois, de l'entêtement de « Wurmser, plutôt chef de partisan que général, « et que pouvait-on en attendre par la suite? Le « roi devait se retirer, tandis qu'il le pouvait en- « core avec honneur, et s'occuper des affaires « de l'Orient, où bientôt peut-être la présence « de l'armée serait nécessaire. » Le roi était d'autant plus disposé à prêter l'oreille à ces re- présentations, qu'il était difficile de démêler ce qu'elles renfermaient de vrai et de faux. Il fut donc à-peu-près décidé que la prise des lignes de Weis- sembourg serait le terme de la coopération des armées prussiennes. En effet, le duc se disposait déjà à établir ses troupes dans leurs quartiers, lorsqu'on le détermina à faire encore une tenta- tive pour terminer brillamment la campagne.

Bitche, petite ville des Vosges sur la frontière de l'Alsace et point de réunion de huit grandes routes, est dominée par un château-fort construit sur un rocher. Les Prussiens, répandus dans le voisinage, s'étaient ménagé des intelligences avec la garnison. Le duc, pressé de tenter un assaut, y consentit quoique le succès lui parût douteux. Dans la nuit du 17 novembre, seize cents hommes d'élite, munis de ponts, de leviers et de haches, s'approchèrent de la ville et la surprirent sans peine. Ils gravirent ensuite jusqu'au château, arrachèrent les palissades et enfoncèrent la porte extérieure; mais étant parvenus à la seconde porte qui était en fer, la garnison, réveillée par le bruit, se mit courageusement en défense. Rassemblée sur les remparts, et animée par la fureur et le désespoir, elle fit pleuvoir sur les assaillans des poutres, des pierres, et tout ce qu'elle trouva sous sa main; tandis qu'une grêle de balles semait la mort dans leurs rangs. Plus de vingt-cinq officiers et cinq cents hommes d'élite périrent dans cette attaque. Le prompt trépas de ceux qui se trouvaient en tête et qui devaient faire entendre aux conjurés le signal convenu, les cris de victoire prématurés de ceux qui les suivaient, et d'autres circonstances, firent échouer une tentative que la valeur des Prussiens devait faire réussir.

Dès-lors, le duc ne songea plus qu'à concentrer ses forces étendues depuis Lembach sur la Sur au-delà de Hornbach, jusqu'à Sarbruck, afin d'être moins exposé aux tentatives de l'ennemi qui venait de se renforcer, et d'assurer le blocus de Landau, qui, depuis la prise de Mayence, était le but de tous les efforts des alliés. A cet effet, les divers corps d'armée se mirent en mouvement. Knobelsdorf et Kalkreuth, en position sur la rive droite de la Sarre, se replièrent le premier sur Imbert, le second sur Bissingen aux environs de Bliscatel, d'où, après avoir repoussé avec perte les Français qui l'y attaquèrent, il se porta par Ranstein et Landstuhl à Kaiserslautern : le duc lui-même l'y suivit avec le principal corps d'armée. Le prince héréditaire de Hohenlohe se dirigea de Deux-Ponts par Pirmasens sur la vallée d'Auweiler. La communication avec les impériaux était établie par Courbière et Goetz, postés au sud près de Bobenthal ; et à l'extrémité des lignes de Weissembourg. Cependant Wurmser, déjà averti plusieurs fois, fut encore invité à abandonner une partie du pays qu'il occupait, et à se concentrer en-deçà de la Sur.

Quatre jours au plus après la retraite du duc, l'armée de la Moselle, renforcée de troupes envoyées de l'intérieur de la France, et ayant à sa tête le brave Hoche, sortit du camp de Hornbach

qu'elle avait reconquis, et se mit à la recherche des Prussiens. Landau ou la mort! Tel était le cri de guerre qui électrisait les Français, ils étaient résolus à vaincre, car c'était d'une victoire que dépendait le sort de cette forteresse, et la supériorité de leur nombre leur en donnait l'espoir. A une force de cinquante mille hommes et de quatre cents canons, les Prussiens n'en avaient à opposer que trente-deux mille et une artillerie de moitié plus faible. Ce fut dans les derniers jours de novembre que s'engagea une lutte très-vive. Les Français combattaient avec leur impétuosité accoutumée, les Allemands leur opposaient autant de résolution que de sang-froid; les premiers, fidèles à leur nouvelle méthode de combattre et pleins de confiance dans la supériorité de leur nombre, tâchaient de fatiguer les Prussiens par de continuelles attaques, ceux-ci, quoique parfois ébranlés, défendaient, avec fermeté, les positions bien choisies qu'ils occupaient. Les chefs et les soldats allemands se montrèrent, dans cette occasion aussi dévoués à la patrie que fidèles à l'honneur, et les Prussiens et les Saxons mirent le même empressement à se soutenir les uns les autres. Ils avaient déjà passé plusieurs nuits sous les armes et perdu un grand nombre de braves, le duc et le comte de Kalkreuth étaient eux-mêmes blessés, lorsque, vers le soir de la se-

conde journée, les Français évacuèrent le champ de bataille. L'épuisement des vainqueurs ne leur permit pas d'inquiéter dans leur retraite les vaincus, qui prirent position derrière la Blies. Ils laissèrent, de leur propre aveu, six mille hommes sur le champ de bataille. On présumait que cette attaque infructueuse, en anéantissant l'espoir de sauver Landau, assurerait aussi les quartiers d'hiver des Prussiens.

Mais ce que la fortune avait accordé d'un côté elle le reprenait d'un autre et compensait les avantages obtenus. L'armée du Rhin, actuellement aux ordres de Pichegru, s'était promptement relevée de ses pertes, en partie par la propre faute des Autrichiens. Loin de se comporter dans le pays conquis en vainqueurs humains, ils avaient opprimé, de la manière la plus cruelle, les habitans qui, réduits au désespoir, abandonnèrent leurs foyers, prirent les armes, et vinrent renforcer l'armée affaiblie. Celle-ci fut bientôt en état de reprendre l'offensive, et, dès le 19 novembre, commença à attaquer l'armée de Wurmser. Depuis le mouvement rétrograde des Prussiens ce général occupait une position, qui de Drusenheim s'étendait sur la Moter par Reichsofen jusqu'à Lembach, où il voulait se retrancher, et c'était pour traverser ce dessein que Pichegru, appuyé d'ailleurs du côté de Pirmasens

par l'armée de la Moselle qui avait fait un mouvement en avant, l'inquiéta sans relâche, et dirigea contre lui plusieurs attaques sérieuses. Néanmoins tous les efforts des Français s'étant portés contre le front de l'armée et les points les mieux défendus, n'eurent d'autre résultat que de fatiguer les Autrichiens et de coûter beaucoup de sang; et, soit que Pichegru n'eût eu jusque-là d'autre intention que de troubler ou de tromper l'ennemi, soit qu'il n'eût réussi que plus tard à reconnaître les plus faibles positions de la ligne, ce ne fut que le 15 décembre et après plusieurs tentatives malheureuses, qu'il se rendit maître de celles de Krehenberg et d'Egelsberg et qu'il menaça de rompre du côté de Lembach toute communication entre les Prussiens et les Impériaux. Le duc de Brunswick, qui s'était rendu le 13 décembre de Kaiserslautern à Bergzabern, reconnut aussitôt que ces progrès de l'ennemi exposaient l'armée prussienne et les troupes formant le blocus de Landau. Il s'empressa, en conséquence, de renforcer la position de Lembach, et ayant repris sur les Français les postes de Krehenberg et d'Egelsberg, il fit proposer à Wurmser de reculer de Haguenau derrière la Sur, de se former entre le Rhin et la montagne de Liebfrauberg près de Gersdorf, clef des arrières-passages des Vosges, et d'attaquer ensemble l'ennemi. Les généraux français prévinrent

l'exécution de ce plan. Le 22 décembre, Hoche enfonça la division autrichienne de Hotze, près de Reichsofen, escalada les hauteurs environnantes et se porta sur Lembach. Ces avantages importans eurent de graves conséquences. Les Autrichiens, découragés et manquant de tout, ne purent arrêter sur la Sur les Français animés par la victoire et abondamment pourvus, et les Prussiens restés seuls ne purent plus se maintenir. Les uns et les autres ne songèrent plus qu'à la retraite. Les Impériaux se dirigèrent sur les lignes de Weissembourg, leur droite occupant les hauteurs de Geisberg, leur gauche s'appuyant sur Lauterbourg; les Prussiens rétrogradèrent de Klembach sur la Scheerhole et de Bobenthal sur Weiler.

Dans cet état de choses le duc de Brunswick ne désespéra point encore du salut commun, pourvu que les deux armées se prêtassent un appui mutuel. Les Autrichiens lui ayant fait proposer d'évacuer la rive gauche du Rhin, il leur rappela avec énergie et l'honneur des armes allemandes, et la position désespérée de Landau. Le prince héréditaire de Hohenlohe se rend lui-même auprès de Wurmser et le persuade. On fait reconnaître la position de l'ennemi et l'on se décide à lui livrer bataille. Mais lui-même, non moins résolu à courir une pareille chance, se précipite impé-

tueusement à la rencontre des Allemands, lorsque ceux-ci commençaient à s'ébranler. Repoussé deux fois, il emporte à la troisième attaque les hauteurs de Lauterbourg, culbute la droite, perce les lignes de Weissembourg, et escalade sur la gauche le Geisberg. Une confusion générale se répand bientôt parmi les Autrichiens : les uns s'efforcent de gagner la rive opposée du Rhin, les autres se dispersent de toutes parts ; quantité de bagages, d'artillerie et de prisonniers tombent entre les mains des vainqueurs : tous les plans des alliés sont déjoués, Wurmser est en pleine déroute. Dans la nuit du 22 au 23 décembre le reste de l'armée qu'on est parvenu à rallier passe la Lauter et s'établit dans la forte position de Germersheim. Là, ces guerriers fugitifs, exténués de fatigue et accablés de misère, bien loin de pouvoir répondre à l'appel du duc de Brunsvick, qui leur propose de renouveler le combat, se sentent hors d'état de résister à l'ennemi qui les poursuit. Dans les derniers jours de décembre les Autrichiens repassèrent le Rhin à Philipsbourg.

La déroute de l'armée autrichienne décida la retraite des Prussiens. Ceux qui occupaient la position de la Scheerhole, se portèrent précipitamment sur Bergzabern et de là sur Albersweiler ; le prince héréditaire de Hohenlohe quitta les Vosges et se joignit à eux. D'Albersweiler, on se

rendit à Neustadt et à Turkheim, tandis que les comtes de Kalkstein et Kalkreuth, que l'ennemi poursuivait mollement, se dirigeaient, avec le corps principal, de Kaiserslautern sur les rives de la Pfrim, et plus loin sur la forte position entre Bingen et Oppenheim. Ce fut là que l'ennemi les attaqua à diverses reprises dans les premiers jours de janvier; mais ces attaques, dont les plus sérieuses furent dirigées le 3 contre Frankenthal, et le 9 contre Kreuznach, ne furent pas poussées avec vigueur; d'ailleurs le duc avait grand soin de mettre toujours ses flancs à couvert. Enfin, sur la fin de janvier, les Français établirent leurs quartiers sur la Blies, la Sarre et la Queich. Cependant, après les longues souffrances qu'avait éprouvées Landau, la délivrance de cette ville y excita des transports de joie bien naturels. Fort-Louis, dont on fit sauter les fortifications, fut aussi abandonné le 11 janvier.

Ainsi se termina aussi infructueusement que la première cette seconde campagne des Allemands coalisés contre la France. Ils n'en retirèrent d'autre avantage que de reprendre Mayence, ce qui leur coûta même assez cher; ils ne pouvaient du reste se vanter de rien, car leurs victoires avaient été sans résultats et leurs défaites très-décisives. Si la confiance inconsidérée des émigrés avait contribué en grande partie à faire échouer l'entre-

prise hasardée de la première année, on peut attribuer à la méfiance des chefs, au manque d'ensemble de leurs opérations, l'inutilité des efforts que l'on déploya dans la seconde. L'ennemi apportait au contraire un courage ferme, une activité bien entendue, et un parfait accord dans toutes ses entreprises. Il aurait pu tenir tête à des généraux unis et actifs, et il ne trouva, dans ceux qui lui étaient opposés, que négligence et entêtement.

Le duc de Brunswick en était vivement pénétré. Il aurait pu rester dans son pays, jouir de l'amour que lui portait son peuple; mais la gloire militaire avait pour lui des charmes, et soit que, comme bien d'autres, il comptât un peu trop sur ses propres forces, soit qu'il ne craignît point de voir baisser son crédit affermi depuis si long-temps, ou qu'il se confiât en la faveur des circonstances, comme dans la campagne de Hollande, il n'avait point hésité à accepter le commandement général de l'armée. Mais deux années d'expériences fâcheuses lui inspirèrent du dégoût et la résolution de se démettre du commandement. Il écrivit au roi : « Que la ruse et l'égoïsme avaient rendu « vaines toutes les mesures qu'il avait prises dans « le cours de ces deux campagnes. Qu'il connais- « sait trop bien le monde, pour oser se flatter « d'échapper à la sévérité de son jugement, et

« qu'il ne savait que trop qu'on lui imputerait les « fautes d'autrui, parce qu'on est rarement en « état d'apprécier les conseils et que l'on ne juge « que par les résultats. Qu'une troisième cam- « pagne ne promettant pas d'issue plus satisfai- « sante, attendu que les mêmes causes existaient « toujours, il ne lui restait plus qu'à résigner le « commandement. Qu'il ne craignait point la « guerre, mais bien la honte à laquelle tout « homme d'honneur cherche à se soustraire lors « même qu'il est convaincu de ne l'avoir point « méritée. » Frédéric-Guillaume reconnaissait sans doute le mérite de Ferdinand; mais tous ses courtisans lui étaient contraires. Si l'on refusa d'abord sa démission, ce ne fut que par bienséance et non dans le désir sincère de le retenir, et le roi finit par la lui accorder. Il fut remplacé par le feld-maréchal Mollendorf.

Mais cette nomination, en supposant qu'elle compensât la retraite du duc, n'aplanissait pas le plus grand des obstacles aux succès futurs de la guerre. La force de la Prusse avait reposé sur son trésor, et ce trésor, fruit des épargnes du grand Frédéric, avait disparu. La splendeur, les plaisirs, une libéralité mal placée en avaient dissipé une partie; plusieurs millions avaient été employés sans fruit dans la campagne de Hollande, et la guerre actuelle avait englouti des

sommes immenses. Tout annonçait l'épuisement des finances, et le roi lui-même s'exprima assez clairement dans l'ouverture qu'il fit à ce sujet aux états de l'Empire; il leur déclara : « Que quoique « toujours disposé à contribuer à la défense de « l'Empire, il ne pouvait voir sans inquiétude que « l'écoulement continuel du numéraire appau- « vrissait ses états, que ses moyens ne lui permet- « tant plus de supporter d'aussi fortes dépenses, « il invitait les six cercles les plus exposés à en- « tretenir provisoirement son armée, jusqu'à ce « qu'on eût pris à Ratisbonne une décision con- « venable à cet égard. Il serait forcé, en cas de « refus, de rappeler du Rhin la plus grande partie « de son armée. »

Rien de plus funeste, dans les temps de crise, qu'un système de fédération, d'après lequel chacun des membres, conservant une indépendance particulière et ayant la faculté d'agir selon ses propres vues, peut se soustraire aux ordres du chef commun. Ne considérant que son intérêt particulier et le danger du moment, pour l'ordinaire plein de méfiance contre les autres membres plus puissans, il s'oppose presque toujours aux mesures les plus efficaces, parce qu'elles lui imposent des sacrifices, et tous empirent follement eux-mêmes leur position. Telles furent de tout temps les dispositions des princes allemands,

telles elles reparurent tout entières dans cette circonstance. Ils répliquèrent au roi de Prusse : « Qu'il était difficile de décider si la France avait « mis plus d'empressement à faire la guerre à « l'Allemagne, que la Prusse à la France : que le « roi, en prenant les armes, n'ayant suivi que son « propre mouvement, il pouvait d'autant moins « prétendre que d'autres se chargeassent de l'en- « tretien de son armée, que ses troupes n'avaient « point garanti les pays limitrophes des tentatives « de l'ennemi ; et qu'ils étaient tellement épuisés, « par suite de l'occupation de leur territoire, « qu'ils avaient eux-mêmes besoin d'assistance. « Qu'en général, si l'on voulait examiner à quoi « aboutissaient les alliances avec les puissans, et « compulser l'histoire des peuples, on verrait que « le protégé finissait toujours par devenir la proie « du protecteur ; que ces actes d'injustice com- « mençaient par de légers empiétemens, et se « terminaient par la ruine du plus faible. Et que, « tout bien considéré, le moyen qui, dans les « conjectures actuelles, paraissait le plus hono- « rable, le moins dispendieux, et peut-être le « plus salutaire, serait de suivre l'exemple de la « France en faisant une levée en masse, et lais- « sant à chacun le soin d'armer les siens. »

Le roi, chagriné par cet esprit d'opposition, répondit avec humeur : « Qu'il serait dangereux

« de présenter à l'ennemi bien exercé et bien « aguerri une masse de forces mal organisées, et « qu'il ne lui paraissait pas convenable, vu la dis- « position actuelle des esprits, d'arracher le peu- « ple à ses foyers et à ses occupations ordinaires. » Cependant, plusieurs indices annoncèrent bientôt que Frédéric-Guillaume songeait à se retirer. Une partie de la cavalerie et la garde se transportèrent sur la rive droite du Rhin, et il parut une déclaration portant : « Que la Prusse, loin « de vouloir forcer l'Empire à agréer son appui, « allait rappeler ses troupes à l'exception des vingt « mille hommes qui représentaient son contin- « gent. » En effet, les Prussiens se dirigeaient déjà sur Cologne, comme pour se rendre de là dans la Westphalie ; mais bientôt des courriers apportèrent à l'armée l'ordre de suspendre sa marche, et ranimèrent l'espoir de ceux qui comptaient sur la bravoure prussienne.

La Hollande et l'Angleterre elles-mêmes, depuis le 1er février 1793 en guerre avec la France, étaient toutes deux intéressées à entretenir la lutte sur tous les points. La Hollande, ou pour mieux dire, le stathouder et son parti, ne pouvaient songer sans crainte au sort futur qui les attendait, si la fortune continuait à favoriser l'ennemi ; et l'Angleterre, victorieuse sur toutes les mers et dans les deux Indes, appréciait à sa juste

valeur l'immense avantage que lui procuraient la souveraineté des mers et son commerce exclusif; l'une voulait éviter sa ruine, l'autre consolider sa prospérité, et désirant l'une et l'autre d'occuper la France chez elle, elles sentaient que la coopération de la Prusse y contribuerait puissamment. Effrayées de la défection dont cette puissance menaçait les alliés, elles ne balancèrent pas à faire refluer sur le continent une portion de l'or qu'elles en retiraient sans cesse par leur commerce, et elles firent des ouvertures au roi de Prusse pour l'engager à agir comme auxiliaire. A cet effet, le lord Malmesbury, du côté de l'Angleterre, et le comte de Haugwitz, pour la Prusse, s'abouchèrent ensemble à Potsdam, et s'étant réunis ensuite à la Haye avec le représentant hollandais de Spiegel, ils tombèrent d'accord sur les points suivans : « La Prusse et les puissances maritimes s'engagent, l'une à mettre en campagne, « avant le 24 mai, une armée de 62,400 hommes, « et les autres à payer de suite 300 mille livres « sterling pour frais d'armement, 100 mille à la « fin de la guerre, 50 mille par mois comme subsides, depuis avril jusqu'à la fin de l'année, et « en outre, 1 livre 12 shellings par mois, pour « l'entretien de chaque homme. Il est convenu « que l'armée se portera et agira sur les points « où les intérêts de l'Angleterre et de la Hollande

« réclameront sa présence. Toutes les conquêtes « se feront au nom de ces deux puissances, et « demeureront entre leurs mains jusqu'à la fin de « la paix. L'une et l'autre auront un commissaire « dans le camp prussien, chargé des détails de la « correspondance et des autres négociations né« cessaires. » Telles furent les conditions d'un traité qui excita le mécontentement, parce que la Prusse y abjurait son rang pour se rabaisser à un rôle secondaire, et qui inspira même des craintes parce qu'il renfermait déjà en lui-même des causes de mésintelligence.

Cependant le premier paiement, fixé par la convention n'avait pas encore été effectué, que déjà Mollendorf ouvrait énergiquement cette troisième campagne. La ligne des Français s'étendait alors depuis Kaiserslautern sur le Rehbach jusqu'à Spire, d'où ils avaient fait, durant l'hiver, plusieurs incursions sur la rive gauche du Rhin. Mollendorf, voulant les déloger de leur forte position, s'adressa au duc de Sachsen-Teschen, qui se trouvait aux environs de Manheim avec le contingent de l'Empire et une division autrichienne, et l'invita à passer le fleuve pour attaquer conjointement l'ennemi. Cette proposition ayant été accueillie, il s'ensuivit un combat dans la journée du 23 mai. Mollendorf força lui-même les détachemens de Lautern que défendait Ambert, et

le prince héréditaire de Hohenlohe, venu de Grunstadt, après avoir emporté plusieurs positions pénétra jusqu'à Deidesheim. Mais le corps autrichien, arrivé de Mutterstadt, sous les ordres du prince de Hohenlohe-Kirchberg, fut moins heureux. Les débordemens artificiels du Rehbach retardèrent la marche des troupes, et le brave Desaix, qui commandait sur ce point, ayant repoussé toutes les attaques, força les assaillans à la retraite, et fit échouer le projet du prince héréditaire de Hohenlohe; celui-ci qui voyait son flanc découvert n'osant s'aventurer plus loin. Toutefois, malgré ce désapointement des alliés, les Français, tournés par Lautern, ne purent se maintenir et se retirèrent derrière les lignes de la Queich. Le prince héréditaire de Hohenlohe s'avança alors jusqu'à Neustadt et Kirnweiler, où il se maintint courageusement contre les Français qui vinrent l'attaquer de Landau, tandis que le général autrichien de Hotze poussait ses reconnaissances au-delà de Spire jusqu'aux retranchemens de Germersheim. Lautern était ainsi devenue pour la seconde fois le théâtre des exploits des Prussiens; ils avaient repris le Hartzgebirge, position avancée des Vosges, et Deux-Ponts et Hornbach étaient aussi au pouvoir des alliés.

Ces opérations rapides étaient d'un heureux

présage pour le reste de la campagne, et l'attention générale se fixait sur la Sarre et la Moselle, lorsque tout-à-coup les puissances maritimes rappelèrent avec force à la Prusse les conditions du traité de La Haye. Les Français avaient combattu, pendant tout le mois de juin sur la Sambre, contre les forces réunies de l'Autriche, de l'Angleterre et de la Hollande, et quoique souvent repoussés, n'avaient cessé de renouveler leurs attaques. Leurs armées étaient alimentées par de nombreuses recrues que la misère chassait de leurs foyers; les généraux savaient qu'ils répondaient sur leur tête des succès de leurs entreprises, et toute l'armée était également exaspérée contre les étrangers. On pouvait donc conjecturer avec quelque certitude que la balance pencherait en faveur des Français, car la victoire est presque toujours le partage de la fureur et du désespoir. Ces considérations déterminèrent les puissances maritimes à exiger que les Prussiens au lieu d'agir dans la Lorraine et l'Alsace, se portassent en toute hâte sur la Sambre afin de conserver la Belgique. « Ce n'était pas « gratuitement, disaient-elles, qu'elles payaient « des subsides, ni pour que les auxiliaires sou- « doyés employassent leurs forces à leur gré. Les « Prussiens devaient donc agir conjointement et « à la guise des alliés, car telle était la première « condition et la base du traité. »

Ces demandes étaient justes, le plénipotentiaire prussien y avait souscrit; soit qu'il eût obéi à la nécessité, soit qu'il n'eût point su apprécier les inconvéniens qu'elles entraîneraient quant à la conduite de la guerre. Mais Mollendorf ne crut point devoir y obtempérer, dans la persuasion qu'elles étaient incompatibles avec la dignité de l'état, et contraires au succès de la campagne. Et comme il ne pouvait mettre en avant que le dernier de ces motifs, il l'appuya avec beaucoup de chaleur et d'énergie. Il répliqua en conséquence : « Qu'en se maintenant « l'hiver entier sur la rive gauche du Rhin, il avait « empêché l'ennemi de s'établir à Trèves, et pré- « servé les Pays-Bas d'une ruine presque inévita- « ble; que les opérations précoces de la campagne « et l'attaque de Lautern n'avaient pas été moins « utiles, en appelant une partie des forces enne- « mies de la Sambre sur la Moselle, et facilitant « ainsi la défense de la Belgique; que nul moyen « n'était, même à présent, plus propre à sauver ce « pays, que de continuer d'attaquer en flanc la « Lorraine et l'Alsace; qu'il fallait s'aveugler soi- « même sur les vrais intérêts des alliés, pour ne « pas comprendre que rien ne pouvait être plus « agréable aux Français que la translation des « forces prussiennes sur la Sambre; que par là, « Sarrelouis et Landau, actuellement menacées, « n'auraient plus rien à craindre; que le Rhin,

« dégarni de troupes, resterait sans défense, et « que rien n'empêcherait plus l'armée du nord de « recevoir les renforts qu'elle désirait. »

Le roi approuva et fit valoir ces motifs. Mais, quoiqu'ils ne fussent pas sans force, la position critique de l'état contribua surtout à leur en donner davantage. Non-seulement on parlait alors de négociations secrètes entre l'empereur et la France, bruits vrais ou faux qui causaient de l'inquiétude; mais la position même de Frédéric-Guillaume vis-à-vis de l'impératrice Catherine ne paraissait rien moins que rassurante, et l'on croyait généralement que cette princesse désirait que la Prusse s'affaiblît à l'occident, afin de pouvoir décider à son gré du sort de la Pologne. A ces inquiétudes, se joignait peut-être aussi le mécontentement de l'influence très-visible que l'Angleterre exerçait sur le stathouder, et la Prusse, tout en feignant de prendre intérêt à la guerre, ne songeait déjà plus qu'à s'en retirer et à faire sa paix avec la France. Cependant plusieurs semaines s'écoulèrent en demandes de la part des puissances maritimes et en refus du côté de la Prusse. L'armée occupait une position étendue pour en imposer à l'ennemi, qui savait à quoi s'en tenir, et tandis qu'elle était ainsi arrêtée dans sa carrière, la mollesse et l'oisiveté s'introduisaient dans le camp.

Mais l'ennemi se montrait d'autant plus empressé à mettre cette indolence à profit, et ses troupes renforcées reprirent l'offensive dans le commencement de juillet. Ce fut du côté de Deux-Ponts que Michaut fit la première attaque, qui, quoique très-vive, ne réussit point, mais qu'il renouvela bientôt après avec encore plus d'impétuosité. Dans le milieu du mois, la contrée du Hartzgebirge devint le théâtre d'une série de combats sanglans, tous à l'avantage des Français. Le 13, le prince héréditaire de Hohenlohe fut forcé d'abandonner l'excellente position de Johannes-Kreuz et d'Edesheim, et Mollendorf de rappeler les postes des montagnes et d'évacuer Tripstadt. Déjà le 15, les vaincus n'avaient plus d'autre refuge que les forts retranchemens de Lautern, qui ne purent cependant les protéger. Pressés sans relâche, et forcés de pourvoir à leur sûreté, ils abandonnèrent pour la seconde fois la contrée du Hartzgebirge, et se retirèrent en toute hâte à Mayence, en passant par Turkheim, Kirchheim et Meissenheim. Les Autrichiens, qui n'avaient pas été plus heureux, furent aussi contraints de reculer jusqu'à Manheim. La victoire remportée dans le mois de mai ne rapporta donc aucun fruit, car la fortune ne couronne que ceux qui savent profiter de ses faveurs.

Tandis que les espérances des Allemands étaient

déçues sur ce point, elles étaient entièrement ruinées d'un autre côté. L'armée autrichienne qui, combinée avec celle d'Angleterre et de Hollande, avait triomphé en Belgique pendant le mois d'avril, et avait combattu les deux mois suivans avec des alternatives de succès et de revers contre Jourdan, Pichegru et Moreau, venait de succomber dans la meurtrière bataille de Fleurus. Dès-lors chaque désastre devint, en quelque sorte, le précurseur d'une nouvelle perte. Plusieurs forteresses furent coupées, d'autres assiégées ou surprises, et partout les divisions battues en détail. Les villes de la Belgique dépourvues de défenseurs, espérant obtenir leur liberté, se rendaient les unes après les autres, et la Hollande, que l'ennemi paraissait vouloir envahir, se préparait à lâcher ses écluses.

Ce qui importait maintenant le plus aux armées alliées du Rhin et de la Belgique, c'était de maintenir leurs communications et de rester maîtresses des routes de Luxembourg, de Liége et de la Hollande, et de défendre Trèves, à la vérité non fortifiée, mais dont la position est très-avantageuse. Il y eut, à cet effet, une conférence à Schweitzingen entre les généraux autrichiens et prussiens, à la suite de laquelle il fut décidé que les Impériaux chercheraient à se maintenir sur la rive gauche du Rhin, tandis que les Prussiens oc-

cuperaient le territoire entre la Nahe et la Moselle; et empêcheraient l'ennemi de s'emparer de Trèves. Ceux-ci se mirent aussitôt en mouvement et s'avancèrent vers le Hundsruk et la Moselle; mais ils furent prévenus par l'extrême promptitude de Moreau. Ce général, qui commandait l'armée de la Moselle, s'avança par Remnich et Grevenmachern, et après avoir emporté le pont fortifié de Conzer, à peu de distance de Pillingen, il occupa Trèves le jour suivant. Cette manœuvre décisive obligea les Prussiens à rétrograder. La route de Luxembourg se trouvant ainsi interceptée, toutes les places de la Belgique qui tenaient encore, n'eurent plus de secours à espérer.

Cette nouvelle perte excita en Allemagne une indignation générale. Tous s'accordaient à dire que la Prusse sacrifiait et patrie et alliés; mais les Prussiens répondaient, pour se laver de cette inculpation : « Que quoique Trèves se trouvât si- « tuée hors de leur ligne de défense, ils ne s'é- « taient pas moins empressés de se porter à son « secours, et avaient fait plus que leur devoir « n'exigeait. Que si les Autrichiens avaient « abandonné trop tôt cette ville, on ne pouvait « s'en prendre qu'à eux. » Tandis qu'on s'épuisait ainsi en récriminations, on oubliait d'agir, et l'on voyait tranquillement l'ennemi s'affermir dans sa nouvelle position; les forteresses de Quesnoi, de

Valenciennes et de Condé tomber sans défense en son pouvoir, le danger de la Hollande s'accroître de plus en plus, et les armées autrichienne, anglaise et hollandaise rejetées de l'autre côté de la Meuse.

Les motifs de cette conduite équivoque de la Prusse n'étaient déjà plus un secret, et comment après de tels indices, auraient-ils pu échapper même au spectateur le moins clairvoyant? Malgré ses engagemens avec l'Angleterre et la Hollande, cette puissance ne pouvait s'accorder avec elle-même. Si elle désirait la paix, elle n'était point sûre de pouvoir se la ménager; aussi bien, se détacher ouvertement de la cause commune, lui paraissait peu honorable. Quoiqu'on n'envisageât que le bien spécial de l'état, sans avoir égard aux intérêts généraux, on craignait cependant d'être taxé d'inconstance et d'égoïsme. Tandis que la présence de l'armée annonçait la participation que l'on prenait à la guerre, on l'évitait autant que la crainte du blâme ou le danger de l'inaction pouvait le permettre. C'est à cette incompatibilité de vues que l'on peut attribuer les opérations irrégulières de la Prusse pendant tout le cours de cette campagne; et la tentative qui la termina en fournit un nouvel exemple.

Des hommes qui s'intéressaient à la gloire des armes prussiennes, et ignoraient ou feignaient

d'ignorer les négociations secrètes qu'on avait entamées, s'employèrent si vivement auprès de Mollendorf pour l'engager à sortir de cette honteuse inaction, qu'il prit enfin, ou parut prendre la ferme résolution d'agir dans l'intérêt des alliés, et de tourner ses premiers efforts contre Trèves. Le prince héréditaire de Hohenlohe, chargé de chasser l'ennemi de Kaiserslautern, exécuta peut-être sa mission plus promptement qu'on ne l'avait désiré. L'ennemi, qu'il surprit dans ses retranchemens de Schorlemberg, fut obligé de lui céder cette position, où il sut se maintenir en repoussant le lendemain les Français, qui voulurent à leur tour tenter la même voie pour regagner ce qu'ils avaient perdu. Kaiserslautern tomba pour la troisième fois au pouvoir des Prussiens, et l'on espérait que pour cette fois ce ne serait pas en vain, attendu la vivacité des mouvemens qui s'opéraient en même temps sur la Nahe.

Mais à peine cet avantage avait-il été obtenu qu'on en reconnut l'inutilité. On apprit que l'ennemi l'emportait sur tous les points dans les Pays-Bas. « Clairfait, battu par Jourdan avait abandonné les bords de l'Ourte : Aix-la-Chapelle « était occupée par les Français. La Ruhr formait « maintenant la ligne de défense la plus avancée « des Autrichiens, et comme il paraissait douteux

« qu'ils pussent s'y maintenir, on s'attendait à les « voir repasser le Rhin, ce qui devait entraîner la « perte de tout le territoire qui se trouvait entre « ce fleuve, la Meuse et la Moselle, priver Maes-« tricht de tout secours, et ne laisser à la Hollande « que ses écluses pour défense. » Ces nouvelles parurent si alarmantes qu'on suspendit toutes les entreprises commencées. Le maréchal-de-camp Mollendorf se retira sur Kreuznach et Bingen, le prince héréditaire de Hohenlohe sur Pfeddersheim, et le contingent de l'empire, qui devait le soutenir, à Manheim. La victoire de Kaiserslautern fut simplement honorable pour le chef qui la remporta : elle ne put relever l'armée dans l'opinion publique, et n'améliora point la position fâcheuse des alliés. Bientôt après les affaires prirent une tournure encore plus inquiétante. Le 6 octobre, les Autrichiens évacuèrent entièrement la rive gauche du Rhin, et le traversèrent précipitamment à Cologne et à Dusseldorf. La division de Hohenlohe se rapprocha de Mayence, les bagages prussiens passèrent le fleuve, et les Français s'avancèrent de tous côtés avec toujours plus d'audace. On craignait, non sans fondement, que la rive gauche du Rhin, bientôt dégarnie de défenseurs, ne devînt la proie de l'ennemi. Dans le milieu d'octobre, un ordre expédié de Berlin, enjoignit de ne point prodiguer inutilement en

nouvelles attaques et la force de l'armée et le sang des guerriers, et de ne plus songer qu'à une prompte retraite. Le feld-maréchal s'empressa aussitôt d'obéir à cet ordre, et le 23 octobre toute l'armée prussienne repassa le Rhin. Les Allemands ne conservèrent sur l'autre rive que les ouvrages avancés de Mayence. Les plus clairvoyans considéraient déjà comme perdues les contrées que l'on venait d'évacuer et adressaient de tristes adieux au fleuve, boulevard des frontières de l'Allemagne.

Bientôt on eut encore de nouveaux sujets d'inquiétude. Les Polonais, exaspérés par les vexations multipliées qu'exerçaient contre eux la Russie et la Prusse, montrèrent un tel développement d'énergie, que Frédéric-Guillaume jugea nécessaire d'appeler sur les bords de la Vistule un corps de 20 mille hommes. Hohenlohe qui commandait ces troupes, s'étant mis aussitôt en route, il ne resta plus que 40 mille hommes à Mollendorf; et cependant l'ennemi, qui avait pris Coblentz et obtenu Rheinfels par une honteuse capitulation, dirigeait tous ses efforts contre les points retranchés de Manheim et de Mayence, que les alliés défendaient encore sur la rive gauche. Il est certain que la retraite des Prussiens, qui paraissait d'abord énigmatique et presque incroyable aux Français, les encouragea au point

qu'ils firent déjà en novembre des tentatives contre Mayence, dont la défense avait été confiée aux Autrichiens. Mais ce ne fut que le 1er décembre que le général Kléber forma une attaque vraiment sérieuse contre cette forteresse. Dans cette journée, les Français se précipitèrent avec une furie sans exemple sur la redoute de Zahlbach, l'un des plus forts bastions de la place, et la prirent d'assaut; mais les Autrichiens étant parvenus à les en chasser, les assaillans, pris de vin, y pénétrèrent une seconde fois, et ce ne fut qu'après les plus grands efforts, auxquels coopérèrent les Prussiens, que l'on parvint à les déloger. Ce fut le dernier combat que ceux-ci soutinrent contre les Français, dans cette guerre malheureuse, et le dernier service qu'ils rendirent à la patrie. Il est vrai que bientôt après cet événement le corps de Hohenlohe retourna sur le Rhin, après être parvenu jusqu'à Leipsick, où il reçut l'ordre de rejoindre Mollendorf, les succès qu'on avait obtenus en Pologne n'y rendant plus sa présence nécessaire; mais quoiqu'on eût fait occuper par ces troupes Cassel, fort avancé de Mayence, elles ne prirent plus de part à la guerre.

Plusieurs motifs avaient déterminé le roi à cette séparation manifeste de la cause commune. Les puissances maritimes refusaient de soudoyer plus long-temps l'inaction de leur auxiliaire; aussi bien

le rétablissement des affaires des alliés dans les Pays-Bas, où l'on appelait l'armée prussienne, paraissait impossible depuis la prise de Maestricht et de Nimègue. Agir pour son propre compte était impraticable, et continuer de combattre paraissait peu sage après tant de fâcheuses expériences. A ces considérations se joignait l'espoir de conclure avec la France une paix avantageuse, que la disposition actuelle des esprits permettait de justifier.

En effet, les longues souffrances de la guerre avaient calmé les passions et anéanti les orgueilleuses espérances dont les alliés s'étaient bercés dans le principe. Non-seulement le cercle de Franconie et celui du Haut-Rhin avaient prié l'empereur et le roi de Prusse de s'employer au rétablissement de la tranquillité; Mayence même, appuyée par la majorité des états de l'Empire, avait proposé solennellement à Ratisbonne de négocier la paix avec la France. Dans cette circonstance il n'y eut d'opposition que de la part de l'électeur de Trèves, l'un des ennemis les plus acharnés de la France, et dépouillé de toutes ses possessions, du Hanovre dépendant de l'Angleterre, et de l'Autriche, qui avait éprouvé de grandes pertes. La Prusse vit donc avec plaisir, dans le vœu émis par les princes, une occasion favorable de poursuivre ouvertement les négocia-

tions secrètes qu'elle avait déjà entamées. Dans les derniers jours de décembre, le comte de Golz, son plénipotentiaire, se rendit à cet effet à Bâle, et bientôt après le citoyen français Barthélemy y arriva aussi de Bade, et entra en conférence avec lui.

Mais bien que Frédéric-Guillaume et ses conseillers désirassent sincèrement la paix, divers obstacles s'opposaient à sa conclusion. Le principe qui s'opposait aux conquêtes, avait été abjuré depuis long-temps par la république française, et elle demandait toute la rive gauche du Rhin, où se trouvaient diverses possessions prussiennes : prétention fortement appuyée, au moment où elle la formait, par le bonheur qui accompagnait ses armes. L'hiver rigoureux de cette année avait couvert d'une épaisse couche de glace les rivières et les étangs de la Hollande, et frayé la route à l'armée française. Elle s'avança sans obstacle, et chaque pas fut signalé par une victoire. Les troupes anglo-hanovriennes s'enfuirent par Yssel dans la Westphalie; le prince d'Orange s'embarqua le 18 janvier pour Londres, et le jour suivant Amsterdam ouvrit ses portes. Ces succès brillans furent un obstacle à un prompt rapprochement, et excitèrent des hésitations à Berlin. On était bien décidé à se réconcilier avec la France, et cependant on ne voulait pas se séparer des alliés avec

trop de précipitation. On craignait de laisser sans défense Wesel et les pays westphaliens de la rive droite du Rhin, en rappelant de suite toutes les forces du Mein. Par suite de cette indécision, qui mécontente tous les partis, n'est jamais honorable et crée des embarras, Mollendorf reçut ordre, en février, de se porter avec la plus grande partie de l'armée sur la Lippe pour couvrir la Westphalie. Le reste des troupes, qui formait un corps de dix mille hommes, sous les ordres de Hohenlohe, continua à occuper la contrée de Francfort sans sortir de son inaction, quoique l'ennemi menaçât les remparts de Mayence, et que l'Autriche fût étrangement surprise de la contenance tranquille des Prussiens.

Toutefois, ceux qui gouvernaient alors la France étaient si modérés, si pénétrés du besoin de diminuer le nombre des ennemis extérieurs, et nourrissaient si peu de haine contre la Prusse, que ni la perspective brillante que leur offraient leurs armes victorieuses, ni la mort du comte de Golz, chargé des négociations, ne purent troubler l'œuvre de la pacification. Les armées en présence et non encore réconciliées ne se combattaient point; on signifia aux émigrés qui habitaient la principauté de Neuchâtel de l'évacuer avant le 1er avril; et le nouveau plénipotentiaire prussien de Raumer continua les négociations entamées

jusqu'au 18 mars, époque où le comte de Hardenberg arriva à Bâle pour y mettre la dernière main. D'après un traité conclu le 5 avril, la France devait évacuer toutes les possessions prussiennes occupées par ses troupes sur la rive droite du Rhin, et ne conserver que provisoirement et jusqu'à la paix générale celles qui étaient situées sur la rive gauche. Elle promettait d'avoir égard à l'intervention de la Prusse relativement aux princes et aux états de l'Empire qui désireraient participer à la paix, et en général de favoriser dans le nord de l'Allemagne la liberté du commerce et la tranquillité de ses relations. On ajouta bientôt à ces conditions une stipulation particulière qui fixait une ligne de démarcation pour les états qui devaient être compris dans le traité de paix. Cette ligne partait de l'Ems, suivait son cours et celui de l'Aa, s'étendait à gauche jusqu'à Ysselbourg dans le duché de Clèves et remontant le Rhin jusqu'à Duisbourg, en tournant, reprenait à droite, se prolongeait le long de la Wipper, des frontières de la Marche, et passait au sud-est par Hombourg, Idstein et Hœchst jusqu'au Mein ; de là, elle continuait par Ebersbach et Wimpsen jusqu'au Necker, dépassait Lowenstein et Hohenstadt, et traversant à l'orient Nordlingen et le comté de Pappenheim remontait jusqu'aux frontières septentrionales de la Bavière et de la Bohême, et

venait se terminer à la Silésie. Tous les pays renfermés dans cette ligne étaient appelés à jouir des bienfaits de la paix, pourvu qu'ils rappelassent leur contingent, et observassent à l'avenir une stricte neutralité. Ce fut ainsi que, par un traité séparé, la Prusse se retira du champ de bataille.

Si l'on juge impartialement la conduite de la Prusse pendant cette guerre, on ne peut ni l'absoudre, ni l'abandonner sans réserve aux accusations de l'Autriche. La première campagne porte en elle-même sa justification à peu près complète. En se persuadant que la France était désunie et facile à subjuguer, la Prusse partageait alors l'erreur de l'Autriche, et de beaucoup d'autres états. De là ce mépris inconsidéré pour l'ennemi, cette imprudente invasion, les pertes éprouvées dans l'Argonne, et la retraite désastreuse qui s'ensuivit. Cette catastrophe ne saurait être attribuée à la mauvaise volonté des généraux; mais l'influence des courtisans de Frédéric-Guillaume contrecarra souvent les vues du duc de Brunswick, et l'empêcha de suivre l'impulsion de sa volonté. Dans la seconde campagne on fit mieux que dans la première, on déploya plus d'énergie, et l'on s'avança avec plus de circonspection; mais on fut rejeté loin du but par les calculs d'une misérable envie et d'un honteux égoïsme. Les

Autrichiens croyaient pouvoir se passer des Prussiens, ceux-ci craignaient de trop faire pour les Autrichiens. Chaque avantage obtenu par les uns était une mortification pour les autres; mais chaque revers excitait une maligne joie. On ne comprenait ni le présent, ni l'intérêt des trônes; on ne savait ni prévoir l'avenir, ni interroger l'opinion. Ce fut ainsi que l'on s'épuisait souvent des mois entiers dans une lâche inaction, et que l'on consumait des trésors en efforts inutiles. On vit de belles actions, mais elles ne furent que partielles : ce n'était qu'à la dernière extrémité qu'on agissait de concert, et encore celui qui avait prêté la main à l'autre prétendait-il lui avoir rendu un service éminent, et ne manquait-il jamais de s'attribuer la gloire des résultats. La troisième campagne, où l'urgence du danger, et les obligations contractées avec les puissances maritimes, doublaient la mesure des devoirs et appelaient aux plus grands efforts, fut précisément celle qui fut conduite avec le plus de mollesse. Non-seulement l'intérêt commun y fut compté pour rien, mais on peut dire qu'en sacrifiant la Hollande on prépara la ruine de l'Allemagne. On n'y montra ni suite dans les plans, ni fermeté dans les résolutions. Ce ne fut que lorsque les Autrichiens fuyaient au-delà du Rhin qu'on songea à les secourir, et ce ne fut

que lorsque la Hollande eut été conquise qu'on termina par la paix de Bâle une guerre qui n'aurait pas dû finir alors ni de cette manière. Quant au mérite militaire, ceux qui savent l'apprécier sans prévention, mettront au premier rang, malgré leurs revers, les soldats et les généraux de l'Autriche; car, dans le cours des trois campagnes, l'armée de Frédéric-Guillaume ne livra pas une seule bataille rangée, et aucun de ses généraux ne fit rien qui pût servir de fondement à de justes prétentions. Enfin, pour ce qui concerne la position de l'Allemagne à cette époque, les citoyens éclairés ne pouvaient se persuader qu'elle dût gagner en consistance, ni par les rapports ruineux qui venaient de s'établir entre la Prusse et la France, ni par l'accord qui, au sujet des affaires de la Pologne, régnait entre la Russie et la Prusse.

FIN DU LIVRE TROISIÈME.

LIVRE QUATRIÈME.

DISSOLUTION DE LA POLOGNE.

AFFAIRES INTÉRIEURES DE LA PRUSSE.

1792-1797.

SOMMAIRE.

Troubles de la Pologne. — Le roi s'intéresse d'abord à cet état. — Le refus de lui céder Dantzick et Thorn l'offense. — Sa politique l'engage à rester fidèle à sa promesse, et il reconnait la nouvelle constitution polonaise. — L'impératrice de Russie projette un nouveau partage, et fait partager ses vues au roi. — Confiance des Polonais dans le roi. — Ils sont désabusés par sa déclaration. — Déclaration de la Russie. — Les deux puissances envahissent une grande portion de territoire. — Les Polonais refusent de souscrire à la cession en faveur de la Prusse. — Ils y sont forcés. — Leur mécontentement alimenté par la Russie parvient à son comble. — Kosciusko, pour sauver sa patrie, forme une conjuration qui éclate subitement. — Les Polonais obtiennent quelques avantages sur les Russes. — La Prusse se joint à la Russie. — Combats au désavantage des Polonais. — La guerre s'établit dans la contrée de Varsovie. — Les Prussiens et les Russes assiègent vainement cette ville. — Soulèvement dans la Prusse méridionale. — Arrivée de Souwarof. — Kosciusko est battu, et Varsovie emportée d'assaut. — Troupes polonaises dissoutes. — Dernier démembrement de la Pologne. — Affaires de l'intérieur de la Prusse. — Introduction du nouveau code et des réglemens judiciaires. — Administration particulière pour la loterie. — Emprunt en billon. — Mesures pour le maintien de la tranquillité intérieure. — Nouvelles tentatives dirigées contre les libertés en Prusse, et notamment contre l'enseignement. — L'université de Halle. — Dispositions relatives au département de la guerre. — Réglemens dans les principautés d'Anspach et de Bareith. — Mode administratif introduit dans la Pologne prussienne et dans les villes de Dantzick et de Thorn. — Mécontentement des habitans. — Augmentation du pouvoir royal en Westphalie et en Franconie. — Le libre commerce des tabacs aboli. — Maladie et mort du roi. — Son caractère. — Ses femmes et ses enfans légitimes. — Ses enfans naturels. — Accroissement de l'état. — Embellissemens de Berlin. — Constructions diverses. — Situation des paysans et des propriétaires fonciers. — État de la religion et de l'instruction. — L'administration. — L'armée.

Il semble que nous aurions dû faire entrer dans l'ordre des faits l'histoire de la dissolution finale de la Pologne et de la participation qu'y prit la Prusse, d'autant plus que cet événement arriva à la même époque que la guerre de

France, et influa considérablement, ainsi que nous en avons fait plus haut la remarque, sur les opérations de cette guerre. Mais il nous a paru plus convenable de ne point interrompre le fil de la narration, d'abord afin de donner au lecteur, par un exposé sans mélange, une idée plus claire de l'entreprise dirigée contre la France, et des causes qui la firent échouer; ensuite pour ne point affaiblir l'impression que doit lui faire éprouver le démembrement de la Pologne; car, un des effets les plus salutaires de l'histoire, est de prévenir les esprits contre l'injustice, lors même que le succès la couronne. C'est dans cette persuasion que nous allons jeter un coup-d'œil rétrograde sur le passé et développer les causes qui amenèrent cet étonnant résultat.

Le premier partage de leur pays, en exaspérant les Polonais contre les auteurs de leur ruine, leur avait aussi inspiré les plus vives craintes pour l'avenir. Cependant les vexations que se permettait Catherine, rendaient la Russie bien plus odieuse et redoutable aux yeux de la nation que la Prusse et l'Autriche : ces deux cours, satisfaites du lot qui leur était échu, évitaient du moins de s'immiscer dans les affaires de l'état, tandis que Catherine prétendait toujours les diriger à sa guise. Depuis 1773, son ambassadeur à Varsovie était de fait roi de Pologne, et elle

trouvait, comme garante de l'inviolabilité du reste de ce royaume, des prétextes de toute nature pour s'opposer à chaque amélioration. En même temps elle attisait le feu de la discorde, et employait ses anciens artifices pour l'éterniser.

Les funestes conséquences que devaient amener ces manœuvres, n'échappaient point aux citoyens éclairés, et ils sentaient que le salut de l'état dépendait du changement total de sa constitution; mais ils reconnaissaient aussi qu'il serait impossible d'exécuter cette grande entreprise à moins que l'on ne fût assuré d'un appui dans l'étranger, ou que la Russie ne fût occupée ailleurs : circonstance qui se présenta en 1788. A cette époque, l'impératrice de Russie, secondée par Joseph, commença contre les Turcs une guerre qui lui occasiona un plus grand développement de forces qu'elle n'avait prévu; aussi ses armées furent-elles très à charge à la Pologne. Tous ceux qu'animait l'amour du bien public, s'empressèrent de saisir cette occasion favorable de secouer le joug étranger. On projeta une nouvelle constitution, qui, assurant au roi un pouvoir nécessaire, aux villes des droits suffisamment étendus, aux gens de la campagne une active protection, devait, par son influence, régénérer l'état.

Ce réveil de l'esprit patriotique en Pologne,

fut plus sincèrement et plus ouvertement applaudi par Frédéric-Guillaume que par aucun des souverains de l'Europe. Il s'éleva, dès le principe, avec beaucoup de force contre l'alliance que la Russie proposait aux Polonais dans l'intention d'étouffer le bien dans son germe, et déclara : « Que ni la sûreté ni l'inviolabilité du « royaume n'étaient menacées, et que l'ennemi « commun, auquel on faisait allusion, n'était nul-« lement à craindre. » Il favorisa et appuya aussi plus tard les démarches hardies de la diète polonaise. « Aucune garantie de constitutions suran-« nées, écrivait-il, ne pouvait empêcher d'en « introduire une meilleure. Je remplirai mes en-« gagemens envers la Pologne, en lui assurant « l'indépendance qu'elle désire, sans me mêler « de ses affaires intérieures, et sans gêner la li-« berté des délibérations. Mais je me flatte aussi « que la diète ne prêtera point l'oreille à certai-« nes insinuations funestes [1], et ne se laissera « point éblouir par l'éloquence insidieuse de « partisans mal intentionnés. »

Les sentimens que manifestait Frédéric-Guillaume en faveur de la Pologne, ne paraissaient rien moins qu'équivoques. La Russie et l'Autriche, dont les souverains avaient eu une entre-

[1] Il faisait allusion à la Russie et à ses partisans.

vue à Chersoné, laissaient voir de plus en plus leurs projets ambitieux; on ne pouvait plus mettre en doute l'accord qui existait entre eux. Ligués contre la Porte, si leur première campagne ne répondit pas à leur attente, il était possible que la fortune, en les favorisant plus tard, accrût infiniment leur puissance par d'importantes conquêtes. On n'ignorait d'ailleurs ni la part qu'avait eue la cour de Berlin à la déclaration de guerre précipitée des Turcs, ni le but de l'alliance qu'elle venait de contracter avec la Hollande et l'Angleterre, ni enfin ses démarches à la cour de Suède, pour armer cette puissance contre la Russie. On savait aussi que Frédéric-Guillaume n'était point en faveur auprès de Catherine, et qu'elle s'exprimait souvent sans ménagement sur son compte. Telle était la nature des indices auxquels se confièrent les Polonais pour s'abandonner sans réserve à leur amour de l'indépendance, et aux insinuations de Lucchesini. Ce souple et rusé italien, élevé dans le commerce des Muses, avait su jadis se rendre agréable au grand Frédéric; il parut, dans les circonstances actuelles, plus capable que tout autre de diriger une affaire qui exigeait de la dextérité, et fut nommé pour remplacer à Varsovie l'ambassadeur prussien de Buchholz. Dès-lors, les nations de l'Europe considérèrent avec étonne-

ment et admiration l'activité et les courageuses résolutions d'un état que l'on avait jugé tout récemment incapable de se relever par ses propres forces. L'œuvre de la nouvelle constitution s'avançait, et le projet en fut communiqué à la Prusse. On répondit de Varsovie aux remontrances intempestives du roi de France avec une fermeté qui tenait de la hauteur. Catherine elle-même, qu'on ne cessait de presser pour qu'elle retirât ses troupes de l'Ukraine, finit enfin par les rappeler.

Ces actes d'indépendance et l'intérêt qu'y prenait la Prusse, cimentèrent son amitié avec la Pologne. Ces deux états sentaient combien il leur convenait d'être unis; l'un pouvant devenir l'appui, l'autre le boulevard de son voisin. Pour atteindre le but qu'elle ambitionnait de rentrer dans le rang des puissances, la Pologne ne pouvait se passer de la Prusse, et celle-ci, alarmée pour la Porte qui avait éprouvé des revers pendant la campagne de 1789, ne pouvait abandonner la Pologne sans s'exposer elle-même. Ces considérations leur suggérèrent l'idée de former une alliance défensive, et Lucchesini se rendit à cet effet à Berlin pour demander les instructions de sa cour. Mais déjà le traité de commerce que l'on voulait négocier, souffrit à lui seul de grands obstacles, et cela par les vues intéressées de la

Prusse qui préférait vendre chèrement son secours que de l'accorder généreusement. Elle rejetait chaque proposition faite par les Polonais de diminuer les entraves qu'éprouvait leur commerce sur les frontières de la Silésie ; ou bien elle demandait en retour qu'on lui abandonnât Dantzick et Thorn. L'affaire traînait ainsi en longueur, et cependant les Autrichiens se rassemblaient dans la Bohême et dans la Moravie, tandis qu'à Varsovie l'ambassadeur de Catherine travaillait avec les partisans de cette princesse à semer la méfiance, et à inspirer aux Polonais d'odieux soupçons contre la Prusse. Alors Frédéric-Guillaume et son ministre Hertzberg, qui était encore à la tête des affaires étrangères, considérant le besoin de hâter l'alliance projetée, jugèrent prudent de remettre à une époque plus favorable la cession de Thorn et de Dantzick, et d'ajourner le traité de commerce. L'alliance fut conclue le 29 mars aux conditions suivantes :

« Les deux états se garantissent mutuellement « leurs possessions, se réservant de régler plus « tard les petits différends qui existent entre eux « relativement aux frontières. Dans le cas où l'un « d'eux serait menacé, l'autre interviendra comme « médiateur entre les parties contendantes, et ce « moyen épuisé, il soutiendra son allié par des « secours de troupes ou d'argent, dans une pro-

« portion progressive selon les besoins. Aucune « puissance étrangère ne doit dorénavant s'im« miscer dans les affaires intérieures de la Polo« gne, ni dans celles d'aucun des pays de sa dé« pendance. La Prusse considérera tout procédé « de ce genre comme hostile envers son allié. Les « parties contractantes se réservent aussi de con« clure plus tard un traité de commerce. »

Nul doute que Frédéric-Guillaume n'eût consigné dans cet acte ses véritables sentimens. Mais, si la sincérité de ce prince ne pouvait être suspectée sous ce rapport, il ne perdit point de vue ses prétentions sur les villes de Dantzick et de Thorn, et il fit bientôt de nouvelles tentatives pour en obtenir la possession. Nous avons déjà rapporté plus haut, qu'après la mort de Joseph les affaires ayant changé de face, le premier soin de son successeur Léopold avait été de rétablir la tranquillité dans ses états, et que la Prusse, en se proposant comme arbitre pour ménager la paix entre la Porte et l'Autriche, voulut aussi faire tourner cette circonstance à son profit. Ce fut dans ce but que Frédéric-Guillaume entra en négociation avec l'Autriche pour qu'elle restituât à la Pologne divers cantons de la Gallicie, dont la cession de Dantzick et de Thorn devait être le prix. Mais la diète se montra tout-à-fait contraire à cet arrangement, soit en formant les demandes

les plus exagérées, soit en déclarant inadmissible toute séparation ou échange d'une partie quelconque du corps de l'état, soit enfin en présentant à la Prusse un projet de traité de commerce, dont l'inviolabilité de l'indépendance de Dantzick formait la base. Cependant Frédéric-Guillaume renonça si peu pour cela à l'objet de ses vœux, qu'il résolut de faire intervenir en sa faveur l'Angleterre et la Hollande. Dans le commencement de 1791, Hailes et Reeder, résidens de ces deux états à Varsovie y représentèrent : « Que « le commerce de la Pologne déjà entravé par la « Prusse, et pouvant le devenir encore davantage, « dans la suite, il était de la plus grande importance pour les Polonais de trafiquer librement « dans les états du roi. Qu'ils pourraient obtenir « ce point en lui cédant Dantzick et Thorn, et que « c'était bien à tort qu'ils refusaient de consentir « à ce que leur position et l'intérêt commun conseillaient également. »

À ces nouvelles instances, les états firent une réponse à-peu-près semblable aux précédentes, et elle fut, sans qu'ils y eussent mis de l'intention, agréable à la Russie, qui décriait à Varsovie l'avidité de la Prusse, et ne cessait cependant de l'exciter à Berlin. Dans ces entrefaites, cependant, on travaillait sans relâche en Pologne, à la nouvelle constitution; les relations extérieures pres-

crivaient cette activité, car on sentait qu'il fallait user de diligence, dans la crainte que ces relations, devenues plus difficiles, n'apportassent des obstacles à l'introduction du nouveau régime. Bientôt, on tomba d'accord sur ce qui suit :

« La religion catholique romaine est la dominante ; néanmoins, les non catholiques de toutes les croyances pourront exercer librement leur culte sous la protection des lois. Les nobles, parfaitement égaux entre eux, continuent à jouir dans leur plénitude de tous leurs anciens droits et priviléges. A l'égard des villes et des bourgeois, tout ce qui a été récemment accordé relativement à la liberté individuelle, à la justice administrative, et à la faculté d'être promu aux emplois civils et militaires, est confirmé; la Charte royale, donnée à cet effet, devant être considérée comme loi fondamentale et constitutionnelle. Les paysans et sujets, formant la classe la plus nombreuse de la nation et le plus ferme appui de l'état, sont protégés par la loi; ils pourront passer avec leurs seigneurs des accords en ce qui concerne les charges qu'ils seront tenus de remplir, et faire valoir leurs prétentions devant les tribunaux. Les étrangers domiciliés ou qui arriveront en Pologne, les émigrés rentrés ou qui rentreront plus tard, peuvent utiliser à leur gré leurs talens et

leurs moyens. L'état est régi par trois pouvoirs : le législatif, exercé par les états assemblés ; l'exécutif, par le roi et le conseil d'état ; et le judiciaire, par les membres de la magistrature. Les états ou la diète se divisent en deux chambres : l'une, formée des députés élus dans chaque province par le peuple pour être ses représentans ; l'autre, prise parmi les sénateurs, les évêques, les vayvodes, les châtelains et les ministres du roi. La première, examine au préalable tous les projets de lois générales et de contributions fixes, comme aussi toutes les décisions relatives aux impôts extraordinaires, à la fabrication de la monnaie, aux emprunts, aux promotions à la noblesse et autres récompenses, aux dépenses publiques, à la guerre et à la paix, aux traités d'alliance et de commerce, et enfin à la responsabilité des autorités et des fonctionnaires publics. La seconde de ces chambres, dans laquelle le roi n'a que sa voix, avec la faculté de décision lorsqu'il y aura partage égal dans les votes, adopte ou ajourne les lois proposées, et, réunie aux représentans du peuple, décide de toutes les affaires en dernièr ressort. La diète elle-même se rassemble régulièrement tous les deux ans, et doit être toujours prête à se réunir dans les cas extraordinainaires. L'ancien *liberum veto*, remplacé par la pluralité des suffrages, est aboli comme funeste.

à toute assemblée délibérante et contraire à l'esprit du temps. Tous les vingt-cinq ans, une diète extraordinaire sera convoquée, soit pour la révision, soit pour l'amélioration de la constitution. La personne du roi est inviolable. Toutes les administrations et les tribunaux lui seront subordonnés. Il sera secondé par un conseil d'état, qui prendra le titre de conservateur des lois, et sera composé du prince primat, du directeur de l'instruction publique et des cinq ministres : de la police, de la justice, de la guerre, des finances et des affaires étrangères. Après avoir recueilli les opinions, le roi prononce; les ordonnances seront publiées en son nom. Il nomme aussi les ministres, mais non pour plus de deux ans. Si la diète se prononce contre l'un d'eux à la majorité d'un tiers de voix, le roi est tenu de l'éloigner. Les ministres eux-mêmes sont responsables, devant la diète, de leurs personnes et de leurs biens. Quant à la succession au trône de Pologne, il est arrêté que la dynastie sera élective, et la succession héréditaire dans la dynastie élue. Au roi actuel succède l'électeur de Saxe, et après lui, s'il ne laisse point d'enfans mâles, l'époux, qu'avec l'approbation des états, il donnera à sa fille. A l'extinction de la famille régnante, le droit d'élection retourne à la nation. On instituera dans chaque vayvodie et dans chaque district, des

tribunaux de première instance, dont les juges seront choisis par les états des provinces. On pourra appeler de la décision de ces tribunaux à des cours de justice supérieures que l'on érigera dans chaque province. Les juridictions des villes et les autres anciennes institutions judiciaires continueront de subsister. Les crimes d'état seront jugés par un tribunal particulier que l'on nommera à cet effet. On s'occupera aussi de la formation d'un nouveau code, et les hommes les plus propres à ce travail seront préposés par la diète. En cas de minorité, ou si le roi était affligé d'une maladie mentale, ou prisonnier de guerre, la régence appartiendra au conseil d'état et à la reine, ou en l'absence de celle-ci, au prince primat. L'éducation des princes royaux sera surveillée par le roi, le conseil d'état et les inspecteurs nommés par la diète, et si le roi venait à manquer, il sera remplacé par la régence. Dans l'un ou l'autre cas, les inspecteurs rendront compte à la diète des progrès des princes. L'inviolabilité et l'indépendance de la nation sont placées sous la garde de tous les citoyens, et l'armée n'est autre chose qu'une force organisée prise dans la masse de la nation. Or, comme celle-ci exige que l'armée protége le pays et fasse respecter les lois, l'armée attend à son tour que

la nation l'entoure de considération et lui assure des récompenses.»

Telles étaient en général les bases sur lesquelles devaient reposer à l'avenir la forme du gouvernement polonais. Malgré ses défauts, ce projet était incomparablement supérieur à la constitution, ou pour mieux dire à l'*inconstitution* précédente, et cela seul était un titre suffisant pour qu'on essayât d'en faire l'épreuve. Il fut présenté le 3 mai 1791, et après lecture faite, adopté par acclamations. Les bons citoyens mettaient cette journée au nombre de celles que les fastes de la Pologne ont rendues immortelles; mais les plus clairvoyans ne pouvaient se dissimuler combien la prospérité que l'on fondait sur elle était dépendante des sentimens que manifesteraient les puissances voisines.

A leur grande joie, la Prusse se déclara promptement, et de la manière la plus formelle. Le comte de Golz, qui représentait alors à Varsovie Lucchesini absent, communiqua, le 17 mai, au roi et aux maréchaux de la diète, le contenu d'une lettre que Frédéric-Guillaume lui avait adressée, et qui causa la plus vive satisfaction. Ce prince y annonçait : « Qu'ayant appris, et le « changement opéré dans la constitution polo-« naise, et la disposition, qui assurait la succes-

« sion au trône à son ami l'électeur de Saxe et à « sa maison, il approuvait et louait sincèrement « cette démarche importante de la nation, et es« sentielle au bonheur de l'état régénéré. Que le « choix qui avait été fait devait contribuer parti« culièrement à consolider la bonne intelligence « entre la Pologne et la Prusse. Qu'il chargeait « son envoyé de témoigner les sentimens expri« més dans cette lettre à tous ceux qui avaient « participé à ce grand pacte; et de les assurer de « ses vœux sincères. »

Quoique contrarié par le refus constant de lui céder les villes de Dantzick et de Thorn, il est à présumer que Frédéric-Guillaume exprimait le fond de sa pensée. Alors, les rapports politiques lui faisaient la loi, il redoutait surtout la Russie qui pouvait aisément anéantir la Pologne ou bien l'armer contre la Prusse, si celle-ci abandonnait son alliée. Nul doute que sa pensée ne fût encore la même à l'époque du congrès de Pilnitz, qui eut lieu quelques mois après l'introduction en Pologne de la nouvelle constitution, et où il eut occasion de s'aboucher avec l'empereur Léopold II. Les dispositions pacifiques de ces deux princes, et surtout la prudence du dernier, ne pouvaient les conduire à projeter des spoliations; on peut donc en inférer avec fondement que le traité du 25 juillet 1791 ne contenait que ce que

nous avons mentionné plus haut ; et peut-être même le bruit qui circulait alors d'une convention secrète, passée entre ces deux monarques, dans le but de garantir l'indivisibilité de la Pologne et le maintien de son indépendance, est-il un de ceux que l'historien doit plutôt admettre que rejeter.

Mais, tandis que les restaurateurs de l'indépendance polonaise, pleins de confiance dans la Prusse, se croyaient en état de résister à toute attaque, que le prudent électeur de Saxe osait ne pas repousser la couronne qu'on lui offrait, et que l'Europe entière s'attendait bien à voir cet état renaissant soutenir une guerre, mais non succomber sous une conspiration, tout se préparait pour amener le résultat le plus hors de toutes les probabilités. La guerre entre la Turquie et l'impératrice de Russie, terminée dans le commencement de 1792, permettait à cette princesse de disposer de toutes ses forces. Léopold venait de mourir, trop tôt pour ses états et la tranquillité de l'Allemagne. En France, les partis se choquaient avec fureur; hors de France, les inquiétudes continuaient à devenir plus vives. La discorde régnait en Pologne. A ces changemens dans la situation des états, se joignaient les passions et l'avidité des puissans. Catherine ne pouvait supporter qu'un royaume ; qu'elle était ha-

bituée à tenir en tutelle depuis si long temps, se fût émancipé sans sa permission. Frédéric-Guillaume, aspirant toujours à la possession de Thorn et de Dantzick, éprouvait ce déplaisir profond, résultat de l'attente déçue. François II, successeur de Léopold, se flattant que la guerre, entreprise contre la France, aurait un heureux dénouement, comptait se dédommager à l'occident, si le roi de Prusse, son allié, se dédommageait à l'orient. Tels étaient les sentimens et les desseins secrets de ces princes. On ignore, d'ailleurs, comment ils s'entendirent et s'accordèrent ensemble, et la chose mérite peu d'être approfondie; leurs torts en paraîtraient peut-être plus graves, mais non plus avérés; leur conduite plus évidente, mais non plus généreuse.

L'impératrice Catherine se chargea de porter le premier coup. Après avoir lancé une déclaration fulminante, où elle représentait l'abolition de la forme de gouvernement de 1775, garantie par elle, comme l'œuvre de quelques ambitieux, et comme un attentat contre sa dignité et ses engagemens, ses troupes traversèrent le Dniester à Mohilof, afin, disait-elle, de soutenir les amis de la liberté et de l'indépendance de la Pologne. Aussitôt, l'on vit se manifester dans le corps débile de l'état, des indices d'une prochaine dissolution. Les mécontens, (l'établissement d'une nou-

velle forme de gouvernement en crée toujours), se déclarèrent alors, et formèrent à Targowicz un parti en faveur de la Russie. L'armée, sous les ordres de Joseph Poniatowski, après avoir soutenu honorablement plusieurs combats, accablée par le nombre et affaiblie par les lâches mesures que dictait la crainte, succomba enfin à Dubienka, où quatre mille Polonais combattirent contre dix-huit mille Russes. Le roi, sans talent militaire et sans énergie, ne s'inquiétant que du maintien de sa couronne, adhéra, selon les ordres de Catherine, à l'alliance qu'elle lui imposa; et quoique simple jouet entre les mains de cette princesse, il se repaissait encore d'un fol espoir. La cour de Pétersbourg reprit de nouveau tout son ascendant, et quelques mois suffirent pour replonger la Pologne dans son ancien esclavage.

Il restait à savoir si la Prusse, fidèle à ses engagemens, s'emploierait pour la Pologne opprimée: on sut bientôt à quoi s'en tenir. Avant l'entrée des Russes sur le territoire, au moment où l'imminence du danger réclamait les mesures les plus promptes, Lucchesini, de retour à Varsovie, répondait à tout d'une manière équivoque et presque toujours verbale. Et lorsque les Russes, après avoir annoncé publiquement leurs intentions hostiles, eurent joint l'effet à la menace, et que les Polonais eurent alors rappelé à l'ambas-

sadeur de Frédéric-Guillaume l'obligation où était la Prusse de les soutenir, il leur écrivit: « Qu'il « attendait à la vérité des ordres précis de son sou- « verain, mais qu'il ne pouvait jusque-là que se « référer à ses déclarations verbales. » Or, leur teneur était : « Que le roi de Prusse n'avait pris au- « cune part au changement de constitution. Que « les amis du nouvel ordre établi étaient bien les « maîtres de le défendre ; mais que dans ce cas, « et d'après le traité conclu, la Prusse n'était « point tenue à fournir des secours à la Pologne. » Ce fut dans ce sens qu'agirent dès-lors Frédéric-Guillaume et son ambassadeur. Celui-ci fit même tous ses efforts pour comprimer l'élan du peuple, qui voulait se défendre, et déjà, dans l'automne de 1792, le bruit se répandit qu'on travaillait à Berlin à un plan d'administration que la Prusse se proposait d'appliquer aux pays qui devaient lui revenir.

Cependant, les confédérés de Targowicz, dans la persuasion intime que l'intégrité de la Pologne serait respectée, élevaient jusqu'aux cieux la générosité de Catherine, et les espérances dont ils se berçaient paraissaient d'autant mieux fondées, que l'année entière s'écoula sans que la Pologne, malgré son état de faiblesse, éprouvât rien de fâcheux. Mais le sort en était jeté, et les circonstances même accélérèrent sa dissolution.

L'orgueil allemand venait d'être humilié dans les plaines de la Champagne, et la France opposait des victoires au mépris de ses ennemis. Il fallait une seconde campagne pour regagner ce qu'on avait perdu; et comme la coopération de la Prusse était indispensable, Frédéric-Guillaume profita de la circonstance pour attacher au secours qu'on attendait de lui contre la France, la condition que le sort de la Pologne ne serait plus différé, et qu'il pourrait s'approprier sans délai la portion qui devait lui revenir. La Russie n'apporta aucune opposition à ce qui s'accordait parfaitement avec ses propres vues, et l'Autriche ne voulut point contrarier la Prusse, dont elle avait besoin. Ainsi fut consommé cet acte inique, et la Pologne, jouet de ses voisins, vit s'évanouir ses plus chères espérances.

A peine l'année 1793 venait-elle de commencer, que le roi déclara aux Polonais : « Que tout « le monde savait combien le changement, opéré « le 3 mai, avait irrité la classe la plus distinguée « de la noblesse, sur l'invitation de laquelle la « grande souveraine de Russie avait envoyé ses « troupes en Pologne pour protéger les bien in- « tentionnés, réprimer le désordre et sauver la « constitution fondamentale. Que la Prusse, occu- « pée d'un autre côté, considérant d'ailleurs la « faiblesse du parti contraire, s'attendait à voir

« bientôt l'ancien ordre rétabli; que sans crainte « à cet égard, elle n'avait pris aucune mesure, et « cela à son préjudice. Que les prétendus amis « de la patrie, opposés aux intentions les plus sa- « lutaires, avaient combattu audacieusement les « forces de la Russie, tramé des conspirations, « et même violé les frontières de la Prusse : que « de tels attentats demandaient des mesures de « précaution, mais que ce qui en exigeait sur- « tout, c'était la propagation des principes fran- « çais qui s'introduisaient partout, et l'esprit de « sédition qui déjà troublait la Grande-Pologne. « Que le roi, sur le point d'entreprendre une se- « conde campagne contre la France, jugeant in- « dispensable d'assurer la tranquillité de ses états, « avait, avec l'approbation des cours de Vienne « et de Pétersbourg, ordonné à une partie de son « armée d'occuper plusieurs districts de la Grande- « Pologne, et de comprimer les malveillans. Qu'il « s'attendait que la conduite des habitans répon- « drait aux ménagemens dont on userait envers « eux. »

Cette déclaration, dont l'extrême hardiesse donnait un démenti à la persuasion de l'Europe entière, fut encore plus remarquable par la promptitude apportée à son exécution, et par les circonstances qui l'accompagnèrent. Conduits par Mollendorf, les Prussiens entrèrent de tous

côtés en Pologne, et les Russes, ainsi qu'il était convenu, leur cédaient la place partout où ils arrivaient. Bientôt on articula des griefs contre Dantzick; on l'accusa d'entretenir dans son sein des têtes chaudes, des séditieux, de haïr la Prusse, et de fournir des vivres à l'ennemi commun. En même temps, cette ville fut sommée de se rendre, son territoire fut occupé et elle reçut garnison prussienne le 3 avril, malgré les représentations des citoyens, et la résistance qu'ils opposèrent aux envahisseurs. Ils ne pouvaient songer sans une profonde amertume aux temps heureux de la ligue anséatique, et à leur liberté qu'ils avaient conservée pendant plus de trois siècles.

Dès le principe, les plus sensés des Polonais conçurent aisément à quoi aboutiraient ces dispositions; mais les chefs des confédérés de Targowicz étaient toujours aveuglés ou ne voulaient rien voir. Ils continuaient à publier des écrits où ils manifestaient leur inébranlable confiance en la Russie, et leur persuasion concernant l'inviolabilité de la patrie; et cependant Sievers, ambassadeur extraordinaire de Catherine, et Igelstrom, qui commandait depuis peu son armée, arrivés tous deux à Grodno aussitôt après la déclaration prussienne, employaient à-la-fois la ruse et la force pour remplir la volonté de leur souveraine et préparer l'entière dissolution de

l'état. Comme la conduite coupable des confédérés de Targowicz, en excitant au plus haut degré la méfiance de leurs compatriotes, les avait mis à la merci des alliés, et que d'ailleurs les troupes étrangères en Pologne étaient assez nombreuses pour ne plus rien ménager, on résolut de ne plus différer l'exécution de ce qu'on avait arrêté. On vit donc paraître deux manifestes, l'un russe, l'autre prussien, qui mirent au jour ou plutôt qui ne firent que revêtir de formes officielles ce mystère, qui n'en était plus un depuis long-temps. Les deux puissances, ne cachant plus leur intelligence, annonçaient que pour empêcher qu'un état aussi dangereux que la Pologne ne vînt à nuire à ses voisins, il fallait le circonscrire en des limites plus étroites, et elles désignaient les pays qui devaient en être séparés.

Quoique prévu d'avance, ce coup, plus terrible encore qu'on ne s'y était attendu, répandit une profonde consternation dans toute la Pologne. Ceux qui avaient cru voir dans l'événement du 3 mai la renaissance de la force et de la prospérité de leur patrie, à la vue de leurs espérances ruinées, étaient accablés de douleur. Ceux qui, poussés par une vaine ambition, étaient devenus traîtres à la bonne cause, éprouvaient les poignans remords d'un crime inutile. Ceux qui auraient voulu sauver l'état, gémissaient en son-

geant que leur impuissance était due à leur propre faute. Tous étaient exaspérés d'éprouver un traitement aussi indigne de la part de leurs voisins, et de voir le territoire de leur patrie réduit à plus de moitié. Cependant les puissances co-partageantes s'empressaient de se mettre en possession des pays qu'il leur avait convenu de détacher. Et, comme si l'on eût voulu rendre plus sensible l'humiliation des Polonais, en rappelant d'une manière cruelle l'anniversaire du jour brillant consacré par leur régénération, ce fut le 3 mai que la Russie se fit prêter le serment de fidélité dans les pays qu'elle usurpait. Le 7, Mollendorf et Danckelmann le reçurent pour le roi de Prusse à Posen; Raumer et Schleinitz à Dantzick. Il y eut des illuminations, des démonstrations publiques d'allégresse; mais la tristesse et le deuil régnaient dans les cœurs.

Il ne restait plus qu'à obtenir l'assentiment de la volonté publique ou de ce qu'on appelait de ce nom. Ce fut encore la ligue de Targowicz qui, toujours poussée par la Russie, y prêta la main. Une diète, assemblée par la terreur, ayant ouvert le 17 mai sa session à Grodno, reçut ordre de s'occuper sur-le-champ de l'affaire principale, c'est-à-dire, de ratifier le dernier démembrement par une cession formelle. Mais quoique les lois fussent muettes, que l'assemblée fût cernée

par les satellites de la Russie, et que l'obéissance pût paraître assez justifiée par l'impossibilité absolue de résister, le courage des députés de la diète ne laissa pas que de se réveiller encore et de se manifester par diverses oppositions. Ce fut en vain que les ambassadeurs russe et prussien, Sievers et Buchholz, voulurent, dès le principe, faire envisager les prétentions de leurs cours de manière qu'elles fussent confondues et ne formassent qu'une unique proposition ; soit que la haine qu'inspirait la Prusse l'emportât sur toutes les considérations, soit qu'on espérât qu'en accordant les demandes de l'une des puissances, il serait possible de déjouer les prétentions de l'autre, on refusa constamment de souscrire aux unes et aux autres à-la-fois, et la force même ne put rien changer à cette détermination.

Il est certain que le 22 juillet, époque où les prétentions de la Russie étaient déjà reconnues, la diète n'avait point encore délivré de pouvoirs pour traiter avec la Prusse. Ceux mêmes qu'elle finit par faire expédier après beaucoup de détours, ne contenant qu'une autorisation de conclure un simple traité de commerce, apportèrent encore de nouveaux délais, parce que les pouvoirs de l'ambassadeur prussien, n'étant relatifs qu'à la cession des pays occupés, ne s'accordaient nullement avec les premiers. Mais la Pologne

était déchue au point que l'on se crut dégagé de tout ménagement envers elle. L'ambassadeur prussien remit à la diète, le 28 août, une note remplie d'aigreur, où il l'accusait de manquer de considération pour sa cour, et de manifester des dispositions séditieuses en refusant de ratifier le projet de partage présenté le 12 août. Cette note, appuyée par une autre, rédigée dans le même sens, que l'ambassadeur russe adressa le même jour à la diète, et qu'il fit suivre le lendemain d'une nouvelle, où il assignait le 31 août comme dernier terme à l'expédition des pleins pouvoirs, et le 3 septembre à la ratification définitive, n'ayant pu déterminer les députés à obtempérer aux vues des puissances, les troupes russes cernèrent le château de Grodno, l'environnèrent de leur artillerie, et traitèrent des hommes libres en esclaves. Alors seulement on se décida à faire ce que les circonstances impérieuses ne permettaient plus d'ajourner : on approuva l'exécution de l'accord conclu entre les puissances; mais cela d'après le mode de cession fixé auparavant par Sievers lui-même, et non sans de nouvelles restrictions et la réserve que le tout serait garanti par la Russie.

Le plénipotentiaire prussien mit à son tour dans sa conduite autant de circonspection qu'il y avait mis de précipitation dès le principe. Crai-

gnant de compromettre la dignité de son maître, et d'exciter son mécontentement en faisant dépendre de la Russie la décision de cette affaire, il interrompit ses négociations avec la diète, et demanda de nouveaux ordres de sa cour. Ceux qu'il reçut bientôt étaient des plus sévères. Il annonça, le 21 septembre, à la diète, abandonnée à elle-même depuis le 15 par la dissolution de la ligue de Targowicz : « Que le roi, fatigué des nouveaux obstacles qu'on ne cessait de faire naître, « exigeait qu'on reconnût sans réserve le projet « de partage primitif; que quiconque refuserait « d'y obtempérer éprouverait les effets de sa colère, ses ordres étant donnés en conséquence. » Sievers tenait le même langage, quoiqu'ayant provoqué lui-même les restrictions relatives à la Prusse; il disait maintenant : « Qu'elles étaient « incompatibles avec l'accord; qu'il fallait en finir ; que la volonté des puissances était irrévo« cable. » Ainsi pressés et sans appui, les Polonais ne pouvaient espérer de soulagement à leur sort; et néanmoins les esprits étaient animés d'un tel ressentiment, que plusieurs députés l'exhalèrent avec la plus courageuse franchise. Aussi vit-on se renouveler la scène du 2 septembre, et avec un tel excès de violence, que l'histoire du temps ne saurait en fournir un second exemple.

Sievers donne des ordres, et quatre des plus intrépides députés, enlevés de leur domicile, sont transportés en des lieux ignorés de tout le monde. Tel est le prélude de cette scène. Le château, siége des délibérations, est entouré par les soldats russes; leurs baïonnettes menaçantes atteignent le niveau des fenêtres de la salle d'assemblée, et la grande avenue est garnie d'artillerie. A la déclaration des députés, qu'ils ne commenceront rien avant la mise en liberté des quatre membres arrêtés, on leur répond: « Que ces membres avaient été conduits dans leurs cantons; que « c'était maintenant aux députés présens à profiter de cet exemple et à ouvrir de suite la session pour faire ratifier par le comité, depuis « long-temps élu, le traité avec la Prusse. Que « leur opiniâtreté offensait les souverains alliés. « Fallait-il donc rappeler le respect dû aux têtes « couronnées? » Cet avertissement reste sans effet et le silence le plus absolu règne dans toute l'assemblée jusqu'à neuf heures du soir. Alors Rautenfeld, chef du détachement russe, entrant dans la salle, invite le roi à faire commencer, sans de plus longs délais, les délibérations. Sur la réponse du roi: « Que tel est son désir, mais qu'il n'a pas « le pouvoir de délier les langues, » Rautenfeld se retire; mais il rentre bientôt et déclare impérieusement: « Que personne ne sortira avant d'a-

« voir obéi. » Cette menace n'ébranle personne, aucun des députés ne rompt le silence, tandis que celui qui vient de la proférer, parcourant la salle d'un air farouche, emploie tour-à-tour les exhortations, les flatteries, les menaces; il s'adresse tantôt au roi, tantôt aux députés, et toujours vainement. Cependant minuit se passe, la cloche du matin annonce déjà trois heures, et rien ne fait espérer un changement de scène. Ceux qui veulent évacuer la salle sont repoussés avec violence, mais n'en persévèrent pas moins dans leur louable obstination. Enfin, Ankwicz, député de Cracovie, ouvrit un avis qui pouvait satisfaire les puissances sans la coopération de la diète. Il proposa que le traité de partage qui concernait la Prusse, ainsi que les pleins pouvoirs pour le comité qui devait le sanctionner, fussent lus à l'assemblée; que, d'après l'usage établi, les députés fussent appelés par trois fois; que personne ne répondît, et qu'alors le roi et les maréchaux interprêtassent ce sile[illegible]omme un consentement tacite. C'est ce qui [illegible] fait. On lut, on se tut, et l'on choisit des signataires.

Mais à côté de cet acte de ratification, il en parut un autre destiné à l'annuler, et dans lequel il était dit : « Que la Pologne, étant entourée de troupes « étrangères, et menacée du côté de la Prusse « d'une invasion, sans moyens de résistance à op-

« poser, on avait permis, le 2 septembre, à un « comité, de confirmer un traité forcé avec cette « puissance, et cela sous des conditions qui avaient « paru équitables à l'ennemi même; que, nonobs- « tant cette condescendance, on avait depuis exigé « la ratification du traité primitif, sans aucune res- « triction; que, contre le droit des gens, des députés « avaient été arrachés du sein de l'assemblée délibé- « rante, et que, violence inouie! le lieu des séances « avait été entouré d'une force armée; qu'en proie « aux plus vives inquiétudes, affaibli par son âge et « par la souffrance, le roi se résignait, et que la « diète elle-même ne pouvant supporter plus « long-temps un traitement aussi rigoureux, était « forcée de se soumettre au sort que lui imposait « l'étranger; qu'il était peut-être réservé à une « génération à venir de recouvrer ce que la posi- « tion désespérée de la Pologne ne lui permettait « plus de conserver. » Cette protestation, ou plu- tôt cet ajournement de résistance, ainsi que les tristes détails des causes qui l'avaient motivée, furent distribués à Varsovie à tous les résidens étrangers.

Le lendemain, 25 septembre, jour de la nais- sance de Frédéric-Guillaume, le traité de partage entre la Pologne et la Prusse fut conclu et échangé. La ligne qui déterminait les nouvelles frontières commençait au-dessous de Czenstochau; elle s'é-

tendait à l'est jusqu'au-delà de la Philica, et le long de cette rivière jusqu'à Grottowicze, ensuite au nord jusque tout près de Schaczew et remontant à Wyszogrod se terminait à Soldau. Elle comprenait les palatinats de Posen, Gnesen et Kalisch, le pays de Cujavie, les palatinats de Lentschitz et Siradie, et une portion de ceux de Cracovie, de Rawa et de Plocz. La Pologne perdit en outre la suzeraineté de Dantzick et de Thorn, et le tout, pour avoir ajouté foi aux assurances trompeuses que lui donnait la Prusse de ne plus rien exiger à l'avenir, et de ne jamais profiter des circonstances pour former de nouvelles prétentions. Les pays cédés reçurent la désignation de Prusse-Méridionale. Laisser subsister leur ancien nom eût rappelé une trop criante injustice.

Telle est l'histoire abrégée et véridique du second partage de la Pologne. Il procura à Frédéric-Guillaume un territoire de 900 milles carrés avec une population de plus de onze cent mille âmes. Mais ce qu'il gagna en pays et en hommes, il le perdit en confiance vis-à-vis du monde entier, sans pouvoir rien alléguer pour sa justification. Son oncle avait fait aussi, au sein de la paix, des conquêtes qui encoururent le blâme; mais il sut du moins leur trouver une excuse. Il n'avait jamais donné de fausses espérances à ceux dont il voulait ré-

duire le territoire, et n'ayant rien promis, il n'avait pu fausser sa parole. La déclaration qu'il publia ne trompa personne, et présentait du moins un prétexte plausible. Il n'anéantit point en Pologne une constitution qui aurait pu faire prospérer l'état; il s'efforça même de faire oublier ses torts en combattant pour la Bavière opprimée, et en formant une ligue des princes allemands, comme s'il eût pressenti et eût voulu prévenir de pareilles injustices. Son successeur n'avait rien de semblable à faire valoir en sa faveur; aussi l'opinion publique signalait-elle le changement qui s'était opéré depuis peu d'années dans la politique des princes. « On agissait, disait-elle, sans s'inquiéter « ni du jugement des contemporains, ni de celui « que porterait la postérité. Une parole donnée « n'était plus d'aucune conséquence, et l'on ima« ginait des griefs pour avoir un prétexte d'accu« ser et de punir. Tandis qu'on combattait à l'o« rient en faveur du despotisme royal, on voulait à « l'occident placer un roi sous la tutelle des grands « de l'état. Tout en se prévalant des sacrifices gé« néreux faits à la cause de l'Allemagne, on se dé« dommageait à l'avance de tous les frais de la « guerre. A quoi devaient s'attendre les petits « états, d'après la manière dont on venait de trai« ter la Pologne? Après de pareils procédés, quel

« esprit judicieux envisagérait sans effroi les con-
« séquences de la lutte contre la France, si cette
« puissance venait à succomber. »

Ces considérations enflammaient de plus en plus le ressentiment des Polonais, tandis que l'impératrice de Russie n'oubliait rien de ce qui pouvait encore augmenter leur mécontentement. Quoiqu'elle se fût approprié, dans le partage, 4,500 milles carrés, et que l'état n'en contint plus que 4,000, la Pologne lui paraissait encore trop considérable et trop en dehors de son influence. Par un nouveau traité d'alliance du 16 octobre, cet état devint plus dépendant de Pétersbourg, que jadis Carthage ne le fut de Rome. Aucun changement dans la forme du gouvernement ne devait s'opérer sans l'approbation de Catherine, aucune alliance étrangère être contractée avant qu'elle en eût connaissance, aucun empêchement être apporté au libre passage de ses troupes. Bientôt elle rappela Sievers, qui lui paraissait trop modéré, et nomma à sa place le général Igelstrom, qui, sorti des derniers rangs de l'armée, avait conservé toute la rudesse d'un soldat. Il se permit ce qu'aucun de ses prédécesseurs n'avait encore osé : il convoquait le conseil d'état à son gré, et n'éprouvait ni ne souffrait la moindre opposition à ses ordres.

A l'époque où le roi Stanislas, en se joignant à

la ligue de Targowicz, détruisit l'édifice de la nouvelle constitution et l'espoir des bons citoyens; plusieurs nobles Polonais quittèrent le royaume. Ces hommes généreux pensèrent comme Pélopidas, que ce n'était qu'en fuyant la patrie qu'ils pourraient la servir. Ils se rassemblèrent à Leipsick et à Dresde, distance assez considérable pour y être à l'abri de la colère de Catherine, et cependant assez rapprochée, dans le cas où des circonstances favorables inviteraient à agir. C'est là qu'ils apprirent le traité humiliant de Grodno. Dans leur désespoir, ils cherchaient un appui; mais leurs regards se tournaient vainement de tous côtés. L'Autriche était trop occupée, la Turquie trop épuisée, la Suède, malgré ses bonnes dispositions, hors d'état d'agir en leur faveur. Il n'y eut que le comité de salut public à Paris qui écouta avec intérêt le citoyen Bars, envoyé des émigrés, et qui leur fit toucher quelque argent. Abandonnés ainsi à eux-mêmes, ces courageux patriotes, persuadés qu'après la perte des biens les plus précieux, la liberté et l'indépendance, le reste doit être compté pour rien; n'en résolurent pas moins de tenter un dernier effort en faveur de la patrie; et ils songèrent à placer à leur tête le plus digne de les conduire et de diriger l'entreprise périlleuse qu'ils méditaient.

Au milieu d'eux, se trouvait Taddé Kosciusko,

lithuanien de naissance, fils d'un gentilhomme sans fortune. Élevé à l'école militaire de Varsovie, il avait dû à d'heureuses dispositions, une application soutenue et un esprit orné de nombreuses et utiles connaissances, de l'emploi dans l'armée polonaise. Mais, sans perspective pour l'avenir, dévoré de l'amour du bien public auquel s'opposait l'influence des puissances voisines, et aiguillonné par l'ambition, il quitta le service de la patrie pour entrer à celui de France où il ne demeura que quelques années. L'amour de la liberté le conduisit dans l'Amérique septentrionale, où s'ouvrit pour lui une nouvelle carrière, et ce fut sur ce théâtre glorieux qu'il se forma à sa future vocation. Là, il apprit, sous Washington, à connaître la route qui mène à l'indépendance, et à faire beaucoup avec peu de moyens. A son retour en Europe, il combattit glorieusement les Russes, sous Joseph Poniatowski, ou plutôt en son nom et comme général en chef. Il se distingua surtout à Dubienka, et ne posa les armes qu'après la défection du roi. Ce fut alors qu'en remettant son sabre dans le fourreau, il s'écria : « Puisse le Ciel permettre que je le tire encore « une fois pour ma patrie! »

Tel était l'homme aux mains duquel les confédérés polonais, en petit nombre, mais étroitement unis, remirent leur salut et le soin de leur vén-

geance : dès-lors la seule pensée qui occupa son esprit, fut de répondre dignement à ce glorieux appel. Après s'être entendu avec ses compagnons d'armes, il se mit aussitôt à parcourir la Pologne pendant l'hiver de 1793, avant le licenciement des troupes polonaises ; mesure arrêtée dès cette époque, à cause de la pénurie des finances. Partout où il se présenta, il enflamma le zèle de ses concitoyens, fit adopter ses projets et s'assura des commandans des places. Il indiqua Cracovie comme le point de réunion des mécontens, parce que cette ville, frontière de la Gallicie, était assez bien fortifiée et offrait, par sa situation sur la Vistule des facilités pour les transports. Il revint ensuite en Allemagne. Le reste de l'hiver se passa tranquillement, et ce secret, connu de tant de monde fut inviolablement gardé; car, telles étaient la mesure de l'injustice que l'on avait éprouvée, et la soif de vengeance qui remplissait les cœurs, que rien ne transpira au-dehors, et qu'il arriva une des choses les plus rares que puisse transmettre l'histoire, c'est que l'on resta fidèle, sans qu'il fût besoin de serment, et que le nombre des conjurés s'accrut sans fournir un seul traître.

Ce fut à l'entrée du printemps de 1794 qu'éclata l'orage, qui, selon toute apparence, devait décider du salut ou de la ruine complète de la Pologne. Le colonel Madalinski, cantonné à Pul-

tusk, à huit milles de Varsovie, reçut l'ordre de licencier sa troupe: il s'y refusa, sous prétexte d'une arriéré de solde, se rendit à Mlawa; s'empara, à Soldau, des caisses prussiennes, et continuant sa marche le long de la frontière méridionale de la Prusse, qu'il franchit quelquefois, il traversa la Vistule et la Philica, et arriva dans le palatinat de Sandomir. Il battit, le 30 mars, le russe Tormasof, avantage qui lui permit de se mettre en communication avec Cracovie. Kosciusko y avait déjà été reçu par Wodzicki, commandant de la ville, avec l'assentiment de la noblesse et de tous les habitans du palatinat de Cracovie. Ils avaient déjà publié, le 24 mars, une déclaration contre leurs oppresseurs; elle était violente et couverte de plusieurs milliers de signatures. L'étendard de la rebellion flottait de nouveau en Pologne.

Cette déclaration, qui annonçait que l'entreprise était dirigée contre la Prusse et la Russie, et qu'elle avait pour but le rétablissement de la constitution du 3 mai, surprit étrangement ces deux états, ainsi que le roi de Pologne, et ils prirent aussitôt les mesures que leur dictaient les circonstances. L'ambassadeur prussien de Buchholz se plaignit de la violation des frontières, et annonça que son roi allait former un cordon le long de la Narew, depuis Zakroczym jusqu'à Os-

trolenka; le conseil de Varsovie mit Madalinski hors la loi; le despote russe Igelstrom envoya des troupes contre Kosciusko qui s'avançait de Cracovie, et exhorta le gouvernement à coopérer à la punition de celui qu'il traitait de rebelle; les Prussiens franchirent la frontière sur plusieurs points, pour se réunir aux troupes russes; l'Autriche fit démentir par son ambassadeur le bruit qui l'accusait de favoriser les troubles. Cependant l'esprit de révolte se propageait au milieu des menaces. Les Russes, chargés d'exterminer Kosciusko, succombèrent eux-mêmes le 4 avril près de Raclawicz contre une armée dont la moitié était composée de recrues. Partout où la force ne pouvait l'empêcher, les palatinats de Pologne suivaient les uns après les autres l'exemple de celui de Cracovie. Des guerriers exercés, des volontaires, des paysans, accouraient de tous côtés se ranger sous les drapeaux des patriotes. A Varsovie, l'animosité contre Igelstrom fut portée à un tel degré, qu'il en résulta, dans la semaine sainte, un combat sanglant où deux mille Russes périrent, victimes d'une vengeance long-tems comprimée; le reste prit la fuite et se réfugia dans le camp prussien de Zakroczym. La capitale, délivrée des étrangers, devint le théâtre de la plus vive allégresse et d'une incroyable activité. Ceux qui aimaient la patrie s'encourageaient à suppor-

ter de nouvelles souffrances, et à bien espérer de l'avenir. Plusieurs traîtres dont la correspondance dévoilait la perfidie, entre autres les généraux Ozarofsky et Zabietto, l'évêque Kassakowsky et le maréchal de la couronne Ankwicz, furent incarcérés et condamnés à la potence. La Lithuanie, jusqu'alors tranquille, suivit l'impulsion générale.

Soit que les deux puissances voisines méprisassent leurs ennemis, ou n'eussent pu s'accorder de suite sur le sort qu'elles réservaient à la Pologne, il est certain qu'elles ne s'empressèrent point d'agir. La Prusse, en particulier, toujours armée contre la France, paraissait vouloir éviter une attaque, et se borner à couvrir ses possessions, qui jusqu'ici n'avaient point été inquiétées. Mais l'attitude de la Pologne devenant de jour en jour plus menaçante, et la révolte de Varsovie ayant dévoilé la faiblesse des Russes et la force des confédérés, Frédéric-Guillaume sentit la nécessité de prendre un parti énergique. En conséquence, tandis que les Polonais s'occupaient pendant le mois de mai à régler leur intérieur, que l'ancienne méfiance entre les bourgeois et la noblesse commençait à renaître, que l'ambition se donnait carrière, et que des demi-mesures aggravaient le mal, une forte armée prussienne, sous les ordres de Favrat, se rassemblait dans les

derniers jours du mois aux environs de Cracovie, pour se porter contre Kosciusko, qui s'y trouvait avec la principale force des Polonais. Le roi de Prusse suivait l'armée, désirant livrer bataille à son adversaire, qui ne cherchait point à l'éviter.

Ce fut le 6 juin que les deux armées se rencontrèrent près du village de Raffka, non loin de Szczekozyn. Le russe Denisof, qui jusqu'alors avait soigneusement évité de combattre, s'était réuni aux Prussiens. L'armée polonaise était inférieure en nombre, mais elle aurait sans doute obtenu l'avantage, si le succès avait dépendu des talens du général et du courage personnel des soldats. Kosciusko fit les meilleures dispositions; ses troupes, quoiqu'en grande partie mal armées et mal exercées, quoique foudroyées par une nombreuse artillerie, se précipitèrent courageusement sur l'ennemi. Par malheur, deux de leurs plus braves chefs, Grochowski et Wodzicki périrent, et la supériorité des troupes réglées l'emporta. Le général polonais évacua le champ de bataille avec une perte peu considérable, et n'étant que mollement poursuivi. Il se dirigea par Kielce et Radom, sur Varsovie. Kosciusko savait qu'une armée telle que la sienne ne pouvait regagner ce qu'elle avait perdu en rase campagne, qu'en traînant la guerre en longueur, et ne hasardant que des combats partiels.

Cracovie fut ainsi abandonnée à elle-même. Winiawski, son commandant, passait pour brave ; à Dresde, il avait su se concilier, par l'activité de son zèle, la confiance des principaux conjurés, qui lui supposaient sans doute plus de talent qu'il n'en possédait. Kosciusko, en lui confiant le commandement de la ville, savait que la garnison, n'ayant que peu d'artillerie, ne pourrait résister à une attaque aussi sérieuse que celle dont elle était menacée ; il s'attendait seulement, et il l'avait expressément recommandé, à ce que son ami ne capitulerait pas de suite, et que si sa position ne lui permettait pas de se maintenir, il ferait traverser la Vistule à sa troupe, et se retirerait en Gallicie, après avoir remis la ville aux Autrichiens. Mais ceux-ci d'abord indécis, exigèrent ensuite des conditions auxquelles les bourgeois ne voulurent point se soumettre ; en sorte que Winiawski céda ou dut céder à la force des circonstances. Le 15 juin, Cracovie fut occupée par les Prussiens.

Dès-lors, le théâtre de la guerre fut transporté à Varsovie, point central de tous les mouvemens, et où s'étaient rassemblées toutes les forces du royaume. Cette ville, avec ses vastes faubourgs, forme un demi-cercle sur la rive gauche de la Vistule, et communique par un pont avec le petit Prague, situé sur la droite. Depuis

la sanglante journée du 17 avril, les habitans de tout âge et de tout sexe, animés du plus vif enthousiasme, s'étaient occupés d'élever des retranchemens autour de la ville principale, afin de la mettre à l'abri d'un coup de main; les chants, la musique, avaient présidé à ces travaux. Cependant l'armée de Kosciusko, à laquelle, après la défaite de Szczkozyn, tous les autres corps s'étaient ralliés, attendait l'ennemi dans la grande plaine de Varsovie. Dans les premiers jours de juillet l'armée prussienne, sous les ordres du roi lui-même et de Schwerin, s'étant approchée de la capitale, on présumait un prompt dénouement. Il n'en fut pas ainsi; deux mois s'écoulèrent sans rien amener de décisif. On combattit de part et d'autre avec des succès alternatifs, et tout ce qui en résulta, c'est que les environs de Varsovie furent saccagés. Enfin, après plusieurs attaques que les Polonais formèrent contre les Prussiens sur la fin d'août, les unes heureuses, les autres repoussées, Frédéric-Guillaume prit soudainement le parti de lever le siége: ce qu'il effectua le 6 septembre, sans être poursuivi par l'ennemi.

Cette retraite, devant une ville à moitié ouverte, parut si étrange, qu'on hésita long-temps à y ajouter foi : voici les raisons qui la motivèrent. On avait cru que les Polonais n'opposeraient qu'une faible résistance : l'événement prouva le

contraire. On avait compté sur les Russes : leur arrivée fut retardée, et peut-être à dessein. Les Prussiens, campés en rase campagne sur un terrain argileux, et manquant souvent de vivres, perdaient beaucoup de monde comme en Champagne. Plusieurs barques, chargées de munitions, qui venaient de Graudenz, en remontant la Vistule, furent prises par l'ennemi. On montra dans le choix des campemens, dans les dispositions d'attaque, et dans le service de l'artillerie, une inhabilité et une ignorance qui, à la lecture des détails de cette entreprise, frappent même les hommes étrangers à l'art militaire. Enfin, ce qui dut influer surtout sur la résolution du roi, ce fut la fermentation manifestée dans la Prusse méridionale, que le roi avait à dos. La constitution qu'on avait imposée à la hâte à ce pays, ne s'accordant ni avec leurs mœurs ni avec leur caractère, avait été fort mal accueillie des habitans. Leur mécontentement et leurs dispositions séditieuses, comprimées long-temps par la présence des troupes prussiennes et leurs marches continuelles à travers ce territoire, profitèrent, pour éclater, du moment où Frédéric-Guillaume, occupé devant Varsovie, venait d'appeler, pour renforcer son armée, la majeure partie des garnisons de la ci-devant Grande-Pologne.

Siradz fut le premier foyer de l'insurrection.

Les Prussiens, surpris dans cette ville par un nombre peu considérable d'habitans rassemblés clandestinement dans une forêt voisine, furent contraints de prêter serment de ne plus servir, et renvoyés avec les employés royaux au-delà des frontières. Cet exemple fut suivi successivement par Kalisch, Gnesen, Posen, et bientôt tout le pays prit les armes. On tombait sur les faibles détachemens, et les forêts offraient un refuge assuré contre les corps d'une force imposante. Dantzick aussi prenait une attitude menaçante. L'insurrection se propagea avec une telle rapidité, qu'on crut devoir recourir à des mesures rigoureuses et cruelles pour en arrêter les progrès. Le roi fit publier le 1er septembre, une ordonnance. Elle condamnait, sans information juridique, les rebelles pris les armes à la main à être pendus ou décapités; les nobles, en état de révolte, encouraient une détention perpétuelle et la confiscation de leurs biens; et ceux qui auraient recélé des coupables, étaient punis de mort. L'exécution de l'ordonnance était confiée au colonel Szekuli, homme aussi détestable par sa dureté, que méprisable par sa jactance.

Cependant, le mal n'avait cessé de s'accroître depuis que la retraite des Prussiens avait ouvert à Kosciusko une plus libre carrière. En s'éloignant de Varsovie, le roi avait résolu de se rapprocher

de ses frontières soit pour les couvrir, soit pour comprimer la rebellion. A cet effet, l'armée sous les ordres du comte de Schwerin, occupa un camp dans la contrée de Rawa, d'où elle pouvait envoyer des détachemens dans la Prusse Méridionale, tandis que pour la défendre des ennemis extérieurs, il établissait une division sur la Philica, une autre sur la Narew et la droite de la Vistule, enfin une troisième le long de la Boura. Ces divisions étaient commandées par Pollitz, Favrat et Frankenberg. Ce plan, quoique bien conçu, avorta par la faute de Schwerin, qui ne sut ni prévoir le but de l'ennemi, ni s'y opposer avec célérité et énergie. Déjà, le 13 septembre, Dombrowski et Maladinski, partis de Varsovie, avaient trouvé le moyen de traverser la ligne des Prussiens à Kamion, confluent de la Boura dans la Vistule, et après avoir retiré plusieurs corps de leurs compatriotes de Gnesen, Posen et Lentschitz, avaient commencé à agir sur les derrières de l'armée prussienne. Le 2 octobre, ils s'emparèrent de Bromberg, d'où Sczekuli menaçait leur flanc et leur communication avec Varsovie, et lui-même qui, quelques heures auparavant, avait rejeté avec mépris la capitulation qu'on lui offrait, fut grièvement blessé et fait prisonnier. Les Polonais s'avancèrent de là jusques sous les murs de Thorn qu'ils ne purent prendre, la garnison

de cette ville ayant été renforcée à tems. Ils manœuvrérent ensuite sur les bords de la Warta et de la Vistule, et ne cessèrent d'inquiéter les Prussiens. S'ils eussent trouvé, comme on le disait, une armée de quinze mille hommes dans la Prusse Méridionale, ou reçu de Varsovie les secours qu'on leur avait promis, il est certain que leur expédition eût pu devenir funeste à leurs adversaires.

Aussi le roi éprouvait-il de vives inquiétudes de ce côté. A peine fut-il de retour à Berlin qu'il envoya à la hâte au prince héréditaire de Hohenlohe l'ordre de se porter, avec vingt mille hommes, des bords du Rhin sur ceux de la Vistule; mais les affaires de la Pologne changèrent de face avant l'arrivée de ce corps. Si Catherine avait montré de la lenteur, comme alliée de la Prusse, elle n'en avait pas moins été active pour son propre compte; cette princesse aimant à exécuter et à décider de tout sans la participation des autres. Souwarof, pénétrant avec des forces considérables par la Lithuanie, dont il trouva la route frayée par ceux qui l'avaient précédé, battit deux jours de suite, aux environs de Brescz, le général polonais Sierakowski. Il se porta ensuite en avant pour opérer sa jonction avec les généraux russes Fersen et Denisof, qui, depuis que les Prussiens avaient abandonné le siége de Var-

sovie, restés sur la rive gauche de la Vistule, s'étaient dirigés au midi. Cependant, comme ils avaient réussi à tromper Poninski qui les observait et à gagner la rive droite du fleuve, Kosciusko s'était porté en toute hâte à leur rencontre pour empêcher leur jonction avec Souwarof. Kosciusko était à la tête de 21 mille hommes, l'élite des siens; mais, plus malheureux encore que Sierakowski, il perdit contre eux la bataille de Madziewize, et lui-même, couvert de blessures, tomba au pouvoir des Russes. Ceux-ci réunis s'avancèrent aussitôt en masse contre Varsovie. Souwarof y arriva le 27 octobre, et y exerça le 4 novembre une vengeance qui fit couler des torrens de sang et dont, heureusement pour l'humanité, l'histoire n'offre que peu d'exemples. Le petit Prague, pris d'assaut, fut en grande partie réduit en cendres; huit mille soldats et douze mille habitans furent égorgés sans distinction d'âge et de sexe. Les gémissemens des victimes, les hurlemens féroces des meurtriers remplissaient les airs à un mille de distance : la rivière était encombrée de cadavres. Varsovie, en butte aux ravages de l'artillerie, et n'ayant aucun moyen de défense fut obligée de se soumettre.

Aussitôt que la liberté eut perdu son défenseur, et que la confédération n'eut plus de capi-

tale, la tranquillité se rétablit peu-à-peu dans la Prusse Méridionale. Le désastre de Kosciusko n'était point encore connu de Dombrowski et de Madalinski, lorsque privés de communication avec les leurs, et vivement pressés par les Prussiens, ils se virent forcés de songer à la retraite. Avec l'aide de Joseph Poniatowski, qui leur ouvrit pour la seconde fois les passages entre Kamion et Sochoczow, ils parvinrent à s'échapper, et cela au grand effroi de Schwerin, quoique le temps fût passé où leur activité eût pu être utile. Plusieurs corps de Polonais, qui tentèrent de forcer la ligne de la Narew furent repoussés par les Prussiens. Un autre corps fut cerné à Ostrolenka par le prince de Holstein-Beck. Favrat, qui avait remplacé Schwerin dans le commandement, se porta le 12 novembre sur Wyszogrod et Petricau pour dissiper les Polonais armés et pacifier la contrée. Rien ne put retarder dès-lors la dissolution des confédérés. Des corps isolés qui restaient encore, les uns furent faits prisonniers, d'autres posèrent les armes, ou se réfugièrent dans les forêts, ou se retirèrent dans leurs foyers : il en fut de même de leurs chefs. Entourés de puissances ennemies, car l'Autriche s'était déclarée depuis long-temps contre eux, ils tentèrent vainement de se sauver. La plupart implorèrent la clémence des vain-

queurs. Madalinski fut arrêté dans le palatinat de Sandomir. On avait voulu sauver la patrie, et sa ruine était consommée.

Déjà, le 3 janvier 1795, les cours impériales étaient tombées d'accord concernant le territoire qu'elles s'appropriaient. La portion de la Russie était déterminée par le cours du Bug jusqu'à Bresçz, de là par une ligne presque droite tirée jusqu'à Grodno, plus loin par le Niémen jusqu'à son entrée dans la Prusse Orientale, puis par la frontière de la Prusse jusqu'à Polengen. Les possessions autrichiennes devaient avoir pour confins : à l'orient le Bug jusqu'à la Vistule, au sud-ouest la Vistule jusqu'à l'endroit où elle reçoit la Philica, à l'exception de Prague, et plus loin la Philica même. Le reste était abandonné à la Prusse, et l'on convint de l'inviter à donner son adhésion. Telle fut la décision des deux puissances; et cependant tout annonçait à la Pologne son anéantissement prochain. Catherine seule commandait dans le pays : elle ordonna, et Stanislas-Auguste se rendit à Grodno, et y vécut dans une honteuse liberté; les guerriers nationaux furent incorporés dans les troupes étrangères : les Polonais ne s'attendaient plus qu'à l'arrêt de leur sort.

Mais il s'éleva entre les copartageans des difficultés d'où résultèrent de longues explications. La Prusse se trouvait évidemment lésée, la part

de Catherine étant deux fois plus considérable que la sienne, et les pays qu'obtenait l'Autriche infiniment meilleurs que ceux qu'on lui avait assignés. Ce qui contrariait surtout la cour de Berlin, c'est que les possessions de l'empereur s'étendaient jusqu'aux portes de Prague, et que la rive droite de la Vistule devait lui appartenir au-dessus et au-dessous de cette partie de la capitale. Elle fit donc tout ce qu'elle put pour faire changer cette disposition; mais elle y travailla long-temps sans succès. Ce ne fut que le 24 octobre 1795 qu'on lui accorda, par une convention passée entre les trois puissances, cette petite portion de territoire que comprend une ligne tirée de l'embouchure de la Narew dans le Bug et correspondant à celle de la petite rivière de Swidri dans la Vistule, de façon que Varsovie cessa d'être frontière de l'Autriche; mais elle fut moins heureuse vis-à-vis de l'Autriche dans les prétentions qu'elle forma sur une portion du palatinat de Gracovie, principalement pour s'assurer la possession des mines d'argent d'Olkusz. Quoiqu'elle eût reçu, dans le commencement de juillet, le serment de fidélité des habitans de ces contrées, l'Autriche ne voulut point les lui céder, et obtint, par un article supplémentaire, ajouté une année plus tard à la première convention, tout le pays situé à l'orient de la Philica, de la

Biala et de Brynika. On a beaucoup exagéré les acquisitions que fit la Prusse dans ce dernier partage; le calcul le plus vraisemblable les porte à environ 1,000 milles carrés avec un million d'habitans. On en forma deux nouveaux districts annexés à la Silésie sous le nom de Nouvelle Silésie. D'autres portions furent jointes à la Prusse Méridionale et Orientale: la plus grande partie forma une nouvelle province sous le nom de Nouvelle Prusse Orientale.

Ce fut ainsi que la Pologne, jadis souveraine de Moscou, protectrice de l'Autriche et terreur de la Prusse, devint la proie de ces mêmes puissances. Aucune d'elles ne joua un rôle honorable dans ce drame politique; mais la Prusse fut celle qui perdit le plus dans l'opinion. Elle se montra artificieuse dans ses plans, et à la surprise de ses alliés et de ses ennemis, faible et inconsidérée en campagne. « Les Prussiens, écrivait Igelstrom à « Pétersbourg, ne sont plus les anciens Prussiens, « ils rusent dans tout, et s'alarment de tout. » Ils ne livrèrent en effet point de bataille décisive et ne tentèrent aucune entreprise importante. La Russie vainquit, hasarda et décida pour eux. Aussi sa cruauté et le joug de fer qu'elle imposa aux vaincus en parurent-ils moins odieux aux yeux du monde, car l'énergie, lors même qu'elle est consacrée à l'injustice, est encore en quelque

sorte estimable, et l'on juge moins sévèrement une conquête acquise par des sacrifices; mais l'impartialité trouva tout à condamner dans la conduite de la Prusse. Cependant l'habitude de se flatter soi-même aveuglait le roi et ses courtisans au point que le jugement du public, la décadence de l'armée et l'incapacité des généraux, leur échappaient également, et l'on s'affermissait dans la croyance que l'on commandait, lorsqu'on recevait des ordres, et que l'on gagnait, lorsqu'on perdait de fait.

Pour ne point partager l'attention des lecteurs, fixée sur les événemens de la guerre, nous nous sommes abstenus de nous occuper des affaires de l'intérieur. Mais à présent que la Prusse, tranquille au-dehors, attend le résultat de ses conventions secrètes avec la France, et s'occupe de ses nouvelles acquisitions, nous profiterons de cet intervalle de paix pour reprendre de plus haut le récit des changemens les plus considérables qui s'opérèrent dans l'administration jusqu'à la mort du roi. Ils sont d'ailleurs peu nombreux, car il est dans la nature des choses que les états aient d'autant moins de propension à améliorer leur intérieur qu'ils s'accroissent davantage au-dehors.

On n'avait point encore commencé les hostilités contre la France à l'époque où le nouveau Code

prussien fut terminé. Cet ouvrage était le fruit d'un long travail, d'une application soutenue et de nombreux examens. D'après une déclaration royale du 20 mars 1791, il devait avoir force de loi dès le 1er juin de l'année suivante, et tous les jurisconsultes s'empressèrent de s'en pénétrer. On s'attendait si peu à une révocation, que les tribunaux faisaient déjà des dispositions conformes, et les juges s'apprêtaient à prononcer de nouvelles sentences, lorsque tout-à-coup un ordre du 5 mars 1792, annula celui qui l'avait précédé et renvoya l'introduction des nouvelles lois à une époque indéterminée. Deux ans s'écoulèrent : les curieux s'épuisaient en vaines conjectures, ceux qui tenaient aux anciennes formes se moquaient d'une entreprise qu'ils croyaient abandonnée ; mais leur triomphe fut de courte durée. En effet, après plusieurs révisions des lois nouvelles, et la suppression de ce qui avait paru nuisible, on vit paraître une ordonnance du 5 février 1794, qui déterminait que le nouveau Code prussien remplacerait le droit romain et saxon et autres droits auxiliaires étrangers. Plusieurs paragraphes indiquèrent ce qui avait déplu. Dans ces articles, le pouvoir royal avait paru trop peu ménagé et le libre enseignement trop favorisé, ce qui s'opposait aux efforts que l'on faisait pour comprimer l'esprit du siècle et rétablir l'unité de

l'église. On pensait que le peuple dévait être maintenu dans une obéissance passive, et dans une croyance aveugle.

Le Code fut bientôt suivi de la première partie d'un réglement général pour les tribunaux des états prussiens. Cet ouvrage n'était pas neuf, il ne faisait que reproduire l'essai de ce genre publié par Frédéric en 1781; mais il était plus méthodique et plus complet. On loua avec justice dans l'un et l'autre la nouvelle tendance de la Prusse à améliorer sa législation, la sagacité des idées, la sévérité des réglemens et la concision du style. Ce qui frappa surtout davantage fut la grande latitude accordée aux juges pour accommoder les procès et soustraire les parties à la lenteur des formes et aux détours de la chicane. Le tout fut terminé par le chancelier Carmer, chargé, dès le principe, de diriger ce travail; il fut secondé par deux hommes d'un rare mérite, les conseillers Suarez et Klein, auxquels on peut assigner la plus grande portion de gloire qui se rattache à cette entreprise difficile.

L'armée n'était pas encore rappelée des bords du Rhin, que l'on éprouvait déjà les embarras qu'amène l'épuisement des finances. La ferme des loteries expirait en juin 1794, et tous ceux qui connaissaient la funeste influence des jeux de hasard sur les mœurs et le bien-être des familles,

espéraient que le roi saisirait cette occasion pour éloigner ce fléau corrupteur; mais les besoins de l'état en décidèrent autrement. Frédéric-Guillaume créa une direction particulière, chargée d'administrer les loteries pour le compte de l'état. On voulut justifier cette disposition en annonçant que le produit de ces jeux serait appliqué au profit des invalides, et au soutien des veuves, des indigens et des écoles; mais l'intention, quoique bonne, ne put faire approuver le moyen.

La pénurie de l'état se signala d'une manière encore plus marquée, par un appel qui eut lieu immédiatement après le dernier partage de la Pologne. Le roi ouvrit un emprunt en billon, sous le prétexte que la circulation, en étant fort augmentée par la guerre, pouvait entraver les transactions commerciales. On annonça que l'on recevrait de très-petites sommes, que l'intérêt serait de 4 %, et que des mandats seraient délivrés pour garantir la dette. Les conditions que s'impose le débiteur donnent infailliblement la mesure de son embarras.

Pour maintenir le repos intérieur pendant la guerre, on adopta des mesures souvent rigoureuses, que justifiaient en quelque sorte les temps difficiles où l'on se trouvait et l'imprudence de quelques individus. On fit, dans quelques contrées, des visites domiciliaires chez les

habitans de la campagne pour leur enlever leurs armes à feu. On lança des ordonnances sévères contre les auteurs d'écrits incendiaires qu'on répandait dans le pays, et ces ordonnances furent exécutées avec rigueur. Les paysans soulevés contre leurs seigneurs, et qui se refusaient à payer les impôts ou à remplir les corvées, étaient passés par les verges : supplice atroce, illégal, qui atteignait même les vieillards et les infirmes. Une émeute excitée par les ouvriers à Breslaw, et qui troubla pendant plusieurs jours le repos des habitans, ne put être étouffée que par l'emploi de la force militaire et la mort de beaucoup de coupables et de victimes innocentes. Berlin offrit aussi une scène du même genre. Dans cette capitale, plusieurs individus, d'origine française, qui s'étaient laissés aller à l'expression de vœux inconsidérés, furent bannis après une cruelle détention.

De pareils actes pouvaient trouver en quelque sorte leur justification dans les dangers qui entouraient alors les princes et les puissans, aussi n'encoururent-ils le blâme que des partisans du nouvel ordre de choses qui s'établissait en France; mais le mécontentement causé par les restrictions apportées à la liberté de conscience, n'en fut que plus général. Le parti que dirigeait Wollner, ministre du culte et de l'instruction

publique, furieux de la résistance que lui opposait l'esprit du siècle, redoublait d'ardeur pour faire prévaloir son autorité. L'anarchie étendait chaque jour ses ravages en France, et comme on l'attribuait à la licence de la presse, il fut facile de persuader au roi d'enchaîner encore plus étroitement dans ses états la libre expression de la pensée. Une ordonnance du 5 novembre 1792, donna une nouvelle force à celle relative à la censure, et menaça en même temps de punitions sévères quiconque oserait se permettre sur le Code des commentaires peu respectueux. D'autres ordonnances introduisirent dans les écoles, les universités et les églises, des livres qui n'avaient d'autre mérite que leur orthodoxie. Les maîtres d'école, les pasteurs, étaient accablés d'instructions et de règles de conduite, assujétis à des examens mortifians, et ils gémissaient sous l'influence inquisitoriale d'Hermès et de ses affidés. L'arbitraire se montrait à découvert. Un livre, bien qu'approuvé par la censure, fut proscrit par Wöllner parce qu'il contrariait ses idées. Un pasteur, chéri de ses paroissiens, absous par la chambre de justice, fut destitué par un décret royal. Ceux qui savaient combien le roi était mal entouré, s'affligeaient de la haine non méritée que lui attirait l'imprudence de ses conseillers.

Hermès et Hilmer résolurent ensuite de purger

l'université de Halle de quelques professeurs dont les principes leur portaient ombrage. Ils envoyèrent en conséquence dans l'été de 1794, des espions à Halle sous le prétexte de visiter les salles; mais leur mauvaise renommée les précéda, et la nombreuse jeunesse, qui chérissait ses maîtres, se prépara à tirer vengeance de cet affront. A peine ces émissaires détestés furent-ils descendus à l'auberge, qu'un rassemblement tumultueux leur annonça ce qu'ils avaient à redouter. Remplis d'effroi, ils repartirent le lendemain. Toutes les tentatives de ce genre eurent la même issue et ne méritent pas d'être rapportées. Ce que nous venons de raconter suffit pour faire connaître l'esprit dont étaient animés les partisans de Wöllner.

Cependant les expériences recueillies dans le cours de la guerre que la Prusse avait soutenue, motivèrent quelques nouvelles dispositions dans le département de la guerre. L'obligation de porter les armes, à laquelle étaient assujétis les sujets prussiens, avait occasioné des ordonnances multipliées, qui, loin de fixer d'une manière précise les limites de cette obligation, n'avaient servi qu'à en rendre l'application plus difficile. Ce fut donc pour remédier à cet inconvénient que le roi publia, le 12 février 1792, une déclaration qui déterminait d'une manière précise quels ci-

toyens, outre la noblesse personnellement libre, seraient exempts de servir ou conditionnellement ou sans condition : cette même déclaration fixait la durée du service et le mode de congé. Mais l'aversion pour la guerre et le service militaire était telle et les subterfuges pour s'y soustraire si nombreux, qu'à cette ordonnance il fallut en joindre une foule d'autres destinées seulement à assurer l'exécution de la première. On détermina aussi le nombre des invalides, et les conditions de leur admission dans un nouvel hospice fondé à Strausberg. Pour subvenir à l'entretien des enfans des soldats en activité de service, le roi assigna aux plus pauvres un secours en argent qui devait leur être continué jusqu'à la treizième année de chaque enfant. Dans le but d'encourager le dévouement et la bravoure des simples soldats et des bas officiers, on frappa, en 1793, des médailles en or et en argent portant d'un côté le chiffre de Frédéric-Guillaume, de l'autre une couronne de laurier avec cette légende : *Verdienst um den Staat*. On fit aussi quelques changemens qui parurent utiles, soit dans l'uniforme, soit dans l'armement des cavaliers et des fantassins. L'année 1796 vit naître un établissement précieux pour l'armée : on fonda une école de chirurgie où quatre-vingt-un élèves reçurent un enseignement gratuit dans les lan-

gues, les sciences médicales et la clinique. Il y eut aussi cette même année quelque changement dans l'organisation du département de la guerre: ses huit divisions furent réduites à cinq, ce qui agrandit considérablement la sphère d'activité des inspecteurs généraux de l'armée.

Le roi, par une ordonnance du 5 juin 1795, confia le gouvernement des principautés d'Anspach et de Bareith au baron de Hardenberg, qui connaissait mieux que personne ce qui convenait à ces deux pays. En même temps il y changea les institutions administratives et judiciaires, et les assimila en grande partie à celles des anciennes provinces; ensuite il y introduisit, à dater du 1er janvier 1796, le nouveau Code prussien, comme droit auxiliaire aux lois et dispositions spéciales et coutumières du pays. Wollner y fut chargé des affaires de l'église, et conjointement avec Hardenberg de la surveillance de l'instruction publique, y compris l'université d'Erlangen.

Mais ce furent les acquisitions polonaises qui fixèrent surtout l'attention du gouvernement. Comme si le salut de l'état eût uniquement dépendu de l'introduction des institutions prussiennes, on se hâta de forcer ces nouveaux pays à les recevoir, et l'on établit tout-à-coup l'ordre le plus rigoureux chez un peuple qui n'en con-

naissait aucun. On s'appliqua à mettre en avant, à tout propos, des principes qui ne pouvaient être compris des habitans, et à développer des systèmes qui ne persuadaient guère et qui plaisaient encore moins. Quoique parmi les nouveaux sujets il s'en trouvât qui sussent apprécier le bien que l'on voulait faire, ils n'en haïssaient pas moins la manière dont il était offert, et cet empiètement anticipé sur leurs droits, leurs coutumes et leurs mœurs. D'ailleurs la violence dont on usait rappelait sans cesse aux vaincus leur asservissement, et les injustices répétées auxquelles ils étaient en butte ne laissaient pas aux anciennes blessures le temps de se cicatriser.

Avant même la cession de Grodno, le mode adopté par le gouvernement de désigner dans les ordonnances les provinces polonaises sous le nom de Prusse Méridionale, et la nouvelle division de ces pays, annonçaient assez aux Polonais l'empressement que l'on mettrait à abolir leurs anciennes institutions. D'après une ordonnance du 7 avril 1793, rendue à Francfort sur Mein, il fut décidé que dans la portion alors occupée de la Pologne, il y aurait deux chambres, l'une à Posen, l'autre à Petricau, dont la surveillance s'étendrait sur les revenus royaux, les domaines et forêts, l'industrie et le commerce, la trésorerie des villes, et l'entretien de l'armée. Les attri-

butions dont furent investies ces administrations, faisaient voir clairement que l'on voulait mettre en harmonie les nouvelles possessions avec les anciennes, et l'on ne cessa dans la suite de poursuivre ce but. Lorsque l'insurrection polonaise eut été étouffée, et que les contrées entre le Niémen, le Bug et la Narew furent devenues prussiennes, on établit de même, sous la présidence du baron de Schrotter, une chambre à Bialystock, et une autre secondaire à Plotzk, en leur assignant la même sphère d'activité qu'aux chambres de la Prusse Méridionale. Enfin, après l'entière dissolution de la Pologne, on érigea pour la Prusse Méridionale trois chambres, à Posen, à Kalisch et à Varsovie, avec douze arrondissemens pour les contributions, et trente-huit districts ou juridictions provinciales, et dans la Nouvelle Prusse Orientale deux chambres à Plotzk et à Bialystock avec seize districts ou juridictions provinciales.

Le roi régla aussi l'administration de la justice dans la Prusse Méridionale par une ordonnance provisoire, expédiée le 8 mai 1793, du camp de Guntersblum. On érigea deux cours souveraines, l'une à Posen, l'autre à Pétricau, desquelles devaient ressortir les palatinats de Posen, de Gnesen et de Kalisch, comme de ceux-ci le reste du pays. Toutes les juridictions civiles, criminelles,

et ecclésiastiques, placées dans l'arrondissement de ces deux cours, devaient en dépendre, à l'exception des affaires relatives au culte catholique. Toutes les affaires devaient se traiter en langue allemande. Une seconde ordonnance du 24 mars 1794, détermina d'une manière plus positive ce qui avait rapport aux décisions judiciaires. Le roi ordonna de former un recueil des droits coutumiers des pays conquis, et il détermina que dans les cas, où les lois et coutumes du pays seraient insuffisantes, la décision des affaires aurait lieu d'après le Code prussien, dont l'introduction fut fixée au 1er juin de la même année. Une disposition du 10 avril 1796, amena des changemens salutaires dans l'administration de la justice criminelle de la Prusse Méridionale. Quant à la Nouvelle Prusse Orientale, le roi y institua aussi en 1797, deux cours souveraines l'une à Bialystock, l'autre d'abord à Thorn et ensuite à Plotzk. L'introduction de la langue allemande eut également lieu dans les tribunaux de cette province, et celle du Code prussien fut fixée au 1er septembre. Quant au pays acquis dans les palatinats de Cracovie et de Masovie, lors de l'entière dissolution de la Pologne, on décida qu'il ressortirait de la cour souveraine de Petricau, et de celle qui avait été nouvellement instituée à Varsovie.

Les mêmes changemens frappèrent doulou-

reusement les villes de Dantzick et de Thorn. On pourrait dire en quelque sorte de leurs institutions qu'elles offraient en même temps et le lustre et la rouille des siècles passés. Des ordonnances royales firent tout disparaître. Leur conseil, qui représentait l'unique pouvoir, comme dans toutes les villes libres et commerçantes, reçut une nouvelle organisation et fut soumis au gouvernement de la Prusse Occidentale. On put dès-lors appeler de ses décisions à des tribunaux supérieurs, et les anciennes formes judiciaires furent remplacées par les formes prussiennes. On laissa, à la vérité, subsister les droits coutumiers et spéciaux de ces villes, mais ils furent complétés par ceux de la Prusse Occidentale. On promit toutefois de fonder à Dantzick un tribunal de commerce particulier. On n'épargna pas davantage, après la prise de Varsovie, le sénat de cette capitale. En conséquence d'une disposition du 12 juillet 1796, il eut à subir une organisation toute nouvelle.

La sphère d'activité des chambres et des administrations judiciaires, introduites dans la Prusse Méridionale, et dans la Nouvelle Prusse Orientale, ayant été soigneusement fixée par deux déclarations, l'une du 15 décembre 1795, et l'autre du 3 mars 1797; la plupart des réglemens des anciennes provinces des états de Prusse y reçurent en même temps force de loi. Le roi décida que les

monnaies de 1764 auraient cours, et qu'on adopterait pour le monnayage les lois que ses ancêtres et lui avaient confirmées. Il se réserva, comme droit exclusif, les métaux, les pierres précieuses et autres minéraux, et soumit à ses administrations les mines et fonderies du pays. A l'égard de l'exploitation des salines et de la distribution du sel, il ordonna que l'on suivrait l'ancien système d'administration. L'impôt du timbre fut introduit comme dans les autres provinces, aussi bien que la corvée des relais. Du reste les impositions et les revenus restèrent à-peu-près les mêmes; mais on prit à tâche d'évaluer le produit du sol, afin de pouvoir établir sur des bases fixes la contribution foncière. D'après l'ordre du roi, on déclara aux possesseurs de rentes assignées sur les starosties et autres domaines de la couronne, que l'usufruit qu'ils en retiraient ne s'étendrait pas au-delà du viager ou du terme fixé pour la jouissance, et qu'à leur échéance, le roi rentrerait dans lesdites propriétés. On leur fit connaître en même temps les obligations qui étaient attachées à cette possession.

Toute transition dans les habitudes est pénible, souvent douloureuse: c'est ce qu'éprouvèrent les Polonais sous la domination de la Prusse. Le germe de bien que renfermaient les nouvelles institutions ne pouvant se développer que peu à peu,

les nouveaux sujets de la Prusse, malgré les assurances du gouvernement, ne pouvaient se persuader qu'un meilleur avenir se préparait pour eux. La grande masse trop abrutie pour pouvoir apprécier les avantages qu'offrait une administration basée sur la loi et sur une justice bien réglée, ne sentait que les inconvéniens de l'ordre établi; et la noblesse, de fait le seul état représentatif de la Pologne, voyait avec amertume les restrictions qu'éprouveraient ses priviléges, si l'organisation introduite venait à prendre racine. Déjà même plusieurs des injustes priviléges de cette noblesse avaient été abolis ou justement limités; au lieu de commander, comme elle avait fait jusqu'alors, elle était elle-même soumise à l'autorité des lois; de quelque côté qu'elle portât sa vue, le présent et le passé lui offraient des comparaisons qui l'affectaient douloureusement. D'ailleurs, comme tout nouvel ordre de choses, dès qu'il éprouve une forte opposition, ne saurait être introduit que par de sévères mesures; celles que déployait le nouveau gouvernement multipliaient aussi les causes de mécontentement et les plaintes. On blâmait généralement ce qui était ordonné, non que la chose fût mauvaise en elle-même, mais parce qu'on était décidé à l'envisager comme telle.

Quoique la haine portée à la Prusse ne fût point

méritée à plusieurs égards; elle n'était pourtant que trop justement fondée sous certains rapports. Peu de conquérans en ont agi aussi arbitrairement envers des peuples vaincus, que ne le fit Frédéric-Guillaume envers la Pologne, qu'il n'avait cependant point soumise par la force des armes. Plusieurs générations auraient à peine suffi pour donner une autre direction à l'esprit féodal de la noblesse et inspirer de l'activité à ce peuple apathique; et l'on voulait obtenir de pareils résultats dans l'espace de quelques années. Le ressentiment, provoqué par l'odieuse perfidie dont les Polonais avaient été victimes, existait encore dans toute sa force, et l'on ne faisait rien pour le calmer. L'esprit national voulait être ménagé, et toutes les dispositions du nouveau gouvernement visaient à l'assimiler à celui des anciennes provinces prussiennes. L'idiome, cet attribut précieux et inaliénable des peuples, aurait dû être respecté; il eût fallu adoucir la rudesse de ces demi sauvages abrutis par l'esclavage, et cependant l'on commença par vouloir abolir la langue polonaise par l'introduction de l'allemand, tandis qu'on laissait subsister presque toutes les causes de corruption.

Une mesure, quoique plus excusable parce qu'elle était dictée par la crainte, excitait aussi le mécontentement. Jamais les princes n'ont pu se dissimuler que leur domination sur un peuple

étranger, qu'elle ait été acquise par la force ou par la ruse, nè saurait être qu'incertaine jusqu'à ce que le temps et de nombreux bienfaits aient fait oublier aux habitans du pays subjugué l'origine de leur obéissance. Il en résulte que les conquérans en général ne sont point portés à laisser participer de nouveaux sujets à l'administration, et qu'ils préfèrent distribuer les emplois et les dignités à des serviteurs dont la fidélité leur est connue. C'est ce que fit Frédéric II, après l'acquisition de la Silésie et de la Prusse Occidentale, et il fut, en cela, imité par son successeur. Des nuées d'Allemands se transportèrent en Pologne pour y occuper des emplois lucratifs; et partout on les substituait aux fonctionnaires nationaux à moins que la difficulté de la langue ne mît obstacle à cet envahissement. Bientôt tous les détails de l'administration passèrent entre les mains des étrangers, dont l'insultante présomption s'accrut en raison de la haute opinion qu'ils avaient conçue de leurs moyens, et de leur importance. Plusieurs joignaient à l'orgueil une bassesse de sentimens sans égale: en effet, la Prusse elle-même n'était rien moins qu'abondamment pourvue d'employés recommandables, et ceux-ci n'avaient nulle envie d'aller vivre au milieu d'un peuple que son défaut de culture leur faisait mépriser ou craindre; il arrivait de là que ceux

qu'on envoyait en Pologne, étaient pour la plupart des hommes sans mérite et incapables de trouver de l'emploi dans leur patrie; dans leurs nouvelles places ils ne songeaient qu'à leur intérêt, et point du tout au bien-être de leurs administrés. Ils s'attirèrent le mépris par leur vénalité, scandalisèrent par un luxe révoltant, et se firent détester par les Polonais comme de misérables parvenus.

A ces vexations, il faut ajouter l'emprisonnement de beaucoup de nobles après la pacification de la Prusse Méridionale, et l'entier démembrement de la Pologne, époque où l'on se crut tout permis. Leur faute était digne d'excuse, car il est difficile de faire un choix entre le libre penchant qui entraîne, et le devoir forcé qui astreint. Tous ceux qui négligèrent le terme fixé par l'amnistie, ou qui, dans la crainte d'une punition méritée, avaient fui dans l'étranger, principalement en France, furent arrêtés ou cités. Des juges spéciaux furent chargés à Thorn et à Breslaw d'informer contre eux avec rigueur. Un petit nombre évita la condamnation en alléguant, pour se justifier, qu'on avait usé envers eux de contrainte; quelques-uns reçurent leur grace; beaucoup d'autres furent bannis à perpétuité, et leurs biens confisqués au profit du roi.

Ce fut à la même époque qu'on changea la des-

tination des starosties et biens du clergé, dont la jouissance, d'après une déclaration antérieure, devait être assurée aux possesseurs durant leur vie, ou pour le terme fixé par la concession. Il fut décidé qu'on les administrerait au compte du roi, et qu'on satisferait aux prétentions des tenanciers, soit par une rente annuelle, soit par une somme en argent une fois payée : cette disposition était surtout agréable à plusieurs d'entre eux qui voulaient quitter leur patrie. Il était évident que le roi devait gagner beaucoup par cette transaction, et plus encore par la confiscation des biens de tant d'émigrés et de condamnés : il pouvait même en résulter beaucoup de bien pour le pays. On y trouvait en effet le moyen d'améliorer l'agriculture, de perfectionner les facultés morales et intellectuelles, et d'augmenter la prospérité générale. Il ne manquait pas non plus d'hommes de mérite pour indiquer tous ces avantages. Mais jamais peut-être ne méconnut-on aussi complètement ou n'utilisa-t-on si mal une occasion de faire le bien. Quoique l'épuisement des ressources de l'état fût bien connu, non-seulement on ne ménageait point, mais on prodiguait même celles de ces ressources dont on aurait encore pu tirer parti. Les favoris du roi et leurs indignes partisans, toujours prompts à mettre les circonstances à profit, et voyant que l'activité du monarque

s'affaiblissait journellement, s'étayaient les uns les autres, en préconisant leur mérite respectif, et demandaient en récompense de leurs prétendus services des possessions en Pologne. Aussi, dès que Frédéric-Guillaume eut montré des dispositions telles qu'on les désirait, on s'empressa de faire estimer successivement les biens ruraux, et ils le furent souvent au dixième de leur valeur; mais l'insouciance où l'on était plongé excluait toute idée de révision. Celui qui déploya le plus d'activité dans cette occurrence, fut le conseiller forestier de Triebenfeld, homme entreprenant, adroit, aussi peu scrupuleux que l'exigeait cette affaire, et qui ayant toujours habité ce pays, le connaissait parfaitement. Ce fut par ses mains que passèrent presque tous les actes de donations. Des hommes investis des plus éminentes dignités, et qui se disaient amis de Frédéric-Guillaume, ne rougirent pas de se mettre sur les rangs pour participer à ces distributions, et d'en faire un honteux trafic. Les Polonais voyaient avec désespoir engloutir par des étrangers leurs propriétés et celles de l'état, et s'évanouir de plus en plus la probabilité de se rétablir de leur épuisement.

Cependant, quoique le roi, en se détachant de la coalition contre la France, en coopérant à la ruine de la Pologne, et en prodiguant en dona-

tions une grande partie des revenus de ce pays, eût perdu la confiance publique, legs précieux que lui avait transmis le grand Frédéric son oncle, ses conseillers, loin de songer à affaiblir tant d'impressions fâcheuses, l'entraînèrent encore à des démarches contraires à la constitution germanique; car on s'était habitué à mépriser l'opinion publique, et tant d'injustices répétées avaient émoussé le sentiment de la loyauté. Déjà dans l'année 1792, époque où Bareith et Anspach furent annexées à la Prusse, Frédéric-Guillaume s'était permis, dans ces pays et partout où il jouissait des droits de suzéraineté, plusieurs dispositions de nature à alarmer les habitans: il y avait fait placarder des déclarations qui annonçaient le changement de forme dans le gouvernement, et avait étendu cette mesure, non-seulement sur des lieux où il n'avait à exercer que des droits justiciers, mais encore sur plusieurs où ces droits appartenaient incontestablement à d'autres; cet acte fût même parfois accompagné de violences et de scènes sanglantes. Néanmoins, comme la noblesse immédiate de l'Empire et les états se prononcèrent contre ces vexations, que cette affaire fit grand bruit en Allemagne, et qu'elle était de nature à être portée devant la diète à Ratisbonne, il fit publier des manifestes pour calmer les esprits; mais ces manifestes

étaient échappatoires, conçus de manière à donner entrée aux interprétations, et ne furent appuyés par aucun acte de rétractation. On en inféra, ce qui fut confirmé par la suite, qu'on n'avait fait qu'ajourner la chose, et qu'on ne manquerait pas de la mettre à exécution dans un moment plus favorable.

On vit paraître vers le milieu de 1796 quatre déclarations émanées de Berlin : la première était une espèce d'introduction destinée à faire connaître en général les droits et les vues du roi; les trois autres changeaient absolument la position de l'archevêché d'Eichstadt, de la noblesse immédiate de Franconie, et de la ville libre de Nuremberg; elles se prononçaient contre la validité d'anciennes conventions, et, alléguant pour motif que les principautés de Franconie formaient un territoire distinct et séparé, elles établissaient des prétentions extraordinaires. En même temps, à dater du 4 juillet, on effectua plusieurs prises de possessions arbitraires. A Nuremberg, les faubourgs de Wohrd et de Gastenhof furent occupés, et les habitans de la ville bloqués comme l'avaient été les Dantzickois. Plusieurs habitans d'Eichstadt, intimidés par les menaces, et cédant aux intimations des fonctionnaires prussiens, prêtèrent hommage au roi. On força de même des employés de la noblesse et du clergé,

des nobles même, à prêter un nouveau serment de fidélité, et sans les dégager de leurs obligations ultérieures. La consternation était générale, et les craintes d'autant plus vives, que l'on ne pouvait prévoir où s'arrêteraient les prétentions de la Prusse. Les opprimés invoquèrent la protection de Vienne; mais les nombreuses représentations adressées au roi par l'empereur et les états de l'Empire furent sans succès. L'Allemagne méridionale, et surtout l'Autriche, toujours en guerre avec la France, et accablées par cette puissance, ne pouvaient agir énergiquement, et l'Allemagne du nord, redevable à la Prusse de la tranquillité dont elle jouissait, n'était nullement disposée à contrecarrer ses vues. Dans le même temps, les armées françaises, à la suite de leurs rapides progrès en Allemagne, venaient d'envahir et de subjuguer la Franconie, qui put à peine fournir aux contributions exorbitantes dont elle fut frappée. Tous les états étaient en proie aux plus cruelles alarmes, et Nuremberg même prit alors la résolution de se soumettre à la Prusse. Frédéric-Guillaume, profitant de ce temps de détresse, ne voulut céder en rien, et abolit dans tous les pays placés sous sa domination le recours immédiat à l'Empire des nobles allemands. Il s'arrangea à l'amiable avec ceux de ses voisins qui voulurent bien y consentir, entre-

autres avec le prince de Hohenlohe-Neuenstein, et fit éprouver aux autres la force de sa volonté, surtout à la ville Nuremberg, dont les magistrats furent obligés de faire fermer les portes, pour mettre un frein à la fureur des bourgeois qui menaçaient de faire une sortie contre les Prussiens. L'Allemagne conçut alors tout ce que sa constitution pouvait avoir à redouter aussi bien de ses amis que de ses ennemis.

Les bruits qui, à cette époque, circulaient en Allemagne, annonçaient assez le mécontentement et la crainte qu'inspirait la conduite de la Prusse; ils prirent bien plus de consistance à la suite d'une convention secrète qui eut lieu à Berlin entre le roi et l'envoyé français. On disait partout et ouvertement : « Que la Prusse, uniquement portée à soigner ses intérêts et ceux « de sa maison, serait, à la conclusion de la paix, « non-seulement dédommagée aux dépens de la « patrie, des pays cédés par elle à la France sur « la rive gauche du Rhin, mais en outre amplement récompensée de sa défection de la cause « de l'Allemagne. Pouvait-on douter de ses intentions d'après sa manière d'agir, et n'était-il pas « évident que l'assujétissement de l'Allemagne, « si sagement repoussé par Frédéric II, entrait « dans les vues de son successeur ? Aussi bien « entendait-on déjà mettre en avant que le beau

« pays de Saxe manquait seul à la Prusse pour la « rendre telle qu'elle devrait être. » En effet, de pareilles expressions échappaient souvent même à des hommes réputés prudens, parce qu'ils faisaient consister la prospérité de la Prusse dans l'extension de ses limites, sans s'apercevoir ni de l'épuisement intérieur du royaume ni de la faiblesse de son administration.

L'un et l'autre se manifestèrent particulièrement par une ordonnance qui fut doublement désapprouvée parce qu'elle dévoilait à la fois la pénurie de l'état et les principes versatiles du gouvernement. Nous avons dit plus haut qu'à son avénement au trône, le roi avait aboli le monopole des tabacs : cette branche de commerce passa entre les mains des négocians, qui consentirent à placer leur industrie et leurs capitaux dans des établissemens de ce genre. Ils s'étaient fiés à la parole royale, comptant qu'une chose une fois supprimée l'était à jamais : les autres citoyens partageaient la même opinion, d'autant plus que la perte pour le fisc, qui était résultée de cette suppression, avait été couverte par d'autres impôts. Mais tout-à-coup une ordonnance du 7 août 1797 trompa la confiance publique. Le roi rétablit ce monopole vexatoire, et en même temps laissa subsister les taxes, qui n'avaient été que la conséquence de son abolition.

Ce fut en vain que l'on rappela au gouvernement sa promesse; ce fut tout aussi vainement que les négocians refusèrent de verser, dans les magasins royaux, leurs marchandises au prix qu'on voulut leur fixer; ils furent forcés de s'y résigner. Toutes les démarches que firent quelques hommes probes pour éclairer le monarque, furent également infructueuses; les favoris, qui avaient avancé un million et demi à 6 pour 100, pour les premières dépenses de l'établissement, leur fermèrent l'accès du trône. Ce fut ainsi que la violence et l'arbitraire, qui avaient marqué tant d'actes des précédentes années du règne de Frédéric-Guillaume, marquèrent aussi la dernière.

A cette époque, la santé du roi déclina sensiblement, et, quoique doué d'une force de constitution extraordinaire, son corps, usé par l'excès des jouissances et l'abus des irritans, s'approchait de sa dissolution. Il avait, d'après l'ordonnance des médecins, visité les eaux de Pirmont pendant deux étés consécutifs : le premier voyage lui avait procuré quelque peu de soulagement; mais à son retour du dernier, son indisposition n'avait fait qu'augmenter. Le 29 septembre il quitta Berlin, où il était venu rendre visite à sa belle-fille, la princesse de Baden, et retourna au château de plaisance nouvellement bâti sur le Saint-Lac, près de Potsdam. Déjà faible

et abattu, il éprouva bientôt, avec une intensité toujours croissante, tous les maux inséparables d'une hydropisie de poitrine déclarée: difficulté dans la respiration, enflure, sommeil inquiet, faiblesse extrême. L'air vital, contenu dans des vessies de baudruche, et qu'on laissait échapper peu à peu, contribuait à alléger ses souffrances, et quelquefois des intervalles de mieux lui permettaient de prendre le grand air dans une chaise roulante, et d'assister au spectacle ou au concert; mais son mal prit de plus en plus le dessus, surtout depuis la nuit du 9 octobre, où il éprouva une très-forte oppression. Dès-lors le médecin désespéra de son art, mais non pas le roi de la force de son tempérament, quoiqu'il ne fît rien pour l'aider; car, malgré les plus pressantes représentations, ressemblant en cela à son oncle, il ne voulut point renoncer aux mets indigestes, et se livrait sans réserve à son excessif appétit, dont les suites étaient des indigestions et des insomnies qui amenaient souvent le délire; de plus, sa position constante sur un fauteuil lui causa un ulcère qui ajoutait encore à ses souffrances. Cependant il montrait de la fermeté; ne s'occupant guère de l'avenir, il aimait à se retracer le passé, et croyait à son rétablissement: ce ne fut que trois jours avant sa mort que le sentiment de sa faiblesse ne lui permit plus de douter

de son état. Le 15 novembre, la reine et le prince héréditaire le virent pour la dernière fois. Il éprouva pendant toute la nuit de cruelles angoisses, des convulsions qui le suffoquaient, et des évanouissemens. Son agonie dura jusqu'au lendemain 16, à neuf heures du matin, qu'il rendit le dernier soupir. Il avait vécu un peu au-delà de cinquante-trois ans; son règne avait duré onze années et trois mois. Son corps fut transporté à Berlin, et inhumé, de grand matin, à la lueur des flambeaux, dans le sépulcre royal de la cathédrale. Ses funérailles solennelles furent célébrées, le 11 décembre, avec la dignité convenable et la pompe qu'il avait lui-même indiquée. Il y avait trente-neuf ans, à pareil jour, que son oncle l'avait nommé son successeur. Comme s'il eût pressenti sa fin, Frédéric-Guillaume avait lui-même, par une ordonnance du 7 octobre, déterminé la forme et la durée de son deuil.

Frédéric-Guillaume II était d'une très-haute taille et d'une si forte corpulence qu'il en était souvent incommodé : sa démarche était assurée, son maintien noble et son extérieur royal. On aurait pu désirer en lui moins de décousu dans sa manière de s'exprimer; mais il n'avait pu s'habituer à mettre de la liaison dans son langage, et il était porté d'affection pour ceux qui saisissaient facilement le sens de ses paroles. Intrépide à

l'excès, il tenait toujours ferme au poste qu'il avait choisi, et on le vit plusieurs fois couvert de la poussière que faisaient voler les boulets tombant à ses côtés. La nature l'avait doué d'un jugement droit et sain; mais qu'altéra bientôt un excès d'amour-propre, joint à son penchant extrême à la mysticité. Ses goûts et son caractère étaient fortement prononcés. Il ne s'occupait des affaires qu'avec déplaisir, et les considérait comme un fardeau; aussi son règne, quoique court, offrit-il bien plus de fautes que le long règne de son oncle, surtout dans les dernières années, où, si la vérité fût parvenue jusqu'à lui, il n'eût sans doute pas permis bien des choses, ou les aurait autrement dirigées. Au témoignage de tous ceux qui l'approchaient, il était aussi prompt à encourager par sa bonté qu'à décourager par ses emportemens. Il aimait, comme son oncle, les plaisirs de la table, mais non ces entretiens brillans qui en faisaient le charme : il leur préférait une conversation de lieux communs et de propos oisifs. Sa facilité à changer d'avis à la moindre impulsion ou au premier obstacle faisait qu'on ne pouvait pas compter sur ses ordres comme sur ceux de Frédéric II, qui ne les rétractait jamais. Partisan d'une magnificence bien entendue, il éloignait de sa personne tout ce qui portait l'empreinte d'un faste inutile. Son costume habi-

tuel était un frac bleu tout uni ou l'uniforme ordinaire de sa garde. Dans ses promenades, qu'il avait coutume de faire le matin au milieu de son parc, un seul chasseur le suivait de loin. Il voyageait en calèche, et sa suite ne se composait que d'un petit nombre de voitures; rien n'annonçait alors le roi, si ce n'était l'extrême rapidité de sa marche : il faisait pour l'ordinaire quarante milles d'Allemagne en trente heures. Il préférait la musique à tous les autres arts, et montra pour l'architecture plus de goût que son prédécesseur : Frédéric II fut prodigue d'ornemens dans ses édifices; un *style* élégant et noble distingue ceux de Frédéric-Guillaume.

Il eut, de sa première épouse, dont il fut séparé, une seule fille, Frédérique-Charlotte Ulrique, mariée en 1791, au duc d'Yorck, le second des fils du roi d'Angleterre George III. L'héritier présomptif, trois autres fils, Louis, Henri et Guillaume, et deux filles, furent les fruits de son second mariage. L'aînée de ces dernières, Frédérique Louise Wilhelmine, épousa, le 2 octobre 1791, son cousin le prince héréditaire d'Orange, Guillaume Frédéric, et la cadette, Frédérique Christine Auguste, fut unie, le 13 février 1797, à Guillaume, prince électoral de Hesse-Cassel. Le roi donna pour épouses aux princes Louis et Henri, les deux sœurs, filles du

duc de Meklenbourg Strelitz; Louis mourut avant son père, la troisième année de son mariage. Frédéric-Guillaume, à sa mort, laissa ses autres enfans dans toute la vigueur de la jeunesse, et plusieurs petits-fils qui affermissaient encore l'espoir de sa maison.

Ce prince eut aussi plusieurs enfans de ses maîtresses. La comtesse d'Ingenheim, qu'il avait épousée de la main gauche, lui donna un fils, et mourut à la fleur de l'âge. Le soupçon, toujours éveillé dans les cours, a attribué, quoique sans preuve, sa fin prématurée au poison. Ce qui est certain, c'est qu'elle périt d'une pulmonie qui brava tous les secours de la médecine. Frédéric-Guillaume eut aussi un fils et une fille de sa première maîtresse, femme de son camérier Rietz, ou qui passait pour telle. Il leur donna le titre de comte et comtesse de la Mark. Le premier, Alexandre, enfant de grande espérance, mourut subitement à l'âge de neuf ans, le 1er août 1787. Son père, qui l'aimait passionnément, lui fit élever un monument dans l'église de Dorothée à Berlin. Sa sœur Marianne épousa en premières noces le comte de Stollberg, divorça, puis contracta un second mariage, qui fut suivi d'une seconde séparation. Elle égala, ou même surpassa sa mère en légèreté de caractère et en galanterie. Cependant, malgré ses écarts, elle sut captiver l'affec-

tion constante de Frédéric-Guillaume, et en obtint de nombreux témoignages de bienveillance. En 1796 à Venise, elle fut élevée à la dignité de comtesse, et présentée, à son retour d'Italie, à la cour ; triomphe éphémère, dont sa vanité féminine ne put se priver. Dans la même année, le roi se trouvant avec elle aux bains de Pirmont eut l'idée de lui acheter ce comté, projet qui, toutefois, ne fut point réalisé. Mais il lui fit une donation considérable pour la prémunir contre les chances de l'avenir, et elle obtint aussi de lui, lors de son dernier voyage à Pirmont, les propriétés de Lichtenau, dont elle portait déjà le nom. Sa fille Marianne fut aussi richement dotée. Après la mort de la comtesse d'Ingenheim, le roi s'attacha pendant quelque temps à une comtesse Danhof, dont il eut un fils, le comte Guillaume de Brandebourg ; et une fille, la comtesse Julie de Brandebourg. Mais les menées secrètes de cette favorite contre Bischoffswerder, sa disposition à se mêler des affaires d'état, et ses intrigues pour faire avorter le projet de guerre contre la France, déplurent et firent rompre de bonne heure cette liaison. La circonspection que réclame l'histoire ne nous permet pas d'en dire davantage.

Frédéric-Guillaume augmenta la Prusse de 2,200 milles carrés, et sa population de 2 millions

500 mille ames. Il avait reçu, de son oncle, 3,600 milles carrés et 6 millions d'habitans; il laissa à son successeur 5,800 milles carrés, peuplés de 8 millions 500 mille ames, et dans les pays nouvellement acquis, une ville de commerce de l'importance de Dantzick, avec un fleuve qui, traversant ces acquisitions dans leur centre, contribuait admirablement à la prospérité du commerce, sans compter l'expectative que la paix de Bâle offrait encore à l'extension du royaume. Sous son règne, Berlin reçut de nombreux embellissemens, ainsi que Charlottenbourg, maison de plaisance située dans le voisinage de la capitale, et où il se plaisait beaucoup. C'est à lui que l'on doit la porte de Brandenbourg à Berlin, ouvrage de Langhans, son premier architecte. Elle fut construite sur le modèle des propylées d'Athènes, et surmontée du char de la victoire en bronze doré. Il reconstruisit l'avant-bâtiment de Monbijou, et augmenta les plantations des jardins. Il embellit l'Opéra et les palais de Berlin, ainsi que tous les autres palais. Presque toutes les constructions de Charlottenbourg, qui se distinguent par leur magnificence, furent son ouvrage. Mais il apporta une attention toute particulière à son séjour favori, le palais de marbre, situé dans le nouveau jardin du Saint-Lac, à Potsdam, et en soigna beaucoup aussi les alentours. Les fondemens en

furent posés la première année de son règne par l'architecte Gontard; et il fut achevé au bout de huit ans. L'ensemble qu'il présente n'est pas moins agréable que le charmant verger au milieu duquel il s'élève. Tous les visiteurs croient contempler, sous un ciel hyperboréen, une ville d'Italie, qui éblouit par sa grandeur en même temps qu'elle enchante par ses agrémens. On peut considérer avec raison comme monumens utiles de ce goût du roi pour les constructions, plusieurs édifices publics élevés à Berlin et en autres lieux, les réparations des forteresses de la Silésie, de la Prusse et de la Westphalie, et surtout la superbe chaussée qui conduit de Berlin à Potsdam. La statue du vaillant Ziethen, qui mourut peu de temps avant Frédéric II, fut réunie par Frédéric-Guillaume, le 27 février 1797, à celles des quatre héros, qui ornaient déjà la place Guillaume à Berlin, et il chargea Schadow, auteur de cette statue, d'en faire une aussi en l'honneur de Léopold de Dessau, créateur de l'infanterie prussienne. La mort l'empêcha d'accomplir son projet d'élever un monument à la mémoire du grand Frédéric.

De toutes les classes des citoyens, nulle ne fut moins favorisée par Frédéric-Guillaume que celle des paysans. Leur position vis-à-vis de leurs seigneurs se maintint en grande partie sans aucune

espèce de changement, du moins en Silésie, où les nouveaux accords, dits *urbare*, servirent à fixer leur état sur des bases invariables. Quoique dans plusieurs provinces, le paysan eût obtenu des soulagemens bien légitimes, le plus grand nombre gémissait encore sous le poids d'une sujétion héréditaire; et c'était en vain que l'humanité réclamait en sa faveur. La terre, qu'il rendait fertile, enrichissait le propriétaire, qui ne lui accordait qu'une chétive rétribution pour prix de ses sueurs; et la patrie, pour laquelle il versait son sang, se montrait marâtre envers le plus dévoué de ses enfans. Recherchait-il la protection des lois contre l'oppression, il avait contre lui le préjugé, qui lui attribuait un esprit processif; et le roi lui-même était imbu de ce préjugé. Beaucoup de paysans, par suite de l'ignorance dans laquelle on les laissait croupir, n'avaient ni le soupçon ni même le désir d'un état meilleur. Dans les forêts de la Haute Silésie, la jeunesse, employée à la garde des troupeaux, passait souvent tout l'été, menant tout-à-fait une vie semblable à celle des sauvages. Ce que l'individu acquérait, il ne le devait pas, comme cela aurait dû être, au libre emploi de ses forces, mais à un travail excessif, ou bien à la pratique d'une économie qui lui imposait les plus dures privations.

Si le sort des paysans était misérable, celui des propriétaires nobles n'en était que plus heureux, supposé toutefois que l'on puisse donner la qualification de bonheur à une prospérité fondée sur une base peu sûre. Nous avons parlé plus haut des effets salutaires de l'introduction des emprunts garantis par des mandats hypothécaires; mais cette institution ne fut pas exempte d'inconvéniens, par suite des fausses combinaisons du gouvernement, ou du désir qu'ont les hommes de faire une fortune rapide. Les intérêts de ces emprunts tombèrent dans la seconde année du règne de Frédéric-Guillaume, de 5 à 4 pour cent, ce qui, en appauvrissant les créanciers, enrichit les débiteurs du cinquième. D'autres circonstances amenèrent aussi des effets imprévus : d'abord, les sommes qui circulèrent dans le pays lorsque le roi, à son avénement au trône, remboursa les dettes qu'il avait contractées du vivant de son oncle; ensuite les riches bénéfices commerciaux faits dans les temps prospères, et auxquels succédèrent, lors de la guerre maritime, une stagnation complète; enfin la trop haute estimation des biens engagés à la caisse d'emprunt et surtout la facilité de se procurer de l'argent à des conditions modérées. Il en résulta que les propriétés, devenues un objet de spéculation, passèrent de mains en mains comme de la mar-

chandise, et haussèrent de prix à chaque nouvelle vente. Cela s'appelait faire des affaires; de fait c'était un nouveau genre d'usure non moins pernicieux que l'ancien.

Cependant, si la valeur des terres augmentait, le prix des productions haussait aussi proportionnellement, car il fallait retirer l'intérêt des capitaux placés en biens fonds; aussi la cherté des denrées fut telle, dans les mauvaises années 1790 et 1795, qu'elle réduisit les pauvres au désespoir. Il arriva que les propriétaires terriens jouissant d'une grande aisance, conservaient leurs grains jusqu'à la hausse; que les premiers fonctionnaires de l'état, eux-mêmes riches en fonds de terre, contribuaient au gré de leur intérêt personnel à favoriser l'exportation ou l'importation des grains; et que dans les années stériles, le prix des denrées haussait prodigieusement. Mais une des principales causes de leur augmentation venait d'une autre source. Du temps de Frédéric II, les magasins royaux n'étaient jamais vides. Voisin de la Pologne, si fertile en grains, il arrêtait, sur la Vistule, la circulation des blés, dont il faisait de grandes provisions; dans les années de baisse, pour les distribuer à ses sujets dans celles de cherté, et s'il n'extirpait pas, dans sa racine, l'esprit d'accaparement, il savait du moins y mettre un frein. Il n'en fut pas de même sous

son successeur. Les guerres qu'il entreprit épuisèrent à la fois et les magasins et les moyens de les remplir. La Vistule, ouverte aux habitans de la Prusse Méridionale depuis leur réunion à la Prusse, leur permit de débiter aussi avantageusement que possible les productions de leur territoire, et bientôt les commandes de l'étranger fixèrent les mercuriales des villes de Dantzick, de Berlin et de Breslaw. Ce fut ainsi que la valeur des propriétés et le prix des denrées, influant l'une sur l'autre, produisirent des résultats tout nouveaux. La noblesse, continuant à faire courtage de ses propriétés, en devint plus riche du moins pour le moment. Mais la cherté du pain fit renchérir aussi toutes les autres marchandises, de manière que la disproportion entre la dépense et les moyens, devint de jour en jour plus sensible, surtout pour la classe salariée et les rentiers. Les terres gagnaient à la vérité en culture, mais la faveur des circonstances influait bien plus sur leur valeur que le montant de leur rapport; il arrivait même parfois qu'on les laissait se détériorer, surtout les propriétés forestières, parce que le possesseur, dans la crainte de diminuer son bénéfice, évitait de faire les dépenses nécessaires à leur entretien. Il résulta aussi de cet état de choses beaucoup de relâchement dans les liens qui unissaient les seigneurs et les vassaux, parce-

que ceux-ci finirent par se considérer comme un pur objet de trafic.

Malgré les efforts de Frédéric-Guillaume pour faire triompher la religion, elle perdit plus qu'elle ne gagna sous son règne. L'incrédulité était trop généralement répandue; il était difficile de la combattre avec avantage sans être secondé des leçons du malheur, et la nouvelle doctrine qu'enseignait le philosophe de Kœnigsberg, le célèbre Kant était plus propre à augmenter les doutes sur la révélation qu'à lui servir d'appui. Le clergé ne gagna pas davantage en considération. L'esprit du temps lui était contraire aussi bien que la tendance de la jeunesse, qui dédaignait une vocation sans perspective de dignités ou de fortune, et qui était bien plus portée à se destiner au barreau, parce qu'il lui présentait des emplois nombreux et lucratifs dans les pays nouvellement acquis. Mais ce qui nuisit surtout au rétablissement de la foi et d'une piété épurée, ce fut la manière dont on s'y prit pour opérer ce rétablissement. On s'apercevait facilement que c'était plutôt pour l'ancienne croyance du papisme que pour la religion chrétienne, qu'on développait tant de zèle. On souriait en voyant qu'on avait choisi Berlin pour en faire un foyer de conversion, Berlin, où depuis Frédéric II l'incrédulité avait établi son siége, où toutes les habitudes

de luxe et de dissipation avaient leur domicile auprès du trône. Enfin, tout le monde reconnaissait que l'opinion ne peut être enchaînée par des formules et des édits, et qu'il n'appartient qu'aux mœurs et aux bons exemples de lui donner une direction convenable.

On avait conservé, dans la marche des affaires, le même ordre qu'avait établi Frédéric II; mais les abus qui s'y étaient introduits n'étaient que trop sensibles. Les grands fonctionnaires dépassaient les bornes de leurs attributions, et plusieurs s'enrichissaient en toute sécurité aux dépens de l'état, parce qu'ils n'avaient point à craindre de surveillance supérieure; les subalternes attendaient plus de la faveur de leurs chefs, que de leurs efforts pour bien faire. Plus ils s'étaient habitués aux anciennes formes, plus ils se sentaient disposés à les considérer comme l'essentiel du service; bientôt la routine et la diligence prévalurent sur le jugement et le savoir. On pensa que la meilleure école était le maniement des affaires, et le maître le plus propre à former des hommes pour un emploi. Les vues nouvelles n'étaient ni recherchées ni accueillies, et ceux qui se hasardaient à en proposer, ou qui osaient s'élever contre les abus devenaient suspects, étaient accusés de malveillance et en butte aux vexations. Cependant, des administrations

d'un ordre supérieur portaient chaque jour des jugemens sans avoir égard aux principes, décidaient sans connaissance des objets les plus importans, et fatiguaient leur plume sans but. Il était généralement connu que dans ces administrations, la bourgeoisie formait la classe active des travailleurs, aussi accordait-on à juste titre bien plus de considération aux cours de justice supérieures. On a vu souvent des états administrés sans intelligence, au gré des passions des administrans, car, dans les fonctions du gouvernement, les passions peuvent adopter mille formes, et se cacher aisément sous le masque du bien public; mais le positif de la loi brave les caprices du juge, et la crainte des enquêtes ne contribue pas moins à le retenir dans le devoir.

L'armée était plus forte de vingt-cinq mille hommes à l'époque de la mort de Frédéric-Guillaume qu'à celle de son avénement au trône; et ce prince, ainsi que l'avait fait son prédécesseur, la considéra toujours comme base essentielle de la puissance prussienne. Il apporta, comme Frédéric II, le plus grand soin à la maintenir au complet et prête à combattre, s'appliquant en même temps à adoucir sous quelques rapports le sort du soldat, et à exciter son courage par des décorations. Mais quoiqu'il reconnût toute l'importance de posséder une bonne armée, il ne fit

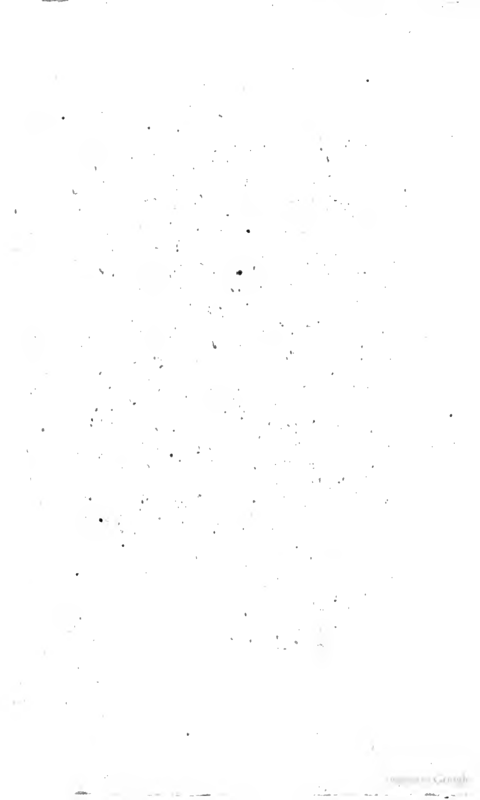
rien d'essentiel pour perfectionner l'organisation de la sienne. Le tiers en était toujours composé d'étrangers qu'aucun lien n'attachait à l'état et au roi, sans compter dans ce nombre les nouveaux sujets polonais, dont la tiédeur et la mauvaise volonté égalait pour le moins celle des étrangers. D'humiliantes punitions corporelles furent conservées, et l'on négligea si bien de mettre un frein à l'avarice des capitaines et aux vexations exercées par eux envers les subalternes, que la haine de ces derniers s'enflamma souvent jusqu'à la fureur. On laissa subsister aussi les limites qui séparaient la noblesse de la bourgeoisie. Il était rare que les hommes de cette dernière classe parvinssent aux grades supérieurs, à l'exception pourtant du service de l'artillerie, parce que cette arme exige des connaissances et du travail, et lorsque ce cas arrivait, le bourgeois se trouvait ennobli par le fait de son avancement. Les revues et les exercices furent peut-être encore mieux soignés que du temps de Frédéric; mais non pas les grandes manœuvres qui décident du gain des batailles. Les opérations militaires qui eurent lieu sur le Rhin et sur la Vistule, ne prouvèrent que trop, que l'esprit de Frédéric n'animait plus l'armée, et que son génie et sa pénétration n'avaient passé ni à son successeur ni à ses généraux. Enfin, ce qui devait contribuer surtout

à paralyser, à la longue, l'énergie de la meilleure même des armées, c'était la pénurie des moyens pour l'entretenir en campagne, inconvénient auquel on ne pouvait remédier qu'en accumulant de nouveaux impôts sur le peuple déjà accablé sous le poids des anciens : on en était venu au point que, non-seulement le trésor du grand Frédéric était épuisé, mais encore qu'une dette considérable pesait sur l'état.

Il est inutile de faire ici mention expresse des chefs placés, pour la plupart à cause de leur ancienneté à la tête des armées, leurs noms ayant été assez souvent répétés dans les guerres que la Prusse eut à soutenir pendant le règne de Frédéric-Guillaume; mais nous croyons devoir faire connaître les grands fonctionnaires auxquels les autres branches de l'administration avaient été confiées. Après la retraite de Carmer que son grand âge avait condamné au repos, les fonctions de grand chancelier furent décernées, au commencement de 1795, à Jules de Goldbeck et à Rheinhardt. Dès 1791, le département des finances fut confié à Charles Auguste de Struensée, dont nous parlerons plus tard avec éloge. Le baron Othon Charles Frédéric de Voss, frère de la comtesse d'Ingenheim, fut investi, en 1789, de la plus éminente dignité de l'état, et choisi pour administrer la Prusse Méridionale; mais les troubles,

qui éclatèrent dans cette nouvelle province, ayant retréci le cercle de ses attributions, le déterminèrent, en 1795, à renoncer entièrement à la carrière administrative. La plupart des serviteurs que Frédéric II avait légués à son neveu, jouissaient encore de leur ancienne considération, tels étaient Reck, Hoym, Danckelmann, et particulièrement Schulenbourg-Kehnert, qui travaillait dans le département de la guerre, et suivit le roi sur le Rhin. L'éloignement de Hertzberg et le grand âge de Finkenstein firent passer le département des affaires étrangères entre les mains d'Alversleben, qui eut quelque temps pour collègue le même Schulenbourg-Kehnert, que nous venons de citer; mais, outre Bischoffswerder, ceux qui avaient attiré plus que les autres l'attention du public, étaient Hardenberg, le comte Chrétien Henri Charles de Haugwitz, et Jérôme Lucchesini. En 1792, Frédéric-Guillaume se trouvant sur le Rhin, les appela tous les trois auprès de lui, et fit siéger l'année suivante les deux derniers dans son conseil d'état. L'activité, dont ils nous ont déjà donné plusieurs preuves, se manifestera sous des rapports encore plus importans dans la suite de cette histoire.

FIN DU LIVRE QUATRIÈME.



LIVRE CINQUIÈME.

DEPUIS L'AVÉNEMENT AU TRONE

DE FRÉDÉRIC GUILLAUME III,

JUSQU'APRÈS LES ARRANGEMENS PRIS AU SUJET DES PRINCES DÉPOSSÉDÉS DE LA RIVE GAUCHE DU RHIN.

1797-1804.

SOMMAIRE.

Caractère de Frédéric Guillaume III. — Réformes dans l'administration. — Le commerce des tabacs redevenu libre. — Suppression du comité créé par Vollner. — La comtesse de Lichtenau est arrêtée, puis mise en liberté. — Ordonnances relatives aux médecins, aux fonctions de la cour des comptes, à la conservation des forêts. — Autres concernant le droit à percevoir sur les successions, l'état des Juifs, et le travail sur la législation. — Autres sur le morcellement des biens fonciers, l'armée, les étudians, les sociétés secrètes. — Menken rappelé aux affaires. — Ordonnances sur l'importation et l'exportation, la nourriture des soldats, la création d'une académie d'architecture, l'instruction, etc., etc. — Finkenstein, Alversleben, Haugwitz, ministres. — Défaite des Autrichiens en Italie, par Bonaparte. — Préliminaires du traité de paix à Léoben. — Convention nouvelle entre la Prusse et la France, au sujet de limites. — La Prusse forme une armée d'observation. — Elle prend des engagemens secrets avec la France. — Paix de Campo-Formio. — Diète tenue à Rastadt. — La rive gauche du Rhin reconnue appartenir à la France. — La Suisse constituée en république helvétique. — Coalition de l'Angleterre avec la Russie, et puis avec l'Autriche. — Les Français chassés d'Italie. — Bonaparte de retour d'Égypte. — La Russie se détache de la coalition, et rappelle Souwarof d'Italie. — Les Autrichiens battus en Italie par Bonaparte, premier consul. — Traité de paix entre la France et l'Autriche. — Attitude de la Prusse pendant les derniers événemens d'Europe. — La Russie propose aux couronnes du nord une ligue contre l'Angleterre pour la conservation de la liberté des mers. — La Prusse accède à cette proposition. — Elle occupe le Hanovre. — Mort de l'empereur de Russie, Paul I[er]. — Préliminaires de paix entre l'Angleterre et la France. — Difficultés relatives au dédommagement à accorder aux princes dépossédés de la rive gauche du Rhin. — Comité établi à Ratisbonne à ce sujet. — La Prusse, forte de l'appui de la Russie et de la France, en profite pour s'adjuger une compensation six fois plus considérable que les pertes qu'elle avait éprouvées. — Ordonnances diverses concernant l'administration intérieure de la Prusse. — Colonies formées dans les nouvelles possessions polonaises. — Introduction de la vaccine en Prusse. — Mort du prince Henri, de Heinitz, d'Alversleben et de Struensée.

Né le 3 août 1770, Frédéric-Guillaume III était dans toute la plénitude de la force et de la jeu-

nesse lorsqu'il parvint au trône de ses ancêtres. Les bons citoyens conçurent de flatteuses espérances du nouveau règne, car si les onze années de la domination de son père avaient montré ce qu'un état peut perdre lorsque dans l'administration la faiblesse succède à la force, il y avait maintenant bien des motifs de sécurité pour l'avenir. Le jeune souverain passait pour être aussi économe que rangé, chose très-rare chez les princes de son âge, et ce qui l'est encore plus c'est que le cercle de sa famille suffisait à son bonheur. L'attachement qu'il portait à sa femme, jeune et belle, était parfait et sincèrement partagé. On croyait remarquer dans son caractère pour trait distinctif un mélange de gravité et de persévérance propre à rassurer les citoyens probes, et à en imposer aux courtisans. On ne regardait même pas comme dangereuse la défiance qu'il montrait de ses propres lumières, parce qu'une telle disposition ouvre un libre accès aux conseils, et qu'il était encore au-dessus de tout calcul de pouvoir fixer l'époque où il serait indispensable de déployer une sage prévoyance, une détermination prompte et des mesures énergiques.

A peine investi du souverain pouvoir, une exhortation de sa main, adressée aux municipalités des villes, montra à-la-fois qu'il connaissait les

vices qui affligeaient l'état, et qu'il voulait y porter remède. Il manda à tous les chefs d'administration son intention de ne plus tolérer le relâchement qui s'était glissé dans les affaires, et d'y introduire un meilleur esprit. Les chefs reçurent ordre de destituer les employés qui s'écarteraient de leur devoir, de faire descendre à des postes inférieurs ceux qui manquaient de capacité, ou de les congédier avec une modique pension de retraite; le bien public devant prévaloir sur les intérêts individuels, et l'état n'étant pas assez riche pour salarier des fonctionnaires incapables ou paresseux. On voyait avec plaisir que le prince avait observé en silence, qu'il s'était instruit, et qu'il déclarait une guerre ouverte à la mollesse, vice radical qui entravait le service. L'énoncé seul de ses intentions réveilla la confiance, car depuis long-temps on n'avait rien entendu de semblable.

Ce qui produisit surtout un bon effet, ce fut la suppression de l'ordonnance de son père, qui rétablissait le monopole des tabacs. Le roi déclara dans une ordonnance du 25 décembre 1797, qu'il congédiait tous les employés de cette administration, et les renvoyait à la direction générale des douanes et du commerce; une autre ordonnance subséquente déclara qu'à dater du 1er février le débit des tabacs serait libre, fixa la

taxe à prélever sur cette production et ajouta une faible augmentation à l'impôt additionnel.

Le département des affaires ecclésiastiques subit aussi un changement après lequel on soupirait depuis long-temps. L'indigne comité qui, sous la protection du ministre du culte Wollner, s'était arrogé le droit d'examiner les pasteurs et les candidats de l'église, fut supprimé et remplacé par l'ancien consistoire composé d'ecclésiastiques respectables. Cependant Wollner, par une fausse interprétation de l'ordonnance royale du 23 novembre, ayant enjoint aux chefs du clergé de déployer la plus sévère surveillance envers leurs subordonnés, et surtout de ne point permettre que l'on s'écartât dans l'enseignement des dogmes prescrits par les réglemens, le souverain indigné de cette incroyable altération du sens très-clair de son ordonnance, lui en témoigna son mécontentement en des termes propres à lui faire comprendre qu'on attendait sa démission. Comme il feignit de ne point s'attribuer ces réprimandes, on fut obligé de lui notifier son congé. Ce ministre disgracié se rendit dans ses terres, et y mourut dans la solitude (le 10 septembre 1800). Il fut remplacé par Eberhard Julius de Massow, jusqu'alors à la tête du gouvernement de Poméranie, et qui s'acquitta de ses nouvelles fonctions avec autant de droiture que

de sagesse. La chute de Wollner entraîna celle d'Hermès et d'Hilmer, ses créatures et ses affidés; ils obtinrent une pension de retraite et se virent l'un et l'autre replongés dans leur ancienne obscurité, d'où ils n'auraient jamais dû sortir. Cependant les principes de modération qui caractérisaient les édits du nouveau roi, rassurèrent les partisans des lumières et de la liberté d'opinion.

On doit placer aussi parmi les mesures qui signalèrent le commencement du nouveau règne, l'arrestation de la comtesse de Lichtenau, qui eut lieu quelques heures après la mort de Frédéric-Guillaume II. Sa conduite fut soumise à une enquête judiciaire, et telle était la haine qu'elle inspirait, que le peuple manifesta sa joie par des cris, [illegible] manquait d'expressions pour louer cet amour du jeune monarque pour la justice. On vit bientôt paraître de nombreux libelles remplis d'anecdotes dont le scandale ne rejaillissait pas seulement sur elle. Les journaux et les feuilles périodiques rivalisaient à qui lui porterait les coups les plus sensibles, au point que ceux connus pour les plus raisonnables la faisaient figurer d'avance sur l'échafaud. Un petit nombre d'esprits moderés plaidaient seuls en sa faveur. Ils rappelaient ce qu'un fils doit de respect à la mémoire de son père, et représentaient que la mort

de ce dernier n'avait point été assez subite pour ôter à l'accusée le temps de se mettre en sûreté dans le cas où elle eût été réellement coupable. Les actes de cette procédure ne sont point connus, mais il y a tout lieu de croire, d'après son issue, qu'on ne put convaincre la comtesse de crimes véritables, ou que le roi jugea à propos de lui faire grace. Elle fut transférée, le 16 mars, dans la forteresse de Glogaw, où elle eut la liberté de choisir son domicile, et elle obtint plus tard son entière liberté. On lui assigna sur ses biens, qui furent confisqués, une pension de 4 mille écus (15,000 francs); le reste fut abandonné à l'hospice de la Charité de Berlin. Lorsqu'on lui rendit sa liberté, on lui fit promettre sous serment de ne jamais révéler aucune des circonstances de l'interrogatoire qu'elle avait subi. Elle vécut dès-lors à Breslaw où elle excita d'abord la curiosité, et tomba ensuite dans l'oubli. On lui restitua ses papiers à l'exception de quelques-uns.

Aux premiers réglemens du roi, principalement dictés par les besoins et les circonstances du moment, on en vit succéder d'autres d'un intérêt plus général. Le soin de la santé des hommes était un objet trop important pour avoir jamais été négligé en Prusse, et depuis long-temps les jeunes médecins, même après avoir pris leur

grade de docteur dans les académies, étaient soumis encore à un examen spécial. Mais le mode de ces examens était, en quelques points, défectueux, et c'est à quoi le roi voulut remédier. A cet effet, il créa à Berlin, par une ordonnance du 1er février, un comité spécial devant lequel tous les élèves gradués des facultés de médecine, de chirurgie et de pharmacie, à l'exception de ceux de la Prusse Méridionale et de la Nouvelle Prusse Orientale, devaient soutenir une thèse de vive voix : ils devaient en outre assister à quatre cours principalement pratiques. Le célèbre docteur Solle fut nommé président de ce comité, et on lui adjoignit quatre autres membres.

La chambre des comptes était une ancienne institution fondée par Frédéric-Guillaume, qui en avait confié la surveillance à l'un de ses ministres. Par elle devaient s'obtenir les documens nécessaires pour établir le budget de l'état, comparer la recette à la dépense, et reconnaître aussitôt les infractions aux réglemens. Elle conserva la même destination sous Frédéric II, qui lui donna de nouvelles bases; mais sa sphère d'activité déjà très-étendue, le devint encore davantage sous Frédéric-Guillaume III. Une ordonnance du 19 février, lui donna une plus grande consistance, et en confia la direction au comte de Schulenbourg avec la faculté de pou-

voir choisir ses conseillers dans toutes les chambres des provinces. Dès-lors tous les comptes des caisses royales furent présentés à la chambre générale des comptes qui ne se borna plus, comme elle l'avait fait jusqu'ici, à faire observer la forme, mais qui étendit aussi son examen aux détails de leur administration, en indiquant les économies qui lui paraissaient possibles. On devait lui soumettre l'emploi des sommes qui, formant l'excédant de la recette, étaient destinées aux améliorations, ainsi que les devis des entrepreneurs. Elle était tenue de veiller sur toutes les livraisons des fournisseurs en temps de guerre ou de paix. Enfin, pour assurer l'indépendance des conseillers de cette administration, il leur était défendu de cumuler aucun autre emploi.

L'inspection des forêts était demeurée jusqu'alors dans les attributions du grand veneur; un besoin d'amélioration se faisait sentir dans ce département. Le roi le réunit à l'administration supérieure appelée directoire général, de manière qu'il se trouva régi par le plus ancien conseiller privé des finances, Baerensprung qui reçut le titre d'intendant général des forêts. Des inspections pour leur aménagement furent créées dans chaque province, à l'exception de la Silésie, de la Prusse Méridionale, de la Nouvelle Prusse Orientale et des principautés de Franconie.

Deux ordonnances parurent qui concernaient spécialement la Prusse-Méridionale et la Nouvelle Prusse Orientale. L'une, du 30 décembre 1797, fixait un prélèvement de 10 pour cent sur toutes les successions et les legs qui passeraient à l'étranger. La seconde, du 12 mars 1798, était relative à la circulation et au séjour des Juifs étrangers. Ils ne devaient être admis dans le pays qu'autant qu'ils seraient pourvus d'un certificat des magistrats de leur canton; ils devaient aussi, pour n'être point renvoyés, représenter une certaine somme en marchandise ou en argent, déclarer le but de leur voyage et la durée présumable de leur séjour; enfin, ils ne pouvaient pénétrer dans l'intérieur que par un seul point de la frontière, munis d'une feuille de route, et après avoir payé la taxe qui leur était imposée.

Il parut aussi une ordonnance du 22 août, relative au recueil, qu'on avait commencé de faire, des lois particulières de ces mêmes pays. On avait accordé aux états une part active dans ce travail; mais dépassant les limites qu'on leur avait tracées, ils apportaient mille lenteurs par le soin minutieux avec lequel ils défendaient leurs priviléges, et signalaient chaque déviation à leurs droits communaux. Pour amener un résultat plus prompt, le roi déclara qu'on ne conserverait

que les lois que les rapports locaux du pays rendaient nécessaires, et il enjoignit aux états de choisir des hommes d'une capacité reconnue pour se concerter avec les juridictions provinciales en s'interdisant toute contestation.

Dans la Nouvelle Prusse Orientale, l'agriculture fixa l'attention du gouvernement. Beaucoup de propriétés nobles avaient été tellement morcelées, qu'elles ne pouvaient faire vivre leurs possesseurs; d'un autre côté, beaucoup de terreins étaient abandonnés et incultes. Le roi régla le morcellement des biens d'après des principes raisonnables, mit un frein à l'arbitraire par la surveillance qui fut conférée aux chambres, et fixa un terme de cinq ans pour l'occupation des champs abandonnés.

Outre l'amnistie générale pour les déserteurs, qui a lieu à chaque avénement au trône, le roi publia deux édits remarquables concernant l'armée. L'un, mettait tous les biens meubles des officiers à l'abri des saisies que leurs créanciers pouvaient faire, et ne permettait à aucun sous-officier de faire des emprunts à moins qu'il ne prouvât suffisamment la possibilité du remboursement. L'autre, concernait le mariage des officiers. Pour obtenir la permission de se marier, il leur fallut justifier d'un revenu de 600 écus, sans compter leurs émolumens; ils ne purent s'al-

lier à aucune femme de basse naissance ou sans éducation, et tous les enfans, nés hors du mariage, durent être baptisés au nom de la mère seulement. Le roi recommanda aussi aux capitaines et aux colonels de veiller à la moralité de leurs subordonnés, dont plusieurs, tout en se prévalant de leur naissance et de leur état, s'en rendaient chaque jour indignes par la dépravation de leurs mœurs. Il fit connaître, dans une lettre du 11 avril, la tendance qu'il désirait imprimer aux travaux de l'académie des sciences de Berlin. « Jusqu'ici, écrivait-il, elle a eu plus « particulièrement en vue le perfectionnement « des études scolastiques que celui de la vie so« ciale; mais il croyait qu'elle devait principale« ment s'appliquer à contribuer par d'heureux « essais aux progrès de la nation, à établir sur « des principes solides l'éducation morale et « scientifique, à extirper les préjugés dangereux, « et à prémunir la jeunesse contre l'influence « d'une fausse philosophie. Un tel emploi de ses « efforts contribuerait à sa gloire et lui assurerait « la reconnaissance publique. Il confirmait dans « leur entier les statuts de 1746, supprimait le « comité des détails économiques, et en chargeait « une direction particulière. A l'égard de la bi« bliothèque royale et du cabinet d'histoire na« turelle, il les réunissait à l'académie sous la

« condition que cette société recevrait dans son « sein le directeur de ces établissemens. »

Des désordres publics motivèrent quelques autres ordonnances. L'une concernait les étudians. L'arrestation des perturbateurs fut transférée de la police académique à la police ordinaire; les enquêtes judiciaires furent attribuées aux tribunaux supérieurs dont ressortait l'académie, et les punitions attachées aux délits furent sévères au point d'exciter l'improbation générale. Un second édit était relatif aux sociétés secrètes, dont les effets nuisibles s'étaient propagés et manifestés de tant de manières sous le règne de Frédéric-Guillaume II. Son fils défendit toute société qui tendait à influer sur la constitution de l'état, qui exigeait obéissance, sous le sceau du serment, à des ordres connus ou inconnus, qui faisait une obligation du mystère et avait un but caché. On ne toléra plus que trois ordres de francs-maçons, celui de la *Mère-Maçonnerie*, le *Grand-Orient* du pays et le *Royal-Yorck*, ainsi que toutes les sociétés qui en tiraient leur origine. Mais ces ordres furent tenus de présenter chaque année la liste de leurs membres, et de n'en recevoir aucun au-dessous de 25 ans accomplis. Tout fondateur ou propagateur de sociétés défendues s'exposait à des peines sévères, et les fonctionnaires civils ou militaires, contrevenant

à la volonté royale, couraient risque de la destitution. Enfin, comme l'abus de la presse produisait de mauvais effets, le roi renouvela les anciennes défenses, et recommanda aux accusateurs publics d'exercer une surveillance rigoureuse sur les éditeurs et les distributeurs de libelles ou d'écrits licencieux.

Le roi fut aidé, dans toutes ces dispositions, par l'expérience et les vues intègres d'Anastase-Louis Menken, descendant de l'illustre famille de ce nom. Ce fut sous les auspices de Hertzberg, qu'en 1776, il fut placé, d'abord, dans la chancellerie secrète, et ensuite employé dans des missions diplomatiques à la cour de Stockholm. Il en fut rappelé par Frédéric II, qui desirait avoir sous sa main un diplomate habile; les lettres de Gustave III et de la reine douairière de Suède, qu'il présenta au roi, lui firent obtenir le plus favorable accueil. Il suivit Frédéric-Guillaume pendant ses campagnes du Rhin; mais il ne fut pas longtemps en faveur. Ses principes qui trouvaient peu d'approbateurs, et sa franchise qui déplaisait aux courtisans, le firent renvoyer à Potsdam, et dès-lors il fut rarement employé. Renonçant à tout désir, comme à tout espoir de participer encore aux affaires, il consacrait ses loisirs à l'étude; lorsque Frédéric-Guillaume III, parvenu au trône et voulant attacher à sa personne un con-

seiller franc et intègre, rappela ce fonctionnaire oublié, et trouva en lui ce qu'il cherchait. Malgré la faiblesse de sa santé, Menken suivit sa nouvelle carrière avec zèle et fidélité. Ce fut à lui que l'on dut les premières ordonnances royales, pleines à la fois d'une austère franchise et d'une tendre bienveillance. Par malheur son activité put à peine se soutenir pendant un an : l'épuisement de ses forces ne lui permit bientôt plus de servir l'état que par ses conseils.

Au commencement de la seconde année de son règne, Frédéric-Guillaume III accorda à l'armée un bienfait dont elle avait grand besoin, et qui ne put être désapprouvé, même par ceux qui en firent les frais. Le prix des denrées avait tellement haussé en Prusse qu'il était hors de proportion avec la solde des simples soldats et des sous-officiers, et que cette solde suffisait à peine à leur subsistance. Le roi, pénétré de leur pénible situation, résolut d'y porter remède. Il ordonna donc qu'à l'avenir, tous ses sujets, à quelque classe ou profession qu'ils appartinssent, contribueraient également aux taxes sur les objets d'importation ou d'exportation. Il éleva en même temps les droits sur les vins étrangers, et frappa d'une légère augmentation l'impôt additionnel. Il résulta de ce surcroît de revenus, qu'à dater de juin, les soldats reçurent tous les cinq jours six livres de

pain en sus de leur solde ordinaire. Il renouvela aussi l'ordre de promouvoir aux emplois civils les militaires invalides, principalement les officiers.

Cette même année, le roi fonda une académie d'architecture à Berlin, et en fixa l'ouverture au 1er octobre. La sphère d'enseignement de cette académie devait s'étendre, non-seulement à toutes les parties des mathématiques qui s'appliquent à l'architecture et à tous les genres de construction, même des digues et des ports; mais encore à plusieurs sciences toutes différentes, comme l'éloquence, le maniement des affaires et l'histoire. Il détermina, par une nouvelle instruction, adressée au consistoire, le mode d'examen que devaient subir les candidats au saint ministère; dès-lors on exigea autant de savoir que d'orthodoxie, et l'on attacha à la moralité et à la conduite des ecclésiastiques toute l'importance que méritaient leurs sublimes fonctions. Quant aux écoles destinées aux enfans de soldats, le roi, instruit que les régens de ces écoles étendaient le cercle de leur enseignement au-delà des limites qui leur avaient été tracées, en donnant des notions d'histoire, de commerce et de politique à des enfans, dont l'ambition devait avoir pour dernier terme une place de sergent-major; ordonna de se borner à leur apprendre à lire, à écrire et à compter. « Pourquoi, était-il dit dans l'ordonnance, ne pas

« leur donner une instruction analogue à leur des« tination future, au lieu de leur préparer des re« grets, en excitant chez eux des desirs inutiles, et « de les dégoûter du travail manuel. » Frédéric-Guillaume III n'oublia pas non plus les établissemens consacrés à l'humanité, et il assigna en particulier à la Maison des Orphelins de Halle, qui existait depuis plus de cent ans, une augmentation de revenu de quatre mille écus, sur le trésor de l'état.

Plusieurs autres dispositions se rapportèrent surtout à la police de l'état. On érigea deux maisons de travail à Uckermunde et à Neu-Stettin, dans la Haute et la Basse Poméranie, pour remédier à la mendicité et réprimer le vagabondage. Pour prévenir, autant que possible, les incendies continuels dans les villages de la Nouvelle Prusse Orientale, causés par la mauvaise construction des maisons trop rapprochées les unes des autres, il fut décidé que les incendiés ne pourraient reconstruire leurs maisons que sous l'inspection des magistrats. Les pensions assignées aux veuves des fonctionnaires décédés, épuisant le trésor; on invita les employés mariés à contribuer à la caisse des veuves, à défaut de quoi ils ne pourraient prétendre à aucune assistance publique pour leur famille. Comme un grand nombre de particuliers visitaient les bains étrangers,

plutôt par dissipation que par besoin, il fut ordonné qu'on ne pourrait s'y rendre à l'avenir, sans une attestation en forme des médecins. Le mode adopté dans les tables de la population subit quelques changemens favorables à ce travail.

On fixa aussi cette année les droits à percevoir sur le nouveau canal de Rüppin, pour l'établissement duquel Frédéric-Guillaume II avait assigné, en 1788, une somme de 130 mille écus. Ce canal facilitait considérablement le commerce intérieur et contribuait principalement au débit des tourbes que l'on exploitait près du Rhine. Il établissait entre Ruppin et Berlin une communication plus directe, et en ouvrait une nouvelle entre le Rhine et l'Oder.

Plusieurs autres dispositions eurent lieu l'année suivante. On fonda à Landsberg, dans la Nouvelle Marche, une nouvelle maison de travail. L'ancienne société d'assurance contre l'incendie des villes réunies, de la Marche électorale et de la Nouvelle-Marche, reçut une meilleure organisation, et l'on donna aux villes de Strausberg et d'Oranienbourg des réglemens de police pour prévenir les ravages du feu. Dans la Marche électorale, les établissemens fondés depuis 1711 pour l'entretien des veuves et des orphelins de pasteurs calvinistes, reçurent une organisation

compatible avec les changemens qui s'étaient opérés successivement dans l'intérieur. A l'occasion d'une émeute qu'excita à Berlin le supplice d'une femme condamnée à mort, personne ne fut plus admis à visiter les condamnés dans la prison, à l'exception du pasteur et des plus proches parens. Il fut défendu aussi de débiter leurs portraits ou leurs aventures, et ordonné que la sentence serait exécutée promptement et sans appareil. La conduite immorale et l'incapacité d'invalides investis d'emplois civils ayant excité des murmures, on apporta des réformes dans les dispositions qui les concernaient. Le roi compléta, cette même année, l'organisation des comités sanitaires des provinces, fixa le nombre de leurs membres, leurs attributions et leurs devoirs. On introduisit dans le même temps, dans les principautés de la Franconie, l'institution des hypothèques, qui existait dans les anciennes provinces. Les tribunaux furent chargés de tenir des registres de toutes les charges et de toutes les dettes dont une propriété pouvait être grevée. L'ancienne organisation fut supprimée à dater du 1er juin 1801.

Le maniément des affaires d'état subit un changement par la mort du comte Charles-Guillaume de Finkenstein. Ce digne vieillard mourut le 3 janvier, âgé de 85 ans, emportant avec lui la sa-

tisfaction d'avoir servi fidèlement trois rois, qui avaient apprécié son zèle, et d'avoir vu, sous son administration, et en partie par ses soins, la Prusse parvenir à cet état de gloire et de grandeur où il la laissa. Ami de Frédéric, dès son jeune âge, cette heureuse circonstance fut le fondement de son élévation, ses talens et les qualités de son ame firent le reste, en sorte qu'on peut dire que si la fortune lui fut favorable, lui-même sut s'en rendre digne par ses vertus. Après lui, le comte d'Alversleben fut chargé du ministère de l'intérieur, et le comte de Haugwitz de celui des affaires étrangères, auxquelles nous allons revenir.

Après que Frédéric-Guillaume II, par la paix de Bâle (avril 1795), se fut retiré de la confédération contre la France; que l'Allemagne du nord, pour préserver ses frontières, eut séparé sa cause de celle de l'Allemagne méridionale, et que les tentatives de la Prusse et du Danemarck pour le rétablissement de la paix générale eurent échoué; l'Autriche se lia plus étroitement avec l'Angleterre et la Russie, exhortant à diverses reprises les états de l'Empire à rester fidèles à la cause commune, tandis que cette même année elle continuait la guerre sous Wurmser et Clairfait avec des succès inattendus. Beaucoup de citoyens, aveuglés par leur amour pour la patrie, commençaient

déjà à espérer et à se réjouir de l'unité qui allait succéder dans les opérations de la guerre; mais des résultats désastreux couvaient dans l'avenir. Nous allons voir paraître l'année la plus fatale à l'Autriche avec l'homme qui devait lui porter les plus terribles coups.

Napoléon Bonaparte naquit à Ajaccio, en Corse, le 5 février 1768, de parens qui n'étaient pas sans considération, quoique médiocrement favorisés du côté de la fortune. Il vint en France dès l'âge de onze ans, et fut élevé à l'école militaire de Brienne. Les mathématiques et l'histoire furent son étude favorite, et il se fit dès-lors remarquer par sa persévérance, sa fermeté et son esprit réfléchi. Se consacrant entièrement à l'étude, il surpassa bientôt ses camarades, dont il partageait rarement les jeux. Il entra, après cinq ans de séjour à Brienne, dans la grande école militaire de Paris, où il eut pour amis plusieurs de ceux qui, dans la suite, devinrent ses compagnons d'armes. Les événemens de la révolution influèrent singulièrement sur cet esprit ardent et actif. Dévoré de la soif de la gloire, et la fortune ne répondant point à ses désirs, il avait résolu de s'embarquer à Marseille pour aller solliciter de l'emploi à la Porte, lorsque Barras le plaça, en octobre 1795, à la tête des troupes de la convention, et le chargea d'étouffer la révolte des sections de Pa-

ris, ce qu'il exécuta à la satisfaction des conventionnels. Six mois après il fut nommé général en chef de l'armée d'Italie; il n'avait que 26 ans, lorsqu'il fut appelé à se mesurer contre les généraux éprouvés de l'Autriche, et à leur prouver sa supériorité et celle des armes françaises.

Peu de guerriers ont, ainsi que Napoléon Bonaparte, développé, dès leur première campagne, cette masse de qualités qui constituent le grand capitaine, et montré tout-à-coup, comme lui, toutes les ressources de leur génie. Lorsqu'il prit le commandement, au printemps de 1796, l'armée française avait devant elle quarante mille Piémontais dans la vallée de la Stura, du Tanaro et de la Bormida, et plus haut, vers Novi, cinquante mille Autrichiens sous les ordres de Beaulieu. Arrivé à peine depuis huit jours à son armée, ce jeune général, avide de gloire, commence une lutte sanglante qui, après une série de victoires signalées, le porte jusqu'au cœur de l'Autriche. Les victoires de Montenotte et de Millésimo (12 et 13 avril) qui eurent pour résultat une section complète entre les armées sarde et autrichienne, furent dues à la hardiesse et à la rapidité de ses manœuvres. Gênes paraît menacée; mais c'est du côté de Savone que se dirige l'attaque des Français. Le passage de l'Adda à Lodi (10 mai), forcé par cette volonté d'airain à laquelle rien ne coûtait

pour arriver à son but, obligea les Autrichiens à couvrir Mantoue. Les victoires d'Arcole (15 et 17 novembre) et de Rivoli (14 janvier 1797), en assurant le blocus de Mantoue et en ouvrant la route du Tyrol, sont un exemple de ce que peut la valeur personnelle, et de la manière dont un grand capitaine peut mettre à profit la confiance qu'il inspire. Il ne manquait plus à sa gloire que de se montrer supérieur à sa position et impassible au milieu du danger; c'est une des grandes qualités que ce vainqueur impétueux eut aussi occasion de déployer dans cette même campagne. Entraîné par ses brillans succès, il s'était avancé jusqu'à Steyermark, à environ 20 milles de Vienne; plusieurs chaînes d'âpres montagnes le séparaient de Mantoue, la plus voisine des forteresses conquises par les Français; il voyait devant lui la capitale de l'Empire bien fortifiée, organisant une levée en masse; Venise, en pleine insurrection, le menaçait à dos; à sa gauche, un corps de troupes, commandé par Laudon, avait repris Bautzen (4 avril); un autre corps, à sa droite, avait reconquis Trieste (14 avril). Ne pouvant compter d'ailleurs sur aucun secours de l'armée du Rhin, et n'ayant plus de pain que pour dix jours, la victoire ne semblait l'avoir amené si loin que pour signaler son retour par une fuite désastreuse. Telle était sa position, et cependant,

comme s'il n'eût eu rien à craindre et tout à espérer, il offrit, comme par générosité, la paix à l'Autriche. Ce fut le 18 avril que l'on convint, au château d'Eckenwalde, près de Léoben, des conditions préliminaires qui devaient mettre un terme à cette guerre ruineuse. On expédia aussitôt des courriers sur le Rhin pour arrêter les opérations des armées. Bonaparte lui-même anéantit, à son retour, l'antique constitution de Venise, et refusa d'en donner une nouvelle, jusqu'à la conclusion définitive de la paix avec l'Autriche.

Tandis que ces choses se passaient en Italie et sur le Rhin, et que la guerre étendait ses ravages surtout sur la Souabe, les princes du nord de l'Allemagne réglaient les nouveaux rapports que leur commandait leur position vis-à-vis la France. Une courte expérience avait suffi pour démontrer que la ligne de démarcation, convenue le 17 mai 1795, entre la Prusse et la république française, avait trop d'extension, surtout au midi, pour n'être point violée par les armées belligérantes. C'est ce qui amena de nouvelles négociations d'où résulta une convention nouvelle, conclue à Berlin, le 5 août 1796, entre le comte de Haugwitz et l'ambassadeur français Caillard. En retrécissant l'ancienne ligne de démarcation on chercha néanmoins à ne point trop s'écarter du but primitif que l'on s'était proposé, et l'on

convint finalement que la nouvelle ligne partirait des frontières du Holstein, en longeant les côtes de la Mer du Nord, jusqu'aux embouchures de l'Elbe, du Weser et de l'Ems; qu'elle s'étendrait, en descendant vers les frontières de la Westphalie hollandaise, jusqu'à Anholt; que de là, elle passerait sur la gauche, par Heerenberg et Bar sur Yssel, se prolongerait le long de cette rivière et du Bas-Rhin, en montant par le pays de Clèves jusqu'à Rukort; qu'elle suivrait la Ruhr jusqu'à sa source, et laissant Medenbach sur l'Eder à sa gauche, prendrait de là sa direction sur la Fulde et aboutirait à la source de cette rivière en la remontant. « Tous les pays situés dans « l'intérieur de cette ligne, disait cette convention, « seront traités comme neutres, s'ils rappellent « dans le terme de trois mois leurs contingens de « l'armée allemande, et s'ils ne paient aucun sub-« side. Seront considérés, en outre, comme com-« pris dans la ligne, la portion du comité de la « Mark, située sur la rive gauche du Rhin, et les « principautés de la Franconie appartenantes à la « Prusse, le comté de Sayn-Altenkirchen, et le « petit canton de Bendorf sous Coblentz. »

Mais comme il était assez reconnu que de pareils traités ne sont remplis qu'autant qu'ils ont l'appui d'une force armée, la Prusse avait insisté, après la conclusion des négociations,

pour qu'on formât une armée d'observation, que devaient entretenir les états compris dans la ligne garantie. Ses agens ayant réussi à force de démarches à obtenir l'assentiment général, quarante-deux mille hommes, dont vingt-cinq mille fournis par la Prusse, quinze mille par le Hanovre, et deux mille par le duché de Brunswick, se rassemblèrent sur le Weser au commencement de juin. Le commandement en fut déféré au duc de Brunswick. Le quartier général de cette armée fut établi à Munden, et un corps avancé sous les ordres de Blücher, stationné à Munster. Ce fut le chargé d'affaires prussien, de Dohm, qui régla cette négociation, et fixa, d'après le mode suivi par la diète et les contributions déterminées par elle, ce que chacun des états intéressés aurait à fournir. Les frais furent supportés par la Prusse, par tous les états de la Basse-Saxe, par la plupart de ceux de la Westphalie, et par quelques autres cercles électoraux et du Haut-Rhin. Les états de Hesse-Cassel et de Saxe étaient garantis : Celui-ci par une trève (13 août 1796), qui lui permettait de rester neutre; l'autre par sa paix formelle avec la France, conclue le 28 août 1795.

Cependant à côté des négociations qu'on suivait ostensiblement à Berlin pour le bien de la patrie, on en entretenait aussi de secrètes qui tendaient à lui nuire. Ce même cinquième d'août, signalé

comme un beau jour dans les annales allemandes, en raison de la convention avec la France, en engendra une autre qui menaça l'indépendance et la stabilité des états qui y coopérèrent. On n'a su qu'après la mort de Frédéric-Guillaume II, que l'expectative de riches acquisitions de pays dans la Westphalie, lui avait fait promettre de céder à la France ses propres possessions au-delà du Rhin, et même de s'employer à lui faire tenir la cession de tous les pays de la rive gauche. Il avait fait accorder au prince d'Orange, son beau-frère, ex-stathouder des Pays-Bas, outre la dignité de prince électeur, les évêchés de Wurzbourg et de Bamberg, qui devaient être reversibles à sa maison dans le cas d'extinction de la ligne masculine d'Orange. Il avait également stipulé que le Landgrave de Hesse-Cassel, qui lui était aussi allié par le sang, serait élevé à la dignité de prince électoral, et qu'il obtiendrait en outre, lui et les autres princes de sa maison, des dédommagemens pour des pertes supposées. Ce fut sous le sceau du plus profond secret que Frédéric-Guillaume II conduisit ces négociations, et assura le malheur de l'Allemagne dont il avait déjà jeté le fondement par la paix de Bâle. Mais lui-même termina sa carrière avant que ce mystère fût divulgué, laissant à son successeur par cette convention un présent dont l'acceptation ou le refus paraissait

également dangereux. Nous allons voir comment le temps amena la solution de ce problème et ce qu'elle coûta à l'Allemagne.

Le traité préliminaire de Léoben amena la paix définitive entre la France et l'Autriche, conclue à Campo-Formio, le 17 octobre 1797. Pour première condition, l'empereur cédait sans réserve toute la Belgique à la France. Il consentait ensuite à ce que cette puissance s'appropriât l'île vénitienne de Corfou, toutes les autres îles grecques, situées plus loin [1], avec la portion du territoire de l'Albanie, qui appartenait à Venise. Il renonçait de plus à toutes ses possessions en Italie, pour en fonder une république cisalpine qu'il reconnaissait d'avance, et promettait au duc de Modène, dont les possessions devaient être annexées à cette république, de l'en dédommager en lui assurant le Brisgaw. Il obtenait lui-même comme équivalent, et pour l'arrondissement de ses états, l'Istrie et la Dalmatie vénitiennes, les îles vénitiennes dans la Mer Adriatique, les bouches du Cattaro, la ville de Venise elle-même avec ses lagunes, et tout le territoire vénitien que retran-

[1] On sait que ces îles au nombre de sept reçurent, sous la protection de la France, une forme républicaine sous le nom de république des Iles Ioniennes, et l'on connaît la manière dont ce *protectorat*, passé ensuite à l'Angleterre, a été exercé par elle.

chait une ligne tirée du Tyrol, au travers du lac de Guarda, et passant par Lacise et San-Giacomo, au-delà de l'Estch; longeant ensuite la rive gauche de cette rivière, et du canal de Bianco, du Tartaro et du canal la Polisella jusqu'à son embouchure dans le Pô; et se continuant sur la rive gauche du grand Pô jusqu'à son entrée dans la mer. On convint en même temps qu'une convocation des états de l'Empire aurait lieu dans un mois à Rastadt, pour régulariser de concert avec la république française les affaires de l'Allemagne.

L'empereur fit en conséquence, le 1er novembre 1797, une invitation à tous les états de l'Empire de se rendre aussitôt à Rastadt, pour concourir avec lui à une paix qui aurait pour base l'inviolabilité de l'Empire et de sa constitution. Les plus clairvoyans ne pouvaient comprendre les motifs de ces conditions, et plusieurs nourrissaient une méfiance secrète contre la sincérité de la cour impériale, quoique personne ne connût encore les véritables conditions de la paix. Mais bientôt des actes qui avaient de quoi surprendre dessillèrent les yeux des plus confians. Par un décret du 4 novembre, le citoyen français Rudler fut chargé de diviser en départemens tous les pays entre la Meuse et le Rhin occupés par l'armée française, et d'y constituer des autorités

françaises. Le 7 décembre, l'ambassadeur autrichien, comte de Lehrbach, déclara que l'empereur était tenu par la paix de Campo-Formio de rappeler ses troupes du théâtre de la guerre, et la nuit du 9, le lendemain du jour où la diète qui devait traiter la paix à Rastadt tint sa première séance, les forces militaires de l'Autriche évacuèrent Mayence, ainsi que tous les points occupés par elles, tandis que le général français Hatry marchait en avant. Mayence abandonnée se trouvait déjà cernée le 10 décembre, et fut rendue, le 30, par la faible garnison des troupes de l'Empire qui l'occupait.

On ne pouvait plus douter, d'après ces événemens, qu'il n'existât une secrète intelligence entre la France et l'Autriche. Cette opinion était encore fortifiée par les négociations de Rastadt qui faisaient assez connaître que l'Autriche et la Prusse, d'accord entre elles et traitant séparément avec la France, ne songeaient qu'à leurs intérêts respectifs. La voix des ambassadeurs allemands était sans force, et toutes les propositions qu'ils firent pour conserver au moins une portion de ce que l'on enlevait à la patrie furent écoutées avec indifférence, ou rejetées avec hauteur. Il régnait entre les paroles et les actes de l'empereur une contradiction révoltante. La Prusse, voulant faire accroire qu'en se désistant de ses possessions

de la rive gauche du Rhin, elle faisait au bien commun un douloureux sacrifice, prônait dans les feuilles publiques son dévouement généreux, et cependant elle ne se faisait entendre à Rastadt, que lorsqu'il s'agissait de la cession de Budelich; île sur le Rhin, boulevard avancé de Wesel. La France seule, trop forte pour avoir besoin de se couvrir d'un masque hypocrite, agissait sans déguisement et disposait de l'Allemagne comme jadis Rome, après la destruction de Corinthe, disposa de la Grèce. Toujours persévérante dans ses vues, elle exigeait la cession de la rive gauche du Rhin, et la sécularisation des possessions ecclésiastiques pour les donner en dédommagement aux princes dépouillés : Son langage était énergique, quelquefois altier; et elle finit (11 mars et 4 avril) par forcer sur ces deux points le consentement des états.

L'affaire principale étant terminée, il ne restait plus qu'à procéder à celle des compensations qui, bien que plus embrouillée, était cependant plus facile à arranger. Mais l'état des deux principales puissances devenait de plus en plus précaire. La France, loin de respecter le traité de Campo-Formio, et de mettre un terme à ses conquêtes, les étendait toujours plus. Le 15 février 1798, la république cisalpine trouva dans Rome une amie et une alliée. La Suisse, respectée jus-

qu'alors, heureuse par son antique constitution, fut obligée, le 12 avril, de se soumettre à un nouvel ordre de choses qui la constituait république helvétique, une et indivisible. On vit, le 19 avril, une flotte formidable sortir de Toulon avec une nombreuse armée de débarquement commandée par Bonaparte. On présuma dès le principe que cet armement était destiné à conquérir l'Égypte pour y fonder une colonie française. Et cependant, depuis que la France était en possession de la rive gauche du Rhin, l'Autriche espérait vainement voir s'accomplir le traité secret qui lui promettait la possession de l'évêché de Salzbourg, et du territoire compris entre ce pays, les rivières de l'Inn et de la Salza et le Tyrol. Enfin, les Français apportaient en Allemagne toutes sortes d'obstacles aux négociations en refusant les demandes les plus équitables et en formant eux-mêmes des plus injustes. Ils savaient que le petit nombre de ceux qui seuls auraient pu parler et agir étaient paralysés par l'avidité et les reproches de leur conscience, et que la jalousie et la méfiance ne leur permettaient point de se rapprocher de bonne foi, lors-même qu'on ne se serait point appliqué à entretenir leur mésintelligence.

Tel était l'état des choses lorsque l'Angleterre, depuis 1793 toujours en guerre avec la France, et plus inquiète que jamais pour son commerce

exclusif, se lia plus intimement avec la Russie, qui jusqu'ici était demeurée tranquille. Cet empire était gouverné depuis la mort de Catherine II, arrivée en 1796, par Paul Ier, son fils, prince d'un caractère mobile et capricieux. Ces deux puissances comptaient en toute confiance sur l'accession de l'empereur d'Allemagne et du roi de Prusse. Ce qui fit voir combien l'on tenait à s'assurer du dernier, c'est que le prince Repnin, le même qui avait concouru à la conclusion de la paix de Teschen, fut envoyé par la Russie à Berlin en qualité d'ambassadeur extraordinaire. Il y était déjà arrivé au mois de mai, et telle fut à Paris l'appréhension qu'inspirait son influence, ou l'inquiétude d'avoir provoqué le ressentiment de la Prusse, que le gouvernement français rappela de Berlin l'honnête Caillard, son ambassadeur, pour lui substituer l'adroit Syeyes. On ne saurait déterminer au juste les motifs qui empêchèrent d'accueillir les propositions anglo-russes : doit-on les attribuer aux sentimens pacifiques du roi; à sa juste méfiance contre une guerre de confédération; à la perspective séduisante de se voir, à la fin d'une lutte présumable, ayant conservé toutes ses forces au milieu des puissances affaiblies; ou aux promesses flatteuses de la France? Nous savons seulement, et la suite ne l'a que trop appris, que les efforts de Repnin ne

purent ébranler les sentimens pacifiques du roi. Cet ambassadeur n'ayant pu réussir à Berlin se rendit à Vienne.

Il y arriva le 23 août, et n'eut besoin, pour persuader cette cour, d'aucun effort d'éloquence. L'Autriche, en apparence toujours occupée des négociations de Rastadt, était depuis long-temps décidée à la guerre. Une année entière de repos lui avait permis de se relever, et, quant aux forces qu'elle avait perdues, la Russie et l'Angleterre lui promettaient d'y suppléer, l'une par ses troupes, l'autre par son or. D'ailleurs les Allemands connaissaient maintenant les maux qu'ils avaient à attendre de la paix. La Méditerranée séparait, peut-être pour toujours, de l'Europe le plus redoutable des généraux de la France. Encouragé par ces considérations, François II n'eut point de peine à entrer dans les vues des deux cours, et, sur la fin de novembre, les cohortes du nord franchirent les frontières de la Gallicie, pour se diriger en Italie, et sauver l'Allemagne de l'humiliation dont elle était menacée.

Déjà les armées ennemies étaient aux prises, lorsque le congrès de Rastadt fut dissous (23 avril 1799)[1], dix-huit mois après son ouverture, et

[1] L'auteur ne parle pas du crime affreux qui termina ce congrès, par l'assassinat des plénipotentiaires français. Pour trouver une violation aussi odieuse du droit des gens il

sans résultat pour l'Allemagne dont le sort dépendit de nouveau des hasards de la guerre. De toutes les campagnes que la France avait eues à soutenir depuis sa glorieuse régénération, celle-ci, qui était la huitième, fut sans contredit la plus fatale pour elle. Quelques semaines suffirent pour lui enlever tous les avantages que ses efforts lui avaient fait obtenir. Elle perdit l'Italie entière sans excepter la forteresse de Mantoue. Dans la Suisse les défaites se succédèrent l'une à l'autre, et en Allemagne les Français repassèrent le Rhin. Les Allemands renaissaient à l'espérance, et les princes se félicitaient de la dissolution du congrès de Rastadt. A Paris, les citoyens les plus sensés ne pouvaient se dissimuler qu'il fallait ou renoncer de bon gré à toutes les conquêtes, ou rappeler le seul homme qu'on croyait capable de relever les affaires de la France.

Cependant celui qu'on désignait ainsi, Bonaparte, revenu au Caire, après avoir éprouvé des revers en Syrie, combattit victorieusement

faut remonter aux temps de barbarie, ou du moins au règne de César Borgia, d'exécrable mémoire. L'historien allemand n'a pas cru devoir soulever le voile qui couvre encore en partie cet attentat, sans doute dans la crainte louable de compromettre des réputations contemporaines. Nous imiterons sa retenue, laissant aux générations futures le soin de signaler les coupables, et de les traduire devant le tribunal de la postérité. (*Note de l'éditeur.*)

les Turcs dans les plaines d'Aboukir (21 juillet 1799). Dans sa complète séparation de l'Europe, il était loin de pressentir qu'une paix si bien ménagée n'eût pas réussi, et que la France eût perdu en si peu de temps tous les fruits d'une sanglante guerre, lorsque son frère Lucien lui fit savoir par une missive, qu'il fallut faire passer par l'Angleterre, la décadence subite des affaires de la France, en l'invitant à accélérer son retour. Ces nouvelles le déterminèrent aussitôt, et se confiant, ainsi que César, dans sa fortune, il s'embarqua avec plusieurs de ses braves compagnons d'armes sur deux corvettes dirigées par l'amiral Gantheaume. Le 23 août, il mit à la voile pour s'éloigner d'un pays où il avait affronté pendant quinze mois le climat, les maladies contagieuses et d'implacables ennemis. Ce fut le 9 octobre, qu'échappé aux flots et aux croisières anglaises, il aborda à Fréjus, entre Toulon et Nice. Huit jours après, il reçut les félicitations des Parisiens enthousiasmés par sa présence. Un nouvel astre parut briller pour la patrie. Ceux qui avaient désespéré reprirent courage et leur attente ne fut point déçue.

La fortune montra dans cette occasion qu'elle fait quelquefois cause commune avec les grands courages; car, tandis que Bonaparte voguait sur la Méditerranée, l'empereur Paul se refroidissait pour ses alliés qu'il accusait d'égoïsme. Il en ré-

sulta des mésintelligences, que des revers convertirent bientôt en une rupture ouverte. Les alliés étaient convenus entre eux que Souwarof, ce chef audacieux des Russes, qui avait reconquis l'Italie, quitterait le théâtre de sa gloire pour tourner ses efforts du côté de la Suisse; c'est ce qu'il exécuta au commencement de septembre, dans le but de se réunir à Korsakof, commandant d'une autre division russe et à Hotze, général autrichien, pour forcer la position qu'occupaient les Français sur la Linth, la Limmat et l'Aar, et se porter en avant. Mais avant son arrivée, l'archiduc Charles, généralissime des armées d'Autriche, s'avançant avec trop de précipitation dans la Souabe, dégarnit la ligne des alliés, qui furent battus complètement entre le 25 et le 27 septembre, par les généraux Masséna et Soult. Souwarof qui s'avançait, fut obligé de rebrousser chemin et effectua une retraite glorieuse au travers de montagnes presque inaccessibles et au milieu des attaques continuelles de l'ennemi. Ayant enfin, près du lac de Constance, opéré sa jonction avec les débris de la division Korsakof, il reprit à la fin de novembre la route de sa patrie par la Moravie et la Silésie autrichienne.

L'Autriche était la seule puissance considérable qui fût encore sous les armes à l'entrée de l'an-

née 1800. Car on ne pouvait compter que pour peu de chose les petits princes allemands et le faible royaume de Naples. Cependant la France, débarrassée du gouvernement faible et anarchique du directoire, venait de mettre Bonaparte, sous le nom de premier consul, à la tête de l'administration pour dix ans, et faisait en toute hâte de nouveaux armémens. Dans les mois d'avril et de mai, deux armées entrèrent en campagne, l'une sous Moreau, passa le Rhin; l'autre, commandée par Bonaparte lui-même, et divisée en quatre corps, se frayant un passage au travers des glaces et des neiges des Alpes se répandit dans les plaines de l'Italie. Les journées décisives de Moeskirch, de Memmingen et de Marengo, toutes au désavantage de l'Autriche, auraient sans doute amené la paix dans le courant de l'été, si l'obligation de ne point faire de traité séparé, que l'Autriche avait contractée envers l'Angleterre, n'avait fait échouer les négociations. Enfin, après beaucoup de délais, quelques pertes en rase campagne et d'immenses concessions à la France pour obtenir une prolongation de trève, une grande victoire remportée par Moreau à Hohenlinden, et la prise de Linz, concoururent à accélérer la pacification. Le comte de Cobenzel, envoyé de bonne heure de Vienne à Lunéville avec des intentions pacifiques, mais différant tou-

jours de se prononcer dans l'attente de la décision de l'Angleterre, déclara enfin, le 31 décembre, qu'il abandonnait cette puissance à ses propres conseils. Le premier jour du dix-neuvième siècle ouvrit une perspective plus consolante à l'humanité affligée.

Dans les dernières années de cette guerre, les puissances belligérantes recherchèrent avec empressement l'amitié de la Prusse. L'Angleterre envoya, en février 1799, le lord Grenville à Berlin, où il séjourna jusqu'en septembre; et le comte de Dietrichstein y agissait avec lui dans le même temps de la part de l'Autriche. Après le retour de Bonaparte, Duroc, son favori, vint de Paris présenter au roi les hommages de son gouvernement; bientôt après, Beurnonville parut en qualité d'ambassadeur, mais il ne demeura que peu de temps à Berlin, et il ne paraît pas qu'il eût été chargé de propositions particulières par Louis Bonaparte, frère du premier consul, et alors ministre des affaires étrangères. L'empereur de Russie, qui avait témoigné long-temps de la froideur pour la Prusse, s'en rapprocha aussi après s'être séparé de l'Autriche. Cet empressement réciproque des grandes puissances donnait dans ce temps une grande importance à la cour de Berlin. On inférait des moindres mouvemens dans l'intérieur de l'état un changement dans ses rap-

ports extérieurs, et les succès ou les revers des armées qui combattaient la France faisaient espérer que la Prusse écouterait les propositions de l'Angleterre. Mais les dispositions pacifiques du roi à l'égard de la France ne se démentirent point, et même il prit bientôt une attitude menaçante envers l'Angleterre.

Cette dernière puissance mettait plus d'opiniâtreté que jamais à exercer le droit abusif que, nonobstant l'opposition des puissances du nord, elle avait déjà voulu s'arroger en 1780. Jusqu'ici, en temps de guerre, les vaisseaux marchands des nations paisibles avaient navigué librement dans toutes les mers sous la protection des vaisseaux de guerre qui les accompagnaient, car cette escorte que l'état leur accordait, était une garantie suffisante contre la crainte qu'ils ne fournissent des munitions de guerre aux nations belligérantes. Mais l'Angleterre, cette dominatrice des mers, refusa de reconnaître plus long-temps ce droit respecté de tous les peuples. Sous prétexte qu'il existait un commerce interlope de munitions de guerre entre les états en paix et en guerre, elle s'empara, en 1800, d'un vaisseau de guerre danois, et força ensuite un vaisseau marchand suédois à coopérer à la prise de deux vaisseaux de guerre espagnols, exerçant ainsi sur toute l'étendue des mers le droit du plus fort. Ces violences excité-

rent l'indignation de tout le nord, mais surtout de l'empereur de Russie. Déjà aigri contre l'Autriche et l'Angleterre, il avait un sujet particulier de plainte dans le refus de celle-ci, de lui remettre Malte, qu'il réclamait comme grand-maître de l'ordre : d'ailleurs, mécontent en général de la tournure que prenaient les affaires de l'Europe, il s'abandonna sans réserve aux suggestions de son humeur violente. Il rassembla deux armées sur les frontières de ses états, pour maintenir, disait-il dans sa déclaration, l'équilibre de l'ordre social en Europe, proposa le 16 d'août, aux rois de Suède, de Danemarck et de Prusse, une ligue pour la conservation de la liberté des mers, et fit mettre en même temps un embargo sur toutes les marchandises et les navires anglais qui se trouvaient dans ses états.

De toutes les puissances commerçantes du nord, la Prusse était sans doute la moins intéressée dans ces démêlés. Sa navigation resserrée dans d'étroites limites avait peu à craindre. Elle n'avait au-delà des mers, ni colonies ni richesses réclamant sa sollicitude; supposé qu'elle eût à se plaindre de l'Angleterre, le Hanovre ouvert lui offrait un moyen sûr de se venger. Mais la politique conseillait d'autres mesures que celles que paraissaient dicter les rapports spéciaux de l'état. D'un côté un vaisseau prussien, le Triton, ayant été

capturé par les Anglais au commencement de novembre, il était difficile de se refuser aux instances de Paul Ier, sans le provoquer et l'exciter à la guerre; de l'autre les succès constans des Français, et l'épuisement toujours croissant de l'Autriche, annonçaient une paix prochaine; et dans ce cas le roi pouvait d'autant plus espérer d'atteindre le but de ses désirs, qu'il se prononcerait plus fortement contre l'Angleterre. Ces considérations le décidèrent à envoyer sur la fin de novembre un corps de dix-huit cents hommes dans le bailliage hambourgeois de Ritzebuttel, pour occuper Cuxhaven où les Anglais avaient amené le Triton; il montra dès-lors des dispositions beaucoup plus hostiles contre l'Angleterre. L'ambassadeur anglais à Berlin, lord Carysford, ayant demandé dans les premiers jours de 1801 si, conformément au bruit public, la Prusse avait réellement accédé à la ligue du nord, n'obtint qu'une réponse très-peu satisfaisante. Lorsque plus tard il déclara que la Grande-Bretagne, exposée aux vexations continuelles de la Russie, et en état de guerre ouverte avec cette puissance, comptait sur l'amitié éprouvée de la Prusse, Haugwitz répliqua le 12 février: « Que « la conduite de la cour de Londres, envers les « puissances du nord, était aussi injuste qu'impru« dente. Que celles-ci n'avaient point pour but

« d'offenser la première, mais uniquement de « pourvoir à la sûreté de leurs pavillons et de leurs « sujets. Qu'aucun état ne pouvait compromettre « sa dignité au point de souffrir le droit arbitraire « de disposer des mers que s'était arrogé la Grande-« Bretagne. Avait-on jamais concédé au souve-« rain de l'Angleterre le droit de citer devant « son tribunal le navigateur étranger, et de s'ap-« proprier sa cargaison? Il était temps enfin, après « tant de violences sans cesse renouvelées, après « tant de plaintes inutiles, de repousser la force par « la force. Que la Prusse ne se déciderait à re-« noncer à la nouvelle alliance qu'elle venait de « contracter, qu'autant que la Grande-Bretagne « se déciderait elle-même à lever tous les em-« bargos qu'elle avait mis sur les navires étran-« gers. »

On présumait que l'énergie de cette déclaration amènerait des actes d'hostilité, et l'on avertit les navigateurs d'Emden de se tenir en garde. Mais, tandis que l'Angleterre retenait dans ses ports les vaisseaux des trois autres puissances du nord, ses ménagemens pour le pavillon prussien, et la mission du prince anglais Adolphe, arrivé le 4 mars à Berlin, annonçaient assez qu'elle voulait conserver ses rapports pacifiques avec la Prusse. Néanmoins, la condescendance montrée pour elle par l'Angleterre fut loin de rétablir la bonne

intelligence qui fut bientôt troublée plus que jamais. Le 30 mars, le comte de Schulenbourg déclara aux autorités du Hanovre : « Que le roi de « Prusse, usant du droit de représailles contre les « injures qu'il avait souffertes, et voulant prévenir de nouvelles offenses, se voyait forcé de « fermer les embouchures de l'Elbe, du Weser et « de l'Ems, et d'occuper en même temps les états « héréditaires du roi d'Angleterre situés en Allemagne. Qu'il exigeait que la majeure partie de « l'armée hanovrienne fût licenciée, et que ses « chefs lui prêtassent serment de fidélité et d'obéissance; que ceux qui resteraient sous les drapeaux « fussent transférés dans les villes de Hanovre, « Giffhorn, Uelzen, Lunebourg et les contrées « environnantes, où ils attendraient tranquillement leur destinée; que les autres places, avec « la forteresse de Hameln, fussent occupées par « les Prussiens, et les troupes étrangères entretenues aux dépens du pays; que d'après la « présente disposition il n'existât plus aucune « communication entre le Hanovre et la Grande-« Bretagne, et que tout le pays fût placé sous « l'administration prussienne. » Lorsque les autorités supérieures, civiles et militaires, cédant aux circonstances, eurent rempli les formalités exigées, vingt-quatre mille Prussiens entrèrent dans le Hanovre, et le prince Adolphe, quittant Ber-

lin, s'embarqua, le 13 avril, à Cuxhaven pour retourner à Londres. La ville de Bremen, préparée et rassurée par un avertissement du comte de Haugwitz, reçut également garnison, ainsi que les principautés d'Oldenbourg et de Delmenhorst. Six mille Danois occupèrent, dans le même temps, les villes de Hambourg et de Lubeck.

Des bruits d'une étrange nature circulaient alors en Allemagne; sans les affirmer ni les démentir, nous croyons devoir en parler, car la voix publique est aussi de quelque poids dans l'histoire, lorsque l'on n'a sur les menées de la politique que de simples présomptions. Ceux qui ne jugeaient que d'après les apparences pensaient que la Prusse voulait s'approprier le Hanovre, pour se dédommager de la perte des pays qu'elle avait cédés sur la rive gauche du Rhin; ils osaient même publier leurs conjectures. Mais la droiture du roi était trop bien établie, pour que cette opinion pût s'accréditer. D'autres écrivaient, sans obtenir plus de créance, que toutes les mesures prises contre l'Angleterre avaient été inspirées par la crainte de la Russie et le désir de plaire à la France. Mais le plus grand nombre, d'accord en cela avec les journaux les plus estimés, rattachaient cet événement à la paix conclue, le 9 février, à Lunéville entre la France et l'Autriche, sans la participation de l'Angleterre. La Prusse,

alarmée des intentions manifestées par Bonaparte, de faire occuper le Hanovre par des troupes françaises et par les prisonniers russes qu'il renvoyait alors à Paul, réconcilié avec la France, aurait, pour prévenir le gouvernement français, occupé elle-même ce pays, d'après une convention secrète avec la Grande-Bretagne, et le prince Adolphe aurait quitté Berlin, sans inimitié et sans rien craindre de la Prusse.

Cette présomption reçut beaucoup de poids de la conduite de l'Angleterre, qui ne cessa de respecter le pavillon prussien, et de la liaison qui se manifesta plus tard entre l'évacuation du Hanovre et les intérêts de la Grande-Bretagne. A l'époque même où la Prusse agissait, ou paraissait agir avec tant d'énergie contre cette puissance, Paul Ier fut assassiné dans son lit, la nuit du 23 au 24 mars, et la couronne passa à son fils Alexandre. Celui-ci, d'après la méthode des nouveaux souverains encore mal affermis sur le trône, s'empressa de rétablir les liaisons rompues, et envoya aussitôt à la cour de Londres une lettre remplie de témoignages d'amitié. Elle reçut un accueil aussi favorable qu'il l'avait désiré, d'où résulta un changement aussi prompt qu'avantageux à l'Angleterre, dans les relations politiques du nord. Le Danemarck et la Suède étaient hors d'état de soutenir une ligue à laquelle la Russie

ne participait plus, et la Prusse, souffrant elle-même de l'état de blocus des fleuves anséatiques, proposa, en avril, aux Danois, qui occupaient Hambourg et Lubeck, de rompre les entraves du commerce. Ceux-ci ne s'y étant point opposés, le Weser redevint libre à la fin d'avril. Dans le milieu de mai, les Prussiens quittèrent les principautés d'Oldenbourg et de Delmenhorst, et sortirent de Bremen le 4 de juillet. Il en fut de même de l'Elbe : le 7 mai, la navigation fut rétablie par les Danois, qui évacuèrent aussi, le 23, les villes de Hambourg et de Lubeck. Le Hanovre seul, encore occupé, attendait sa libération avec la plus vive impatience; mais la Prusse, refusant toujours de retirer ses troupes, éludait toute explication, sans s'inquiéter des présomptions défavorables que faisait naître sa conduite, ni même des reproches amers qu'elle lui attirait. Cependant les négociations entamées depuis plusieurs mois entre la France et l'Angleterre approchaient de leur terme, et, contre l'attente du plus grand nombre, on annonça, le 1er octobre, la fixation des conditions préliminaires. Le sort du Hanovre fut aussitôt décidé par cet événement. La cour de Berlin annonça, le 11 octobre, à l'Angleterre qu'elle se disposait à retirer ses troupes, et donna, le 25, ses ordres pour l'évacuation. Ce dénouement ne permettait plus de douter que la Prusse, alarmée

pour elle-même de la proximité des troupes étrangères, n'eût voulu aussi empêcher, en occupant le Hanovre, que ce pays ne fût réservé en dédommagement aux princes allemands dépouillés par la France.

La confédération que l'Allemagne du nord avait formée pour se mettre à l'abri des événemens de la guerre, après avoir duré près de cinq ans, était dissoute depuis six mois (30 avril), parce que la paix de Lunéville, ayant ramené le repos dans l'Empire, il ne restait plus qu'à fixer les dédommagemens de ceux qui avaient perdu leurs propriétés par la cession de la rive gauche du Rhin. Si, pendant la guerre, le présent avait tourmenté les princes allemands, dans le moment actuel l'avenir leur inspirait de bien plus vives inquiétudes. Les électeurs ecclésiastiques se trouvaient privés, même par la paix, de tout espoir d'indemnités pour la perte de leurs domaines, et plusieurs ducs et seigneurs séculiers craignaient que l'avidité des puissans ne l'emportât sur leurs prétentions. Les princes ecclésiastiques et les évêques ne pouvaient se dissimuler que, sans la confiscation de leurs propriétés, il ne pouvait y avoir pour les autres ni accommodement, ni composition. Les inquiétudes étaient encore accrues par certains indices qui annonçaient que l'Empire et les états n'auraient que peu d'influence, dans

les dédommagemens, et que devant être fixés à Paris, ils le seraient d'après des considérations qui ne s'accorderaient guère avec les droits réels des parties lésées. Cependant la capitale de la France fourmillait d'ambassadeurs des cours allemandes, munis de lettres de recommandation et de sommes d'argent plus recommandables encore, tandis que les journaux et les feuilles publiques étaient pleines d'annonces relatives aux décisions qu'on devait prendre.

Les craintes furent surtout confirmées par la contestation que la Prusse éleva à cette époque contre l'occupation d'un siége épiscopal vacant. L'archiduc Maximilien-François-Xavier Joseph, de la maison d'Autriche, électeur de Cologne et prince évêque de Munster, étant mort dans la nuit du 26 juillet, aussitôt que la nouvelle en fut parvenue à Berlin, le roi s'empressa de déclarer le 15 août à Ratisbonne, à Vienne, et dans les chefs-lieux d'élection, Ahrensberg et Munster : « Que les changemens prochains, qui devaient « s'opérer dans la constitution germanique, ne « permettaient pas pour le présent de nommer « aux archevêchés et évêchés vacans. Que selon « toute apparence on se saisirait de plusieurs « possessions ecclésiastiques pour satisfaire les « princes séculiers; qu'il conseillait, en consé- « quence, d'attendre le résultat avant de procé-

« der à une nouvelle élection. » On ne pouvait méconnaître l'intérêt qui avait dicté au roi cet avis, et il était évident aussi qu'il se fondait sur quelque convention, attendu que quinze jours plus tard la France s'expliqua dans le même sens. Mais ce fut précisément pour les électeurs le motif le plus puissant de ne point tarder à faire valoir leurs droits; aussi le 9 septembre nommèrent-ils prince évêque de Munster l'archiduc Antoine Victor, frère de l'empereur; car ils sentaient la nécessité de s'appuyer d'une maison puissante.

Si la considération de son intérêt avait porté la Prusse à former une opposition, sa dignité lésée ne lui permettait pas de voir cette démarche avec indifférence; elle déclara : « Que le roi était « étrangement surpris de la précipitation avec « laquelle on avait procédé à l'élection, puisqu'on « n'avait pas même laissé s'écouler le quart du « terme fixé par les réglemens pour la durée de « la vacance; que ce qui devait lui paraître encore plus étrange, c'est qu'on eût montré si « peu d'égard pour ses bonnes intentions, et « qu'on attachât si peu de prix à se maintenir en « bonne intelligence avec lui; que sa conduite « future serait conforme à celle des membres du « collége; mais que, loin de reconnaître le nouvel « évêque, il protestait formellement contre son

« élection. » Après s'être expliqué ainsi par écrit, le 15 et 18 septembre, auprès des électeurs rassemblés, l'ambassadeur prussien de Dohm partit de Munster.

La réponse qu'ils firent à cette lettre était à-la-fois énergique et respectueuse; ils se référaient à leurs droits, à l'empereur, au plénipotentiaire impérial qui avait participé à l'élection, et ils inspirèrent une telle confiance aux chanoines d'Ahrensberg, qu'ils élurent, le 7 décembre, le prince évêque de Munster, archevêque de Cologne. L'Autriche partageait cette manière de voir. Elle blâma l'opposition de la Prusse comme une innovation choquante et dangereuse; approuva, dans une lettre du 14 octobre, ce qui s'était passé, et s'avança même jusqu'à dire qu'elle maintiendrait, le cas fût-il extrême, les prétentions bien fondées de son prince. Mais les démonstrations guerrières de la Prusse, et la faveur dont elle jouissait auprès de la France, mirent bientôt un terme à ce différend. Le comte Stadion, plénipotentiaire impérial à Berlin, déclara que l'archiduc ne prendrait point, pour le moment, possession de son évêché, et ne mettrait point d'obstacle à ce qu'on dédommageât les princes allemands, et que la seule chose dans laquelle persistait l'empereur était la conservation des trois électorats ecclésiastiques. La Prusse répondit à cette

ouverture : « Qu'elle consentait à tolérer comme « simple formalité l'élection de l'évêque ; que, « quant à l'existence des électorats ecclésiastiques, « on s'accorderait aisément sur ce point, pourvu « que les états séculiers de l'Empire n'éprouvas- « sent aucun préjudice. » Ce fut ainsi que cette querelle fut apaisée pour le moment.

Cependant le roi ne parvint nullement à son but en paralysant l'influence des élections. Personne n'osait sonder la blessure profonde et douloureuse dont l'Allemagne était atteinte. Le comité, préposé à Ratisbonne pour examiner les prétentions des princes dépossédés et déterminer les indemnités, était oisif et sans conseil. L'Autriche négociait pour elle et augmentait par-là le mécontentement et la méfiance générale. Le politique vainqueur s'applaudissait d'être l'arbitre secret de tant de destinées, et de propager pendant la paix la division qui s'était manifestée pendant la guerre. On voyait se préparer en tous lieux une dissolution inévitable, et l'on jugeait généralement que plus cet état de crise se prolongerait, plus l'issue en serait terrible.

Cette conjecture se réalisa effectivement six mois après l'incident que nous venons de citer. Frédéric-Guillaume, après avoir conclu avec la France, sur la fin de mai 1802, une convention formelle qui fixait les dédommagemens qu'on lui

avait promis, et avoir eu le 9 juin à Memel une conférence avec l'empereur Alexandre, appelé comme médiateur des affaires d'Allemagne, se mit en devoir de prendre possession des pays qui lui étaient assignés, et en manifesta le dessein par une déclaration solennelle. Cette déclaration, du 6 juin, datée de Kœnigsberg et annonçant en premier lieu l'occupation de l'évêché de Hildesheim, et de la ville libre et impériale de Goslar, fit, quoique prévue, d'autant plus d'impression, que dans le même temps un projet relatif aux indemnités générales, présenté à Ratisbonne par la France et la Russie, annonçait l'accord de la Prusse avec ces deux puissances. Les princes allemands outragés éprouvèrent avec une profonde amertume le sentiment de leur impuissance, et cependant l'empereur lui-même, quoique se plaignant de n'avoir pas été consulté, ne conseilla pas moins de la déférence, et se contenta, dans une lettre du 14 juin, d'exhorter les états à s'abstenir de mesures violentes, avant l'issue de l'affaire des compensations.

L'allusion était manifeste; aussi le roi de Prusse en saisit-il si bien le sens qu'il annonça : « Que « l'occupation qu'il avait ordonnée n'était que « provisoire, et qu'il ne se considérerait comme « légitime possesseur que lorsque la diète lui en « aurait assuré les droits. » Mais cette déclara-

tion ne l'empêcha pas de se hâter d'accomplir ses vues. Le 20 juillet les troupes de la Silésie et de la Prusse méridionale, qui se trouvaient près de Berlin, sous les ordres du comte de Schulenbourg, se dirigèrent sur Magdebourg pour se réunir à une autre portion de l'armée, et prirent, dans le commencement d'août, possession des pays stipulés. Les évêchés de Hildesheim et de Paderborn, régis jusqu'ici par leur propre évêque, passèrent à la Prusse comme principautés sécularisées. La ville et le territoire d'Erfurt avec Untergleichen [1], l'Eichofeld avec Trefurt, possédés tous deux par l'électeur de Mayence, reconnurent le gouvernement prussien. Les trois villes impériales Mulhausen, Nordhausen et Goslar, perdirent leur antique indépendance. Les abbayes impériales de Quedlimbourg dans la haute Saxe, de Herford, Elten, Essen et Werden avec la prévôté de Kappenberg dans la Westphalie, furent saisies par les troupes prussiennes. La ville de Munster et la portion sud-orientale de cet évêché, qui en forme environ le tiers, se soumirent aussi à l'aigle prussienne. Plus tard, la Prusse, pour s'arrondir, céda à la Bavière quelques bailliages, villages et domaines royaux des

[1] Petit pays renfermé entre la Misnie, la Thuringe, et le duché de Brunswick. (*Note de l'éditeur.*)

principautés d'Anspach et de Bareith, en échange de plusieurs domaines dans les principautés de Bamberg, de Wurzbourg et d'Eichstadt avec les villes de Weissenbourg, de Dunkelsbuhl et de Windsheim.

Cette compensation indignait d'autant plus les états de l'Empire, qu'il existait une disproportion énorme entre la perte et l'acquisition. Par la cession de la rive gauche du Rhin, la Prusse perdait 42 milles carrés, environ 172 mille sujets, et 100 mille écus de revenu; elle recevait 241 milles carrés, une population de 600 mille ames, et un million 430 mille écus de revenu. On savait en outre, que la supputation ou plutôt l'estimation, faite par la France, avait été basée sur l'intérêt de son allié, et que le véritable produit s'élevait à 2 millions 300 mille écus; enfin, tout le monde connaissait les améliorations dont les pays cédés étaient susceptibles, surtout sous l'administration économique de la Prusse. Cette affaire nuisit de plus d'une manière à la considération dont cet état jouissait depuis longtemps, mais qui déjà auparavant avait reçu des atteintes, et fit renouveler d'anciens reproches. On se représentait avec amertume la Hollande perdue par son intervention armée, la paix précipitée de Bâle, son indifférence à répondre aux appels qu'elle avait reçus de concourir à une nouvelle

ligue, et son union toujours plus intime avec la France. Tout ce que certains journaux, apparemment soumis à son influence, mentionnaient en sa faveur concernant les frais de guerre qu'elle avait supportés, la diminution de ses revenus pendant la guerre, ses dispositions pacifiques et la protection bienveillante qu'elle avait accordée au nord de l'Allemagne, ne produisait qu'une bien faible impression. A Ratisbonne, l'empereur et la diète ne cessaient de parler de sa conduite oblique et déloyale, et différaient de ratifier les conclusions de la France et de la Russie, qui devaient tout terminer.

Assuré comme il l'était des dispositions des deux puissances prépondérantes, le roi pouvait attendre tranquillement le moment où il plairait à l'Empire de s'accorder au sujet des prétentions des princes; mais son propre honneur demandait qu'il ne démentît point sa conduite après avoir agi avec tant de résolution. En conséquence, il déclara par l'organe de son ambassadeur à Ratisbonne : « Que la France et la Russie ayant approuvé ce qu'il avait fait par une « convention solennelle, on devait en conclure « que le dédommagement de la Prusse ne pou« vait être considéré sous le même rapport que « ceux des autres princes. Qu'à l'égard des affai« res de l'Allemagne encore en suspens, il dési-

« rait et conseillait même qu'on s'accordât à adop-
« ter sans réserve le plan présenté par la France
« et la Russie. » Après ces actes et ces expressions de la part d'un des premiers potentats de l'Allemagne, les autres princes ne crurent pas devoir hésiter plus long-temps. Ceux qui se crurent assez indemnisés se mirent en possession avant la fin de l'année; les autres, au nombre desquels était l'Autriche, tâchèrent d'améliorer leur lot en négociant séparément avec la France. Enfin, l'affaire étant ainsi décidée par l'organe de l'étranger, sans autres principes que l'arbitraire, sans autres lois que la force, l'Empire, pour sauver les apparences, donna, le 25 février, sa conclusion qui fut approuvée par l'Empereur. Dès-lors les acquisitions de la Prusse et des autres princes furent publiquement reconnues, et l'injustice consacrée.

L'administration intérieure de l'état n'éprouva aucun changement pendant cette année et les suivantes. On ne dévia point de la vieille routine, parce qu'on ne comprenait pas que le gouvernement des nations doit se prêter aux changemens opérés par le temps, ou parce qu'on croyait que le fondement le plus sûr de l'état consistait à ne point s'écarter des principes qui l'avaient étayé dès son origine. Ce que nous avons à dire de l'administration ne se rapporte donc qu'à quelques

ordonnances spéciales qui annonçaient moins une force vivifiante et créatrice dans le gouvernement, que de la débilité dans le corps de l'état.

Les descendans des étrangers, accueillis en Prusse sous les règnes précédens, furent naturalisés par une déclaration royale qui leur permit de participer aux droits et avantages dont jouissaient les Prussiens d'origine. La justice du roi se manifesta aussi en faveur des communes israélites : il ordonna le 18 juillet qu'elles ne seraient plus responsables, en corps, des vols ou recélemens dont se rendraient coupables les individus de cette nation, et il établit dans chaque commune nombreuse une police particulière pour surveiller les Juifs du pays qui seraient suspects, et prévenir les fraudes des Juifs étrangers.

Dans le même temps, la collection des coutumes et droits particuliers de la Prusse Orientale, de la Lithuanie, de l'Ermeland et du district et siége provincial de Marienwerder, se trouvant complétée après dix années de travaux, fournit un appendice au Code général de la Prusse : elle fut confirmée et sanctionnée par deux déclarations royales.

Le roi, pour se soustraire aux sollicitations indiscrètes de particuliers et même de communes entières qui, même après des refus répétés, ne

cessaient de renouveler leurs plaintes importunes, augmenta la sévérité des mesures déjà prises précédemment à ce sujet. Il ordonna, par un édit du 29 juin, que les premiers seraient arrêtés, que les députés des dernières seraient renvoyés chez eux par les autorités, et menacés de peines sévères s'ils persistaient dans leur démarche.

Aux nombreuses dispositions relatives au dénombrement des citoyens, et dont aucune ne répondit au but proposé, on en ajouta une nouvelle du 29 septembre, qui recommandait en particulier plus d'exactitude aux ecclésiastiques chargés d'en présenter les listes.

Une ordonnance du 31 décembre enleva à la direction générale des écoles les universités qui en dépendaient depuis 1787, et les plaça sous la direction immédiate du ministère du culte. On détermina aussi, le 8 janvier 1802, les conditions sous lesquelles il serait permis, sans perdre son recours, de faire des prêts aux étudians.

Le roi abolit le privilége vexatoire qui autorisait plusieurs villes de la Prusse Occidentale et Méridionale et de la nouvelle Prusse Orientale, à ne point tolérer les Israélites, à leur refuser la faculté d'exercer toute espèce de métier, et il les soumit pour ces deux points au jugement moins partial de la police du pays.

Le roi avait fait avec l'empereur de Russie une

convention, d'après laquelle les criminels endurcis de ses états devaient être transportés en Sibérie, à 1000 milles de la Prusse, pour y être assujétis aux travaux des mines; ce fut cette année qu'on expédia au gouverneur de Narva la première bande de ces malfaiteurs au nombre de cinquante-huit. Mais quoique cette mesure fût d'abord généralement approuvée, on ne l'employa que rarement dans la suite, parce que plusieurs de ces audacieux exilés surent se frayer le retour dans leur patrie au travers des déserts de la Russie; et que d'ailleurs les souffrances qu'éprouvaient ces misérables dans ces contrées lointaines, demeuraient ignorées et ne pouvaient corriger par l'influence salutaire de l'exemple.

Cependant on cherchait à se procurer des colons pour les nouvelles acquisitions polonaises. Un comité particulier, établi spécialement pour cet objet à Oehringen en Franconie, travailla avec succès dans l'Allemagne Méridionale, principalement dans le Palatinat. On exigeait de ces émigrans la connaissance de l'agriculture et du jardinage. L'étendue du terrein qu'on leur accordait était proportionnée au capital qu'ils apportaient avec eux, et s'élevait pour les plus pauvres de quatre à six arpens, et pour les plus riches jusqu'à cent quatre-vingts, sans redevances pendant trois jusqu'à six années, et avec l'exemption

du service militaire pour eux et leurs fils. Le terrain devenait leur propriété; la rente qu'ils devaient payer, après l'écoulement des années franches d'impôt, devait être modique. On s'engageait aussi à leur construire des habitations, à leur fournir des instrumens aratoires, et à leur rembourser les frais de défrichement des terreins incultes. Séduite par ces conditions, la population de villages entiers émigra en Pologne; mais lorsque, transplantés dans un pays dont ils ignoraient le langage, ils eurent appris à connaître le travail pénible qu'exigeait un terroir ingrat, sous un âpre climat, et qu'ils se virent frustrés, par des agens négligens ou infidèles, de ce qu'on leur avait promis, ils regrettèrent amèrement la patrie qu'ils avaient quittée. Les plus aisés retournèrent chez eux ou passèrent en Autriche; les plus pauvres vécurent, pendant quelque temps, des secours que leur accorda le roi, et finirent par mendier leur vie et être à charge à l'état.

On contribua avec plus de succès à l'accroissement de la population par l'introduction de la vaccine. Cette découverte salutaire du médecin anglais Edouard Jenner, de tous les moyens le plus infaillible, et le plus général contre le fléau de la petite vérole, n'échappa point à la sollicitude du roi. Berlin, sa capitale, avait perdu en

1801 plus de quinze cents enfans à la suite d'une épidémie de ce genre, et la mortalité n'avait pas été moindre dans les autres provinces. On eût regardé comme impardonnable de frustrer le continent d'un préservatif dont on avait déjà fait une heureuse expérience au-delà du détroit; mais il était besoin de la participation active du gouvernement pour combattre avec fruit l'ignorance et les préjugés. En conséquence, le roi forma à Berlin, pour l'inoculation, un établissement ouvert à tout le monde, et où cette opération se faisait gratis; il fit publier à ce sujet une instruction particulière, et lorsque plus tard les résultats eurent prouvé l'efficacité de cette méthode, il le fit connaître par une déclaration dans le but de la propager dans toutes les provinces. Il n'y eut bientôt plus d'objection de la part des personnes et même des hommes de l'art qui s'étaient élevés contre cette innovation. Des médecins philantropes et des ecclésiastiques la recommandaient également, et dans peu d'années les registres publics témoignèrent que le nombre des inoculés s'était constamment accru. La méfiance et le préjugé n'opposèrent bientôt plus que de faibles obstacles à ses progrès; ceux qu'elle éprouva encore ne provinrent que de négligence ou de paresse.

On vit disparaître cette même année du calen-

drier prussien les noms de trois hommes qui y figuraient avec éclat. Le prince Henri de Prusse, celui des trois qui mérite sous tous les rapports d'être nommé le premier, était né le 23 février 1726, et mourut le 3 août 1802 dans son château de Rheinsberg. Il n'appartient pas uniquement à la postérité de juger de son mérite comparativement à celui de Frédéric II, son frère, plus âgé de quatorze ans : les contemporains ont déjà apprécié impartialement ces deux hommes en déférant au grand Frédéric la palme du génie. La guerre de sept ans offre une preuve honorable des talens militaires d'Henri ; mais quelles que soient la capacité et les connaissances qu'il y développa, il n'eut jamais su la terminer comme Frédéric. S'il fut négociateur heureux parce qu'il alliait la circonspection à la sagesse, il ne fut rien moins que grand politique ; des vues tantôt exagérées, tantôt rétrécies et des passions inconvenantes, troublèrent son jugement. Regardant comme au-dessous de lui la place qu'il occupait, son dépit de ne point influer dans le maniement des affaires d'état se manifesta déjà pendant la vie de son frère, sur les mesures duquel il se permettait une critique hardie, et des railleries piquantes qu'il poussa encore plus loin après sa mort. Le peu de confiance que lui témoigna son neveu, le mortifia au point que lui, *prince prus-*

sien, ne craignit pas d'approuver les principes qui se développaient en France, et d'en augurer de grands résultats. Il imitait son frère dans son mépris pour les mœurs allemandes et le goût allemand, comme dans son dédain pour la religion qu'il portait jusqu'au scandale. Son extérieur, loin d'être agréable, était presque repoussant, son caractère caustique et ses penchans déréglés. L'union qu'il contracta, le 25 juin 1752, avec Wilhelmine, fille du prince de Hesse-Cassel Maximilien, fut stérile et ne contribua point à son bonheur domestique.

La mort du prince Henri fut précédée de celle du baron Antoine Frédéric de Heinitz, saxon de naissance, l'un des hommes d'état les plus habiles de la Prusse; quoiqu'il eût atteint l'âge de soixante-dix-sept ans, il fut vivement regretté. Ce fut sous le toit paternel qu'il se prépara de bonne heure à sa vocation par l'étude des mathématiques et du grand livre de la nature. Il se décida plus tard pour la minéralogie et la mécanique, qu'il étudia à Freyberg et dans les mines de la Bohème, de la Suède et de la Hongrie; et ce fut principalement dans les voyages qu'il fit en France et en Angleterre qu'il puisa des connaissances administratives et rurales. Il avait déjà rempli plusieurs emplois importans en Saxe, lorsque Frédéric II vint à le connaître, et

s'attacha l'homme dont il avait apprécié le mérite et la capacité. Au service de ce prince et de son successeur, il appliqua son activité à divers objets, mais surtout au perfectionnement des travaux des mines. Frédéric l'ayant nommé président de l'académie des arts, il s'employa avec succès aux progrès des métiers et de l'industrie, et contribua pour beaucoup à la fondation de l'académie d'architecture dont nous avons déjà parlé, et dont l'heureuse influence est incontestable. Ce fut aux services qu'il rendit à l'état que Heinitz dut la considération dont il jouissait.

On peut donner, avec la même justice, de pareils éloges au comte Philippe Charles d'Alvensleben, mort le 21 octobre, à l'âge à peine de cinquante-sept ans. Étranger comme Heinitz, il consacra aussi sa vie entière à la Prusse, ne le céda à aucun Prussien en attachement et en fidélité à la patrie de son choix, et rejeta toutes les propositions de retour dans son pays natal. Il passa une grande partie de sa jeunesse à Dresde et à Londres en qualité d'ambassadeur, et en voyages comme chargé d'affaires, et changea cette sphère d'activité pour entrer dans le conseil d'état, où il occupa la première place après la mort de Finkenstein, et où, dès son entrée, il exerça la plus grande influence.

Avant de passer aux circonstances qui amenèrent, dans les trois années suivantes, un changement total dans les rapports extérieurs de la Prusse, nous résumerons ce qui nous reste à dire de l'intérieur. L'administration s'appliquait surtout à introduire dans les nouvelles provinces les institutions des anciennes; et le Code prussien, qui avait subi beaucoup de corrections, reçut dans les premières force de loi. On y établit les accises, et le mode adopté en Prusse pour l'inscription des hypothèques. Il s'opéra dans l'administration de la justice un changement qui mérite d'être cité. On forma dans chaque juridiction considérable un sénat spécialement chargé des affaires criminelles, et composé de conseillers et d'assesseurs de la cour, sous la présidence de l'un de ses membres : les tribunaux de première instance et d'enquête lui furent subordonnés, et lui-même ne dut plus se borner comme précédemment à donner son avis; il fut tenu de prendre une connaissance formelle de la cause, et de porter une sentence en l'accompagnant des détails du délit et des motifs à l'appui de sa décision.

On peut considérer, comme une mesure favorable à l'instruction, une ordonnance d'après laquelle tous ceux qui se consacraient aux sciences furent tenus de fréquenter les universités pendant trois ans.

Aux hommes d'état que perdit Berlin, il faut ajouter Charles-Auguste Struensée de Carlsbach, mort le 17 octobre 1804. Il était né, le 16 août 1735, à Halle où son père était premier pasteur; et ce fut dans cette ville qu'il développa d'heureuses dispositions par une application soutenue à l'étude, surtout à celle des mathématiques. Nommé d'abord en 1757 professeur de cette science par Frédéric II dans l'académie noble de Liegnitz, il fut appelé, en 1770, à Copenhague par son frère, célèbre ministre d'état en Danemarck; mais la fin tragique de ce frère ambitieux le força de revenir en Silésie en 1772, et il rentra bientôt après au service du grand Frédéric, qui utilisa ses connaissances dans plusieurs emplois. Il fut ennobli en 1789 par le Danemarck, comme si ce gouvernement eût cru pouvoir expier par cette distinction l'injustice commise envers son frère et lui. Frédéric-Guillaume II l'éleva, deux années plus tard, au rang de ministre d'état, lui donna la direction des accises, des douanes et du commerce, principalement du commerce maritime et des salines. Il développa, comme fonctionnaire public et comme écrivain, de la pénétration, des idées claires et précises, avantage qu'il dut à l'étude des mathématiques. Cependant il se montra, comme écrivain, trop dénué d'aperçus nouveaux, comme administrateur,

trop attaché aux détails et trop borné dans ses vues, et comme homme, trop plein de mépris pour ses semblables. Du reste, il possédait une activité peu commune, beaucoup de routine dans sa gestion, et une richesse de connaissances diverses dont peu d'hommes d'état peuvent se vanter. A ces avantages se joignaient de la droiture dans les affaires, de la sincérité dans le discours, du désintéressement dans le service.

FIN DU LIVRE CINQUIÈME ET DU TOME PREMIER.





